



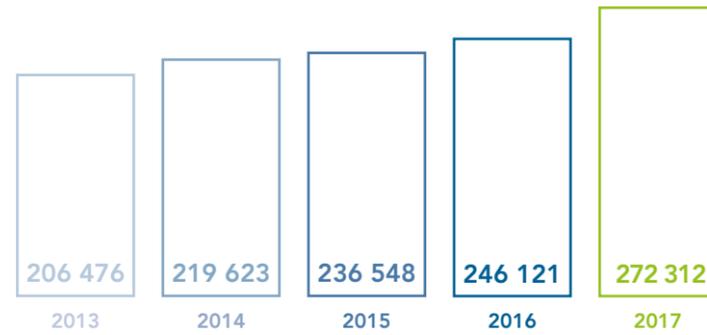
RAPPORT ANNUEL 2017

The connection to the world of sustainable tropical agriculture



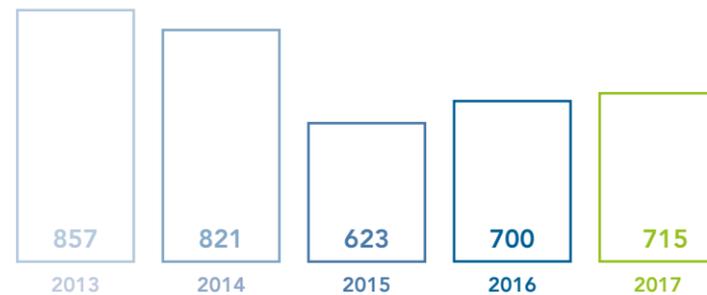
1

Production propre
totale d'huile de
palme des entreprises
consolidées (en tonnes)



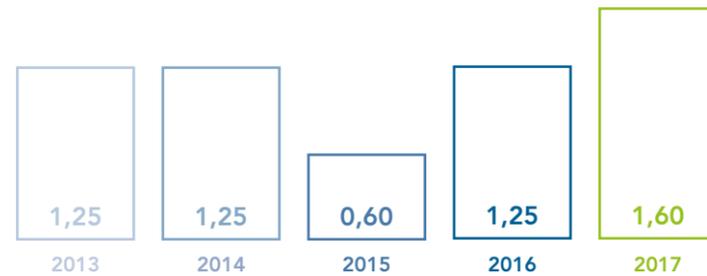
2

Prix moyen du
marché de l'huile de
palme (USD/tonne)



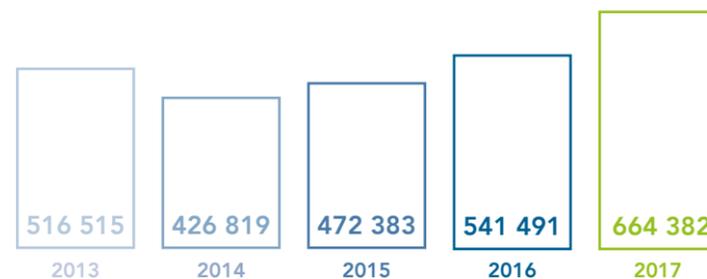
3

Dividende brut
(en EUR)



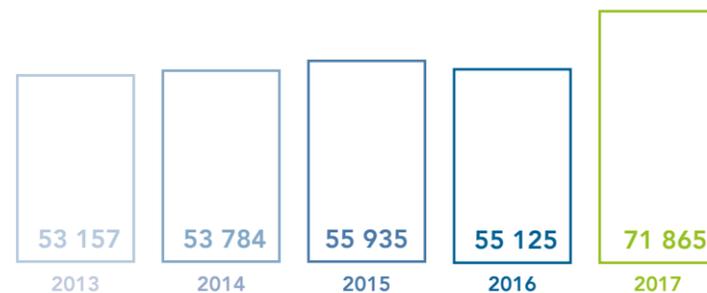
4

Capitalisation
boursière au 31/12
(en KEUR)



5

Total des hectares
plantés - part
du groupe



Chiffres-clés

Activités		2017	2016R	2015R	2014	2013
Production propre totale des entreprises consolidées (en tonnes)	huile de palme	272 312	246 121	238 548	219 623	206 476
	caoutchouc	8 179	9 017	9 622	9 675	9 773
	thé	2 402	2 940	2 726	2 816	2 850
	bananes	29 772	24 991	24 286	23 595	22 325
Prix moyen du marché (USD/tonne)	huile de palme	715	700	623	821	857
	caoutchouc	1 995	1 605	1 559	1 958	2 795
	thé *	2 804	2 298	2 742	2 045	2 399
	bananes	899	905	903	1 043	1 022
Production propre FFB par hectare (en tonnes/ha)	Indonésie (hors DIL)	22,36	21,34	21,23	20,46	19,25
	PNG	27,21	25,53	26,46	27,14	26,26
% d'extraction huile de palme	Indonésie (hors DIL)	21,80%	21,83%	22,15%	22,17%	22,21%
	PNG	24,59%	23,92%	23,36%	23,08%	23,88%

Cours de bourse (en EUR)

Maximum	69,84	60,49	53,90	64,00	65,30
Minimum	57,76	45,95	40,01	45,10	49,52
Clôture 31/12	62,80	60,49	52,77	47,68	57,70

Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR)	664 382	541 491	472 383	426 819	516 515
---	---------	---------	---------	---------	---------

Résultats (en KUSD)

Chiffre d'affaires	321 641	266 962	225 935	285 899	286 057
Bénéfice brut	120 474	73 792	43 650	78 903	79 014
Résultat opérationnel	169 585	47 479	21 447	60 819	53 888
Part du groupe dans le résultat	139 663	39 874	18 708	48 967	46 625
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts	119 853	51 218	31 357	73 737	54 978
Flux de trésorerie disponible	- 16 512	13 328	- 9 948	27 264	- 25 439

Bilan (en KUSD)

Immobilisations opérationnelles (1)	614 351	414 989	404 166	343 199	322 126
Capitaux propres du groupe	634 636	448 063	415 429	413 031	378 805
Actifs (+)/passifs (-) financiers nets	- 83 697	- 45 061	- 50 521	- 24 617	- 35 077

Investissements en immobilisations incorporelles et opérationnelles (1)	59 625	41 095	49 002	58 380	88 203
---	--------	--------	--------	--------	--------

Données par action (en USD)

Nombre d'actions émises	10 579 328	8 951 740	8 951 740	8 951 740	8 951 740
Nombre d'actions propres	124 000	110 000	100 000	62 000	62 000
Capitaux propres	60,70	50,68	46,93	46,46	42,61
Résultat de base par action	14,21	4,50	2,11	5,51	5,24
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts (2)	12,20	5,79	3,53	8,29	6,18
Flux de trésorerie disponible (2)	-1,68	1,51	-1,12	3,07	-2,86

(1) Immobilisations opérationnelles = actifs biologiques, immobilisations corporelles et immeubles de placement

(2) Dénominateur 2017 = la moyenne pondérée des actions émises (9 826 091 actions).

R: Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2016 (reclassification des titres fonciers)

* Le marché de Mombasa

EXERCICE **2017**



Rapports du conseil d'administration et du commissaire
présentés à la 99^{ième} assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018

Traduction : ce rapport annuel est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise est la version originale, tandis que les autres versions en sont des traductions libres. Nous avons tout mis en œuvre afin d'éviter toute différence entre les versions linguistiques, mais s'il devait malgré tout en subsister, la version néerlandaise primerait.



Calendrier financier

L'information périodique et occasionnelle se rapportant à la société et au groupe sera communiquée avant les heures d'ouverture du marché, de la manière suivante:

- le rapport intermédiaire sur les 3 premiers mois, le 19 avril 2018;
- les résultats du premier semestre, le 16 août 2018;
- le rapport intermédiaire sur les 9 premiers mois le 18 octobre 2018;
- les résultats de l'exercice, en février 2019, accompagnés de commentaires sur les activités du groupe;
- chaque événement important, pouvant avoir une influence sur le résultat de la société et du groupe, fera l'objet d'un communiqué de presse séparé conformément aux dispositions légales en vigueur.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 12 juin 2019 à 15 heures à Kasteel Calesberg, Calesbergdreef 5, 2900 Schoten.

Adresses utiles

Responsables de la communication financière:

François Van Hoydonck,
administrateur délégué
Johan Nelis, CFO
finance@sipef.com

Siège social et bureaux:

Kasteel Calesberg
Calesbergdreef 5
B-2900 Schoten

Tél +32 3 641 97 00
Fax +32 3 646 57 05
info@sipef.com
www.sipef.com

RPR Antwerpen
TVA BE 0404 491 285

Table des matières

3	Calendrier financier
3	Adresses utiles
4	Les faits marquants du groupe SIPEF en 2017
5	Historique
7	Modèle commercial
8	Activités
10	Organigramme
15	Administration, contrôle et gestion journalière
17	Message du président et de l'administrateur délégué
24	Conseil d'administration
26	Rapport du conseil d'administration
50	Rapport de gestion par produit
56	Rapport de gestion par pays
95	Productions du groupe
96	Hectares plantés
98	Profil d'âge
99	SIPEF : Durabilité Perpétuelle
	I-XII Valorisation des déchets
115	États financiers



Les faits marquants du groupe SIPEF en 2017

Février 2017

Conclusion de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 47,71% dans *PT Agro Muko (PT AM)* pour porter à 95% la participation totale du groupe dans *PT Agro Muko*.
Signature d'un accord de principe avec *PT Agro Investama Gemilang (AIG)* concernant l'acquisition de 95% des actions de *PT Dendymarker Indah Lestari (DIL)*.

Mai 2017

Réalisation avec succès d'une augmentation de capital, par l'émission de 1 627 588 actions nouvelles offertes à EUR 54,65 par action pour un montant total de EUR 88,9 millions (USD 97,1 millions).

Juillet 2017

Distribution d'un dividende brut de EUR 1,25 par action.

Août 2017

Acquisition définitive de 95% des actions de la société *DIL*, certifiée RSPO, pour un montant de KUSD 53 105, et reprise du management à compter du 1er août 2017.

Obtention de la certification «Rainforest Alliance» pour notre plantation d'hévéas de *PT Melania* à Palembang.

Septembre 2017

Première fourniture d'électricité par *PT Agro Muko* au réseau public indonésien, grâce à la conversion du méthane des effluents en électricité, produite en continu par un moteur à biogaz.

Novembre 2017

Inauguration de l'école primaire de Pata-Painave, un projet pour lequel *HOPL* a mobilisé ses équipes de construction,

en partenariat financier avec les gouvernements d'Australie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour fournir de nouvelles installations scolaires qui profiteront aux populations du Nord de la Province d'East New Britain.

Décembre 2017

Signature par *SIPEF* et Ackermans & van Haaren d'un accord portant sur la cession de 100% du capital social de *BDM-ASCO* pour un montant de KEUR 35 000.

Janvier - décembre 2017

La production annuelle d'huile de palme a augmenté de 11,2% comparé à une année 2016 faible.

Les prix du marché de l'huile de palme ont bénéficié d'une tendance haussière au cours du premier semestre, avant de se stabiliser au fil du second.

Des prix de vente plus élevés en huile de palme, des coûts unitaires plus bas et l'effet de la consolidation totale de *PT Agro Muko* ont généré un bénéfice brut de KUSD 120 474, soit une hausse de KUSD 46 682 ou 63,3%. Le résultat net, part du groupe, avant le gain de réévaluation de *PT Agro Muko*, a atteint KUSD 64 481, en augmentation de 61,7% par rapport à 2016.

Sous l'effet des récentes prises de participation dans *Agro Muko* et *Dendymarker* ainsi que de l'extension des concessions à Musi Rawas, les surfaces plantées (part du groupe) ont augmenté de 16 740 hectares (30,4%) en 2017, portant le total des hectares plantés à 71 865.

Proposition de distribution d'un dividende brut de EUR 1,60 par action, en ligne avec le ratio de distribution des années précédentes.



Historique

La Société Internationale de Plantations et de Finance a été constituée en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales. À cette époque, la société disposait de deux 'agences de gestion', une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant d'unités de production et d'exportation en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

À partir de 1970, de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur de l'assurance et dans le secteur immobilier en Belgique et aux États-Unis, mais ces activités ont, depuis, été arrêtées.

Durant la dernière décennie *SIPEF* s'est complètement recentrée sur l'agro-industrie durable de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et des bananes (en Côte d'Ivoire). Le groupe commercialise lui-même ses productions sur les marchés mondiaux.



Un groupe de femmes équipées pour l'application d'engrais dans une de nos plantations de palmiers à huile en Indonésie



Modèle commercial

Généralités

SIPEF, dont le siège est établi à Schoten, est une société belge cotée sur Euronext Bruxelles. Ses activités se concentrent aujourd'hui dans le secteur agro-industriel en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Côte d'Ivoire, essentiellement dans l'élaboration de produits de palme : fruits frais (« fresh fruit bunches »), huile de palme, amandes palmistes, huile de palmiste, ainsi que du caoutchouc naturel, du thé et des bananes.

SIPEF soutient pleinement l'agriculture durable et vend la majorité de ses produits sur des chaînes d'approvision-

nement physiques, certifiés durables. En outre, le Groupe achète des fruits frais auprès de 3 700 planteurs locaux qui cultivent ensemble 14 037 hectares de palmiers en Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec l'appui technique de l'équipe de conseil agronomique de SIPEF. En Indonésie, les modifications intervenues sur le plan de la législation locale donnent progressivement naissance à des communautés de producteurs locaux.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu par produit des superficies plantées (en hectares) de la société (31/12/2017).

	Palmiers à huile	Hévéa	Thé	Bananes	Autres	Total	%	Part du groupe
Indonésie	55 686	6 425	1 752	0	0	63 863	82%	57 512
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 621	0	0	0	0	13 621	17%	31 621
Côte d'Ivoire	0	0	0	690	42	732	1%	732
Total	69 307	6 425	1 752	690	42	78 216	100%	71 865
%	89%	8%	2%	1%	0%	100%		
Part du groupe	64 153	5 398	1 581	690	42	71 865		



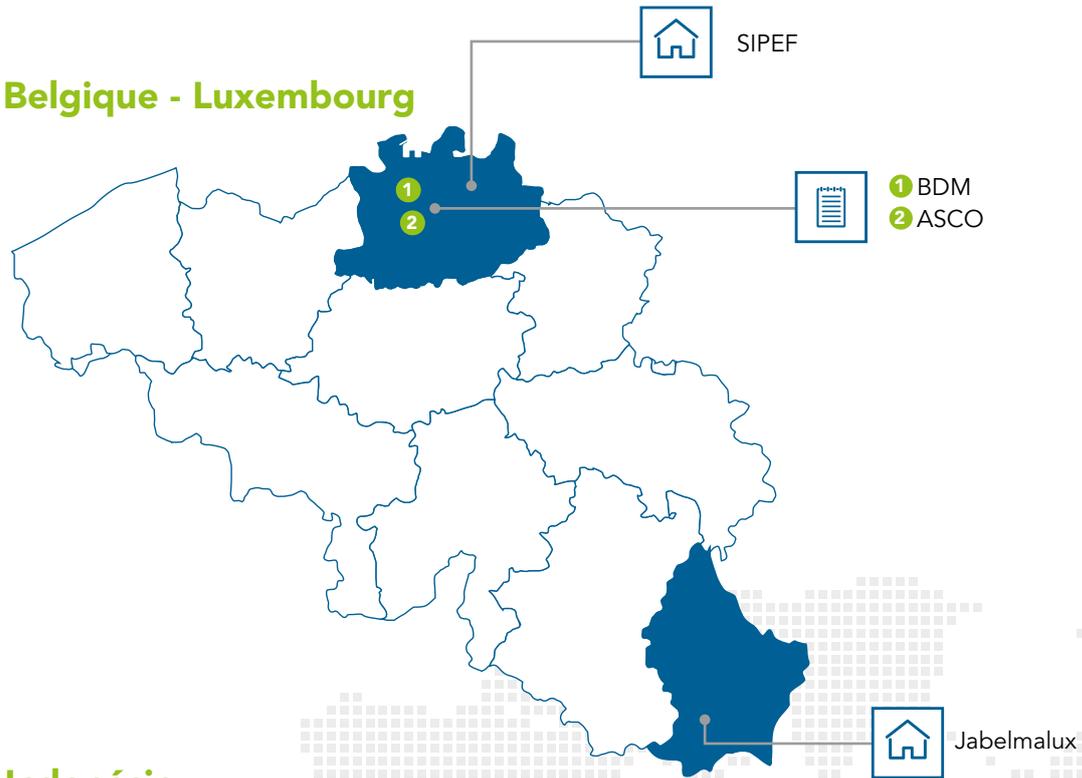
La collecte des régimes de fruits de palmiers fraîchement récoltés par les planteurs villageois de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Activités

Légende

-  Huile de palme
-  Caoutchouc
-  Bananes
-  Thé
-  Horticulture
-  Assurances

Belgique - Luxembourg



Indonésie

Province of North Sumatra

- 1 Timbang Deli 
- 2 Bandar Sumatra 
- 3 Kerasaan 
- 4 Eastern Sumatra 
- 5 Citra Sawit Mandiri 
- 6 Toton Usaha Mandiri 
- 7 Umbul Mas Wisesa 
- 8 Tolan Tiga 

Province of Bengkulu

- 1 Agro Muko  
- 2 Mukomuko Agro Sejahtera 

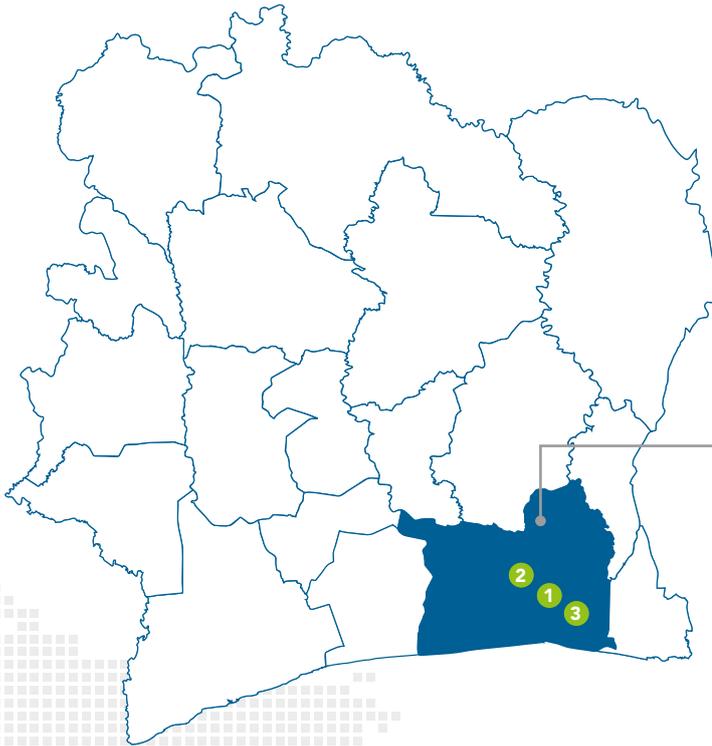
Province of South Sumatra

- 1 Melania 
- 2 Agro Rawas Ulu 
- 3 Agro Muara Rupit 
- 4 Agro Kati Lama 
- 5 Dendymarker Indah Lestari 

Province of West Java

- 1 Melania (Cibuni Estate) 

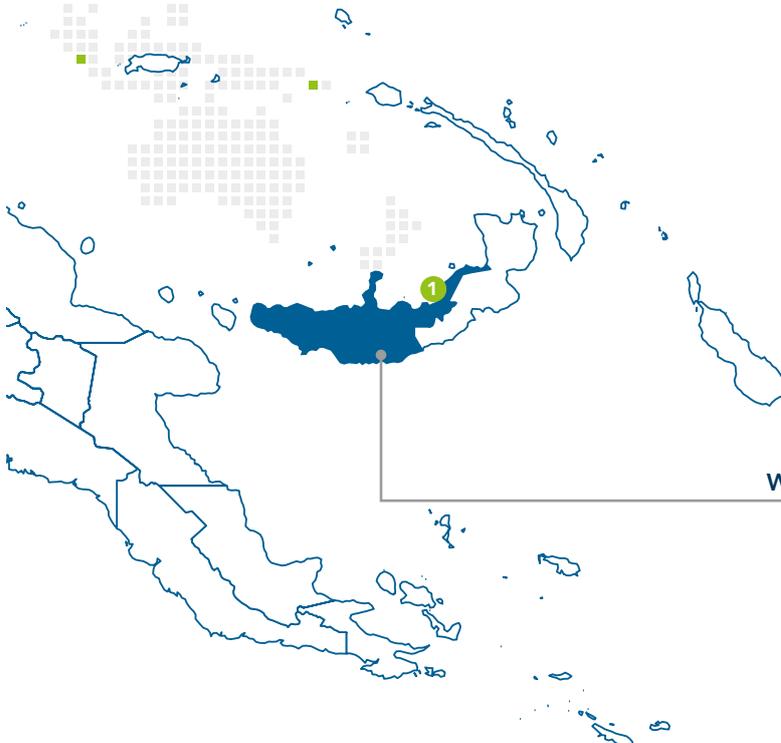
Côte d'Ivoire



Région des Lagunes

- 1 Plantations J.Eglin - Azaguié  
- 2 Plantations J.Eglin - Agboville  
- 3 Plantations J.Eglin - Motobé 

Papouasie-Nouvelle-Guinée



West New Britain Province

- 1 Hargy Oil Palms 



Indonésie



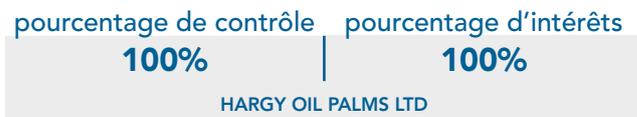
pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêts
95%	95%
PT TOLAN TIGA INDONESIA	
95%	90%
PT EASTERN SUMATRA INDONESIA	
57%	54%
PT KERASAAN INDONESIA	
95%	90%
PT BANDAR SUMATRA INDONESIA	
38%	36%
PT TIMBANG DELI INDONESIA	
95%	90%
PT MELANIA INDONESIA	
95%	95%
PT UMBUL MAS WISESA	
95%	95%
PT TOTON USAHA MANDIRI	
95%	95%
PT CITRA SAWIT MANDIRI	
95%	90%
PT AGRO MUKO	
95%	86%
PT MUKOMUKO AGRO SEJAHTERA	
95%	95%
PT AGRO KATI LAMA	
95%	95%
PT AGRO RAWAS ULU	
95%	95%
PT AGRO MUARA RUPIT	
95%	90%
PT DENDYMARKER INDAH LESTARI	



Côte d'Ivoire



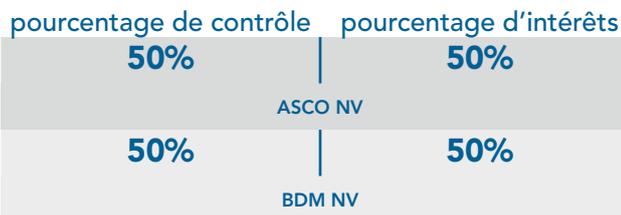
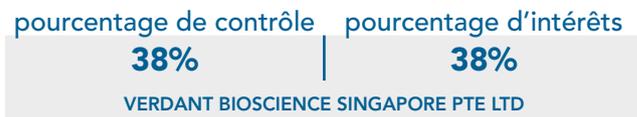
Papouasie-Nouvelle-Guinée



Europe



Singapore





Secteur à forte intensité de main-d'œuvre

La production de produits de palme, du caoutchouc, du thé et de bananes sont des activités à forte intensité de main-d'œuvre. Le nombre d'employés agricoles requis pour 100 hectares de plantations s'élève ainsi à 14 pour le palmier, 25 pour l'hévéa, 90 pour le thé et 161 pour les bananes. À l'heure actuelle, le Groupe emploie, au total, plus de 21 000 personnes.

Dans un souci d'optimiser la gestion des plantations, la formation des employés – en matière de techniques et de connaissances agricoles et de gestion – fait l'objet d'une attention considérable.

La politique du Groupe concernant les aspects agricoles, techniques, environnementaux et plus généraux est définie en détail dans des manuels de procédures opérationnelles standard (« Standard Operating Procedures » - SOP) contenant des directives pratiques ainsi que toutes les bonnes pratiques de gestion nécessaires à la réalisation des objectifs. Des sessions de formation sont organisées pour renforcer la bonne mise en application de ces pratiques. La direction veille en outre à ce que tous les employés travaillent dans des conditions saines et sûres.

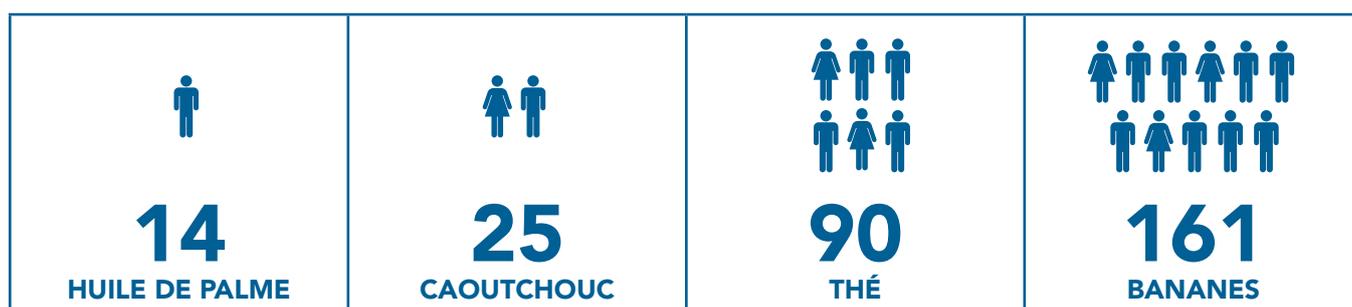
Politique de plantations responsables

La Politique de plantations responsable de *SIPEF* (« Responsible Plantations Policy », <http://www.sipef.com/sustainability.html>), qui s'applique à toutes les activités de plantation, est révisée chaque année pour être adaptée à l'évolution des exigences légales, sociales et environnementales. La dernière actualisation de la politique a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 novembre 2017.

Certifications

Afin d'accompagner et de soutenir sa croissance, *SIPEF* continue de remplir ses obligations en matière de développement durable au moyen de l'application de pratiques responsables et d'une traçabilité totale, consacrées par des certifications et normes reconnues : ISO 9001 et ISO 14001, Table ronde sur l'huile de palme durable (« Roundtable on Sustainable Palm Oil » - RSPO), Certification internationale de durabilité et de carbone (« International Sustainability and Carbon Certification » - ISCC), « Indonesian Sustainable Palm Oil standard » (ISPO), « GLOBALG.A.P. », « Rainforest Alliance » et le Mécanisme de développement propre des Nations Unies (MDP).

Le nombre d'employés pour 100 hectares





Engagement multipartite

Afin de gérer ses plantations dans une perspective de long terme et de durabilité, *SIPEF* s'implique activement auprès de toutes les parties prenantes publiques et privées pour conserver son « permis social d'exploitation » et se conformer à la législation. *SIPEF* a la conviction qu'une bonne coopération avec les clients, les ONG sociales et environnementales, les autorités et le secteur public, la société civile, les producteurs, les chercheurs et toute autre partie prenante désireuse de s'impliquer peut contribuer à développer et à promouvoir l'adoption de normes responsables et durables ainsi que l'application de bonnes pratiques dans le secteur.

Croissance

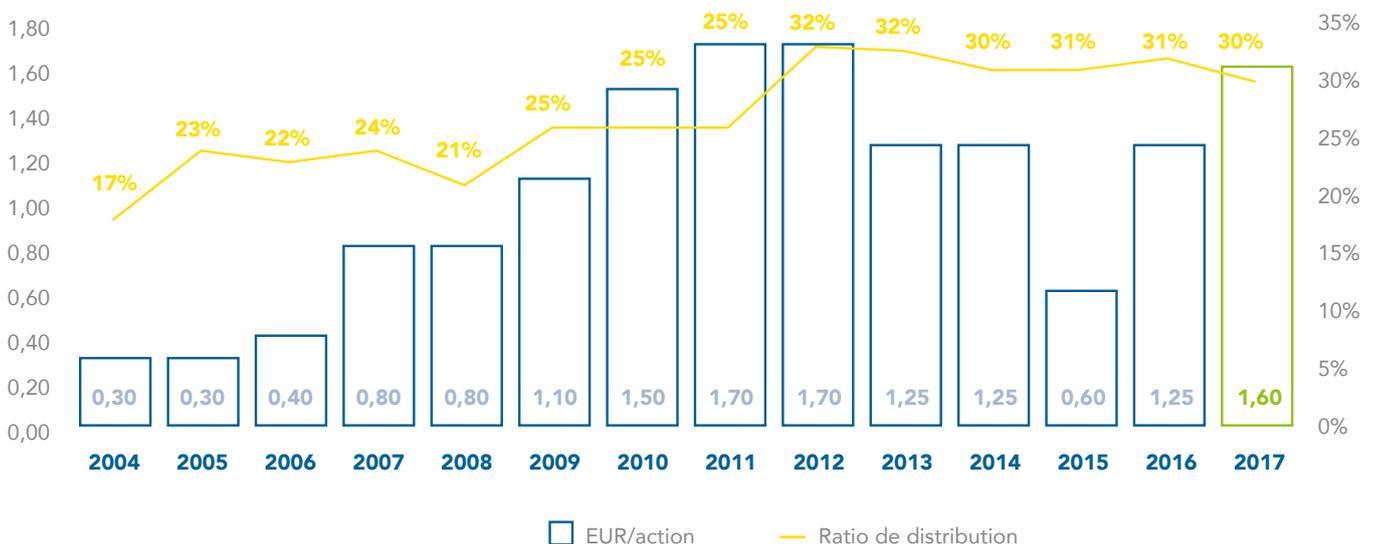
Depuis 2005, *SIPEF* est engagée dans un processus de croissance, particulièrement dans le secteur de l'huile de palme

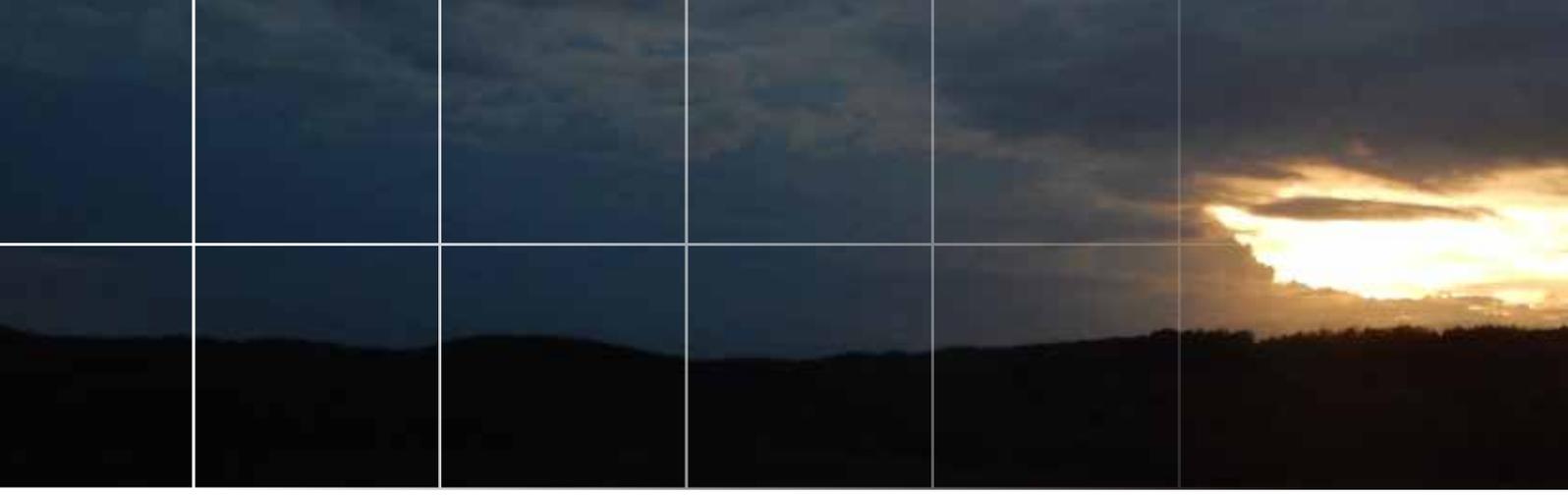
en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui vise à atteindre les 100 000 hectares plantés (part du groupe). Une extension que *SIPEF* entend réaliser par le biais d'un endettement limité.

Fin 2017, le nombre d'hectares plantés (part du groupe) s'élevait ainsi à 71 865 hectares, contre 32 784 en 2005. Cela explique pourquoi le taux de croissance annuel composé s'est établi à 6,8% sur cette même période.

Politique de dividende

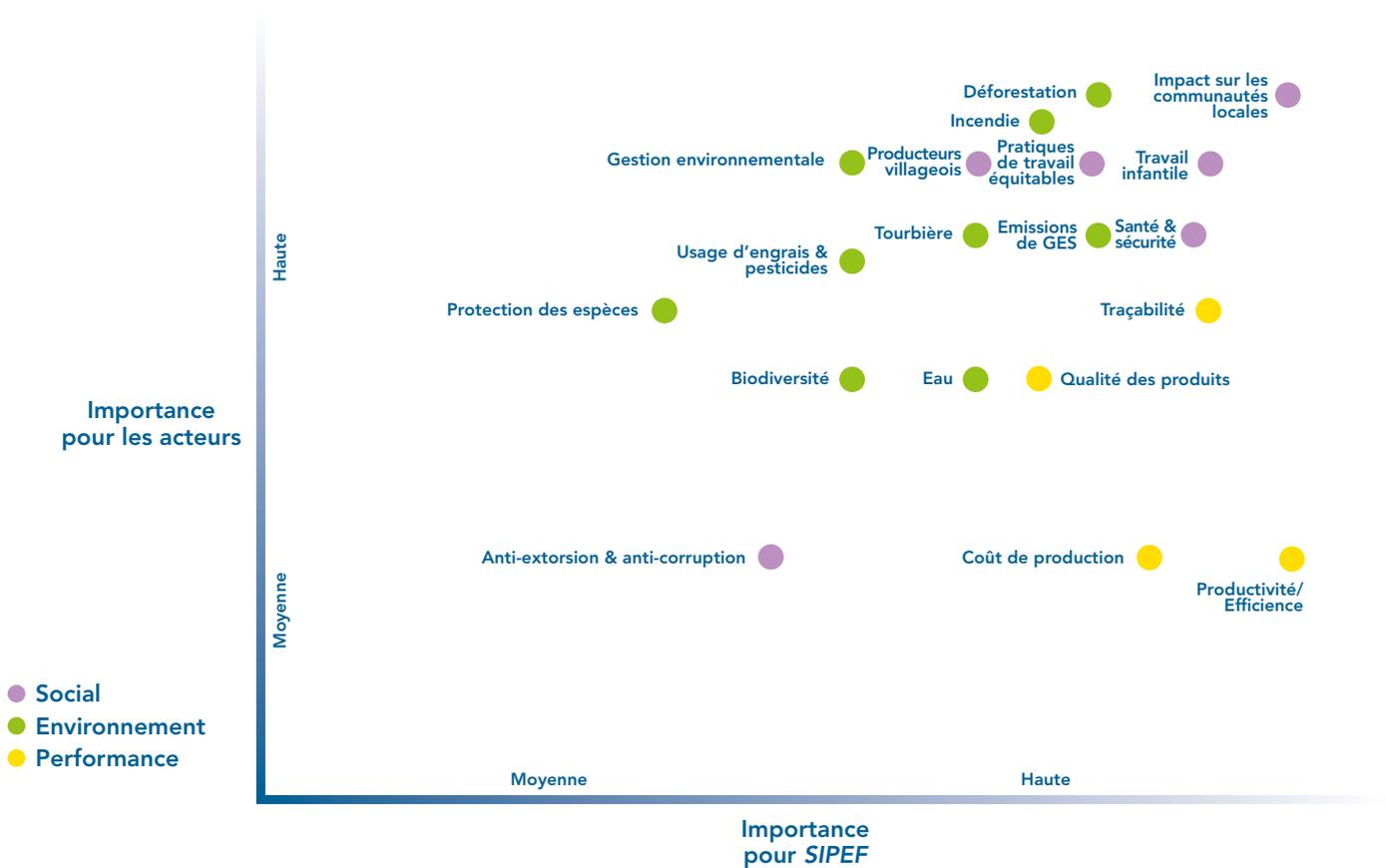
Depuis 2004, le ratio de distribution est passé de 17% en 2004 à environ 30% au cours des six dernières années. *SIPEF* a prévu de maintenir le taux de distribution actuel et de réinvestir le solde pour stimuler la croissance de l'entreprise.





Matérialité, implication des parties prenantes et contexte durable

SIPEF détermine les enjeux de ses activités par le biais d'un large dialogue permanent et d'un examen de contenu qui revêtent un aspect crucial aux yeux du groupe SIPEF. L'équipe durabilité de SIPEF s'efforce ainsi, avec l'appui d'un consultant externe renommé, de sonder les attentes simultanées des clients, des ONG concernées ainsi que des sociétés de plantation homologues en vue de définir ses enjeux majeurs.



Administration, contrôle et gestion journalière

Conseil d'administration

Baron Luc BERTRAND	président
François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Priscilla BRACHT	administrateur
Baron Jacques DELEN	administrateur
Bryan DYER	administrateur
Antoine FRILING	administrateur
Regnier HAEGELSTEEN	administrateur
Sophie LAMMERANT-VELGE	administrateur
Petra MEEKERS (à partir du 22 novembre 2017)	administrateur
Antoine de SPOELBERCH (jusqu'au 16 août 2017)	administrateur

Commissaire

DELOITTE	commissaire aux comptes
Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL représentés par Kathleen De Brabander	

Comité exécutif

François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Charles DE WULF	directeur estates department
Thomas HILDENBRAND	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert KESSELS	chief commercial officer
Johan NELIS	chief financial officer



**François
Van Hoydonck**

**Baron
Luc Bertrand**

Message du président et de l'administrateur délégué

Mesdames et messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe et ceux de la société anonyme. Ceux-ci seront soumis à la 99^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 juin 2018.

L'année 2017 a été marquée par une nette augmentation des productions d'huile de palme au cours des trois premiers trimestres, en particulier par rapport aux volumes de production de l'année précédente qui avait néanmoins subi les effets retardés de la sécheresse provoquée par El Niño en 2015. Le quatrième trimestre a de nouveau produit les volumes les plus élevés de l'année, malgré un léger recul (-1,7%) par rapport au quatrième trimestre exceptionnel de 2016. Sur l'ensemble de l'année, nous avons enregistré au niveau du groupe *SIPF* une augmentation de 11,2% des volumes de production d'huile de palme et nous avons pour la première fois dépassé la 'cible' de 330 000 tonnes, un volume qui, avec l'expansion continue des hectares plantés, augmentera encore fortement dans les années à venir pour atteindre plus de 500 000 tonnes en 2024.

En ce qui concerne les autres cultures, un effet de reprise similaire n'a pas été observé et les plantations indonésiennes de caoutchouc ont réalisé des volumes identiques à ceux de 2016, tandis que les plantations de thé de *Cibuni* à Java ont souffert d'un déficit constant d'ensoleillement, entraînant une baisse de la production de 18,3% par rapport à l'année antérieure. Les plantations de bananes en Côte d'Ivoire ont produit 19,1% de plus en volume, principalement grâce à la production supplémentaire des nouvelles plantations d'Azaguié 2 (+76,4%), tandis que les plantations existantes ont donné 8,7% de fruits en plus.

L'économie indonésienne a connu une année vigoureuse, avec une croissance proche de 5%, une inflation limitée et

un déficit maîtrisé de la balance des paiements dû à la robustesse des exportations. Les fondamentaux macroéconomiques du pays se sont renforcés grâce au travail acharné du gouvernement indonésien dirigé par le président Joko Widodo. Il a pu donner une plus grande impulsion à sa politique, axée sur la lutte contre les inégalités entre riches et pauvres, la réduction de la dépendance à l'égard des ressources naturelles, la diversification des exportations, l'investissement dans les infrastructures et la production ainsi que dans la recherche et le développement. Sa popularité, qui n'a cessé de croître depuis son élection il y a trois ans, atteignait, selon un récent sondage, plus de 56% en décembre, ce qui donne de bonnes perspectives pour sa réélection en 2019. Le 'Pancasila', philosophie de l'État qui garantit la liberté religieuse suivant la devise 'Unité dans la diversité', est généralement accepté comme étant conforme aux valeurs islamiques et garantira que le pays ne glisse pas vers l'extrémisme.

Les élections de 2017 en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont confirmé le Premier ministre Peter O'Neil dans ses fonctions et il a entamé un second mandat de quatre ans avec un gouvernement remanié. Toutefois, sur le plan économique, l'année 2017 n'a pas été favorable pour le pays, avec une croissance stagnante à 2,2%, en deçà du taux de croissance démographique officiel de 3,1%. Le déficit prévu pour 2017 devrait s'établir à 5,7% du produit national brut (PNB) et la dette publique aura triplé au cours des cinq dernières années. Le paysage économique est principalement confronté à un manque de devises, ce qui sape la croissance des investissements étrangers. Le nouveau gouvernement s'intéresse cependant beaucoup plus au secteur agricole, qui est la principale source de revenus pour 80% de la population, mais surtout pour les petits producteurs de café et de cacao. La production d'huile de palme, moins dispersée sur le territoire, représente jusqu'à 60% des exportations agricoles et a récemment attiré de



nouveaux acteurs asiatiques, mais ceux-ci ne semblent pas appuyer la réputation de durabilité du pays.

Malgré la baisse des prix du cacao, la Côte d'Ivoire a connu au cours de l'année écoulée une croissance économique d'environ 7%, avec une inflation contenue de 1,1% et une monnaie stable qui reste liée à la force de l'euro. Le gouvernement de l'actuel président Alassane Ouattara, réélu en octobre 2015 pour un mandat de cinq ans, concentre sa politique sur l'attraction des investissements étrangers dans la production industrielle, conjuguée à la modernisation du réseau routier et à l'extension des infrastructures portuaires, ce dont bénéficient nos exportations de bananes à partir du port d'Abidjan.

Les attentes à long terme pour l'huile de palme restent généralement favorables, compte tenu de l'accroissement de la population mondiale, et surtout dans les pays de l'hémisphère sud, où la croissance de la consommation d'huile de palme, ingrédient de base de l'alimentation, est considérée comme allant de soi. Cette huile végétale acquiert dès lors une part toujours plus importante dans les secteurs de l'alimentation et des biocarburants au niveau mondial, notamment grâce à son traitement industriel efficace et à son prix de revient peu élevé par rapport aux autres huiles liquides. Aujourd'hui, déjà plus de 31% des volumes mondiaux relèvent de l'huile de palme.

L'évolution des prix à court terme reste influencée par l'offre conjointe avec les volumes d'huile de soja et de colza et par la demande de biocarburants, elle-même liée aux prix du pétrole brut et à la volonté de certains pays de subventionner l'adjonction obligatoire. Le Parlement européen

s'est récemment prononcé à ce sujet en votant la directive qui exclut d'ici 2021 l'huile de palme du groupe des matières premières de base pour la consommation de biodiesel en Europe, une décision discriminatoire qui a déjà suscité un nombre considérable de réactions négatives au sein des pays de l'UE28 ainsi que des pays producteurs d'Asie du Sud-Est, mais qui peut aussi donner lieu à des sanctions dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La mise en œuvre finale reste cependant peu claire et il est à espérer que la distinction sera faite avec l'huile de palme durable, qui évite les éléments négatifs mis en cause.

Introduite en juillet 2015, la taxe à l'exportation de USD 50 par tonne appliquée à l'huile de palme indonésienne a continué à soutenir la consommation locale d'huile de palme pour le secteur de l'énergie. Mais c'est surtout le faible niveau des stocks, conséquence des productions en recul liées à El Niño en 2016, qui a poussé les marchés de l'huile de palme à la hausse au début de l'année, ce qui nous a permis de placer de grandes quantités sur le marché à des prix meilleurs que prévu. Le reste de l'année, les prix ont été plus bas, du fait de l'annonce de bonnes récoltes de fèves de soja en Amérique du Sud et du Nord et des volumes de production en hausse pour l'huile de palme au quatrième trimestre.

Pour 2018, nous pensons que les prix de l'huile de palme, au premier semestre surtout, continueront à tenir compte de la possibilité de rendements plus faibles pour le soja et d'un scénario plus favorable pour le biodiesel, puisque les prix du pétrole brut se rétablissent actuellement à des niveaux variant entre USD 60 et 70 le baril. Ces facteurs



orientent les prix de l'huile de palme vers USD 700 par tonne CIF Rotterdam et nous permettent de placer à nouveau des volumes plus importants sur le marché. Au second semestre, il sera plus difficile de maintenir ces niveaux de prix, à moins que le marché du pétrole brut se renforce encore ou que des problèmes de production surviennent dans les régions productrices de soja ou de colza.

Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir, en 2017, vendu 99% environ de notre huile de palme, huile de palme et noix palmiste dans des flux physiques certifiés selon les critères de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) et de la « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC) pour, respectivement, l'utilisation dans le secteur alimentaire et la production d'énergie verte. Cela a sans nul doute renforcé les relations de long terme que nous entretenons avec nos clients et nous continuerons à nous efforcer de fournir 100% de tous nos produits dans des flux physiques certifiés qui mettent en place une totale traçabilité des matières premières. Nous espérons pouvoir compter sur un effort similaire de la part des consommateurs d'huile de palme, étant donné que l'utilisation d'une huile de palme certifiée et traçable permet d'écartier toutes les questions potentielles sur les aspects environnementaux et/ou sociaux.

L'augmentation de 11,2% des volumes d'huile de palme produits par le groupe *SIPEF* découle des bonnes performances des 'anciennes' plantations matures du Nord-Sumatra, où les volumes ont progressé de 13,8%. Elle est également due à la hausse soutenue (+6,5%) des rendements de nos surfaces de jeunes palmiers à huile dans le cadre des projets d'extension de *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)* et

PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM) dans le Nord-Sumatra, qui sont entre-temps entièrement terminés, mais aussi et surtout à la maturité croissante des palmiers chez *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les zones d'extension au nord entrent en pleine production. Tant les plantations propres que les planteurs villageois y ont bénéficié de conditions climatiques très favorables, de sorte que les volumes produits ont augmenté respectivement de 18,6% et 14,2%. Les plantations de *PT Agro Muko* à Bengkulu, en cours de replantation, ont maintenu leur niveau de l'année précédente. Tous les fruits des plantations susmentionnées sont livrés aux usines d'extraction d'huile de palme qui les transforment selon un procédé durable en huile de palme certifiée RSPO.

En raison des nouvelles règles en vigueur de « New Planting Procedures » de la certification RSPO, il s'avère de plus en plus difficile, du fait d'une végétation plus importante, de poursuivre les extensions chez *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il existe pourtant, au sein de la population locale, une demande constante de développer davantage nos activités, en étroite collaboration avec les agriculteurs environnants, et d'accélérer le développement économique de ces communautés isolées. Nous avons donc dû décider que la superficie actuelle de 13 621 hectares déjà plantés ne sera plus étendue qu'à quelque 15 000 hectares, via d'éventuelles acquisitions de terres déjà utilisées à des fins agricoles. Cette taille correspond au taux maximum d'utilisation des capacités de nos usines y localisées, compte tenu de la production des plus de 3 700 planteurs environnants qui représentent 40% de la production d'huile. Du point de vue agronomique, cette zone est toujours celle qui, dans le Groupe, donne les ren-



dements les plus élevés à l'hectare et, par ailleurs, grâce à la taille développée et aux efforts appréciés de la direction locale et expatriée, le prix de revient a chuté de près de 20% sur les deux dernières années.

Le fer de lance de nos extensions reste le développement de nos activités dans la province du Sud-Sumatra, où depuis 2011, quatre concessions ont été obtenues au travers de trois sociétés locales. Les qualités agronomiques de cette région sont très bonnes et cela offre de nombreuses possibilités en ce qui concerne l'emploi des populations locales dans des développements agro-industriels. Avec l'appui de l'équipe de direction expatriée du bureau de Medan, l'expansion s'est accélérée et nous pouvons affirmer avec une certitude raisonnable que nous allons y développer une division régionale pour le groupe *SIPEF*. Au cours de l'exercice, 1 928 hectares supplémentaires ont été indemnisés et 3 125 hectares ont été préparés ou plantés pour un total de 9 225 hectares cultivés, soit 69,4% du total des 13 283 hectares indemnisés, dont actuellement 2 109 hectares destinés à être plantés par les agriculteurs villageois et 11 174 hectares par nos soins.

Outre le développement de nos concessions à Musi Rawas, l'acquisition de 95% de la plantation de palmiers à huile *PT Dendymarker Indah Lestari* en août 2017 a marqué une étape importante dans la consolidation de notre présence dans le Sud-Sumatra. Bien qu'il s'agisse d'une activité existante, qui nécessitera beaucoup d'optimisation par la replantation des surfaces en culture propre et des zones de plasma ainsi que par l'accroissement de la capacité de l'usine, il en résulte toutefois que nous possédons, en clô-

ture d'exercice, plus de 18 000 hectares de palmiers à huile plantés dans le Sud-Sumatra. Nous poursuivons le développement de Musi Rawas et restons à l'affût d'opportunités dans le voisinage des lieux où nous sommes présents.

À la suite de ces transactions et de l'acquisition plus tôt dans l'année d'actions supplémentaires dans *PT Agro Muko* à Bengkulu, que nous contrôlons désormais à 95%, les hectares plantés, part du groupe, ont augmenté de 30,4% en 2017 pour s'élever à 71 865, ce qui rend très réaliste l'objectif poursuivi de 100 000 hectares, part du groupe.

L'année a donc été exceptionnellement active, avec des investissements supérieurs à USD 257 millions, structurellement financés par le flux de trésorerie opérationnel pour USD 110 millions, un financement bancaire à long terme de USD 50 millions et une augmentation de capital réussie avec succès pour USD 97 millions, réservée aux actionnaires existants, qui ont pleinement soutenu cette transaction. L'augmentation de capital a porté le nombre d'actions à 10 579 328 actions, soit une hausse de 18,2%.

Au-delà de l'acquisition des participations susmentionnées dans *Agro Muko* et *Dendymarker*, *SIPEF* étudie de nouveau la possibilité d'investir dans l'extension des superficies plantées dans des zones éloignées des villes, où le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emplois. Ces extensions vont de pair avec des investissements en infrastructures, en logements et en commodités qui encouragent les travailleurs à s'attacher à l'entreprise sur le long terme. Malgré une augmentation à court terme de l'endettement en 2017, nous maintenons notre stratégie consistant à financer le dé-



veloppement de nouvelles surfaces dans le groupe avec nos fonds propres, compte tenu d'une rémunération annuelle pour les actionnaires que nous souhaitons maintenir, cette année encore, à 30%.

Les plantations de caoutchouc, de thé et de bananes ont continué à faire partie de nos activités agricoles tropicales en 2017, avec une réussite variable en termes de contribution à nos résultats. Les marchés du caoutchouc en particulier continuent de subir une offre excédentaire de caoutchouc naturel, principalement en raison des volumes additionnels en provenance du Vietnam et d'Afrique, ce qui empêche nos activités indonésiennes de réaliser les marges bénéficiaires attendues. Les plantations de thé de Java fournissent du thé de haute qualité cueilli à la main, principalement à destination du Moyen-Orient, mais les conditions météorologiques de cette année ont rendu encore plus compliquée la récolte des volumes nécessaires pour compenser l'impact de l'augmentation de la masse salariale en Indonésie. Malgré l'augmentation des volumes résultant de surfaces supplémentaires, les plantations de bananes et de fleurs en Côte d'Ivoire ont également été confrontées à des problèmes de qualité, qui ont contrarié les exportations les plus rentables à destination de l'Europe. Pour ces trois secteurs, la gestion se concentre sur l'augmentation des rendements et la réduction des coûts en mettant l'accent sur les coûts de main-d'œuvre, étant donné que ces cultures sont plus intensives en main-d'œuvre que les activités plus rentables de l'huile de palme.

Le 18 décembre, *SIPEF* et *Ackermans & van Haaren*, qui détiennent chacune 50% des parts du groupe d'assurance

belge *BDM-ASCO*, ont annoncé la conclusion d'un accord avec l'assureur américain *The Navigators Group, Inc.* coté au Nasdaq concernant la vente de 100% du capital social de *BDM-ASCO*. La transaction requiert l'approbation du régulateur et devrait être finalisée avant la fin du deuxième trimestre 2018. Cette cession s'inscrit parfaitement dans le recentrage de nos activités sur l'agriculture tropicale, l'accent étant mis sur l'huile de palme en Indonésie. Le produit de la vente, couvert à la signature pour un montant de KUSD 20 783, contribuera dans un premier temps à la réduction de l'endettement du Groupe.

Ces dernières années, des étapes importantes ont été réalisées dans l'intégration des systèmes de reporting financier et opérationnel pour les activités en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et l'accent porte désormais sur une intégration complémentaire avec le système de traitement de l'information du siège de *SIPEF* en Belgique, ce qui permettra une meilleure communication et une analyse approfondie des ratios de coûts au sein du Groupe.

SIPEF entend continuer à jouer un rôle fondamental d'exemple sur le plan de la durabilité. En tant qu'entreprise européenne cotée en bourse, nous sommes tenus, à l'égard de nos investisseurs, de nous engager à garantir le respect de l'homme et de la nature par la certification reconnue de toutes nos activités et de tous nos produits, prenant en compte des normes écologiques et sociales responsables pour l'agro-industrie tropicale. Après la publication d'un premier rapport de durabilité en 2015, nous avons mis à votre disposition une mise à jour de celui-ci sur notre site Internet, et qui expose les progrès continus réalisés dans ce



La construction de nouvelles habitations pour nos travailleurs, à Musi Rawas au Sud-Sumatra

domaine. Après l'obtention d'une certification « Rainforest Alliance » pour les plantations de thé et de bananes, une première certification pour nos plantations de caoutchouc à MAS Palembang a été obtenue en 2017 et nous visons pour 2018 la certification intégrale de toutes nos plantations de caoutchouc dans le Nord-Sumatra ainsi qu'une nouvelle certification ISO 9001 intégrée pour l'ensemble de nos entreprises indonésiennes.

Nous restons très activement impliqués dans les organisations qui défendent la réputation de l'huile de palme en Europe et dans le reste du monde et qui se sont fixé comme objectif d'encourager l'utilisation de l'huile de palme durable par l'industrie alimentaire et les consommateurs. Nous nous efforçons de promouvoir une image équilibrée des caractéristiques nutritionnelles de l'huile de palme, de clarifier les critères écologiques et sociaux qui sont appliqués pour les produits durables et de mettre en avant l'importante création de valeur de notre secteur dans les pays de production, en conséquence de la nature à forte intensité de main-d'œuvre de nos activités. C'est d'ailleurs ce qui nous a incité à adopter notre « Responsible Plantations Policy », qui est mise à jour chaque année et qui nous stimule sans cesse à mettre en œuvre les normes les plus innovantes, qui vont souvent au-delà de ce qui est exigé aujourd'hui par l'ensemble des certifications.

Nous continuons à investir dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cinq des neuf usines de traitement sont équipées de systèmes de récupération du méthane pour se conformer aux normes de certification liées aux énergies renouvelables en Europe. Dans le Nord-Suma-

tra, une installation de compostage ultramoderne a été réceptionnée, qui absorbe toutes les rafles (« Empty Fruit Bunches » - EFB) et les effluents liquides (« Palm Oil Mill Effluent - POME) provenant de l'usine, afin d'améliorer la structure du sol de nos plantations de palmiers à huile les plus anciennes et réduire le recours aux engrais chimiques. À Bengkulu, une installation de production d'électricité à partir de gaz méthane a également été réceptionnée et les premières livraisons au réseau public local ont eu lieu au quatrième trimestre 2017. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire du groupe SIPEF, car nous sommes pour la première fois devenus un fournisseur direct d'énergie verte au secteur public.

Via notre fondation indonésienne, nous apportons depuis plusieurs années une contribution sur le long terme à la sauvegarde de la nature dans ce pays, par la protection de deux plages sur la côte sud de Sumatra, où des espèces menacées de tortues marines viennent pondre leurs œufs. Mais notre action est surtout axée sur la protection active de plus de 12 000 hectares de forêt menacée, qui sont situés aux abords du parc national de Kerinci Seblat. Nous y collaborons étroitement avec la population locale pour lutter contre les braconniers et l'abattage clandestin, mais nous avons également commencé à replanter des forêts dans le cadre d'un accord de 60 ans avec le gouvernement.

L'accord de partenariat qui avait été signé en 2013 avec New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL), une entreprise de plantation disposant d'un centre de recherche renommé pour la production de semences de palmier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et qui a depuis intégré le groupe Sime Darby,



ainsi qu'avec Biosing (une organisation de scientifiques), a été prolongé. Avec leur accompagnement actif sur le plan agronomique et via le développement de palmiers à haut rendement destinés à rehausser la productivité du secteur, nous prévoyons à moyen terme un important soutien pour la rentabilité future des plantations de palmiers à huile dans l'entreprise.

Principalement en raison de l'augmentation des volumes de production et de la hausse des prix de l'huile de palme au premier semestre, le résultat récurrent consolidé du Groupe a progressé de 61,7% par rapport à l'exercice 2016, pour s'établir à KUSD 64 481. Du fait de l'inclusion d'une plus-value de réévaluation unique sur l'acquisition du contrôle de *PT Agro Muko*, nous clôturons l'exercice 2017 avec un résultat IFRS de KUSD 139 663. Les nouveaux fonds propres consolidés s'élèvent à KUSD 634 636.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire de conserver le « pay-out ratio » de 30% et d'approuver un dividende de EUR 1,60 par action, par rapport à EUR 1,25 par action l'année passée, sur un nombre d'actions en hausse de 18,2%, pour règlement le 4 juillet 2018.

Au mois d'août, M. Antoine de Spoelberch a demandé au conseil d'administration de mettre fin à son mandat d'administrateur pour des raisons de santé. Nous tenons à le remercier pour l'intérêt et le dévouement dont il a toujours

fait preuve dans l'exercice de son mandat d'administrateur. En novembre, le conseil d'administration a coopté Mme Petra Meekers pour achever le mandat de M. de Spoelberch jusqu'à l'assemblée générale de juin 2020, une décision que nous soumettrons à la prochaine assemblée générale pour approbation, en même temps que le renouvellement du mandat de Mme Priscilla Bracht et l'élargissement du conseil d'administration avec la nomination de M. Tom Bamelis, tous deux pour un mandat de quatre ans jusqu'à l'assemblée générale de 2022.

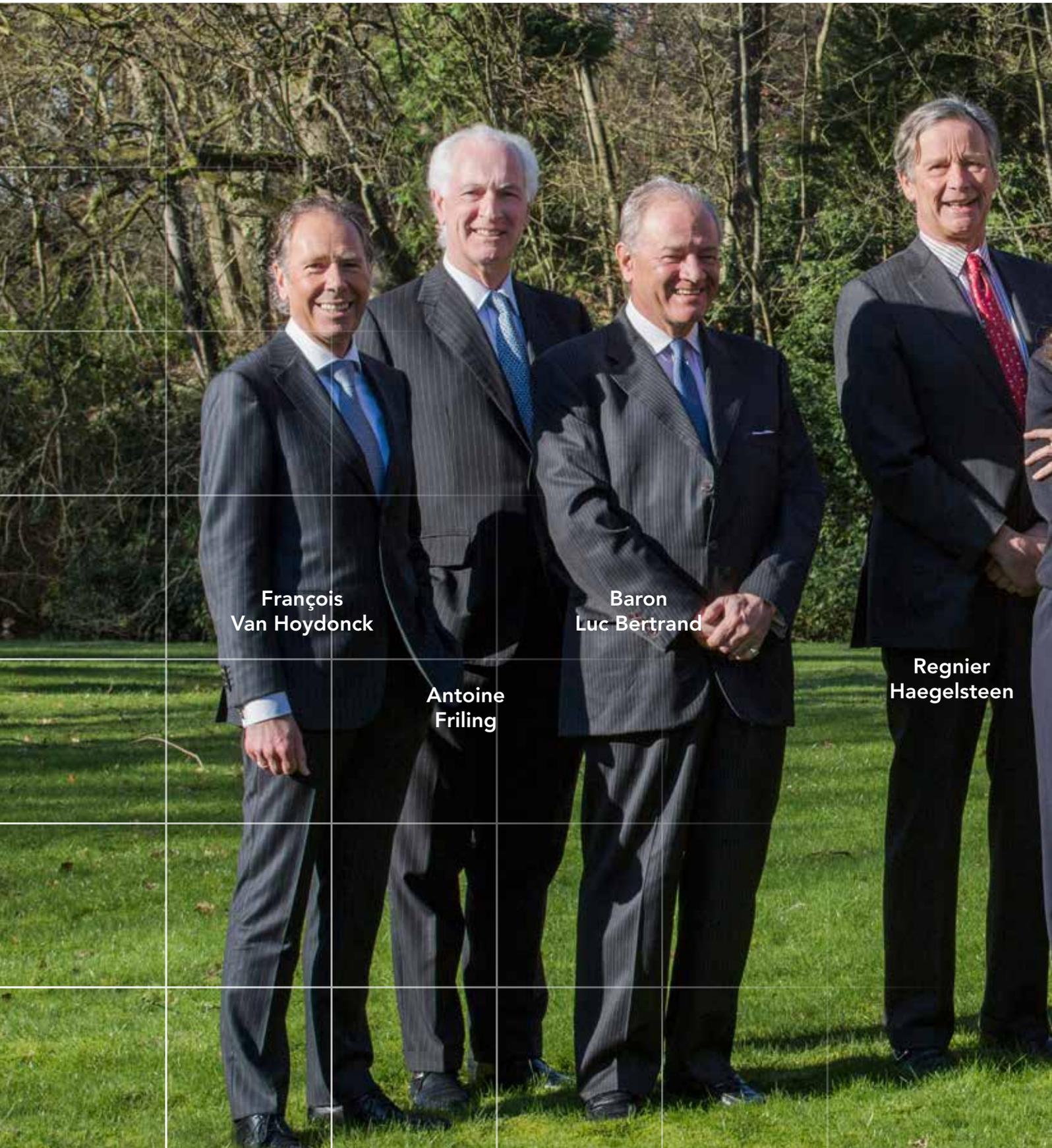
Par la présente, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les collaborateurs du groupe *SIPEF* qui ont contribué, chacun à leur niveau et dans leur activité, à la réalisation de ces résultats et à l'acquisition des actifs stratégiques supplémentaires. Dans le cadre du financement de notre expansion, il est important de maîtriser les coûts et de gérer les plantations et les usines avec un maximum d'efficacité et nous espérons que chacun à son niveau continuera à y contribuer.

Schoten, le 13 février 2018

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Luc Bertrand
président

Conseil d'administration



**François
Van Hoydonck**

**Antoine
Friling**

**Baron
Luc Bertrand**

**Regnier
Haegelsteen**



**Priscilla
Bracht**

**Baron
Jacques Delen**

**Sophie
Lammerant-Velge**

**Petra
Meekers**

**Bryan
Dyer**

Rapport du conseil d'administration

À l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018.

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2017.

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 (relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché belge réglementé), *SIPEF* est tenue de mettre son rapport financier annuel à la disposition du public sous la forme d'une brochure.

Cette brochure comprend le rapport annuel combiné – statutaire et consolidé – du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa du Code des sociétés.

La brochure contient également une version abrégée des comptes statutaires (page 193) établis conformément à l'article 105 Code des sociétés, et la version intégrale des comptes annuels consolidés (page 115). Conformément aux articles 98 et 100 Code des sociétés, les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique.

Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés, et les rapports du commissaire concernant ces comptes annuels précités, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com) et peuvent être obtenus sur simple demande, franc de port, à l'adresse suivante: Calesbergdreef 5 – 2900 Schoten, Belgique ou par e-mail: finance@sipef.com.

1. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

1.1 Capital et actionnariat

Le 24 mai 2017, une augmentation de capital a été réalisée par le biais de l'émission de 1 627 588 nouvelles actions à EUR 54,65 par action. L'augmentation de capital totale de EUR 88 947 684,20 (USD 97 121 976,38) a été souscrite en capital et en primes d'émission pour un montant respectif de USD 6 882 112,63 et USD 90 239 863,75. Le nouveau capital souscrit correspond à USD 44 733 752,04 et est représenté par 10 579 328 actions, sans mention de valeur nominale et entièrement libérées.

Les statuts modifiés de l'entreprise, y inclus l'information sur la forme juridique, l'objet statutaire, la structure du capital, le capital autorisé et la nature des parts sociales, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com).

18 000 nouvelles options furent attribuées en 2017 dans le cadre du plan de stock-options. Les options accordées et non encore exercées au 31 décembre 2017 donnent ainsi droit à l'acquisition de 124 000 parts *SIPEF* (1,17%).

1.2 Activités

Pour un aperçu des activités principales du groupe *SIPEF* durant l'exercice 2017, nous vous prions de bien vouloir consulter le 'Message du président et de l'administrateur délégué' (au page 17).

1.3 Commentaires sur les comptes annuels statutaires

1.3.1 La conversion de l'EUR vers l'USD

SIPEF a reçu l'approbation officielle du SPF Economie de tenir les comptes et de préparer les états financiers, à partir du 1er janvier 2016, en dollars américains – la monnaie fonctionnelle de *SIPEF*.

La conversion en USD a un impact sur les résultats financiers de *SIPEF* en 2016.

L'augmentation du résultat financier de *SIPEF* est donc principalement liée à la conversion de créances à long terme et de prêts au sein du groupe, du taux de change historique au taux de clôture. Cette conversion a créé un gain sur taux de change net de KUSD 19 237 pendant l'exercice 2016.

1.3.2 Situation financière au 31 décembre 2017

Les comptes statutaires de *SIPEF* ont été établis conformément à la législation comptable belge.

Le total du bilan de la société au 31 décembre 2017 s'élève à KUSD 415 291, comparé à KUSD 364 866 l'année précédente.

Les 'Immobilisations financières - créances sur entreprises liées' ont augmenté de KUSD 11 433, une évolution qui peut être détaillée comme suit :

	KUSD
Augmentation liée au financement de la poursuite de l'expansion en Indonésie	16 885
Diminution à la suite du remboursement du financement par <i>Jabelmalux SA</i>	-5 452
Mouvement net	11 433

Des 'créances à un an au plus - autres créances' ont augmenté (+KUSD 46 491) en raison d'une créance de KUSD 44 000 sur *PT Tolan Tiga* vu que l'acquisition d'un intérêt supplémentaire dans *PT Agro Muko* par *PT Tolan Tiga* a été financé par *SIPEF*.

Les fonds propres de *SIPEF* s'élèvent à KUSD 239 537 avant répartition du bénéfice, ce qui correspond à USD 22,64 par action.

Les résultats statutaires de *SIPEF* sont dans une large mesure déterminés par les dividendes et les plus/moins-values. Etant donné que toutes les participations ne sont pas détenues directement par *SIPEF*, le résultat consolidé du groupe

reflète de manière plus fidèle l'évolution économique sous-jacente.

Le résultat pour l'exercice 2016 a été fortement influencé par la conversion de EUR en USD qui a conduit à un gain sur taux de change non récurrent de KUSD 19 237 (voir paragraphe 1.3.1.).

Le résultat statutaire de l'exercice 2017 s'élève à KUSD 2 078 comparé à une perte de KUSD 23 132 l'exercice précédent.

1.3.3 Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (en KUSD) comme suit:

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	74 207
Bénéfice de l'exercice	2 078
Total à affecter	76 285
Affectations à la réserve légale	-104
Affectations aux autres réserves	-1 735
Rémunération du capital*	-20 276
Bénéfice à reporter	54 170

* EUR 1,60 par action x 10 579 328 actions / 0,8348 (EUR/USD au 31/12/2017)

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de EUR 1,60 brut par action. Après retenue du pré-compte mobilier (30%), le dividende net s'élève à EUR 1,12 par action.

Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2018.

1.4 Perspectives

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe.

Rapport du conseil d'administration

1.5 Communications

1.5.1 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2017, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

1.5.2 Rémunération complémentaire du commissaire

En application de l'art. 133/2, §1-5 du Code des sociétés: Sans préjudice des principes d'interdiction découlant de l'article 133/1, le commissaire ne peut prester d'autres services que les missions qui lui sont attribuées par la loi ou par la législation de l'Union européenne, si le montant total des honoraires de ces services représente plus de septante pour cent du montant total des honoraires prévus à l'article 134 § 2. La règle des 70 % doit s'entendre comme une moyenne sur la durée du mandat en cours. Pour ce calcul, le montant des honoraires des services facturés par Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA est pris en compte, à l'exception des honoraires pour les missions légales confiées au commissaire de la société. Pour *SIPEF NV*, les 70 % n'ont pas été dépassés au 31 décembre 2017.

Nous vous informons par ailleurs et conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, qu'outre la rémunération normale (approuvée par l'assemblée générale), une rémunération supplémentaire de KUSD 41 (KEUR 37) a été payée au commissaire pour les travaux menés dans le cadre de l'émission du prospectus en mai 2017 et KUSD 31 (KEUR 28) pour des conseils comptables. Nous avons payé KUSD 34 (KEUR 29) à des entreprises liées au commissaire pour des conseils fiscaux.

1.5.3 Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

1.5.4 Rachat ou cession d'actions propres

Le 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration de *SIPEF* à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période de cinq ans.

Au cours de l'exercice 2017, 14 000 d'actions propres additionnelles ont été acquises par *SIPEF*. Ces actions ont été acquises en vue de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions.

La situation au 31 décembre 2017 se présente comme suit:

Nombre d'actions propres	124 000 (1,17%)
Prix moyen par action (USD 64,03)	53,45 EUR
Valeur totale d'investissement (KUSD 7 939)	6 628 KEUR
Valeur comptable totale (KUSD 7 939)	6 628 KEUR

1.5.5 Modification des statuts

Le 4 avril 2017, l'assemblée générale extraordinaire de *SIPEF* a approuvé une modification des statuts sous condition suspensive, concernant une augmentation de capital en espèces. Cette condition était remplie au 24 mars 2017, suite à quoi les statuts ont été adaptés au nouveau nombre d'actions émises et au nouveau capital souscrit et primes d'émission.

1.5.6 Application de l'article 524 du Code des sociétés

Conformément à l'article 524, §2 et §5 du Code des sociétés, toutes les décisions et opérations entre *SIPEF* et une société liée à *SIPEF* doivent préalablement être soumises à l'appréciation d'un comité composé de trois administrateurs indépendants. Ledit comité est assisté par un ou plusieurs experts indépendants désignés par le comité. Après avoir pris connaissance de l'avis du comité, en vertu de l'article 524, § 3 du Code des sociétés, le conseil d'administration délibère quant aux décisions ou opérations prévues. Le commissaire porte un jugement quant à la fidélité des données figurant dans l'avis du comité et dans le procès-verbal du conseil d'administration.

Dans le cadre de l'augmentation du capital avec droit de préférence pour les actionnaires existants approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2017, Ackermans & van Haaren NV s'est engagée à souscrire (i) le nombre d'Actions Nouvelles correspondant aux Droits Préférentiels de Souscription liés à ses Actions, et (ii) le cas échéant, le nombre d'Actions Nouvelles restant disponibles à la souscription au terme de la Période de Souscription des Droits et du Placement Privé des Scripts, c'est-à-dire pour lesquelles aucun droit n'a été exercé durant la Période de Souscription des Droits et pour lesquelles aucun Scripts n'a pu être placé dans le cadre du Placement Privé des Scripts. En contrepartie de cet engagement, la Société a accordé à Ackermans & van Haaren NV, dans le cadre du Placement Privé des Scripts, un droit de préemption lui permettant d'acheter autant de Scripts qu'elle le voudra, au prix résultant de la construction du livre d'ordres du Placement Privé des Scripts, pour autant que le nombre d'Actions Nouvelles qu'elle décidera de souscrire dans le cadre dudit Placement

Privé des Scripts ne soit pas supérieur au nombre total d'Actions à placer dans le cadre de ce dernier. Les obligations d'Ackermans & van Haaren NV en vertu de l'Engagement de Souscription font l'objet de plusieurs conditions suspensives, y compris, sans s'y limiter, en cas d'éventuelle force majeure.

Le comité des administrateurs indépendants, assisté par l'expert indépendant Eubelius CVBA, a statué dans son rapport du 27 avril (traduction libre) que « à la lumière de la politique actuelle menée par l'entreprise, la transaction n'est pas de nature à porter préjudice à cette dernière. Le comité estime de surcroît que la transaction n'entraînera pas d'inconvénients pour l'entreprise qui ne pourront être compensés par les avantages qui en découleront. Mieux même, la transaction contribuera à la réussite de l'augmentation du capital. ». Après avoir délibéré et pris en compte le rapport du comité, le conseil d'administration a décidé ce qui suit, comme consigné dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 avril 2017 (traduction libre) : « Le conseil d'administration prend acte de l'application de l'article 524 du Code des sociétés et décide d'approuver l'accord de souscription avec Ackermans & van Haaren. » En vertu de l'article 524, § 3 du Code des sociétés, le commissaire a porté un jugement quant à la fidélité des données figurant dans l'avis du comité des administrateurs indépendants et dans le procès-verbal du conseil d'administration (traduction libre) : « Sur la base de nos travaux, nous n'avons pris connaissance d'aucun élément nous amenant à conclure que les données figurant dans l'avis du comité des administrateurs indépendants ou dans le procès-verbal du conseil d'administration ne sont pas fiables. » Le rapport du commissaire du 28 novembre 2017 est annexé au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration.

1.5.7 Structures de protection

Le 8 juin 2016, l'assemblée générale extraordinaire a renouvelé l'autorisation accordée au conseil d'administration de procéder, dans le cas d'une offre publique d'achat sur les titres de *SIPEF*, à une augmentation de capital selon les conditions et dans les limites de l'article 607 du Code des sociétés. Le conseil d'administration peut faire usage de cette autorisation pour autant que la notification de l'Autorité des Services et Marchés Financiers ('FSMA') informant la société qu'une offre publique d'achat lui a été notifiée, intervienne au plus tard trois ans après la date de l'assemblée générale extraordinaire précitée (soit le 8 juin 2019).

Lors de sa réunion du 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à acquérir ou à vendre des actions de la société en cas de nécessité et dans le but d'éviter que la société ne subisse un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans. Cette autorisation expirera le 3 mars 2018 et un renouvellement sera soumis à l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2018.

2. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

2.1 Risques et incertitudes

Le texte ci-dessous donne une description des risques opérationnels évalués par le management et le conseil d'administration. Tous les risques énoncés ci-après pourraient avoir un impact négatif important sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou la liquidité et pourraient mener à des pertes de valeur exceptionnelles sur les actifs.

Certains risques, dont le groupe *SIPEF* estime qu'ils ont maintenant un impact limité, pourraient s'avérer avoir finalement un effet négatif considérable. D'autres risques dont la société n'a pas connaissance peuvent exister.

Les principaux risques non-couverts sont les suivants :

- fluctuations des prix du marché des matières premières huile de palme, caoutchouc, thé et bananes;
- conditions climatologiques;
- développements géopolitiques;
- risques liés à l'expansion.

Le chiffre d'affaires et la marge réalisés dépendent dans une grande mesure des **fluctuations des prix du marché** de l'huile de palme et de palmiste principalement. Une modification du prix de l'huile de palme de USD 100 CIF Rotterdam par tonne a un impact d'environ USD 27 millions par an sur le résultat après impôt.

Les volumes produits et donc le chiffre d'affaires et la marge réalisés sont dans une certaine mesure influencés par les **conditions climatologiques** telles que les précipitations, l'ensoleillement, la température et l'humidité, ainsi que le vent et les tornades.

Rapport du conseil d'administration

Etant donné que la plupart des investissements du groupe *SIPEF* sont réalisés dans des pays en développement (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Côte d'Ivoire) les **changements géopolitiques** dans ces régions demandent une attention particulière du management. Toutefois, il s'avère du passé récent que les difficultés éventuelles dans ces pays n'ont qu'une influence limitée sur le résultat net du groupe, à l'exception de l'impact de mesures macro-économiques.

L'expansion additionnelle prévue par le groupe *SIPEF* dépend de la possibilité d'acquérir de nouveaux contrats de concessions pour des terrains agricoles qui répondent aux critères de durabilité, à des conditions économiquement justifiables. Si le groupe ne réussit pas à réunir ces conditions, les plans d'expansion pourraient en être affectés.

À part ces risques spécifiques importants, le groupe est également confronté à des risques plus généraux, comme :

- risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidités, comme mentionnés dans la partie financière de cette brochure;
- risques liés à des actions sociales;
- risques liés aux systèmes informatiques;
- risques liés aux législations;
- risques liés aux litiges;
- risques liés aux contrôles internes;
- risques liés aux contrôles fiscaux;
- risques de responsabilité environnementale;
- ...

En ce qui concerne les risques liés à la réglementation, nous faisons remarquer qu'une taxe/prélèvement existe actuellement sur chaque exportation d'huile de palme en provenance d'Indonésie. Étant donné que dans le cas de ventes locales, cette taxe/prélèvement est facturée par nos clients, cette taxe/prélèvement s'applique donc à la totalité de l'huile de palme que nous produisons en Indonésie. En 2017, cette taxe/prélèvement s'élevait en moyenne à USD 53 par tonne par rapport à USD 51 par tonne en 2016, 28 par tonne en 2015, USD 68 par tonne en 2014 et USD 75 par tonne en 2013.

2.2 Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés portant sur l'exercice 2017 sont établis selon les normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS).

Bilan:

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2017 s'élève à KUSD 907 008, soit une augmentation de 47,30% par rapport au total du bilan de KUSD 615 332 enregistré à la fin 2016.

Les mouvements des postes du bilan pour l'exercice 2017 ont été fortement influencés par quatre éléments :

- l'incorporation intégrale de *PT Agro Muko* dans les états financiers consolidés du groupe *SIPEF* à partir du 1er mars 2017;
- l'acquisition et l'incorporation intégrale de *PT Dendymarker* dans les états financiers consolidés du groupe *SIPEF* à partir du 1er août 2017;
- le transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels;
- une augmentation de capital en mai 2017.

À la suite d'une prise de participation supplémentaire dans *PT Agro Muko*, les actifs et passifs de ladite société ont été réévalués à leur valeur réelle ('valeur de marché') et les postes individuels ont été incorporés intégralement, à partir du 1er mars 2017, dans les états financiers consolidés (au lieu d'être, comme auparavant, agrégés sous le titre 'Investissements dans les entreprises associées et coentreprises') – voir note 34.

Les actifs et passifs de *PT Dendymarker* ont eux aussi été incorporés selon notre estimation actuelle de leur valeur réelle à partir du 1er août 2017 (voir note 34). Conformément aux normes IFRS en vigueur, l'estimation de la valeur réelle peut être revue jusqu'à un an après l'acquisition à proprement parler.

L'impact des deux acquisitions sur le bilan est exposé dans la note 34.

À la suite de l'acquisition de *PT Agro Muko*, le groupe *SIPEF* a revu la présentation des droits fonciers et décidé de les présenter comme immobilisations corporelles et non plus

comme immobilisations incorporelles, en concordance avec la méthode de présentation en vigueur dans le secteur et avec les recommandations en la matière. Le bilan comparatif au 31 décembre 2016 a été retraité de manière à incorporer ce changement dans les chiffres comparatifs.

Le 24 mai 2017, une augmentation de capital pour un montant de KUSD 97 122 a été réalisée avec succès au moyen de l'émission de 1 627 588 (+18,2%) nouvelles actions.

Les actifs nets retenus en vue d'être cédés (KUSD 12 010) correspondent à la valeur comptable nette du segment assurance pour lequel un accord de cession a été conclu fin décembre 2017 avec The Navigators Group, Inc.

Les fonds propres consolidés du groupe *SIPEF*, part du groupe avant répartition du bénéfice, ont augmenté à KUSD 634 636. Ceci correspond à USD 60,70 par action (les actions propres non comprises).

Résultat:

Les états financiers de 2017 et la comparaison avec l'année précédente sont influencés dans une large mesure par l'incorporation intégrale de *PT Agro Muko* dans la consolidation de *SIPEF* à partir du 1er mars 2017.

Les autres produits/charges opérationnels figurant dans le compte de résultats (états financiers de la note 23) comprennent une plus-value unique de KUSD 79 324 sur la réévaluation de la participation initiale dans *PT Agro Muko* selon les normes IFRS 3 (voir note 34). Afin de faciliter la lisibilité du rapport de gestion, les plus-values de réévaluation de *PT Agro Muko* ont été isolées au bas du compte de résultats.

Le chiffre d'affaires total a augmenté de 20,5% à USD 322 millions. L'incorporation intégrale de *PT Agro Muko* n'a qu'une influence minime sur le chiffre d'affaires, étant donné que presque toute la production de *PT Agro Muko* était déjà vendue auparavant via *SIPEF*.

Le chiffre d'affaires huile de palme a augmenté de 21,8%. Les volumes, qui ont fait l'objet d'une forte croissance, ont aussi été vendus à des prix unitaires plus élevés.

Le chiffre d'affaires caoutchouc a augmenté de 11,6%. Sans la sortie, début juillet 2016, de Galley Reach Holdings Ltd du groupe *SIPEF*, cette augmentation atteindrait même

les 26,5%. Cette progression est due presque exclusivement à la hausse des prix de vente, surtout au premier trimestre 2017.

Les activités de thé ont quant à elles vu croître les volumes vendus à l'exportation, ce qui a fait s'élever le chiffre d'affaires brut de 6,0%.

Pour ce qui concerne l'activité bananes et horticulture, le chiffre d'affaires a suivi l'augmentation des volumes (+20,8%).

Le prix de revient unitaire moyen ex-usine pour le segment palme (92% de la marge brute totale) a connu une diminution d'environ 3% comparativement à 2016, principalement grâce à l'accroissement des volumes et à la baisse des prix d'achat des engrais et de l'énergie.

Les variations de la juste valeur sont les conséquences de l'évaluation des :

- stocks de produits finis à leur valeur de marché au lieu de leur coût de production (IAS 2);
- fruits de palmier non encore récoltés à leur juste valeur (IAS 41R).

Le bénéfice brut a augmenté de KUSD 73 792 en décembre 2016 à KUSD 120 474 en décembre 2017 (+63,3%).

Le bénéfice brut du segment palme a progressé de 63,9% (+KUSD 43 171) par rapport à 2016 grâce à 'l'effet *PT Agro Muko*' (KUSD 19 963), à des productions remarquables, à la hausse des prix de vente réalisés ainsi qu'à la baisse des coûts unitaires.

Le bénéfice brut du caoutchouc s'est rétabli (+KUSD 3 276) par rapport à 2016, essentiellement grâce à l'augmentation au premier trimestre des prix sur le marché mondial. La contribution des trois trimestres suivants peut par contre être considérée comme négligeable. À cela se sont ajoutés deux effets non opérationnels : la disparition de la marge négative en 2016 (KUSD 199) par la vente de Galley Reach Holdings Ltd en Papouasie-Nouvelle-Guinée et les conséquences de la consolidation intégrale de *PT Agro Muko* en 2017 (KUSD 382).

Le bénéfice brut de l'activité bananes et horticulture a augmenté d'environ 8,5%, mais est resté en deçà des attentes, du fait essentiellement de problèmes temporaires

Rapport du conseil d'administration

de qualité au niveau de notre unité de production en Côte d'Ivoire, avec comme conséquence que relativement plus de bananes ont été vendues sur le continent africain à des prix plus bas.

Les coûts généraux et administratifs ont fortement augmenté (+15,6%), principalement en raison de la constitution d'une provision pour bonus plus importante étant donné l'augmentation du bénéfice, de la hausse des frais informatiques, de la poursuite du développement d'un bureau régional dans la région de Musi Rawas et des honoraires des avocats et conseillers impliqués dans l'acquisition de *PT Agro Muko* et *PT Dendymarker*. Sans compter la hausse de la contre-valeur en USD des frais en EUR du siège situé en Belgique.

Les autres produits/charges opérationnels (à l'exclusion des gains de réévaluation uniques sur *PT Agro Muko*) de KUSD 962 comprennent notamment une reprise partielle sur provision pour le litige en matière de TVA qui perdure en Indonésie (KUSD 1 020), qui progressivement se dirige vers une issue positive.

Le résultat opérationnel a atteint KUSD 90 261, contre KUSD 47 479 l'an dernier (+90,11%).

Les produits financiers se composent principalement de l'effet de calendrier positif de la prise en compte de la créance résultant de la vente de la participation dans la plantation d'huile de palme SIPEF-CI SA en Côte d'Ivoire fin 2016 (KUSD 1 436). Cette créance sera échelonnée sur les cinq prochaines années.

Les charges financières se répartissent entre une indemnité unique pour l'ouverture du crédit-relais nécessaire à l'acquisition de *PT Agro Muko* (KUSD 576) et une charge d'intérêts de KUSD 2 635. L'augmentation de cette dernière par rapport à 2016 s'explique par une hausse de la position moyenne d'endettement en 2017 par rapport à l'exercice précédent.

Le faible résultat de change positif s'explique principalement par la couverture du dividende prévisionnel en EUR, la différence de change sur la créance en EUR non couverte résultant de la vente de SIPEF-CI et les frais de couverture en USD du financement EUR à court terme.

Le bénéfice avant impôts a grimpé de KUSD 46 026 en 2016 à KUSD 89 942 en 2017, soit une croissance de 95,4%.

La charge d'impôts effective s'est établie à 26,7%, ce qui correspond parfaitement à la charge d'impôts théorique.

La quote-part dans le résultat des 'entreprises associées et coentreprises' comprend le résultat de :

- *PT Agro Muko* au 28 février 2017 (KUSD 2 011),
- *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* (ensemble KUSD -597) ainsi que, de
- notre branche assurances (KUSD 1 723) dont les bons résultats techniques et une plus-value unique sur l'acquisition de Canal Re SA au Luxembourg, d'une valeur de KUSD 871, ont influencé favorablement le résultat.

Le bénéfice pour la période s'est élevé à KUSD 69 034, contre KUSD 42 701 l'année précédente, soit une augmentation de 61,7%.

Le résultat net, part du groupe, avant le gain de réévaluation de *PT Agro Muko*, se montait à KUSD 64 481, en croissance de 61,7% par rapport à 2016.

Le résultat net, part du groupe, s'est affiché à KUSD 139 663 (y compris le gain de réévaluation de *PT Agro Muko*).

Flux de trésorerie:

Le flux de trésorerie des activités opérationnelles a suivi la tendance haussière du résultat opérationnel en augmentant de KUSD 50 451.

L'amélioration du fonds de roulement (+KUSD 8 622) est due principalement à l'application à nos clients des modalités de livraison et de paiement en vigueur.

En Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous payons toujours l'impôt des sociétés avec un an de retard. Le peu d'impôts payés en 2017, KUSD 13 611, reflète donc le plus faible bénéfice de 2016.

Les principaux investissements ont consisté dans le paiement d'indemnités foncières supplémentaires et la plantation de palmiers à huile dans le cadre du nouveau projet au Sud-Sumatra, outre les habituels investissements de remplacement et l'entretien des plantations qui ne sont pas encore pleinement à maturité.

En juin 2017, conformément aux dispositions contractuelles, une nouvelle tranche de KUSD 1 500 a été perçue sur la vente de Galley Reach Holdings Ltd en 2016. Nous recevrons encore KUSD 3 600 dans les trois années à venir sur cette vente.

Le flux de trésorerie disponible récurrent (le flux de trésorerie disponible à l'exclusion de l'acquisition d'actifs financiers) s'est élevé en 2017 à KUSD 62 174, contre KUSD 16 378 l'année dernière à la même période.

L'acquisition d'une participation supplémentaire dans *PT Agro Muko* ainsi que le rachat de *PT Dendymarker* ont eu l'impact suivant sur le flux de trésorerie :

	PT AM	PT DIL	Total
Prix total d'acquisition	-144 080	-52 833	-196 913
Acompte payé en 2016	1 250	0	1 250
Liquidités disponibles	17 852	5	17 857
Impact net	-124 978	-52 828	-177 806

Présentation dans le flux de trésorerie consolidé

Acquisition d'actifs financiers	-25 208	-52 828	-78 036
Transactions fonds propres avec des minoritaires	-99 770	0	-99 770
Impact net	-124 978	-52 828	-177 806

En outre, KUSD 650 ont été payés à *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* pour poursuivre la construction d'un centre de recherche, de sorte que les 'Investissements en actifs immobilisés financiers' se sont montés à KUSD 78 686.

L'augmentation de capital pour un montant de KUSD 97 122 a eu, après déduction des frais directs liés à cette transaction d'une valeur de KUSD 2 027, un effet net de KUSD 95 095.

Les 'autres activités de financement' recouvrent essentiellement un nouveau financement bancaire d'une valeur de KUSD 50 000 sur une période de cinq ans, l'achat additionnel d'actions propres (KUSD -1 050), la vente de scripts (KUSD 204), le paiement du dividende aux actionnaires et aux tiers (KUSD -14 138) ainsi que les intérêts payés (KUSD -2 471). Le solde de KUSD 7 611 concerne de nouvelles dettes à court terme.

2.3 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2017, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement de la société.

2.4 Recherche et développement

Les activités de recherche et de développement sont menées en collaboration avec notre coentreprise partenaire *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* (voir aussi page 76). En 2017, *SIPEF* a contribué en cash à hauteur de KUSD 2 053 (contre KUSD 2 965 en 2016) au développement continu de cette activité.

2.5 Instruments financiers

À l'intérieur du groupe *SIPEF*, il est fait usage de manière limitée d'instruments financiers pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à atténuer l'effet d'une augmentation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les partenaires de ces instruments financiers sont exclusivement des banques belges de renom avec lesquelles *SIPEF* a établi une relation de long terme.

2.6 Prévisions pour 2018

Productions

Cette nouvelle année de production a commencé sous les meilleurs auspices pour l'huile de palme indonésienne, avec des volumes en hausse dans pratiquement toutes nos plantations indonésiennes, tandis que les prévisions générales restent positives pour le premier trimestre. La Papouasie-Nouvelle-Guinée doit quant à elle affronter des conditions météorologiques moins favorables, à telle enseigne que les opérations de récolte ont été perturbées par la saison des pluies en janvier. Les prévisions de production pour les plantations propres demeurent fortement dépendantes de la météo pour ce premier trimestre, tout comme les prévisions pour les plantations des agriculteurs villageois qui récoltent également de plus faibles volumes par rapport à l'an dernier. Tout indique donc pour l'heure que nous devrions pouvoir atteindre la hausse de production annuelle totale de 9% attendue pour l'huile de palme du groupe *SIPEF*.

Rapport du conseil d'administration

Marchés

Le marché de l'huile de palme a pâti de la décision du gouvernement malaisien de supprimer la taxe sur les exportations d'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO) au cours de la première semaine de janvier. Le gouvernement a justifié sa décision en déclarant qu'il poursuivait une réduction des stocks. De nombreux acteurs pensent cependant qu'elle s'inscrit plutôt dans une campagne destinée à influencer les agriculteurs locaux et à gagner leur soutien en vue des élections devant se tenir cette année en Malaisie. Un vote a par ailleurs eu lieu au Parlement européen portant sur la suppression de l'huile de palme comme biocarburant sur le territoire de l'Union européenne (UE) après 2021. Ce vote a alimenté un sentiment baissier, bien que la Commission européenne n'ait pas encore statué sur sa mise en œuvre complète. Nous peinons à croire que ce vote sera adopté par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et estimons qu'il n'aura aucun impact significatif sur le marché des carburants végétaux dans les années à venir étant donné qu'il n'amènerait aucun réel changement. Entre-temps, la météo s'est améliorée en Amérique du Sud, et les plantations de fèves de soja en croissance qui posaient autrefois problème semblent aujourd'hui répondre aux attentes de rendement, quoique la récolte devrait être inférieure comparativement à la récolte record de l'année dernière. S'agissant du marché pétrolier, récemment élevé mais instable, et de son marché du gasoil sous-jacent, ils alimentent tous deux la hausse des volumes obligatoires en matière de biocarburants en Indonésie, et nous avons, de manière plus générale, presque atteint le point où les mélanges obligatoires de biocarburants commencent à pouvoir se justifier d'un point de vue économique. Cette tendance confère à l'huile de palme une assise extrêmement solide, à un niveau plus élevé. Voilà pourquoi nous sommes plutôt confiants quant au fait que les prix se maintiendront, à tout le moins au premier semestre.

Le marché du caoutchouc a quant à lui vu ses prix légèrement augmenter en raison de la baisse des exportations, particulièrement en Thaïlande, bien qu'il faille préciser aussi que cette évolution correspond à la période de défoliation. Pour déterminer le véritable impact, il faudra dès lors attendre. Cela étant, on pourrait assister à une nouvelle hausse au premier trimestre, au fur et à mesure que la période de défoliation perdurera. À plus long terme, nous pensons que le marché devrait évoluer dans une fourchette étroite.

Habituellement, la production de thé au Kenya chute au cours du premier trimestre, en présence de conditions météorologiques chaudes et sèches. Cette année ne déroge pas à la règle. Les prix sur le marché de Mombasa ont grimpé et devraient se maintenir pendant le premier trimestre de l'année, après quoi viendra la saison des 'longues pluies'. Le moment de l'arrivée des 'longues pluies' et leur intensité dicteront ensuite l'évolution des prix à partir du second trimestre et au-delà.

Résultats

Profitant des fluctuations des prix dans les dernières semaines, nous avons à ce jour vendu près de 41% des volumes de production attendus pour l'huile de palme en 2018 au prix moyen de USD 741 par tonne équivalent CIF Rotterdam, primes pour durabilité et provenance incluses, contre 39% des volumes au prix de USD 785 par tonne à la même période l'an dernier. Compte tenu du fait que nous anticipons une baisse des prix au second trimestre de l'année, nous souhaitons continuer de surfer sur les tendances actuelles du marché. Nous introduisons donc nos volumes progressivement sur le marché à des prix supérieurs à USD 700 par tonne, primes incluses. Au regard des perspectives moroses relatives au marché du caoutchouc, nous avons par ailleurs à ce jour vendu près de 15% des volumes de production attendus pour le caoutchouc au prix moyen de USD 1 638 par tonne, ce qui est très inférieur au prix moyen de USD 2 236 pratiqué l'année dernière à la même période. S'agissant des volumes de thé, nous en avons déjà vendu 31% à des prix légèrement supérieurs au prix du marché. Notre stratégie de commercialisation pour les bananes, consistant dans les grandes lignes à pratiquer des prix fixes tout au long de l'année, se poursuit en 2018 grâce à l'écoulement des produits de la meilleure qualité en Angleterre et en France et des volumes résiduels sur le continent nord-africain.

Le résultat récurrent final dépendra dans une large mesure de l'atteinte de nos objectifs en matière de croissance attendue de la production, de l'évolution des prix du marché au fil des mois, du maintien des taxes sur les exportations d'huile de palme en Indonésie et de l'évolution des coûts. Ces derniers, malgré les augmentations salariales imposées et le prix élevé du pétrole brut, peuvent encore bénéficier des conséquences positives induites par le faible cours des devises locales en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée comparativement à la devise de référence utilisée.

pour l'établissement des rapports destinés aux autorités compétentes, soit l'USD.

Flux de trésorerie et expansion

Hormis les budgets habituels consacrés aux investissements de remplacement et à la replantation des surfaces existantes en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les programmes d'investissement pour 2018 ciblent principalement le Sud-Sumatra, et plus précisément l'extension de nos activités à Musi Rawas ainsi que, dans le cadre du récent rachat de *Dendymarker*, la replantation et l'amélioration de nos plantations de palmiers et la modernisation de l'usine de cette dernière. Des négociations sont de surcroît en cours, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec les communautés villageoises concernant l'acquisition de 1 500 hectares de terres agricoles supplémentaires – ce qui porterait le total des plantations de palmiers à 15 000 hectares – afin d'exploiter de façon optimale les capacités de nos trois usines.

À la suite de l'acquisition de 95% des parts de l'entreprise de plantation d'huile de palme *PT Dendymarker Indah Lestari (DIL)*, cette dernière a été incorporée intégralement depuis le 1er août 2017 à la superficie des terres du groupe *SIPEF*. L'optimisation des activités de plantation actuellement déficitaires, la réhabilitation de l'usine d'huile de palme et la replantation graduelle des arbres ayant une vingtaine d'années constituent la priorité du programme d'investissement de *SIPEF* pour les prochaines années. Nous espérons pouvoir entamer les replantations au cours du premier trimestre de 2018. Parallèlement, nous avons lancé une étude dans le cadre de la Procédure de la RSPO pour le développement de nouvelles plantations portant sur le développement de 2 000 hectares de terres en friche.

L'établissement des concessions sur les trois sites de Musi Rawas se poursuit avec succès et nous continuons de manifester notre intérêt pour l'acquisition de terres supplémentaires dans la région, en vue de compléter le développement de nos projets actuels dans la région. L'année dernière, 1 928 hectares supplémentaires ont été indemnisés, et 3 125 hectares supplémentaires ont été préparés ou plantés, pour un total de 9 225 hectares cultivés. Ce chiffre représente 69,4% du total des 13 283 hectares indemnisés, dont 2 109 hectares sont destinés à être plantés par les agriculteurs villageois et 11 174 hectares par nos soins. Nous comptons aujourd'hui proche de 1 000 hectares en production et les fruits récoltés sont provisoirement vendus

sur les marchés locaux. Outre l'extension des surfaces plantées, notre politique d'investissement est également axée sur l'extension du réseau routier interne et des noyaux d'habitat pour les ouvriers et la direction locale.

Le 18 décembre 2017, *SIPEF* et Ackermans & van Haaren, qui détiennent chacune 50% des parts du groupe d'assurance belge *BDM-ASCO*, annonçaient la conclusion d'un accord avec l'assureur américain The Navigators Group, Inc. coté au Nasdaq concernant la vente de 100% du capital social de *BDM-ASCO*. La transaction doit à présent requérir l'approbation du régulateur, à savoir la Banque Nationale de Belgique, et devrait être finalisée avant la fin du deuxième trimestre 2018.

Le prix de rachat de 100% des actions de *BDM-ASCO* a été fixé à EUR 35 millions, avec à la clé pour *SIPEF* une plus-value de quelque USD 7 millions. À la signature, le produit brut de la vente a été couvert pour un montant de KUSD 20 783, ce qui contribuera à diminuer encore davantage l'endettement du Groupe.

2.7 Déclaration des personnes responsables

Les soussignés déclarent qu'à leur connaissance:

- les comptes consolidés pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée et des résultats consolidés du groupe *SIPEF* et de ses filiales comprises dans la consolidation;
- le rapport financier donne une image fidèle des événements importants et des transactions significatives avec des parties liées survenus au cours de l'exercice 2017, et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe *SIPEF* est confronté.

Au nom du conseil d'administration, le 14 février 2018.

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Luc Bertrand
président

Rapport du conseil d'administration

3. DÉCLARATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de *SIPEF* est disponible sous la rubrique « Investors » du site web www.sipef.com.

3.1 Généralités

Le 23 novembre 2005, le conseil d'administration de *SIPEF* a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la « Charte »). La Charte a été rédigée conformément aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise (le « Code ») rendu public le 9 décembre 2004 par le « Corporate Governance Committee ». Cette version de la Charte était déjà en conformité avec divers Décrets Royaux instaurés pour être en concordance avec les lois européennes concernant les abus de marché.

SIPEF utilisait jusqu'à présent le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence (<http://www.corporategovernancecommittee.be>). En 2016, la Charte a été modifiée pour la mettre en conformité avec la législation européenne (règlement (EU) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil). Cette législation (directement applicable dans tout État membre) abroge les directives du Parlement européen et du Conseil ainsi que les directives de la Commission sur les abus de marché, et a été mise en œuvre par le Code belge de gouvernance d'entreprise dans notre droit national.

La Charte de Gouvernance d'entreprise approuvée par le conseil d'administration de *SIPEF* est également en accord avec les dispositions de ce règlement européen.

Comme stipulé dans le Code et dans la loi, *SIPEF* doit consacrer (dans le chapitre 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise' de son rapport annuel) une attention particulière aux informations matérielles relatives à la gouvernance d'entreprise, aux modifications éventuelles apportées à la politique de celle-ci ainsi qu'aux événements pertinents en matière de gouvernance d'entreprise survenus au cours de l'exercice écoulé. Le chapitre 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise' contient en outre des explications sur les divergences par rapport aux recommandations du Code, selon le principe « comply or explain » apparu au cours de l'exercice précédent (voir 3.9).

3.2 Conseil d'administration

3.2.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.
fin du mandat

Baron Luc Bertrand, président	2020
François Van Hoydonck, administrateur délégué	2019
Priscilla Bracht, administrateur	2018
Baron Jacques Delen, administrateur	2020
Bryan Dyer, administrateur	2019
Antoine Friling, administrateur	2019
Regnier Haegelsteen, administrateur	2019
Sophie Lammerant-Velge, administrateur	2019
Petra Meekers, administrateur (à partir du 22 novembre 2017)	2018
Antoine de Spoelberch, administrateur (jusqu'au 16 août 2017)	-

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018 de reconduire le mandat de Priscilla Bracht en qualité d'administrateur non exécutif pour une période de 4 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2022.

Le 16 août 2017, Antoine de Spoelberch a démissionné volontairement de son mandat d'administrateur. Par conséquent, le conseil d'administration a décidé de pourvoir ledit mandat devenu vacant et de nommer Petra Meekers comme administrateur non exécutif jusqu'à l'assemblée générale de 2018, conformément aux dispositions légales applicables.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018 de confirmer le remplacement d'Antoine de Spoelberch par Petra Meekers et de nommer cette dernière en qualité d'administrateur non exécutif pour une période de 2 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2020.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018 de désigner Tom Bamelis comme administrateur supplémentaire et non exécutif pour une période de 4 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2022.

3.2.2. Administrateurs non-exécutifs et exécutifs

Depuis le 1^{er} septembre 2007, François Van Hoydonck est administrateur délégué.

Les huit autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs. Ackermans & van Haaren d'une part, et le Baron Bracht, ses enfants et les sociétés qui leur sont liées, CABRA NV et GEDEI NV d'autre part, ont fait savoir le 24 mai 2017, qu'ils détenaient ensemble 42,55% des parts de *SIPEF*.

Les administrateurs, porteurs de mandats dans d'autres sociétés cotées que celles du groupe, sont:

Baron Luc Bertrand:

Ackermans & van Haaren, CFE, Atenor Group

Baron Jacques Delen:

Ackermans & van Haaren

3.2.3. Administrateurs indépendants

Antoine Friling

Sophie Lammerant-Velge

Bryan Dyer

Petra Meekers

Ces administrateurs répondent à tous les critères d'indépendance formulés à l'article 526ter du Code des sociétés.

3.2.4. Rapport d'activités

Le conseil d'administration de *SIPEF* s'est réuni à six reprises en 2017. Le taux moyen de participation s'est élevé à 94%.

Le taux de présence individuel s'établit comme suit:

Baron Luc Bertrand, président	6/6
François Van Hoydonck, administrateur délégué	6/6
Priscilla Bracht	6/6
Baron Jacques Delen	6/6
Bryan Dyer	6/6
Antoine Friling	6/6
Regnier Haegelsteen	6/6
Sophie Lammerant-Velge	6/6
Antoine de Spoelberch (jusqu'au 16 août 2017)	1/4

Le conseil d'administration a suivi en 2017 les résultats du groupe et le développement des activités des différentes participations au moyen des rapports fournis par le comité exécutif. Pendant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a également pris certaines décisions importantes en matière d'investissement et de désinvestissement.

Lors de sa réunion du 14 février 2017, le conseil d'administration a discuté, conformément à l'article 2.7 de la Charte et en l'absence de l'administrateur exécutif, de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif.

Les administrateurs concernés ont exprimé leur satisfaction générale sur la transparence et la bonne coopération entre les deux organes et ont fait, à ce propos, quelques suggestions à l'administrateur exécutif.

En outre les administrateurs ont évalué l'importance, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, en portant une attention particulière à la composition actuelle vis-à-vis de la composition souhaitée. Il a également été constaté que des compétences spécifiques comme l'interprétation de rapports financiers, la connaissance du secteur, l'expérience en gestion d'une entreprise et le fonctionnement des marchés financiers, sont présentes de manière équilibrée au sein du conseil d'administration. Une réunion spéciale a été tenue par le conseil d'administration le 11 octobre 2017 concernant le développement stratégique du groupe, basé sur un « business plan » sur dix ans.

3.2.5. Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des sociétés ou autrement). Aucune décision n'a dû être prise pendant l'exercice écoulé, à l'exception de la discussion de l'accord entre *SIPEF* et Ackermans & van Haaren dans le contexte de l'augmentation de capital en 2017 (supra 1.5.6.).

3.2.6. Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans le chapitre 5 de la Charte sa politique concernant la prévention des abus de marché.

3.3 Comité d'audit

3.3.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

Tous les membres du comité d'audit ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et de vérification, et le comité a une expertise collective dans le domaine des activités de *SIPEF*.

Rapport du conseil d'administration

Regnier Haegelsteen est licencié en droit et a suivi un « MBA » à New York. Il a acquis son expérience en la matière au cours d'une carrière dans le secteur bancaire longue de plus de 20 ans.

Antoine Friling a suivi un « Bachelor of Business Administration, Finance & Marketing » et un « MBA International Management ». Antoine Friling possède plusieurs années d'expérience dans le secteur bancaire et a été administrateur de sociétés familiales, industrielles et financières en Europe et en Amérique du Sud.

Sophie Lammerant-Velge est titulaire d'une licence en économie et a suivi un « MBA ». Elle est également directrice générale de FBNet Belgique (Family Business Net Belgium), administrateur de FBNet International et administrateur de Bekaert Stichting Administratie Kantoor.

3.3.2. Rapport d'activités

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2017. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. En février et en août, le comité s'est principalement penché, en présence du commissaire, sur l'analyse des rapports financiers annuels et semestriels. Par ailleurs les données de la proposition du communiqué de presse ont été discutées, ainsi que la procédure relative à l'application de la règle dite « one-to-one » visant à garantir l'indépendance du commissaire. Ont également été commentées et discutées :

- les procédures pour l'évaluation des actifs biologiques dans le cadre de l'IAS 41 et en particulier le retraitement de l'IAS 41;
- les règles d'évaluation des droits fonciers et des compensations des terrains en Indonésie;
- le traitement comptable de l'acquisition d'une participation supplémentaire dans *PT Agro Muko* et de l'acquisition de *PT Dendymarker*;
- la réforme de l'audit.

Les rapports des comités d'audit interne d'Indonésie et de *Hargy Oil Palms Ltd* ont également été analysés et discutés par le comité de novembre. Les auditeurs internes des activités respectives n'assistent pas personnellement aux réunions du comité d'audit. L'administrateur délégué et le CFO rencontrent régulièrement l'auditeur interne local lors de leurs visites en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le commissaire (3x) et un représentant d'Ackermans & van Haaren (4x) ont assisté régulièrement au comité d'audit.

3.4 Comité de rémunération

3.4.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

Le comité possède l'expertise nécessaire dans le domaine de la politique de rémunération.

3.4.2. Rapport d'activités

Le comité de rémunération s'est réuni à deux reprises en 2017, le 14 février et le 22 novembre. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. Le comité de rémunération a également été assisté par le président du conseil en qualité d'observateur.

Le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration au sujet des rémunérations fixes des administrateurs et du président, ainsi qu'au sujet des montants et de la nature des rémunérations variables et individuelles pour le comité exécutif. D'autres recommandations ont été formulées au sujet de la structure salariale et du calcul des primes de la direction expatriée dans les filiales. Lors de la réunion du 22 novembre, le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration sur l'octroi d'options d'achat d'actions en faveur du comité de direction et des directeurs généraux des filiales étrangères du groupe et sur l'organisation du comité exécutif. Le comité de rémunération prépare également le rapport de rémunération.

3.5 Comité exécutif

3.5.1. Composition

François Van Hoydonck	administrateur délégué
Charles De Wulf	directeur estates department
Thomas Hildenbrand	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert Kessels	chief commercial officer
Johan Nelis	chief financial officer

3.5.2. Rapport d'activités

Sauf circonstances imprévues, le comité exécutif se réunit une fois par semaine. Le comité exécutif est en outre responsable de la gestion journalière du groupe et prépare les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

3.6 Rapport des rémunérations

3.6.1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

La rémunération des administrateurs non-exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose d'une rémunération de base et, le cas échéant, d'une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé.

La rémunération des administrateurs non-exécutifs est évaluée périodiquement par le comité de rémunération. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif reçoivent une rémunération fixe et une prime qui est proportionnelle au résultat consolidé récurrent du groupe *SIPEF* (voir également 'politique de rémunération variable'). Ils disposent en outre d'une voiture de société et bénéficient d'une assurance groupe (constitution de pension, couverture du risque de décès, couverture invalidité), de chèques-repas, d'une assurance d'assistance mondiale et d'une assurance hospitalisation. L'assurance groupe est du type 'cotisation fixe'.

Depuis l'année 2011 jusqu'à ce jour, des options d'achat d'actions ont été offertes aux membres du comité exécutif et à certains directeurs généraux des filiales étrangères. Les options d'achat d'actions offertes dans le cadre du plan de stock-options *SIPEF* ont les caractéristiques suivantes:

- Offre: fin novembre;
- Prix d'exercice: prix basé sur le prix de clôture moyen des 30 jours précédant l'offre;
- Période d'exercice: les options sont exerçables à compter de la fin de la troisième année civile qui suit l'année où l'offre est faite et jusqu'à la fin de la dixième année suivant la date de l'offre.

Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre ou décembre, par le comité de rémunération, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et d'études salariales. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

3.6.2. Politique de rémunération variable

La rémunération variable attribuée aux membres du comité exécutif est soumise à des critères de performance individuelle, tant qualitative que quantitative, prédéterminés et objectivement mesurables, évalués sur une période d'un an (comme stipulé dans les statuts). Elle est particulièrement dépendante du résultat récurrent consolidé du groupe *SIPEF*. Le comité de rémunération détermine si les conditions ont été remplies.

En d'autres termes, il n'y a pas de politique de rémunération variable à long terme. La rémunération variable est versée en juillet de l'année suivante, mois au cours duquel le paiement des dividendes aux actionnaires est effectué.

En cas de données financières inexactes, il est prévu en faveur de la société un droit de reprise de la rémunération nette variable allouée à l'administrateur délégué et aux membres du comité exécutif.

3.6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs et non-exécutifs

La rémunération des administrateurs non-exécutifs consiste uniquement en une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose de la rémunération de base et d'une rémunération supplémentaire qui dépend de l'appartenance de l'administrateur concerné à un comité particulier. La rémunération des administrateurs non-exécutifs est revue périodiquement par le comité de rémunération.

Les montants ne sont pas liés à l'ampleur des résultats et peuvent donc être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations, et attribuée en cours d'année.

Les administrateurs démissionnant ou nouvellement nommés sont rémunérés au prorata de la durée de leur mandat dans le courant de l'exercice.

Rapport du conseil d'administration

Les rémunérations individuelles des administrateurs, effectivement payées en 2017 à titre de rémunération pour l'année 2017 sont:

	In KEUR
Baron Luc Bertrand, président	60
François Van Hoydonck, administrateur délégué	29
Priscilla Bracht	29
Baron Jacques Delen	29
Bryan Dyer	29
Antoine Friling	40
Regnier Haegelsteen	44
Sophie Lammerant-Velge	40
Antoine de Spoelberch (jusqu'au 16 août 2017)	15

3.6.4. Rémunération des membres du comité exécutif

La rémunération fixe et variable ainsi que les autres avantages payés en 2017, directement ou indirectement, par SIPEF et par ses filiales, aux membres du comité exécutif peuvent être résumés comme suit (coût total pour l'entreprise):

En KEUR	Administrateur délégué	Autres membres du comité exécutif	Total	Part relative
Rémunération fixe	374	969	1 343	51,67%
Rémunération variable	269	413	682	26,24%
Assurance groupe	259	202	461	17,74%
Options d'actions 2016	37	49	86	3,31%
Avantages de toute nature (voiture)	4	23	27	1,04%
	943	1 656	2 599	100,00%

Les options offertes en 2017 ne furent finalement accordées qu'en 2018 et ne se retrouvent de ce fait pas encore reprises dans le tableau ci-dessus.

3.6.5. Les options attribuées et levées par les membres du comité exécutif en 2017

Les options suivantes ont été offertes aux membres du comité exécutif en 2017.

Date d'échéance	31 December 2027
Prix d'exercice	EUR 62,87
François Van Hoydonck	6 000
Charles De Wulf	2 000
Thomas Hildenbrand	2 000
Robbert Kessels	2 000
Johan Nelis	2 000
Total	14 000

Au total, 4 000 options ont également été octroyées à certains directeurs généraux des filiales étrangères du groupe.

En 2017, il n'y a pas eu d'options exercées. 12 000 options ont expiré en 2017.

3.6.6. Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions habituelles relatives à la rémunération (rémunération fixe et variable), la non-concurrence et la confidentialité, qui s'appliquent pour une durée indéterminée et se terminent au 65ème anniversaire du manager. Les contrats prévoient également un droit de recouvrement en faveur de l'entreprise pour la rémunération variable qui a été accordée, au cas où cette rémunération aurait été basée sur des données financières inexactes

L'administrateur délégué est soumis au statut des personnes indépendantes et détient un contrat de durée indéterminée. L'administrateur délégué peut mettre fin unilatéralement à son contrat moyennant la notification d'un délai de 6 mois. La période de préavis à respecter par la société est entre 18 et 24 mois, dépendant du moment de résiliation du contrat. La période de préavis peut être prolongée de 12 mois dans le cas d'une modification du contrat suite à un changement du contrôle de la société et du remplacement de plus de la moitié des administrateurs, et des restrictions importantes des pouvoirs essentiels imposés de manière unilatérale par la société. Cette dernière clause a été approuvée dans le cadre de l'article 556 du Code des sociétés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2007.

Comité exécutif



**Thomas
Hildenbrand**

**Charles
De Wulf**

**Robbert
Kessels**

**François
Van Hoydonck**

**Johan
Nelis**

Rapport du conseil d'administration



Depuis le 1^{er} juillet 2014, les autres membres du comité exécutif sont sous contrat en tant qu'indépendants, alors qu'ils avaient auparavant un statut d'employé. La période de préavis en cas de résiliation du contrat par la société s'élève à 1 mois par année de service avec un minimum de 3 mois et un maximum de 18 mois.

La période de préavis en cas de résiliation par le membre du comité exécutif lui-même doit être d'1,5 mois par période de 5 années de service entamée, jusqu'à un maximum de 6 mois.

3.6.7. Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a subi aucun changement notable en 2017.

3.6.8. Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2018-2019)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération durant l'exercice en cours ou le suivant.

3.7 Audit interne et externe

Le commissaire de la société est Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Kathleen De Brabander.

Le commissaire assure l'audit externe, tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires du groupe *SIPEF*, et fait rapport deux fois par an au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Kathleen De Brabander a été prolongé en juin 2017, pour une période de trois ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2020. La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés de *SIPEF* s'élève à KUSD 89 (KEUR 78). Par ailleurs, une rémunération supplémentaire de KUSD 41 (KEUR 37) a été payée au commissaire pour les travaux menés dans le cadre de l'émission du prospectus en mai 2017 et KUSD 31 (KEUR 28) pour des conseils comptables. Nous avons payé KUSD 34 (KEUR 29) à des entreprises liées au commissaire pour des conseils fiscaux.

Ces rémunérations ont été approuvées par le comité d'audit, qui reçoit un aperçu de ces honoraires à chaque réunion. Les frais totaux d'audit externe du groupe *SIPEF* payés au réseau Deloitte s'élèvent à KUSD 429 et le montant des honoraires pour des conseils du même commissaire et des entreprises liées s'élève à KUSD 233 pour des conseils juridiques KUSD 41, comptables KUSD 57 et fiscaux KUSD 134.

En Indonésie et pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'audit interne est structuré dans un département d'audit avec un comité qui analyse les rapports d'audit interne quatre fois par an. A noter que l'audit interne relatif à l'activité d'assurances est réalisé en externe. Le comité d'audit de *SIPEF* reçoit un résumé des travaux avec une qualification et une estimation de l'impact possible des conclusions, afin d'être en mesure de se faire une opinion des travaux du département d'audit local. Au Siège Social en Belgique ainsi que dans les autres filiales, l'audit interne est organisé par le directeur financier. Vu l'ampleur moins importante de ces entreprises, le comité d'audit estime que l'organisation d'un département séparé n'est pas requise.

3.8 Structure de l'actionariat

Comme il est mentionné dans la note 17 des annexes aux comptes consolidés, deux actionnaires ont déclaré le 24 mai 2017 avoir une participation de plus de 5% dans notre société. Selon cette déclaration, Ackermans & van Haaren possède 30,25% et le Groupe Bracht possède 12,30% des droits de votes. Les détails relatifs à cette déclaration de transparence peuvent être trouvés sur le site web de l'entreprise (www.sipef.com).

La société n'a pas connaissance d'accords conclus entre actionnaires, ni de l'existence de comités d'actionnaires ou d'administrateurs, à l'exception d'un pacte d'actionnaires du 12 février 2007.

Le 12 février 2007, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, et agissant de concert avec le Baron Bracht et ses enfants, CABRA NV et GEDEI NV, a informé l'entreprise d'un accord entre actionnaires en vue de la création d'un actionariat stable de *SIPEF* pour favoriser le développement équilibré et la croissance rentable de *SIPEF* et de ses filiales. Cet accord entre actionnaires concerne e.a. des conventions de vote pour la nomination d'administrateurs et des conventions pour le transfert d'actions et a été modifié et prolongé pour une période de quinze ans le 3 mars 2017.

3.9 Concordance avec le Code belge de gouvernance d'entreprise – « comply or explain ».

La Charte de *SIPEF* ne déroge aux recommandations du Code que sur un nombre limité de points.

3.9.1. Composition du comité de nomination

Conformément à la recommandation 5.3.1. de l'Annexe D du Code, le comité de nomination doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non-exécutifs.

Le comité de nomination de *SIPEF* est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'étant composé que pour 44% d'administrateurs indépendants non-exécutifs, la Charte déroge au Code sur ce point.

Le conseil d'administration estime toutefois que cette divergence se justifie, compte tenu du fait que sa taille relativement réduite (neuf membres) ne nuit en rien à l'efficacité des délibérations et de la prise de décision. De la même façon, le conseil d'administration en tant qu'ensemble est plus à même d'évaluer la taille, la composition et la planification de la succession du conseil d'administration.

3.9.2. Diversité des genres

Conformément à la disposition 2.1 du Code, le conseil d'administration doit être composé dans le respect de la diversité des genres et de la diversité en général.

Rapport du conseil d'administration

Depuis le 22 novembre 2017, le conseil d'administration de *SIPEF* est composé de six hommes et de trois femmes réunissant des connaissances et des expériences diverses, mais complémentaires, de telle sorte que la composition du conseil d'administration répond depuis lors aux exigences fixées par la réglementation en vigueur.

3.10 Rapport sur le contrôle interne et les systèmes de gestion des risques

Le conseil d'administration de *SIPEF* est chargé d'évaluer les risques inhérents à l'entreprise et l'efficacité du contrôle interne.

Le système de contrôle interne de *SIPEF* a été établi conformément aux principes habituels du contrôle interne (selon les dispositions légales, Code 2009 et COSO).

La base du contrôle interne et de la gestion des risques est établie en fonction d'une analyse des risques réalisée au niveau du groupe. Une attention particulière est accordée à la fiabilité des rapports financiers et des processus de communication.

3.10.1. Sphère de contrôle

SIPEF se conforme à une Charte de Gouvernance qui contraint les administrateurs, les cadres et le personnel au respect des normes éthiques fondamentales dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil d'administration de *SIPEF* soutient l'application d'une réglementation claire et durable dans la gestion quotidienne de ses activités; ces règles sont plus strictes que les exigences légales des pays dans lesquels elle opère.

Les activités sont certifiées selon des normes internationales largement utilisées, telles que ISO 9001, ISO 14001, « Roundtable on Sustainable Palmoil » (RSPO), « Indonesian Sustainable Palm Oil » (ISPO), « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC), « Clean Development Mechanism » (CDM) des Nations Unies, « Rainforest Alliance » et « GLOBALG.A.P. ».

Dans l'ensemble, la structure de l'entreprise, la philosophie des affaires et le style de gestion peuvent être considérés

comme simples, ce qui induit un nombre limité de niveaux décisionnels au sein de la hiérarchie. Cette hiérarchie restreinte et une faible rotation du personnel facilitent le contrôle social au sein de l'entreprise.

Le groupe est divisé en un certain nombre de départements comme indiqué dans l'organigramme. Chaque département et chaque personne au sein du service concerné assume une fonction propre. De chaque fonction et de chaque emploi, un niveau d'études et/ou d'expérience requis est déterminé. Il y a une politique claire de délégation des responsabilités.

3.10.2. Analyse des risques et activités de contrôle

Les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, fiscaux et juridiques sont définis dans un plan stratégique approuvé chaque année par le conseil d'administration. Les risques susceptibles de mettre en péril la réalisation des objectifs ont été identifiés et classés selon leur importance, leur probabilité de survenance, et les mesures à prendre selon leur importance. Le traitement du risque est divisé en plusieurs catégories (réduire, transférer, éviter ou accepter).

Les instructions et/ou les procédures nécessaires sont connues pour assurer le traitement correct des risques identifiés.

3.10.3. Information et communication

Un ensemble de rapports opérationnels et financiers (internes et externes) ont été mis en place sur bases périodiques (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle ou annuelle) et aux niveaux appropriés afin que les responsables puissent disposer des informations nécessaires à exercer leurs responsabilités de façon satisfaisante.

3.10.4. Contrôle

Il est de la responsabilité de chaque employé de signaler les lacunes éventuelles pouvant surgir dans le rapport de contrôle interne auprès des responsables.

En outre, les départements d'audit interne (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à *Hargy Oil Palms Ltd*), ainsi que l'auditeur externe (pour l'activité d'assurances) sont chargés de l'examen permanent de l'efficacité et du suivi des contrôles internes existants en ce qui concerne leurs ac-



tivités respectives. Sur base de leurs résultats, ils procèdent aux ajustements nécessaires. Les rapports de ces départements d'audit interne sont examinés par un comité d'audit local trimestriel. Un résumé annuel des principales conclusions est présenté au comité d'audit du groupe.

Pour les filiales de moindre dimension, pour lesquelles aucune fonction d'audit interne distincte n'a été créée, l'examen des contrôles internes est exercé par le gestionnaire responsable avec l'administrateur délégué et le directeur financier du groupe.

Chaque filiale du groupe est également soumise (au moins) une fois par an à l'examen des états financiers par un auditeur externe. Les observations éventuelles de ces audits externes sont soumises à la direction sous forme d'une « ma-

nagement-letter ». Aucune lacune importante du contrôle interne n'a été décelée dans le passé.

3.10.5. Contrôle interne et système de protection des risques liés aux rapports financiers

Le processus d'établissement des rapports financiers est organisé comme suit:

- Le processus est géré par le département 'financier de l'entreprise' sous la supervision directe du directeur financier du groupe;
- En fonction des objectifs (internes et externes) fixés, un « retro-planning » est établi et distribué en début d'année à chaque département concerné ainsi qu'à l'auditeur externe. Les délais externes sont également annoncés publiquement sur le site web de la société;
- Les entités suivantes soumettent des rapports individuels distincts:

Rapport du conseil d'administration

- a. l'ensemble des sociétés du groupe en Indonésie, y compris *PT Timbang Deli*
 - b. *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - c. *Plantations J. Eglin SA* en Côte d'Ivoire
 - d. *Jabelmalux SA* au Luxembourg
 - e. *SIPEF* en Belgique
 - f. *BDM NV / ASCO NV* en Belgique
 - g. *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* à Singapour
- Le responsable du département financier de chaque entité est un comptable agréé;
 - Au début du cycle des rapports annuels, on trouve l'élaboration d'un budget pour l'année ultérieure. Ce budget est établi en septembre et est soumis au conseil d'administration en novembre. Les options stratégiques présentées au budget annuel se conforment également au plan stratégique qui est mis à jour chaque année et est approuvé par le conseil d'administration;
 - Tant pour le plan stratégique à long terme que pour le budget annuel, des analyses de sensibilité sont établies pour prendre les décisions adéquates en fonction du profil de risque estimé;
 - Au cours de la première semaine de chaque mois, les chiffres de production et la situation financière nette du mois précédent sont communiqués et consolidés par le département « corporate finance » et mis à la disposition de l'administrateur délégué et de la direction du groupe;
 - Au cours de cette première semaine, les transactions inter-groupe sont également réconciliées avant de commencer la clôture des comptes;
 - Le rapport financier mensuel comprend une analyse des volumes (stocks d'ouverture, productions, ventes et stocks de clôture), les résultats d'exploitation et un résumé des autres éléments du compte de résultat (résultat financier et impôts), un bilan, et l'analyse des flux de trésorerie;
 - Les normes comptables utilisées mensuellement sont identiques à celles utilisées pour la consolidation légale selon les normes IFRS;
 - Les chiffres mensuels sont comparés, pour chaque entité, au budget et aux données couvrant la même période au cours de l'année antérieure, ce qui permet d'analyser d'éventuels écarts importants;
 - Ces chiffres opérationnels et financiers globaux sont convertis mensuellement par le département « corporate finance » dans la monnaie de référence (généralement USD), consolidés dans la monnaie de présentation (USD) et à nouveau comparés pour cohérence avec le budget et la période précédente;
 - Le rapport consolidé mensuel est soumis à l'administrateur délégué et à la direction du groupe;
 - Les membres du conseil d'administration reçoivent ce rapport périodiquement (mois 3, 6, 9 et 12) en préparation à la réunion du conseil. Ce rapport est accompagné d'une note détaillant les informations opérationnelles et financières du trimestre écoulé;
 - En cas d'événements exceptionnels, le conseil d'administration est également informé dans l'intervalle;
 - Les états financiers individuels (uniquement en décembre pour les filiales de moindre importance), et la consolidation financière de juin et de décembre sont soumis à un audit externe avant que les chiffres consolidés IFRS ne soient présentés au comité d'audit;
 - Sur la base de l'avis du comité d'audit, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des états financiers consolidés avant de communiquer les états financiers au marché boursier;
 - Un rapport de gestion intermédiaire est publié deux fois par an (après le premier et après le troisième trimestre), rapport dans lequel se trouve l'interprétation des données sur l'évolution des volumes de production, de même que des prix des marchés mondiaux et les éventuels changements dans les perspectives de l'entreprise;
 - Le département « corporate finance » est chargé de surveiller toute modification des normes (IFRS) et de mettre en œuvre ces éventuels changements au sein du groupe;
 - Les rapports de gestion mensuels et la consolidation statutaire sont réalisés au sein d'un système informatique intégré. Des programmes de protection antivirus, des sauvegardes continues et les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service sont mis en œuvre avec le plus grand soin.

4. INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

4.1 Général

SIPEF est une société de plantation, fondée en 1919. L'adoption et l'amélioration constante de pratiques ayant des effets positifs à long terme est au cœur de notre identité depuis près de cent ans.

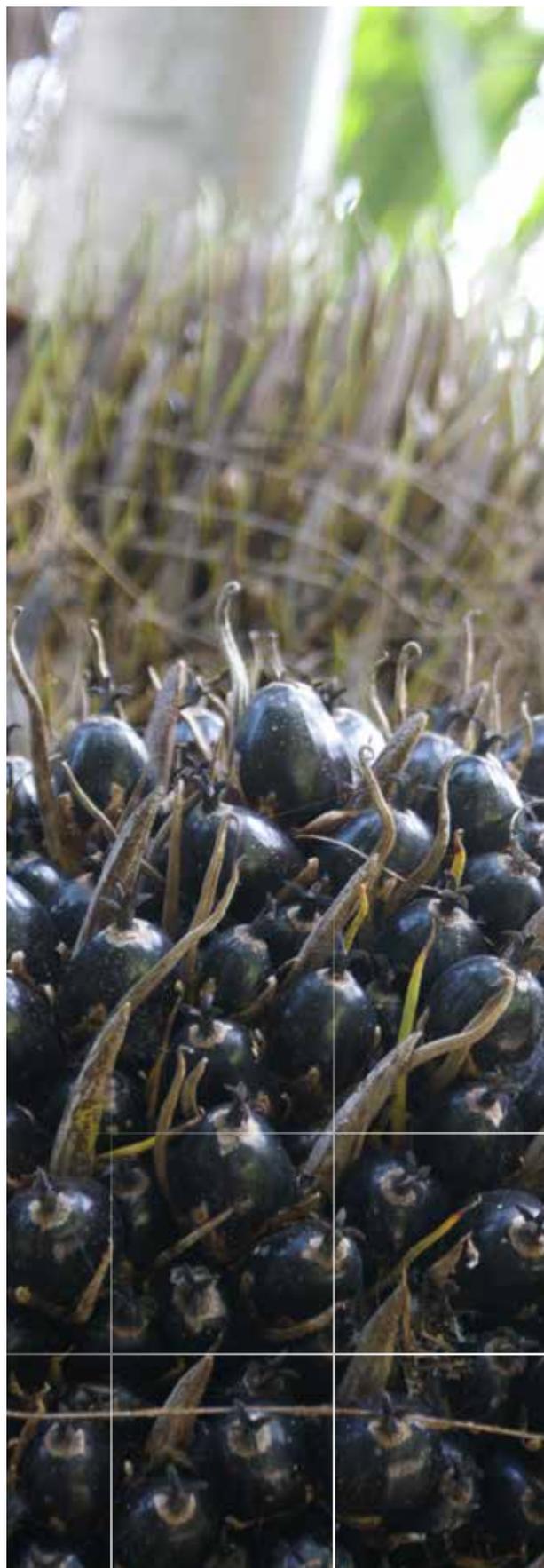
Les plantations font partie intégrante des environnements naturel et social dans lesquels elles opèrent. Leur création et leur exploitation ont des impacts sociaux et environnementaux, tant positifs que négatifs. Ces impacts ne sont pas tous prévisibles.

- Un impact potentiel négatif, important et très visible, de la mise en place de plantations peut être la déforestation, c'est-à-dire la perte permanente de valeurs et de services écologiques due à la conversion des forêts et des zones boisées.
- Un autre impact négatif, moins visible mais également important, lié à l'exploitation des plantations, peut être l'émission de méthane par les effluents des usines d'huile de palme (« Palm Oil Mill Effluent » - POME).
- Un impact positif notable de l'aménagement des plantations peut être leur importante contribution sociale et économique au développement des communautés rurales et à la réduction de la pauvreté.

Nous sommes convaincus qu'en coopérant avec nos clients, avec les ONG sociales et environnementales, les producteurs, les chercheurs et d'autres parties prenantes publiques ou privées, nous pouvons conjointement élaborer et promouvoir l'adoption de normes et pratiques responsables et durables pour notre secteur.

SIPEF s'engage à aménager et gérer les plantations de manière responsable.

Tous les produits offerts par SIPEF sont traçables jusqu'à leur lieu de production.



4.2 Certifications

Pour accompagner et soutenir sa croissance, *SIPEF* continue à remplir ses obligations de développement durable, basées sur des pratiques responsables ainsi qu'une traçabilité complète. *SIPEF* a ainsi mis en œuvre les normes reconnues suivantes : ISO 9001 et ISO 14001, la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO, « Roundtable on Sustainable Palm Oil »), la certification internationale durabilité et carbone (ISCC, « International Sustainability and Carbon Certification »), la norme indonésienne sur l'huile de palme durable (ISPO, « Indonesian Sustainable Palm Oil »), « GLOBALG.A.P. », « Rainforest Alliance » et le mécanisme de développement propre (MDP) des Nations unies.

Dans le secteur du palmier à huile, la RSPO est l'exemple le plus pertinent de rassemblement des parties prenantes pour établir une norme exigeante à l'échelle mondiale. Pour nos autres cultures, la norme « Sustainable Agriculture Standard » (SAS) du « Sustainable Agriculture Network » (SAN) est notre référence. La conformité à la norme SAS est attestée par l'obtention de la certification « Rainforest Alliance ».

SIPEF a élaboré sa propre « Responsible Plantations Policy », qui met l'accent sur les politiques de l'entreprise visant à atténuer les impacts environnementaux et sociaux, des nouveaux développements comme des plantations et usines en exploitation, et qui est mise à jour et approuvée annuellement par le conseil d'administration. Cette politique se fonde sur les principes et critères de la RSPO, mais, en particulier pour les nouvelles zones de développement, elle va au-delà des règles de la RSPO actuellement en vigueur, avec l'objectif clair de pousser à l'amélioration continue toutes les parties prenantes du secteur.

Comme les produits de palme représentent aujourd'hui 90% des volumes produits/chiffre d'affaires/marge brute de *SIPEF*, nous nous concentrons principalement sur la certification RSPO.

4.3 RSPO

4.3.1 Objectif

SIPEF s'est pleinement engagée envers la RSPO et dans la mise en œuvre des principes et critères de celle-ci. Cette

norme exigeante, mondiale et multipartite représente la voie à suivre pour le secteur de l'huile de palme.

Les politiques et le management de *SIPEF* se conforment aux principes et critères de la RSPO, avec l'objectif d'une certification RSPO pour 100% des produits de palme du Groupe. La pleine certification RSPO pour les usines en exploitation et leur base d'approvisionnement est le principal indicateur clé de performance (KPI) pour le Groupe en ce qui concerne les indicateurs non financiers.

4.3.2 Résultats

En 2015, nous avons obtenu la certification de nos deux nouvelles usines d'huile de palme et de leur base d'approvisionnement pour poursuivre notre démarche vers la certification RSPO à 100%, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. C'est une avancée particulièrement importante pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où environ la moitié des régimes livrés à nos trois usines est produite par 3 700 planteurs villageois certifiés. Ils ont reçu leur certification en 2009 et restent pleinement engagés. *SIPEF* maintient ainsi son engagement de certifier toutes ses usines d'huile de palme selon la norme RSPO. *SIPEF* continue de jouer un rôle actif au sein de la RSPO en étant présent au titre de membre suppléant du « Board of Governors » au nom des planteurs 'Reste du monde', représentant la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon. Nous participons également au comité permanent SC-T&T (« Standing Committee - Trade and Traceability »), au groupe de travail BHCV (« Biodiversity and High Conservation Values »), à l'équipe spéciale chargée de la révision des principes et critères, et aux forums des membres producteurs de la RSPO en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie.

99% des produits de palme produits par le groupe *SIPEF* en 2017 ont été vendus dans des chaînes d'approvisionnement physiques traçables certifiées RSPO ou ISCC.

4.3.3 Principes et critères

La certification RSPO pour la production durable d'huile de palme s'articule autour de huit principes :

1. Engagement de transparence
2. Respect des lois et réglementations en vigueur

3. Engagement envers la viabilité économique et financière à long terme
4. Utilisation des bonnes pratiques les plus pertinentes par les producteurs et usiniers
5. Responsabilité environnementale et conservation des ressources naturelles et de la biodiversité
6. Prise en considération responsable des employés, des particuliers et des communautés affectés par les producteurs et les usines
7. Développement responsable de nouvelles plantations de végétaux
8. Engagement à l'amélioration continue dans les principaux domaines d'activité

Chacun de ces principes est décliné en un certain nombre de critères plus détaillés et ils nous aident à atténuer les principaux risques concernant l'environnement, les aspects sociaux et des employés, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption :

- Sols tourbeux et déforestation (inclus dans la politique RPP de *SIPEF*)
- Érosion des sols
- Appauvrissement des sols
- Gestion et/ou contamination de l'eau
- Ravageurs et maladies
- Émission de gaz à effet de serre (GES)
- Conservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans les habitats à haute valeur de conservation
- Maîtrise du feu
- Respect des lois en vigueur
- Propriété foncière
- Santé et sécurité de nos travailleurs
- Relations avec les employés et les communautés environnantes
- Droits de l'homme, y compris travail des enfants, discrimination, travail forcé ou trafic de main-d'œuvre et la liberté d'association
- Extorsion et corruption

De plus amples informations concernant la certification RSPO sont disponibles sur le site web de la RSPO (<https://rspo.org>). Les principes et critères de la RSPO seront entièrement revus et ensuite présentés à la ratification par l'assemblée générale de la RSPO en novembre 2018.

Le détail des dates d'approbation, des dates d'expiration, des hectares certifiés, des volumes certifiés, etc. pour chaque site de traitement est disponible sur le site web de la RSPO.

4.3.4 Autres

SIPEF est en outre impliqué dans de nombreux projets à caractère social et liés au développement durable. Les détails sont présentés au chapitre 'Durabilité' du présent rapport (page 99) ou dans le rapport de durabilité récemment actualisé mis en ligne sur le site web de *SIPEF* en février 2018 (<http://www.sipef.com/sustainability.html>).

5. DIVERSITÉ

SIPEF s'engage à appliquer correctement les dispositions relatives à la bonne gouvernance d'entreprise. Comme la diversité du conseil d'administration, du comité exécutif et des cadres de direction contribue à la bonne gouvernance, *SIPEF* s'efforce d'appliquer le principe de diversité à la composition de ses organes de gouvernance. Pour la sélection des nouveaux administrateurs et des membres du comité exécutif, *SIPEF* applique donc des critères de diversité et aucune discrimination, pour quelque motif que ce soit, ne sera tolérée. En outre, le conseil d'administration s'assure que des administrateurs indépendants en nombre suffisant et aux qualifications suffisantes sont présents et en mesure d'apporter leur contribution, afin que les intérêts de tous les actionnaires soient pris en compte. *SIPEF* respecte le quota d'un tiers de diversité des genres prévu par la loi du 28 juillet 2011, qui vise à garantir que les deux sexes siègent au conseil d'administration des sociétés cotées.

Rapport de gestion par produit

Huile de palme

Le marché de l'huile de palme a entamé l'année 2017 avec des stocks bas consécutifs à la mauvaise production de 2016, impactée par le phénomène climatique El Niño. Avec des prix élevés en janvier, le marché s'est inversé. Cependant, l'annonce de bonnes récoltes de soja aux Amériques, la frilosité à l'achat de la part des consommateurs et l'attente d'une forte croissance de la production d'huile de palme au second semestre ont déclenché un mouvement de vente qui s'est maintenu jusqu'au milieu du troisième trimestre. Curieusement, cela s'est produit à un moment où la situation des stocks était la plus tendue que nous ayons connue depuis des années.

Les prix en baisse durant les mois d'été ont suscité une bonne demande, étant donné qu'il fallait reconstituer des stocks dégarnis tout au long des chaînes d'approvisionnement à travers le monde. L'huile de palme avait un prix compétitif par rapport aux huiles liquides et certains signes indiquaient que la production n'était pas aussi abondante que prévu. La production en Malaisie a chuté en août et septembre, ce qui, rétrospectivement, témoignait d'une anomalie. Le marché pétrolier s'est redressé de près de 50% au second semestre 2017, ce qui a certainement permis de meilleures marges pour le biodiesel, et les mandats de mélange de biodiesel ont été plus faciles à atteindre.

Au cours du dernier trimestre néanmoins, la production d'huile de palme a, de façon inattendue, considérablement augmenté et les stocks se sont accrus rapidement. Malgré un niveau de prix compétitif, le cours de l'huile de palme a chuté, mais la vigueur du marché pétrolier a fourni un appui solide qui a protégé le marché d'un recul encore plus important.

Le prix moyen de l'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO) CIF Rotterdam en 2017 a été de USD 685 par tonne, contre un prix moyen de USD 680 par tonne en 2016, soit une hausse de presque 1%.

L'Indonésie et la Malaisie ont toutes deux montré leur volonté d'augmenter la consommation intérieure de biodiesel. L'impact de l'Indonésie, en particulier, pourrait être substantiel du fait d'un prélèvement à l'exportation de USD 50 par tonne de CPO pour subventionner les mélangeurs de biodiesel. En 2017, les volumes ont été assez semblables à ceux de 2016, soit environ 3 millions de tonnes, compte tenu d'un problème de perception du prélèvement chez Pertamina (Société nationale d'énergie) au deuxième trimestre. Cependant, les ambitions de l'Indonésie d'arriver à 20% de mélange pourraient aboutir à de meilleurs résultats en 2018 étant donné la hausse des prix du pétrole.

En 2017, *SIPEF* a vendu environ 99% de son huile de palme, de son huile de palmiste et de ses noix palmistes dans les filières traçables certifiées par les standards de « la Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) et de l'« International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC). C'est une performance dont nous sommes fiers et qui a renforcé nos relations avec nos clients de longue date. *SIPEF* s'efforce d'atteindre 100% des ventes au travers des chaînes d'approvisionnement physiques certifiées.

Malheureusement, l'année 2017 a vu quelques grandes marques grand public délaisser les huiles de palme et de palmiste certifiées RSPO. Nous ne croyons pas que ce soit la bonne direction et nous souhaitons un effort proportionné de la part de l'industrie consommatrice.

Huile de palmiste

Le prix de l'huile laurique, terme générique pour l'huile de palmiste (« Palm Kernel Oil » - PKO) et l'huile de coprah, s'est négocié en 2017 à un niveau nettement supérieur à celui de l'huile de palme. La production de PKO et d'huile de coprah a augmenté en 2017, mais la tension sous-jacente sur les stocks, conjuguée à une bonne demande, a fortement soutenu les prix. L'augmentation plus importante de la production de PKO a créé une disparité pendant les mois d'été, lorsque l'huile de coprah a atteint USD 500 de plus que l'huile de palmiste, qui était de son côté à USD 350



Rapport de gestion par produit



au-dessus de l'huile de palme. Simultanément au renforcement du marché de l'huile de palme et du pétrole, le marché de l'huile de palmiste s'est lui aussi bonifié au second semestre, et l'écart avec l'huile de coprah s'est réduit à une proportion plus normale de USD 150 par tonne. La variation du prix de l'huile de palmiste, entre le pic de USD 1 650 par tonne et le plus-bas de USD 930 par tonne, a été extrêmement importante en 2017, ce qui témoigne de sa volatilité. Le prix moyen de l'huile de palmiste (PKO) CIF Rotterdam en 2017 a été de USD 1 218 par tonne, contre un prix moyen de USD 1 225 par tonne en 2016. Le prix du PKO a été en moyenne de USD 533 supérieur à celui de l'huile de palme.

Caoutchouc

Le marché du caoutchouc naturel s'est finalement redressé en 2016, mettant un terme à quatre années de baisse. En 2017, la hausse s'est poursuivie en début d'année à la suite des inondations en Thaïlande et au Vietnam. Le marché a

atteint en février 2017 près de USD 3 000 par tonne de RSS3 (« Ribbed Smoked Sheets ») sur le marché à terme SICOM (« Singapore Commodity Exchange »). Il s'agissait principalement d'un mouvement de nature spéculative, les achats réels étant quant à eux à la traîne. Après le pic de février, le marché a rapidement baissé une fois les inondations terminées, et la production s'est rétablie en raison d'une défoliation très clément. Les stocks étaient à un niveau élevé, les consommateurs suffisamment couverts et s'y est ajouté la mise sur le marché par le gouvernement thaïlandais d'une partie importante de ses réserves.

Le marché s'est maintenu dans une fourchette étroite pendant la majeure partie de l'année, à l'exception d'un rebond de courte durée provoqué par des spéculateurs chinois et soutenu par la hausse des prix du pétrole au troisième trimestre. Il y avait des indications que ce marché pourrait donner lieu à un mouvement haussier impulsé par la spécu-

lation; cependant, les stocks élevés et le bon approvisionnement des consommateurs ont contribué à contenir les prix. Le marché s'est négocié dans une fourchette étroite pour le reste de l'année.

Le marché du caoutchouc naturel a clôturé l'année 2017 à USD 1 681 par tonne de RSS3 sur le marché à terme SICOM, soit un recul de 27% par rapport à USD 2 310 en début d'année. Cependant, le prix moyen du caoutchouc naturel RSS3 a été de USD 2 000 par tonne en 2017, contre USD 1 590 en 2016, soit une hausse de plus de 25%.

Selon l'« International Rubber Study Group » (IRSG), la demande mondiale de caoutchouc naturel a progressé de 3,5% en 2017, comparativement à 3,7% en 2016. L'IRSG prévoit une croissance de la demande de 2,4% pour 2018 et de 2,7% pour 2019 dans des conditions économiques normales, sur la base des chiffres du Fonds monétaire international (FMI). Après une légère croissance de 1,5% en 2016, l'approvisionnement de caoutchouc naturel a augmenté de 6,1% en 2017, en dépit d'une mauvaise météo au premier trimestre. Les surfaces plantées au milieu des années 2000 arrivent à maturité au fur et à mesure, en particulier au Vietnam et en Côte d'Ivoire où les nouvelles plantations progressent avec vigueur. L'IRSG s'attend à une croissance de l'approvisionnement de 1,9% pour 2018 et de 2,4% pour 2019 dans des circonstances normales. Sur la base de ces indications, qui semblent très prudentes, nous pouvons affirmer que la situation de l'offre et de la demande est presque équilibrée.

Thé

La meilleure référence pour notre thé *Cibuni* est le marché du thé au Kenya, qui est le plus gros exportateur de thé noir « Cut, Tear & Curl » (CTC). Les prix du thé aux enchères de Mombasa ont évolué dans une fourchette étroite en 2017. L'année a débuté sur une note haussière en conséquence de l'arrivée précoce du temps sec à la fin de l'année 2016, qui a entraîné une forte baisse de la production au premier trimestre 2017. Il en est résulté un niveau de prix élevé au premier trimestre et, étant donné que le déficit de production n'a pu être comblé, il a constitué une base de prix solide pour le reste de l'année. Les élections du mois d'août au Kenya ont eu un impact évident sur les prix du thé, car les principaux conditionneurs ont fait des provisions de stock pour contrer d'éventuelles ruptures d'approvisionnement et maintenir des prix stables. Après les élections,

les prix se sont dégradés, mais lorsque le résultat des élections a été annulé, les prix sont repartis à la hausse pour se rapprocher du pic du premier trimestre. Ce n'est qu'au quatrième trimestre que nous avons assisté à un recul des prix en raison de l'amélioration de la production.

Bananes

En 2017, nous avons enregistré une hausse de quelque 19% de nos volumes de bananes, uniquement en provenance de notre filiale *Plantations J. Eglin SA* et commercialisés par notre département fruits. Le tonnage annuel de 29 771 tonnes représente principalement des ventes à destination du marché Européen (25 054 tonnes), lequel a connu le meilleur développement (+24%) en comparaison aux ventes réalisées au Sénégal et en Mauritanie qui ont maintenu leur part de marché (4 717 tonnes) à l'identique par rapport à l'année antérieure.

Par contre pour cette même année, nous avons assisté à une érosion générale des prix de la banane au sein du marché Européen, malgré une consommation qui est restée fort dynamique. L'Europe consomme actuellement quelque 6,4 millions de tonnes de bananes, soit près d'un million de tonnes de plus qu'il y a cinq ans. Entre 2012 et 2017, la consommation a été principalement 'boostée' par les Européens de l'Est qui se mettent progressivement au même niveau de consommation annuel par habitant que les pays traditionnels de l'Ouest. Même les fortes périodes caniculaires que nous connaissons pendant l'été n'ont pas perturbé la consommation générale ce qui est en soit une bonne nouvelle. La tendance est quelque peu identique sur le marché Américain qui est passé annuellement de 3,9 à 4,2 millions de tonnes consommées pour la même période quinquennale. Le marché russe représente 1,5 millions de tonnes et la consommation annuelle a également progressé.

C'est surtout sur un sur approvisionnement quasi permanent du marché Européen que nous trouvons la cause de défaillance des prix. Les trois principaux producteurs exportateurs d'Amérique Latine - Equateur, Colombie et Costa Rica - ont poursuivi leur augmentation de parts de marché et leur compétitivité a été améliorée par l'effet du taux de change auquel se rajoute un lobby permanent des gouvernements qui dirigent les pays de la zone dollar. Actuellement l'Europe est approvisionnée à hauteur de 69,6% en provenance d'Amérique Latine, 19,1% de pays ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique) et 11,3% des pays de l'Union

Rapport de gestion par produit

européenne (UE). Contrairement aux années antérieures, les conditions climatiques dans les zones de grosse production bananière (Amérique Latine, Caraïbes, Philippines, Afrique) ont été globalement propices. Le dégât climatique majeur constaté relève du passage de l'ouragan Maria qui a totalement anéanti la production de Guadeloupe et partie de la production de Martinique. Malgré cela et tenant compte des volumes disponibles toutes origines confondues, les parts de marché perdues d'une zone de « sourcing » ont très vite été compensées par d'autres.

La baisse constante de droits de douane pour pays tiers, hors ACP et UE, se poursuit à l'importation de bananes en Europe. L'Équateur a, début 2017, rattrapé l'écart sur le niveau de taxe à l'import des autres pays de la zone dollar et paye actuellement EUR 97 par tonne, soit un euro de plus par tonne que les pays tels que la Colombie, le Costa Rica, le Honduras ou le Guatemala. Comme prévu depuis 2006 et selon les accords, ces droits de douane poursuivront leur diminution jusqu'en 2020 pour atteindre EUR 75 par tonne.

Les accords du « Brexit » se poursuivent, et bien que n'ayant pas subi d'effet à ce jour, nous restons fort attentifs à l'évolution du marché anglais pour les mois et années à venir.

La compétitivité des origines et des marques se confirme donc plus que jamais au travers de la qualité, de la régularité climatique et logistique, tout en maintenant un standard social et environnemental requis par le commerce international.

Notre commerce en Europe reste principalement actif sur trois pays qui sont l'Angleterre, la France et l'Espagne. Notre stratégie de contrat commercial annuel reste d'actualité, et cette méthode semble d'ailleurs se généraliser : en temps de crise, ce sont les marchés contractualisés sur une base annuelle qui résistent le plus à une baisse, et nous travaillons avec des clients réguliers, lesquels pour la plupart, honorent correctement leurs engagements.

Les normes qualitatives sont plus strictes avec des cahiers de charges plus complexes mais qui restent toutefois possibles à suivre par la production en règle générale, et nous travaillons de concert avec les équipes de production et notre clientèle pour optimiser notre produit. Nous déve-

loppons également la segmentation de notre commerce en utilisant de nouveaux types d'emballages, caisse plastique consignée, en complément des autres produits préemballés pour lesquels nous avons déjà l'habitude d'opérer. Ces marchés de niche nous permettent d'obtenir une plus-value encore intéressante dans la vente de nos fruits.

Le commerce régional Ouest Africain, en Mauritanie et au Sénégal est resté stable malgré les volumes de plus en plus importants de fruits et légumes qui y sont distribués et consommés. Nous assistons actuellement, en Afrique de l'Ouest à une augmentation générale des activités import et export et la population des capitales s'adapte parfaitement bien aux récents et constants investissements mis en place par les grands acteurs de la grande distribution : de nouvelles enseignes commerciales développent leurs parts de marché et des habitudes de consommation proches de celles que nous connaissons en Europe, centres commerciaux par exemple, se mettent en place dans la plupart des capitales de la région.

Horticulture

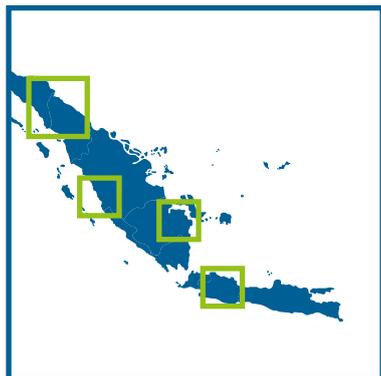
Le volume de nos productions horticoles exporté à 100% par voie aérienne au départ d'Abidjan a représenté 620 000 ananas fleurs (+9% par rapport à 2016), 1 290 000 tiges de feuillage d'ornement (-13%) et 235 000 fleurs de lotus (+20%). L'intégralité de notre production est vendue en Europe du Nord auprès de clients Belges et Hollandais qui distribuent ensuite les fleurs et feuillage en Europe. Quelques périodes ciblées font l'objet de commandes spéciales à savoir la Saint-Valentin, la Fête des Mères et les fêtes de fin d'année. La période estivale, qui correspond d'ailleurs à la saison des pluies en Côte d'Ivoire, est la période calme de l'année durant laquelle les volumes produits et vendus sont plus faibles.

Afin de promouvoir et distribuer plus de feuillage d'ornement à des fleuristes d'ornement spécialisés en Europe, la certification «GLOBALG.A.P.» est à présent confirmée pour tous nos produits.

Le développement des nouvelles variétés de feuillage se poursuit et les volumes de *Dracaena Cappucino* et *Snow Queen* augmentent avec la demande du marché.



Rapport de gestion par pays



Indonésie

Général

Soutenu par un paysage diversifié, le secteur agricole indonésien est depuis longtemps une source importante de revenus pour la population locale, et il a également contribué aux recettes d'exportation, dont le pays a tant besoin. Ce secteur, qui a toujours été un pilier de l'économie indonésienne, n'a cependant pas encore atteint son plein potentiel, même si des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années sous l'administration, attentive aux entreprises, du Président Joko Widodo. Grâce en partie à l'adoption d'initiatives favorables aux entreprises, le secteur a pu attirer les investissements nécessaires, ce qui contribue à combler certaines lacunes structurelles. En dépit de gains importants, les rendements agricoles sont limités par une série de défis, notamment le manque d'accès aux financements pour les agriculteurs et des infrastructures obsolètes. Pour résoudre ces problèmes, l'administration du Président Widodo a intensifié la mécanisation de l'agriculture, investi dans les infrastructures et augmenté la surface totale des terres agricoles.

Alors que la mise en œuvre de réformes dynamiques a permis une augmentation de la production agricole, les progrès du secteur demeurent entravés par une filière aval insuffisamment développée, ainsi que par l'incapacité des exploitants locaux à répondre à la demande internationale croissante. Structurellement, le secteur agricole indonésien se répartit en deux types de production : les grandes plantations, sous la direction du gouvernement ou d'investisseurs privés, et les exploitants locaux aux méthodes agricoles tra-

ditionnelles. Ces derniers ont tendance à se concentrer sur les produits agricoles, tandis que les grandes plantations dominent les principales exportations telles que l'huile de palme, quoiqu'un glissement récent se soit produit avec une part croissante de petits exploitants actifs dans d'autres exportations comme le caoutchouc.

En ce qui concerne l'huile de palme, selon l'Association indonésienne de l'huile de palme (GAPKI) et le ministère de l'Agriculture, 31,1 millions de tonnes d'huile de palme brute ont été produites en 2015, dont 26,4 millions de tonnes ont été exportées, ce qui représente des recettes d'exportation atteignant USD 15,4 milliards. Environ 70% des plantations sont situées sur l'île de Sumatra, les 30% restants sont dans les provinces de Kalimantan sur l'île de Bornéo. Au total, cette activité couvre 11,3 millions d'hectares et devrait atteindre 13 millions d'hectares d'ici 2020, selon GAPKI. En termes de parts de marché, les plantations privées dominent avec 58,5% de la production, suivies par les planteurs villageois qui produisent ensemble 33,9% et les plantations d'État avec 7,6%, selon les chiffres du cabinet-conseil en investissements « Indonesia Investments ».

La consommation domestique d'huile de palme a été stimulée lorsque le gouvernement a imposé l'obligation d'un mélange minimum de 20% de biodiesel (B20) pour le carburant diesel non subventionné, tandis que les centrales électriques ont été obligées d'incorporer au moins 30% de biodiesel (B30). Mis en place par le gouvernement, le fonds BPDP-KS (« Agence de gestion des fonds – huile de palme ») a alloué IDR 10,6 billions (USD 799 millions) en 2016 et IDR 9,6 billions (USD 723,6 millions) en 2017 pour soutenir les initiatives B20 et B30.



Des ouvriers spécialisés s'adonnent au greffage de jeunes hévéas dans notre plantation Melania en Indonésie

Au début de l'année 2017, le ministre de l'Industrie, Air-angga Hartarto, a évoqué dans la presse nationale les programmes concernant le biodiesel : « Dans notre plan à moyen terme, a-t-il déclaré, nous entendons donner la priorité aux actions qui stimulent les investissements dans la transformation de l'huile de palme afin de faire face à la croissance de la production domestique qui générera 40 millions de tonnes d'huile de palme brute d'ici 2020. Dans le secteur amont, nous prévoyons également de relancer le programme de replantation pour accroître la productivité de tous les petits exploitants. »

Concernant la disponibilité de travailleurs pour nos opérations agricoles à main-d'œuvre intensive, on observe des signes positifs, à savoir que l'objectif du gouvernement de parvenir à une croissance durable et inclusive plus forte contribuera à créer des emplois pour une population jeune et en croissance. La population en âge de travailler augmente rapidement, à un rythme estimé de 1,6%, soit 2,5 millions de personnes par an.

2017 a été une année solide pour l'économie indonésienne. Les fondamentaux macroéconomiques de la nation se sont renforcés, grâce au travail soutenu du gouvernement indonésien sous la direction du Président Widodo. Toutefois, il n'est pas question de relâcher les efforts, sachant qu'il reste d'importants goulots d'étranglement et que s'annoncent les élections législatives et présidentielles de 2019, à l'occasion desquelles les électeurs pourront valider ou condamner l'action de Widodo. Si le gouvernement indonésien parvient à maintenir et éventuellement améliorer ses résultats, il y a de fortes chances que Joko Widodo, actuellement en tête des sondages fiables d'opinion, obtienne un second (et dernier) mandat de cinq ans à la présidence.

Le taux d'avis favorables au Président était à 56,4% en décembre, un niveau presque identique à son meilleur score de septembre 2017 et plus de deux fois plus élevé qu'au début de son mandat. La popularité de Jokowi n'a cessé de croître et montre qu'il a su conquérir les cœurs et les esprits malgré les défis persistants auxquels l'économie est confrontée et la montée des mouvements identitaires en Indonésie.

Rapport de gestion par pays

On s'attend à ce que les tensions politiques s'intensifient à nouveau cette année à l'approche des élections régionales qui auront lieu le 27 juin dans 171 provinces, districts et municipalités. Les élections régionales sont importantes pour la coalition au pouvoir de Jokowi car elles plantent le décor pour les élections présidentielles et législatives d'avril 2019. Un point crucial concerne l'élection du prochain gouverneur de Java-Ouest, la province la plus peuplée et à l'économie la plus forte d'Indonésie. C'est aussi l'une des rares circonscriptions où Prabowo Subianto, adversaire de Jokowi lors de l'élection présidentielle de 2014, avait obtenu un nombre de suffrages plus élevé. Malgré le poids grandissant du sentiment religieux dans la politique indonésienne, environ 90% des personnes interrogées lors d'un récent sondage de « Nikkei Asia » estiment que le 'Pancasila', philosophie pluraliste et fondatrice de l'État indonésien, est conforme aux valeurs islamiques. La philosophie de l'État garantit la liberté religieuse et a pour devise 'L'unité dans la diversité'. Ce constat va à l'encontre des craintes que la montée de l'islam politique ne conduise progressivement l'Indonésie à devenir une république islamique.

La croissance économique s'est stabilisée à près de 5%, l'inflation s'est modérée, le déficit budgétaire actuel est gérable et les risques systémiques sont maîtrisés. L'Indonésie est en bonne position pour relever ses défis socio-économiques. En ce qui concerne les perspectives pour 2018, les prévisions de croissance misaient sur une progression de 5,1% en 2017, et de 5,6% à moyen terme, soutenue par une demande intérieure robuste. L'inflation devrait se maintenir dans la fourchette cible en raison de la stabilité des prix administrés et du profond ancrage des anticipations d'inflation.

Le déficit de la balance courante devrait rester contenu grâce à la robustesse des exportations. Les risques de dégradation, toutefois, demeurent présents et concernent essentiellement des facteurs externes, comme un reflux des entrées de capitaux dû à la volatilité des marchés financiers ou à l'incertitude entourant la politique monétaire et fiscale des États-Unis, le ralentissement de la croissance en Chine et les tensions géopolitiques. L'impact de ces chocs pourrait être amplifié par la forte dépendance des finances publiques et du secteur privé à l'égard du financement par les non-résidents (respectivement 61% et 33% de la dette totale). Du côté positif, la croissance mondiale et les cours des matières premières pourraient être plus élevés que pré-

vu. Les risques intérieurs comprennent l'insuffisance des recettes fiscales, l'augmentation des besoins de financement budgétaire en raison de taux d'intérêt en hausse, l'incertitude politique à la veille des élections présidentielles de 2019, et les catastrophes naturelles.

La roupie indonésienne, qui était restée stable par rapport au dollar US durant les neuf premiers mois de 2017, s'est sensiblement affaiblie à partir de la mi-septembre, reflétant en cela l'évolution générale des devises des marchés émergents. Elle figure cependant, avec le peso philippin et le dollar de Hong Kong, parmi les monnaies des pays émergents d'Asie les plus affectées depuis la mi-septembre. Une conjoncture liée à la sortie nette de capitaux que l'on a observée cette année.

L'Indonésie et sa monnaie entament 2018 dans une situation singulière. L'économie indonésienne devra vivre une grande partie des 12 prochains mois dans un état d'esprit de transition : les dépenses publiques et les exportations ont été les principaux moteurs de l'expansion, et il faut que la consommation des entreprises comme des particuliers soit en mesure de prendre le relais.

Le prix du pétrole reste le principal déterminant macroéconomique. Compte tenu de la récente décision de l'OPEP, qui maintient les réductions de production durant les neuf prochains mois au moins, si le prix du brut s'élève à plus de USD 70/75 le baril, la banque centrale sera confrontée à l'éventualité que l'inflation passe au-dessus de sa fourchette cible. Il est également probable que la roupie indonésienne reste sous pression en 2018, vu que l'on s'attend à ce que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine décide deux nouvelles hausses de taux.

Références:

www.indonesia-investments.com

www.asia.nikkei.com: (Nikkei Asian Review) Jokowi's popularity strong ahead of Indonesian elections.

www.imf.org: (FMI) Rapport Pays No. 18/32: Indonesia.

www.worldfirst.com: WorldFirst 2018 Currency Outlook – Indonesian Rupiah.

www.oxfordbusinessgroup.com: New areas for growth in Indonesia's agriculture sector.



Rapport de gestion par pays

Nord-Sumatra

La pluviométrie annuelle moyenne pour toutes les plantations du Nord-Sumatra en 2017 a été supérieure à celle de 2016 (2 480 mm contre 2 103 mm), dépassant également la moyenne à long terme de 2 290 mm pour la région. La croissance des palmiers à huile est optimale avec une pluviométrie minimale de 2 000 mm uniformément répartie sur l'année, et en 2017, les pluies mensuelles ont été généralement bien réparties au cours de l'année. Si l'un ou l'autre mois a enregistré moins de 100 mm de précipitations, il n'y a pas eu de situation de sécheresse pouvant entraîner un déficit d'humidité du sol et impacter la production. Nous avons toutefois subi un pic de pluies au quatrième trimestre, qui a provoqué des inondations localisées, dans nos jeunes plantations tourbeuses de *PT Umbul Mas Wisesa (UMW)* et *PT Toton Usaha Mandiri (TUM)*, avec un effet négatif sur la récolte, la qualité des fruits, l'état des routes d'accès et la collecte. Grâce aux travaux exécutés dans le cadre du programme de curage des drains, ces conditions ont été temporaires et rapidement surmontées. Les autorités locales ont continué en 2017 à travailler au rehaussement de la principale voie d'accès entre le groupe de plantations *UMW/TUM* et la plantation de *Perlabian*, ce qui a fait que le transport de la production a pu se poursuivre sans interruption tout au long de l'année.

Les conditions météorologiques généralement favorables tout au long de l'année, combinées à des épandages complets et suivant le calendrier d'applications des engrais, à une fréquence adéquate des tours de récolte, ainsi qu'à un bon taux de floraison des palmiers et aux rendements précoces impressionnants des jeunes palmiers matures, ont permis d'augmenter la production en 2017.

Pour optimiser la productivité et la rentabilité d'une plantation, il faut notamment assurer la replantation des palmiers lorsqu'ils deviennent trop grands pour une récolte efficace ou que la densité de population de palmiers se réduit au point que les rendements tombent en dessous de 18 tonnes de régimes de fruits frais (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) par hectare. Dans les plantations du Nord-Sumatra, un programme de replantation de 399 hectares a été réalisé en 2017, dont 153 hectares à *Perlabian* et 246 hectares à *Bukit Maradja*. La superficie replantée est conforme au plan d'affaires et supérieure au programme de 2016 qui était de 328 hectares.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de FFB	Production 2016 tonnes de FFB	Rendement 2017 tonnes de FFB/hectare
Perlabian	3 718	99 439	90 362	26,74
Tolan	3 614	100 368	89 091	27,77
Total	7 332	199 807	179 453	27,25

Les plantations de *Perlabian* et *Tolan* sont toutes deux des plantations de longue date du groupe, bien établies et productives, situées dans la partie centrale du Nord-Sumatra. En 2017, elles couvraient 7 967 hectares, dont 7 332 hectares matures et 635 hectares immatures. La production de ces plantations a dépassé les attentes de 6% et *Tolan* a franchi la barrière psychologique des 100 000 tonnes de FFB par an. Malgré le programme de replantation en cours à *Perlabian*, les plantations ont terminé l'année sur un rendement remarquable de 27,25 tonnes de FFB par hectare, en hausse par rapport aux 24,82 tonnes de FFB par hectare en 2016. *Perlabian* a connu cette année un développement remarquable avec l'aménagement du parcours de golf, officiellement inauguré par l'administrateur délégué durant sa visite de décembre. Il s'agit d'un parcours extrêmement pittoresque, qui met à profit les variations du terrain naturel et qui serpente au travers et autour du complexe résidentiel de la direction générale régionale (« GMO », General Manager Office).

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de FFB	Production 2016 tonnes de FFB	Rendement 2017 tonnes de FFB/hectare
Bukit Maradja	2 487	59 740	55 148	24,02
Kerasaan	2 077	50 025	42 086	24,08
Total	4 564	109 765	97 234	24,05

Les plantations de *Bukit Maradja* et *Kerasaan*, elles aussi membres de longue date du groupe, sont situées dans la partie septentrionale du Nord-Sumatra. En 2017, elles couvraient 5 088 hectares, dont 4 564 hectares matures et 524 hectares immatures. En termes de production et malgré les effets du programme de replantation à *Bukit Maradja*, ces plantations ont terminé l'année sur un rendement moyen de 24,05 tonnes de FFB par hectare, contre 22,59 tonnes de FFB par hectare l'année précédente. Ces deux plantations sont négativement impactées par quelques problèmes de ravageurs et de maladies : à *Kerasaan*, une zone restreinte d'environ 300 hectares est attaquée par des chenilles endémiques mangeuses de feuilles, et les deux plantations

sont touchées par la pourriture du stipe, une maladie mortelle causée par le champignon *Ganoderma*. Pour ces deux problèmes, nous maintenons une étroite coordination avec nos partenaires de recherche, *Verdant Bioscience Pte Ltd* (VBS). Concernant les chenilles mangeuses de feuilles, nous travaillons à instaurer et promouvoir un recensement précis des ravageurs, ainsi qu'à des traitements ciblés en fonction des différentes phases du cycle de vie du ravageur. Un autre axe d'intervention fait appel aux ressources utiles de la nature dans le cadre d'un dispositif de lutte intégrée contre les ravageurs qui vise à développer des populations d'insectes naturellement prédateurs de ce type de ravageur. Pour ce qui est de la pourriture du stipe causée par le *Ganoderma*, des ressources considérables sont affectées à l'étude et à la recherche de solutions pour contrer cette menace significative. Les orientations actuelles de la recherche se basent sur les techniques de préparation du sol lors de la replantation, le recours à une période de jachère d'un an pour réduire l'infection fongique dans le sol et l'utilisation de matériel végétal tolérant à la maladie. Les résultats préliminaires provenant de nos palmiers plantés depuis 2010 montrent un net recul de l'incidence et de la propagation de la pourriture du stipe. Nous n'en sommes qu'aux débuts, mais ces premières observations nous incitent à l'optimisme.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de FFB	Production 2016 tonnes de FFB	Rendement 2017 tonnes de FFB/hectare
UMW Nord	2 603	55 565	51 807	21,35
UMW Sud	4 446	88 257	80 063	19,85
TUM	1 135	24 484	23 533	21,57
Total	8 184	168 306	155 403	20,57

Notre zone d'expansion la plus récente au Nord-Sumatra, le groupe de plantations *UMW/TUM*, se situe au centre de la région, le long de la côte orientale de l'île, et se compose de *PT Umbul Mas Wisesa* (UMW) et de *PT Toton Usaha Mandiri* (TUM). Plantées entre 2005 et 2011, ces plantations couvraient en 2017 8 184 hectares, tous matures. En termes de production, elles ont terminé l'année sur un rendement moyen de 20,57 tonnes de FFB par hectare, soit une solide amélioration par rapport aux 18,99 tonnes de FFB par hectare en 2016. Ces plantations sur sols organiques présentent de multiples défis de gestion, mais grâce à l'attention portée sur la gestion de l'eau, les standards de récolte, les épandages d'engrais en temps opportun, l'utilisation de l'amendement Rhizoplex pour renforcer la santé des ra-

cines, à quoi s'ajoutent la surveillance et le contrôle exercés sur l'apparition occasionnelle de ravageurs, nous avons obtenu une amélioration progressive des rendements et de la rentabilité du groupe *UMW/TUM*.

Les engrais constituent l'intrant le plus important et le plus coûteux en termes de gestion des plantations. En 2017, les plantations du Nord-Sumatra ont utilisé au total 21 868 tonnes d'engrais, contre 21 448 tonnes en 2016. Au cours de l'année, les prix des trois principaux nutriments que sont l'azote, le phosphore et le potassium sont restés inférieurs aux niveaux prévus au budget et, avec le soutien supplémentaire d'une roupie indonésienne un peu plus faible, nous avons réalisé des économies de USD 2,2 millions à l'échelle de la société par rapport aux calculs de gestion concernant notre facture totale d'engrais. Les équipes des plantations ont continué de porter un intérêt tout particulier au travail d'épandage des engrais. Lorsque le terrain, la hauteur des palmiers et le peuplement par hectare le permettent (plus de 100 palmiers par hectare), l'engrais est appliqué mécaniquement à l'aide d'épandeurs montés sur tracteur, qui fournissent une couverture uniforme et étendue de nutriments pour les palmiers. Dans les autres zones, l'épandage manuel est effectué avec des doses individuelles de chaque nutriment préemballées, et nos travailleurs utilisent des récipients gradués pour épandre l'engrais dans les ronds de palmier. Les engrais minéraux sont complétés par des sous-produits des usines d'huile de palme, principalement les rafles (« Empty Fruit Bunches » - EFB), qui retournent aux champs et sont épandues sous forme de paillis. Pour la première fois dans les plantations organiques, un épandeur mécanique dénommé 'Super Bull' a été acheté et utilisé pour une application uniforme d'engrais sur les cultures. Les plantations prévoient d'étendre l'utilisation de cette machine à environ 60% de la surface totale à l'avenir, minimisant ainsi la nécessité d'une application manuelle, d'où une réduction significative du nombre de travailleurs. Grâce à une étroite coordination entre les plantations et le service central des achats, les livraisons d'engrais ont été effectuées en temps voulu et soutenues par des installations de stockage adéquates sur les plantations. Cela a permis une approche planifiée et organisée pour gérer efficacement les applications d'engrais sur le terrain.

L'agriculture de plantation reste fortement tributaire des ressources humaines et nous demeurons forts conscients de la responsabilité sociale de l'entreprise vis-à-vis des 32 846 personnes (travailleurs et familles) que nous avons inscrites

Rapport de gestion par pays

au régime de protection sociale BPJS (assurance santé indonésienne) au niveau du Groupe à la fin décembre 2017. La situation concernant la main-d'œuvre est restée stable dans la région du Nord-Sumatra et les plantations n'ont connu que peu de problèmes liés au travail dans la filière. En 2017, le salaire minimum fixé par les autorités provinciales a augmenté de 8% et la main-d'œuvre totale, plantations et usines confondues, s'élevait à 5 466 personnes à la fin de l'année, contre 6 213 en décembre 2016, la principale raison de cette diminution étant le transfert de la gestion de la plantation de caoutchouc *Timbang Deli* à nos partenaires de recherche *VBS*. Une étape importante dans le paiement des salaires a été franchie cette année par l'instauration du transfert bancaire pour tous les travailleurs, éliminant ainsi la pratique des paiements en espèces. Cette méthode a été bien accueillie par le personnel et minimise les risques

de sécurité et d'intégrité liés à la manipulation de grandes quantités d'argent liquide. L'année 2017 a également été marquée par la mise en œuvre et le déploiement du module *Lintramax Contract Worker (CW)*, qui a permis de gérer plus efficacement l'enregistrement, l'affectation et le paiement des travailleurs temporaires dans toutes nos plantations d'huile de palme, de caoutchouc et de thé. Avec le module *CW*, les paiements sont également effectués directement sur les comptes bancaires et la discipline du système fait en sorte que l'entreprise reste totalement conforme à la réglementation sur le nombre de jours qu'un travailleur temporaire peut être employé par mois.

Sur le plan de l'ingénierie, les trois usines d'huile de palme ont fourni les performances suivantes en 2017:

Usine	Débit (tonnes de FFB/heure)		Tonnes de FFB traitées		Taux d'extraction d'huile (OER %)		Taux d'extraction d'amande palmiste (KER %)	
	Capacité	Effectif	2017	2016	2017	2016	2017	2016
BMPOM	30	30	109 751	97 202	23,29	23,62	5,53	5,60
PLPOM	55	45	202 913	184 057	22,07	21,72	5,54	5,70
UMWPOM	40	40	165 200	150 799	23,47	24,27	3,82	3,94



Cérémonie de passation de l'usine d'huile de palme Dendymarker par la direction de Lippo à SIPEF en août 2017.

Usine de Bukit Maradja:

Cette usine, qui réceptionne les fruits des plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan, a enregistré en 2017 une augmentation de 13% des quantités de FFB par rapport à 2016, mais simultanément une baisse du taux d'extraction d'huile (« Oil Extraction Rate » - OER) de 0,33% ainsi qu'une baisse du taux d'extraction d'amande palmiste (« Kernel Extraction Rate » - KER) de 0,07%. Ces reculs sont largement imputables à l'impact d'une année plus humide sur la qualité des fruits. Tout en continuant les programmes annuels de remplacement et d'entretien des équipements, l'usine a poursuivi l'exploitation du système de compostage en travées aérées, qui avait été mis en service en décembre 2016. Au total, 12 362 tonnes de compost ont été produites en 2017, couvrant une zone d'épandage de 1 249 hectares à raison de 10 tonnes de compost par hectare. Un objectif majeur du site de compostage est de parvenir à transformer 100% des effluents de l'usine d'huile de palme (« Palm Oil Mill Effluent » - POME) pour produire du compost à teneur constante en éléments nutritifs. L'année 2017 a été pour une large part une année d'apprentissage et d'ajustement des systèmes et des pratiques sur le site, en étroite coordination avec les fournisseurs Compost Advice and Analysis, de telle sorte que vers la fin de l'année, l'utilisation de POME s'était considérablement améliorée et approchait les 100%. Il est toujours prévu que ce compost remplace partiellement les engrais minéraux pour la plantation de Bukit Maradja et, sur la base de l'analyse foliaire réalisée par VBS, nous pensons pouvoir commencer à réduire les besoins en engrais minéraux dès 2019. Un autre avantage de l'utilisation du compost est lié à l'amélioration des qualités de structure du sol et nous espérons, de ce fait, obtenir une amélioration de la production allant jusqu'à 2 tonnes de FFB par hectare.

Usine de Perlabian:

Cette usine, alimentée par les fruits des plantations de Perlabian et de Tolan, a vu en 2017 une augmentation de 10% des quantités de FFB par rapport à 2016, un OER moyen en hausse de 0,35%, mais un KER en recul de 0,16%. Le département d'ingénierie a travaillé d'arrache-pied durant l'année pour réaliser les travaux destinés à améliorer la pression de vapeur des chaudières et des turbines vieillissantes. À l'issue de ce chantier indispensable, nous avons observé une légère progression de l'OER, mais sans atteindre le niveau attendu de 23%. Dès lors, l'attention s'est portée sur les fruits réceptionnés. Après investigation, il est apparu que les fruits provenant des vieux peuplements

'Dumpy' de Marihat ne donnaient qu'un OER de 18% environ, tandis qu'avec les fruits des autres matériels végétaux, on obtenait, comme prévu, un OER égal ou supérieur à 23%. Comme les palmiers 'Dumpy' formaient environ 25% de l'approvisionnement en 2017, cela nous a amenés à revoir notre programme de replantation et nous avons maintenant fixé comme priorité le remplacement du matériel végétal 'Dumpy'.

Le système bioréacteur de récupération du méthane a bien fonctionné durant l'année, le méthane étant actuellement utilisé dans notre chaudière ou brûlé à la torchère, mais nous étudions avec le fournisseur local d'électricité, PLN, l'opportunité d'investir dans un moteur à biogaz pour produire de l'électricité, qui serait consommée en interne et dont l'excédent servirait au réseau public.

Usine d'Umbul Mas Wisesa:

Cette usine, qui traite les fruits des plantations *UMW Sud*, *UMW Nord* et *TUM*, affiche une augmentation de 10% du volume de FFB par rapport à 2016, mais simultanément une baisse globale de l'OER de 0,80% ainsi qu'un recul du KER de 0,12%. Cette baisse de performance est en grande partie liée au pic saisonnier des pluies durant le quatrième trimestre, qui a eu un impact notable sur la qualité des récoltes. À mesure que les palmiers grandissent et que la récolte passe du ciseau à la faucille, la collecte des fruits détachés sera de plus en plus importante pour maintenir les OER.

Le bioréacteur de récupération du méthane a bien fonctionné au cours de l'année et, suite à la construction d'une série de 14 étangs de décantation d'effluents, les paramètres de rejet des eaux usées sont maîtrisés et respectent les limites fixées par les lois et règlements locaux.

L'un des principaux critères de conformité liés à l'obtention de la licence d'exploitation *Hak Guna Usaha* (HGU) pour *UMW* concerne l'engagement de l'entreprise à acheter les fruits des producteurs locaux. Durant l'année, l'entreprise a acheté des fruits aux producteurs locaux avant de les revendre à une usine tierce. De cette façon, tous les fruits traités par l'usine *UMW* sont des fruits de plantation certifiés durables et que les produits de palme sont déclarés « identity preserved » et ont accès aux primes dont bénéficient les autres usines du Groupe. Nous avons continué à travailler en 2017 avec les planteurs villageois en vue d'obtenir la certification RSPO au début de 2018, ce qui nous donnera l'occasion d'ajouter leurs fruits à la récolte certifiée des planta-

Rapport de gestion par pays

tions, tout en fournissant soutien, formation et services de vulgarisation aux communautés environnantes.

Dans le souci d'améliorer constamment la productivité, le département d'ingénierie a poursuivi en 2017 le travail entamé sur l'enregistrement, le suivi et le contrôle de la consommation de diesel, l'efficacité des travailleurs et la consommation d'eau. Chaque usine est désormais en mesure de fixer des objectifs réalistes et réalisables, qui seront affinés en 2018.

Sur le terrain, les équipes de management ont continué à concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la production et le contrôle des coûts : pour les plantations du Nord-Sumatra, les coûts de culture ont atteint une moyenne globale de USD 43,19 par tonne de FFB, un résultat meilleur qu'anticipé et en net progrès par rapport à 2016 (USD 44,24 par tonne de FFB). Comme pour l'année précédente, l'impact de l'augmentation des salaires en 2017 a été neutralisé par les prix moins élevés des engrais et du diesel. Le taux de change a eu un effet favorable de 3%, avec une moyenne du taux de change IDR/USD de 13 400 pour l'année. Pour les trois usines du Nord-Sumatra, les coûts de traitement moyens se sont élevés en 2017 à USD 25,11 par tonne de produits de palme (huile de palme et palmiste), un chiffre meilleur que les prévisions du management, mais néanmoins en légère hausse par rapport à 2016 (USD 23,74 par tonne de produits de palme).

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de caoutchouc	Production 2016 tonnes de caoutchouc	Rendement 2017 kg de caoutchouc/hectare
Bandar Pinang	990	1 653	1 644	1 669

Au cours de l'année, nos activités caoutchoutières au Nord-Sumatra ont connu un changement important avec le transfert de la gestion de la plantation de *Timbang Deli* à VBS en avril 2017. Il ne reste dès lors que la plantation et usine de caoutchouc de Bandar Pinang dans la partie septentrionale du Nord-Sumatra, en plus de la plantation et usine de caoutchouc MAS à proximité de la ville de Palembang au Sud-Sumatra. La plantation de Bandar Pinang comprend 990 hectares matures et 168 hectares immatures. La production a été inférieure de 2% aux attentes du management, l'impact des pluies matinales ayant entraîné des jours de saignée perdus et des jours de saignée tardifs au quatrième trimestre de l'année. Nous avons également vu

l'impact de l'ouverture tardive des zones nouvellement arrivées à maturité, voulue par le management en raison de la faiblesse des prix du caoutchouc. La plantation de Bandar Pinang a par ailleurs poursuivi le programme normal de replantation, en remplaçant les arbres anciens en fonction des réserves d'écorce, de la densité par hectare et des rendements de latex. Au total, 30 hectares ont été replantés au cours de l'année, avec une exigence minimale de 25 hectares pour assurer l'approvisionnement de l'usine en bois de chauffage pour les fumoirs.

L'usine de caoutchouc de Bandar Pinang, qui traite toujours le latex et le caoutchouc de seconde catégorie de Bandar Pinang et de *Timbang Deli*, a enregistré une très bonne année 2017, malgré la pression exercée par la faiblesse persistante du cours du caoutchouc et la diminution des volumes à l'usine en raison du programme de conversion du caoutchouc en palmier à huile de *Timbang Deli*. Dans un contexte de relative stagnation des prix des matières premières, l'équipe de management de l'usine a réalisé des économies appréciables par rapport aux prévisions annuelles, terminant l'année 2017 sur un coût de USD 155,95 par tonne de caoutchouc, ce qui se compare au coût de traitement de 2016 qui était de USD 155,91 par tonne de caoutchouc. Sur les plantations, l'effort de maîtrise des dépenses a permis d'atteindre un coût de USD 954,61 par tonne de caoutchouc. Ce niveau est inférieur aux prévisions, avec des économies obtenues grâce à des pratiques d'entretien plus efficaces, une faible incidence des ravageurs et des maladies, ainsi qu'un contrôle resserré sur les frais généraux.

Sud-Sumatra

La plantation de caoutchouc de *PT Melania (MAS)*, située dans le Sud-Sumatra à proximité de la ville de Palembang, couvre 2 790 hectares, dont 1 901 sont matures et 889 sont immatures. Il s'agit de la plus grande plantation de caoutchouc de *SIPEF*, s'adjudgeant ainsi 49% de la surface totale de caoutchouc gérée en Indonésie.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de caoutchouc	Production 2016 tonnes de caoutchouc	Rendement 2017 kg de caoutchouc/hectare
MAS	1 901	3 101	3 377	1 631

La production de la plantation en 2017 a dépassé les prévisions du management, mais est restée inférieure de 8% à

celle de l'année précédente en raison d'une conjugaison de facteurs, notamment les conditions climatiques, l'effet des abattages et des replantations, ainsi que les rendements plus faibles des jeunes cultures arrivant à maturité. Habituellement, cette partie de Sumatra connaît une période de sécheresse prononcée de juin à septembre et en 2017, hormis des mois d'avril et mai plus humides que la normale, le régime des précipitations a suivi de près la moyenne à long terme. Les précipitations totales de l'année s'élèvent à 2 611 mm, par rapport à une moyenne à long terme de 2 483 mm (+5%). Le programme de replantation se poursuit à la plantation MAS avec 145 hectares replantés en 2017. À la fin de l'année, 889 hectares étaient en phase immature avec un excellent niveau de gestion des cultures. L'attention consacrée aux opérations d'entretien, à l'épandage d'engrais ainsi qu'à l'identification et au traitement des problèmes de ravageurs et de maladies, a fait que les zones arrivant à maturité sont saines, homogènes et vigoureuses et qu'elles sont capables de produire de bons rendements de latex durant les premières années de saignée. En cours d'année, une nouvelle pépinière d'hévéa a été aménagée sur un site plus grand et plus plat, ce qui permettra un meilleur entretien des semences et des jeunes plants destinés aux programmes de replantation annuels prévus dans les années à venir.

Le risque d'incendie reste présent durant la période de sécheresse du milieu de l'année, et c'est certainement un domaine qui reçoit beaucoup plus d'attention de la part des autorités locales. Il est réjouissant de constater qu'en dépit d'un petit nombre d'incidents isolés survenus pendant l'année, il n'y a pas eu de dégâts d'incendie importants sur la plantation et c'est en grande partie imputable à un niveau adéquat de ressources, de formation et de vigilance en période de sécheresse, ainsi qu'aux contacts étroits maintenus avec les communautés environnantes.

Une étape importante pour MAS et l'usine à caoutchouc en 2017 a été l'obtention de la certification « Rainforest Alliance » en août. Bien que cette certification ne soit pas actuellement exigée par les clients, elle offre à l'entreprise un potentiel de commercialisation alternative, un atout qui peut se révéler très important quand les marges sur le caoutchouc demeurent faibles.

L'usine à caoutchouc de MAS, qui transforme le latex en provenance de la plantation, a obtenu de bons résultats en 2017 et a bien géré les volumes de production. Le

caoutchouc de seconde catégorie est transporté à l'usine de caoutchouc granulé à Mukomuko pour transformation. Comme pour les autres plantations de caoutchouc, la priorité pour 2017 était de réduire les coûts pour compenser la baisse des prix du caoutchouc. L'usine a opéré à un coût de USD 154,00 par tonne de caoutchouc, en progression par rapport à 2016 (USD 164,68 par tonne de caoutchouc) et en ligne avec les objectifs du management. À la plantation, les coûts se sont élevés à USD 943,49 par tonne de caoutchouc et, bien qu'étant globalement en ligne avec les objectifs, ils représentent une augmentation significative par rapport à ceux de 2016 (USD 847,75 par tonne de caoutchouc), largement due à l'externalisation de nos services de sécurité.

Les résultats obtenus par la boutique de la coopérative, gérée en partenariat avec un grossiste de produits alimentaires, n'ont cessé de se renforcer au cours de l'année. La gamme des produits souhaités et proposés par la boutique et les prix extrêmement compétitifs, combinés à la gestion des commandes, vente et distribution des rations de riz aux travailleurs, ont permis de réaliser de bons profits, qui génèrent à leur tour des dividendes pour les membres de la coopérative, qui sont nos travailleurs.

Bengkulu

Ce groupe de neuf plantations, huit de palmiers à huile et une de caoutchouc, regroupées au sein de *PT Agro Muko*, est situé à la pointe nord de la province de Bengkulu, sur la côte ouest de Sumatra. Les plantations de palmiers à huile couvrent 17 333 hectares, dont 15 406 sont matures et 1 927 sont immatures. Suite à l'acquisition par *SIPEF* en décembre 2016 des participations de *PT Austindo Nusantara Jaya* (10,87%) et de *MP Evans Plc* (36,84%), l'entreprise a exercé en 2017 un contrôle exclusif sur *PT Agro Muko*, avec une participation de 95%. Cela a permis de développer des synergies et des opportunités commerciales.

Les conditions y sont assez différentes de celles du Nord-Sumatra, avec un terrain considérablement plus vallonné et des précipitations annuelles nettement supérieures. Ces conditions, associées à l'héritage d'un réseau routier inadéquat, posent des défis supplémentaires pour l'équipe de management sur place. Des efforts et des ressources considérables ont été engagés ces dernières années pour améliorer les accès routiers dans l'ensemble du groupe *Agro Muko*, par des programmes de surfacage des routes en cours d'exécution dans les zones matures comme dans les zones immatures en phase de replantation. Avant 2005,

Rapport de gestion par pays

seuls 160 km avaient été empierrés. Entre 2005 et 2016, 1 630 km supplémentaires ont été revêtus et en 2017, un programme de 202 km a été achevé. Pour 2018, un nouveau programme ambitieux de 261 km est prévu, ce qui témoigne de la volonté de l'entreprise d'améliorer à la fois l'efficacité et les standards d'exploitation. Ce programme soutenu a d'ores et déjà un effet positif sur la capacité des plantations à collecter et à transporter la récolte aux usines en temps opportun.

La pluviométrie en moyenne annuelle pour toutes les plantations du groupe *Agro Muko* a été en 2017 relativement proche de celle de 2016 (3 667 mm contre 3 681 mm), et supérieure de 3% à la moyenne à long terme pour la région (3 554 mm). Si les précipitations totales ont correspondu aux attentes normales, leur répartition mensuelle a été sensiblement différente avec deux mois très humides en août et septembre, ce qui a eu un impact négatif sur la capacité des plantations à récolter et à collecter efficacement la récolte et à la transporter aux usines. Les pluies les plus abondantes ont été enregistrées sur la plantation de Talang Petai, au nord, avec 4 286 mm et la plus faible à Sungei Kiang, également au nord, avec 3 300 mm.

Plusieurs des plantations d'*Agro Muko* ont des palmiers de plus de 23 ans, qui commencent à devenir trop grands pour la récolte. Cette situation, combinée à la baisse de la densité à l'hectare et à des rendements des palmiers vieillissants, sous-tend les opérations de replantation dans l'ensemble du groupe *Agro Muko*. Étant donné la nécessité de maintenir une production de « Fresh Fruit Bunches » (FFB) suffisante pour que les usines fonctionnent efficacement, le nombre d'hectares à remplacer chaque année est soigneusement étudié de manière à garantir une production minimale de 300 000 tonnes de FFB. Dans les plantations *Agro Muko*, un programme de replantation de 971 hectares a été réalisé en 2017, dont 445 hectares à Mukomuko, 296 hectares à Sungei Kiang et 230 hectares à Air Bikuk. La conjugaison d'une météo favorable et d'un démarrage précoce des travaux de replantation a permis d'achever confortablement ce programme avant la fin de l'année.

La production des plantations *Agro Muko* a été légèrement inférieure aux attentes du management en raison du calendrier d'abattage pour les replantations, des rendements des palmiers anciens moins bons que prévu, du temps exceptionnellement humide en août et septembre avec de fortes pluies en journée qui ont compromis l'efficacité de la ré-

colte, la récupération et le transport des fruits, et enfin, une pénurie de récolteurs après la longue fête musulmane d'Idul Fitri qui célèbre la fin du mois de jeûne, un grand nombre de travailleurs de chez *Agro Muko* étant restés dans leurs villages plutôt que de retourner au travail.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de FFB	Production 2016 tonnes de FFB	Rendement 2017 tonnes de FFB/hectare
Toutes plantations Agro Muko	15 406	334 963	341 921	21,74

Il a été remédié à cette situation par le recrutement progressif au deuxième semestre de récolteurs d'autres provenances en Indonésie, mais il a fallu plusieurs semaines pour y parvenir. Si la production globale a finalement reculé de 2% par rapport aux niveaux de 2016, c'est également en raison d'une diminution des surfaces matures, 445 hectares en moins, en conséquence des replantations. Nous constatons des rendements encourageants du matériel végétal récent à mesure qu'il arrive à maturité dans le cadre des replantations en cours, avec d'excellents rendements précoces au cours des 2-3 premières années et des rendements atteignant ou dépassant 28 tonnes de FFB par hectare à la troisième année de récolte.

À l'entour de la région de Bengkulu s'étend un réseau de 56 parcelles villageoises, connues localement sous le nom de *Kebun Masyarakat Desa* (KMD). Ces parcelles sont gérées par nos équipes de plantation et jouent un rôle important dans la vie socio-économique des communautés environnantes. Les KMD comptent 670 hectares, dont 641 matures et 29 immatures. Ces KMD, comme nos plantations, sont certifiées aux normes « RSPO » et font partie de la base d'approvisionnement durable qui génère des produits de palme « identity preserved » (identité préservée). En 2017, les KMD ont produit 8 826 tonnes de FFB, soit une augmentation de 6% par rapport à la production de 2016 (8 317 tonnes). Comme l'intérêt des communautés locales pour le développement des palmiers à huile augmente, c'est un domaine où nous cherchons à élargir notre base d'approvisionnement, mais en respectant scrupuleusement les procédures établies par la RSPO afin de ne pas compromettre nos accréditations en matière de durabilité.

À l'instar de toutes les plantations chapeautées par *PT Tolan Tiga Indonesia*, les recommandations relatives aux engrais



pour les plantations de Bengkulu sont formulées par nos partenaires de recherche, *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd (VBS)*. Le terrain essentiellement vallonné, les précipitations plus abondantes et les sols drainants de cette région posent des défis logistiques de taille pour l'épandage d'engrais en temps opportun. En raison des caractéristiques du terrain, la plupart des engrais sont épandus manuellement pour tous les âges de palmiers et les fortes précipitations ne laissent qu'une courte période pour apporter tous les nutriments nécessaires pendant l'année. Malgré ces difficultés, les plantations de Bengkulu ont terminé leurs programmes avant la fin de l'année. Un total de 15 347 tonnes d'engrais a été épandu au cours de l'année, contre 12 160 tonnes en 2016.

Les plantations de Bengkulu restent relativement épargnées par les ravageurs et les maladies. Il y a bien quelques dégâts dus aux cochons sauvages et aux singes, mais sans réelle conséquence sur le plan économique. Nous avons observé une certaine activité du scarabée rhinocéros (*Oryctes*) dans les palmiers récemment plantés, en particulier aux endroits où la mise en place et le développement de la culture de couverture de légumineuse *mucuna* ont été tardifs à Mukomuko et Tanah Reka. Ces attaques sont faciles à combattre par une application ciblée de granulés insecticides dans la couronne du palmier. Dans les jeunes plantations de la région de Bengkulu, la maladie de la pourriture du pied causée par le champignon *Ganoderma* n'est pas encore un problème important, mais cela ne veut pas dire que les équipes de la plantation peuvent s'en satisfaire. Un travail régulier de recensement est effectué et les quelques palmiers infectés sont abattus et évacués du champ. Les équipes de plantation poursuivent également un programme de multiplication de plantes bénéfiques, qui servent d'hôtes à des insectes eux-mêmes prédateurs des ravageurs du palmier à huile, comme les chenilles mangeuses de feuilles et les lépidoptères.

Dans le cadre de l'objectif de *SIPEF* d'accroître les volumes de FFB traités par les usines d'huile de palme de Mukomuko

et de Bunga Tanjung, une autre zone de développement a été établie en 2011 sous la dénomination sociale de *PT Mukomuko Agro Sejatera (MMAS)*.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de FFB	Production 2016 tonnes de FFB	Rendement 2017 tonnes de FFB/hectare
MDE	545	8 894	5 589	16,33
AME	402	6 089	3 510	15,15
Total	947	14 983	9 099	15,82

Cette zone de développement a été divisée en deux secteurs, le premier jouxtant la plantation Air Buluh au sud, connu sous le nom de Malin Deman estate (MDE), et le second situé au nord, entre les plantations de Talang Petai et de Sungei Kiang, appelé Air Manjuntio estate (AME). Les deux plantations *MMAS* couvrent aujourd'hui 1 591 hectares, dont 947 sont matures et 644 sont immatures. La production de *MMAS* en 2017 a atteint un total de 14 983 tonnes de FFB. Même si ce résultat est en deçà des projections du management, il est en très forte progression par rapport aux 9 099 tonnes de 2016, grâce à la surface accrue de palmiers matures et au profil d'âge plus élevé. Le rendement des plantations *MMAS* s'est également amélioré, atteignant 15,83 tonnes de FFB par hectare contre 11,08 tonnes en 2016. Les fruits des plantations *MMAS* ont été certifiés « *RSPO* » dans le cadre de la base d'approvisionnement d'*Agro Muko* à partir de novembre 2014 et la procédure d'obtention de l'autorisation d'exploitation (HGU) par le biais des instances gouvernementales indonésiennes s'est poursuivie en 2017, conformément au calendrier. En plus de ces zones, il y a 336 hectares de plantations plasma, qui résultent d'une exigence légale en vigueur depuis 2007. Les investisseurs dans l'industrie de l'huile de palme doivent se conformer à 'l'obligation de plasma' en mettant à la disposition des communautés locales au moins 20% du territoire total de leurs concessions.

Sur le plan de l'ingénierie, les deux usines d'huile de palme ont obtenu les performances suivantes en 2017:

Rapport de gestion par pays

Usine	Débit (tonnes de FFB/heure)		Tonnes de FFB traitées		Taux d'extraction d'huile (OER %)		Taux d'extraction d'amande palmiste (KER %)	
	Capacité	Effectif	2017	2016	2017	2016	2017	2016
MMPOM	60	58	233 150	222 916	22,81	22,12	5,11	5,12
BTPOM	60	31	130 622	140 559	22,65	22,32	5,40	5,25

Usine d'huile de palme de Mukomuko:

Cette usine réceptionne les fruits des plantations du nord et du centre ; les volumes de FFB traités en 2017 ont augmenté de 5% par rapport à l'année antérieure. Le taux d'extraction d'huile (« Oil Extraction Rate » - OER) a connu une amélioration significative de 0,69% par rapport à 2016, atteignant 22,81% en moyenne sur l'année. L'usine s'est efforcée tant bien que mal ces dernières années d'atteindre l'OER cible de 23%, et le management a pris acte du fait que le problème est en grande partie lié aux opérations de culture, puisque les pertes de l'usine sont demeurées bien contrôlées et que les programmes d'équipement et d'entretien ont été bien gérés. Les résultats de l'extraction ont été favorisés, du côté des plantations, par une météo généralement meilleure, hormis les fortes pluies du troisième trimestre comme susmentionné, un effort concerté de formation des récolteurs et la poursuite du regroupement des équipes de récolte pour concentrer la supervision et les ressources de transport sur des zones mieux définies. Le programme en cours d'empierrement des routes rend la collecte et le transport des récoltes plus efficaces et l'utilisation de camions de sous-traitants contribue à réduire les niveaux de récolte laissés au sol et reportés au transport du lendemain. Enfin, les normes de maturité au champ dans toutes les zones matures ont été portées à cinq fruits détachés dans le rond avant de couper le régime. Les équipes de plantation n'ont pas l'intention de se contenter de ces résultats, car il reste beaucoup à faire pour atteindre et dépasser le taux d'extraction de 23%. Suite à la démission du « senior field manager » en août 2017, l'entreprise a décidé de revoir les responsabilités du poste et, à compter de janvier 2018, les plantations *Agro Muko* seront divisées en régions nord et sud avec un responsable terrain affecté à chaque région, qui relèveront tous deux directement du directeur général. Avec un meilleur soutien de l'encadrement, on espère pouvoir encore améliorer les taux OER. La gestion du nombre de travailleurs affectés à la récolte a également été examinée en 2017 à la suite du départ de récolteurs, et les équipes de plantation ont été chargées de maintenir une réserve de récolteurs en cours d'année afin que nous soyons moins exposés si la tendance de l'an dernier devait se répéter. L'entreprise a par ailleurs apporté des

modifications aux politiques internes de recrutement et de promotion, identifiées comme étant une des raisons du départ de récolteurs. Le système de récupération du méthane par bioréacteur a continué de bien fonctionner durant l'année, et le méthane est utilisé comme source de combustible dans l'une des chaudières. Après une étude de faisabilité réalisée en 2016 concernant la possibilité d'installer un moteur à biogaz et de fournir l'électricité excédentaire au réseau local, des travaux ont été entamés au cours de l'année pour installer le moteur et mettre en place la connexion à PLN, la compagnie nationale d'électricité. Selon la Banque mondiale, les Indonésiens ne bénéficiant pas d'un raccordement à l'électricité sont estimés à plus de 70 millions, dont plus de 80% vivent dans les zones rurales et plus de la moitié vivent en dehors des centres économiques dominants de Java et Bali. Étant donné que trois Indonésiens pauvres sur quatre vivent en zone rurale et dans les îles périphériques, l'électrification rurale est un problème récurrent, qui est à la fois lié à la pauvreté et aux infrastructures. Le gouvernement fait face à ce problème en s'efforçant d'étendre l'accès à l'électricité à 90% de la population d'ici à 2020 et la concrétisation de cet engagement va nécessiter de maintenir un rythme de 1,3 million de nouvelles connexions par an. Dans ce contexte de pénurie d'électricité et avec le soutien du *Bupati* (préfet de la région), le moteur biogaz de Mukomuko a été opérationnel en octobre et, dans les trois derniers mois de l'année, a fourni 1,3 million de kilowatts-heure (kWh) au réseau local. Cela constitue suffisamment d'électricité, produite en trois mois à peine, pour alimenter 750 ménages ruraux pendant une année entière.

Usine d'huile de palme de Bunga Tanjung:

L'usine a un débit nominal de 60 tonnes de FFB par heure, mais elle n'opère qu'à la moitié de sa capacité, atteignant 31 tonnes en 2017, un niveau équivalent à celui de 2016. Le sujet remonte à l'époque de sa construction : l'entreprise avait été contrainte de construire une usine de cette capacité pour, en principe, répondre au volume de fruits des plantations villageoises, une exigence qui s'est dissoute avec l'avènement de plusieurs huileries indépendantes dans la région. En termes de FFB, l'usine a traité 7% de fruits en moins par

rapport à 2016, la diminution de la récolte étant due aux effets de la replantation à Air Bikuk. Cette usine réceptionne les FFB des plantations du sud de la zone et elle a enregistré, comme l'usine MMPOM, une amélioration significative des taux OER, qui ont atteint 22,65% en moyenne, soit 0,33% de mieux qu'en 2016. Cela reste néanmoins inférieur à l'objectif de 23% et les initiatives mentionnées pour MMPOM s'appliquent également à BTPOM. L'exploitation de l'usine a été bien maîtrisée durant l'année, les pertes d'huile restant bien en deçà des paramètres acceptables, et les programmes de réparation et d'entretien se sont déroulés selon le calendrier prévu. Cette usine ne possède pas actuellement de système de récupération du méthane, vu que son débit réduit ne permet pas d'investir dans l'infrastructure nécessaire, mais c'est une possibilité pour l'avenir dans la mesure où nous pourrions obtenir des volumes de FFB supplémentaires pour alimenter l'usine.

Pour les plantations *PT Agro Muko*, nous avons vu les coûts de culture pour la production atteindre une moyenne de USD 48,42 par tonne de FFB, ce qui est conforme aux attentes du management et constitue un bon résultat. Comme pour les plantations du Nord-Sumatra, l'impact de l'augmentation des salaires en 2017 a été largement compensé par des coûts d'engrais et de diesel inférieurs à ce qui avait été budgété. Nous avons également eu des économies substantielles en frais généraux du fait du report du déploiement des services de sécurité en sous-traitance. Programmé pour le courant de l'année, il a dû être reporté en raison de la procédure de renouvellement des autorisations d'exploitation (HGU) et du besoin plus urgent d'un appui de sécurité consécutif à l'acquisition de *PT Dendymarker Indah Lestari* en août. Le déploiement de la sécurité en sous-traitance devrait avoir lieu en 2018 dans l'ensemble des plantations de Bengkulu.

Dans les jeunes zones matures de *MMAS*, les coûts de culture pour la production se sont élevés en moyenne à USD 72,64 par tonne de FFB, un chiffre légèrement supérieur aux attentes du management lié à la récolte moins abondante que prévu, mais une bonne progression par rapport à 2016 (USD 98,54 par tonne de FFB). Ces améliorations, qui sont conformes aux calculs du business plan, sont dues à l'augmentation de la récolte sur les palmiers devenant matures. Pour les usines de Bengkulu, les coûts de traitement se sont élevés à USD 22,03 par tonne de produits de palme (huile de palme et palmiste), contre USD 21,11 en 2016.

La plantation de caoutchouc de *Sungei Jerinjing (SJE)*, située dans la zone centrale de nos plantations de Bengkulu, couvre 1 737 hectares dont 1 298 sont matures et 439 sont immatures.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de caoutchouc	Production 2016 tonnes de caoutchouc	Rendement 2017 kg de caoutchouc/hectare
Sungei Jerinjing	1 298	2 161	1 851	1 665

Toute la production caoutchoutière de la région de Bengkulu est localisée sur cette plantation. La production de la plantation a dépassé les attentes du management avec des rendements supérieurs aux prévisions pour les jeunes arbres matures, et nous avons également eu une progression de 17% de la récolte par rapport à 2016, attribuable au fait que la plantation comptait 171 hectares matures de plus en 2017. Les résultats obtenus en 2017 sont plus impressionnants encore si l'on considère les conditions météorologiques, la récolte de caoutchouc étant plus sensible aux précipitations que celle du palmier à huile. Les précipitations totales sur la plantation ont été de 3 520 mm en 2017, soit 19% de plus que la moyenne à long terme de 2 958 mm, avec deux épisodes très humides en janvier/février et en août/septembre, qui ont entraîné des jours de saignée perdus et des jours de saignée tardifs que la plantation a pu récupérer avec l'aide des travailleurs qui ont opéré le dimanche. Malgré ces difficultés, le rendement obtenu par la plantation de 1 665 kg par hectare est en progression par rapport aux 1 643 kg par hectare de 2016. Le programme de replantation de 40 hectares sur *SJE* a consisté en une replantation d'hévéas dans le cadre du cycle normal de remplacement d'arbres anciens n'ayant plus de réserves d'écorce.

L'usine de caoutchouc granulé de Mukomuko (« Crumb Rubber Factory » - CRF), qui traite le latex et le caoutchouc de seconde catégorie de *SJE* ainsi que le caoutchouc de seconde catégorie de *MAS* à Palembang, a de nouveau réalisé une bonne année en 2017. Elle a traité 2 918 tonnes de caoutchouc contre 2 445 tonnes en 2016, soit une hausse de 19%.

L'augmentation du débit durant l'année a soutenu les efforts de maîtrise des coûts unitaires et les coûts en 2017 se sont élevés à USD 137,71 par tonne de caoutchouc, contre USD 140,04 en 2016. Dans les plantations, grâce à l'accent mis sur l'efficacité et la production, les coûts ont atteint USD 759,48 par tonne, une bonne amélioration par rapport à 2016 (USD 789,49 par tonne de caoutchouc)

Rapport de gestion par pays

La situation concernant la main-d'œuvre est restée stable dans la région de Bengkulu et les plantations n'ont connu que peu de problèmes de relations du travail. En 2017, le salaire minimum fixé par les autorités provinciales a augmenté de 8% et la main-d'œuvre totale, plantations et usines confondues, s'élevait en fin d'année à 4 551 personnes sur les sites de Bengkulu et MMAS, contre 4 671 en décembre 2016.

L'une des tâches majeures de 2017 a concerné le renouvellement des autorisations d'exploitation (HGU) pour 12 500 hectares répartis dans plusieurs plantations de Bengkulu. La procédure est pilotée par le directeur des affaires juridiques et générales en liaison avec les équipes de plantation sur le terrain. Il s'agit d'un processus long et exigeant sur le plan administratif, impliquant plusieurs niveaux d'autorités, locales et nationales, et c'est aussi un moment où l'entreprise est exposée à des risques potentiels de la part d'individus ou de communautés qui présentent des griefs, réels ou imaginaires. Nous nous réjouissons du fait que la procédure à ce jour avance bien et conformément aux attentes de la direction. On prévoit que les renouvellements de HGU seront obtenus dans le courant de l'année 2018.

Java

Notre plantation de thé *Cibuni* (CIE) est située à deux heures de route au sud de Bandung dans l'ouest de Java, nichée dans la vallée de la Ciwidey à une altitude comprise entre 900 m et 2 000 m. La plantation compte 1 752 hectares, dont 1 708 sont matures et 44 sont immatures.

Plantation	Hectares matures	Production 2017 tonnes de thé	Production 2016 tonnes de thé	Rendement 2017 kg de thé/hectare
Cibuni	1 708	2 402	2 940	1 406

La production de l'année a été décevante, bien en deçà des attentes du management et en recul de 18% par rapport à la récolte de 2016. Le rendement de 1 406 kg par hectare est également en net recul par rapport aux 1 726 kg obtenus en 2016. La production de thé est très sensible aux conditions climatiques : précipitations, heures d'ensoleillement, température et humidité. Le régime des précipitations en 2017 n'a pas été très différent des tendances à long terme, avec 3 359 mm de pluie contre une moyenne à long terme de 3 549 mm (-5%), et la répartition mensuelle a également été conforme aux tendances à long terme. Cependant, s'agissant des heures d'ensoleillement, nous

avons vu une évolution très différente au cours de l'année, les heures d'ensoleillement mensuelles restant inférieures aux moyennes à long terme pour tous les mois à l'exception de mars et décembre. Le nombre total d'heures d'ensoleillement de l'année a été de 1 181 heures comparativement à une moyenne à long terme de 1 480 heures (-20%). Ces conditions ont donné du fil à retordre à l'équipe de management au cours de l'année et il était donc doublement important d'atteindre les meilleurs standards dans les pratiques d'entretien et de cueillette.

Dans les plantations de thé, les cueilleurs constituent la grande majorité des travailleurs dans les champs. En 2017, le nombre de cueilleurs a été maintenu à 1 324 contre 1 481 en 2016, et le total des effectifs était de 1 837 contre 2 261 en 2016. Un des objectifs de management consiste à mieux utiliser le grand nombre de travailleurs requis dans la plantation de thé, qui est généralement jusqu'à neuf fois supérieur aux effectifs d'une plantation de palmiers à huile de taille équivalente. Mais c'est toujours un exercice d'équilibre délicat qui consiste à pousser la productivité de la cueillette, tout en maintenant la qualité des feuilles récoltées. CIE produit un thé noir de haute qualité, cueilli à la main et traité selon le procédé « Cut, Tear & Curl », pour lequel la clientèle avertie est disposée à payer le meilleur prix, mais avec le faible niveau des prix des matières premières, préserver une marge bénéficiaire dans ce secteur à forte intensité de main-d'œuvre reste notre plus grand défi. Récemment, près de deux ans après avoir obtenu la certification « Rainforest Alliance » et grâce aux efforts soutenus de notre équipe commerciale à Anvers, Unilever Indonésie a confirmé un contrat à long terme portant sur la fourniture annuelle de 272 tonnes de thé manufacturé, soit 9% de la production prévue pour 2018.

Les recommandations concernant les engrais pour CIE sont formulées par VBS, en collaboration avec notre consultant, M. Dev Thapar. Les recommandations 2017 portaient sur un total de 885 tonnes d'engrais par rapport à 1 042 tonnes en 2016. En 2017, le programme n'a pas pu être entièrement mis en œuvre et seules 872 tonnes (99%) ont été épandues, en raison des fortes précipitations survenues vers la fin de l'année, ce qui a retardé la reprise des théiers après la taille.

Les ravageurs et maladies peuvent avoir des incidences très négatives sur la production de thé si la récolte est touchée par une série d'attaques d'insectes et de champignons. L'équipe de management a poursuivi la collaboration avec le Dr

Suzanne Neave du « Centre for Agriculture and Bioscience International » (CABI), qui est revenue à CIE en 2017 après sa visite de 2016 dans le cadre de la mise en place d'un système de lutte intégrée contre les ravageurs (« Integrated Pest Management » - IPM) incluant l'enregistrement, la surveillance et le contrôle des divers ravageurs et maladies du théier.

La durée de vie utile du théier est beaucoup plus longue que celle du palmier à huile ou de l'hévéa, la replantation ayant lieu 80 ans ou plus après la plantation. De ce fait, les surfaces replantées chaque année sont nettement moindres que dans le cas des autres produits de base et, en 2017, ce sont quelque 21,6 hectares qui ont été replantés. L'équipe est en contact avec les autorités indonésiennes à la recherche de clones de théier qui seraient intéressants à cultiver dans nos conditions, tenant compte du sol, du terrain, de l'altitude et du climat.

L'usine à thé a traité 11 645 tonnes de feuilles vertes pour produire 2 402 tonnes de thé manufacturé en 2017, contre 14 631 tonnes de feuilles vertes et 2 940 tonnes de thé manufacturé en 2016. La réorganisation des lignes de traitement en 2016 a permis à la direction de l'usine de poursuivre en 2017 l'effort d'amélioration de la productivité avec un nombre réduit de travailleurs.

Les coûts de culture pour CIE en 2017 se sont élevés à USD 1 269 par tonne de thé manufacturé et se comparent aux coûts de 2016, qui étaient de USD 1 172 par tonne, soit une augmentation d'à peine 8% malgré l'important déficit de récolte par rapport aux prévisions. Du côté de l'usine, les coûts ont également augmenté de 8% à cause de la réduction des volumes, à USD 325,90 par tonne de thé manufacturé contre USD 302,61 par tonne en 2016. Dans le cadre d'une initiative visant à réduire les coûts, les travaux de connexion du réseau PLN à l'usine et au site principal ont été achevés durant l'année. Cela permet désormais à CIE de consommer une électricité moins chère durant la saison sèche lorsque les turbines hydroélectriques ne fonctionnent pas et de réaliser ainsi des économies considérables sur les coûts de diesel.

La situation concernant le personnel de la plantation et de l'usine demeure stable. Quelques innovations intéressantes ont été introduites cette année dans la gestion des travailleurs sous contrat avec le module Lintramax CW, à quoi s'ajoute le soutien à la boutique de la coopérative des travailleurs, qui a utilisé une partie de ses bénéfices pour dis-

tribuer aux contractuels un dividende sous forme de colis alimentaires après la fête de l'Idul Fitri (fin du Ramadan).

Management et Expansion

En 2017, l'équipe de direction en Indonésie était toujours dirigée par son président directeur, M. Adam James, en poste depuis 2011. Il était secondé par l'équipe de cadres de direction composée des directeurs et des chefs de département qui forment ensemble le comité exécutif (Ex-Com). L'ExCom se réunit chaque mois afin d'examiner les progrès accomplis par rapport à une série d'indicateurs de performance et de guider la stratégie de l'entreprise face aux préoccupations sociales, environnementales, commerciales et juridiques. La réunion de l'ExCom sert également de base à la communication entre les opérations en Indonésie, dispersée sur une vaste zone géographique, et les différents départements et disciplines.

L'équipe de cadres se composait de 513 membres fin décembre 2017, une hausse de 12% par rapport à 2016 (459 membres) qui traduit la croissance et l'expansion de l'entreprise au cours de l'année. La motivation, l'esprit d'entreprise et le développement de l'esprit d'équipe demeurent la clé de voûte de l'activité de SIPEF en Indonésie et, à ce titre, divers événements sont organisés durant l'année pour renforcer les liens entre les différentes équipes dispersées géographiquement. Ces événements comprennent la réunion annuelle des directeurs, qui s'est tenue à Bali en 2017, une journée avec les familles, des dons de sang, un dîner annuel, au cours duquel sont décernés des prix de valeur récompensant l'innovation ou la contribution au succès de l'entreprise, ainsi que, tous les deux ans, un tournoi de tennis interne dénommé « SIPEF Cup » et qui en 2017 s'est déroulé sur deux jours à la plantation de Bukit Maradja. Par ailleurs, chaque région organise des rencontres mensuelles, appelées localement *arisans*, où les membres du personnel et leur famille se divertissent et partagent leurs expériences autour d'un repas. Malgré les programmes visant à créer un esprit d'entreprise commun, il n'est pas toujours possible de compter sur la participation de tous, et c'est avec une certaine déception que notre département d'audit interne a découvert un cas de fraude impliquant des membres du personnel du groupe de plantations UMW et qui portait sur la falsification des cartes d'identité de travailleurs sous contrat. Le management a réagi promptement et fermement, par le licenciement des huit principaux responsables et le transfert des 20 employés subalternes ailleurs dans l'entreprise, plus de sévères sanctions locales. Cette affaire souligne l'import-

Rapport de gestion par pays

tance que *Tolan Tiga* accorde aux valeurs 'intégrité et honnêteté' et illustre la tolérance zéro de la direction à l'égard de la fraude.

Le cycle de formation de deux ans des jeunes diplômés continue à avoir du succès et nous assure d'avoir un plan de relève dans la durée. Le programme des cadets est désormais ouvert aux ingénieurs et cadres administratifs. Entre 2011 et 2017, nous avons recruté au total 188 jeunes diplômés. À ce jour, 142 jeunes recrues sont toujours dans nos effectifs, soit un taux de réussite de 76%, dont 87 ont été affectés en qualité d'assistants à tous les niveaux de l'entreprise : plantations, usines et bureaux. Pour les autres, 19 cadets sont dans leur deuxième année de formation et 36 commencent leur première année.

L'agriculture tropicale reste un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Fin 2017, l'entreprise employait 15 128 ouvriers, dont 10 399 travailleurs permanents, formés et qualifiés pour occuper les emplois essentiels et plus exigeants du point de vue technique, ainsi que 4 729 travailleurs temporaires contractuels, autrement dits 'main-d'œuvre occasionnelle' (« free labour » - FL), qui sont recrutés pour les travaux saisonniers ou moins complexes du point de vue technique. Une nouveauté par rapport aux années précédentes est le module Lintramax Contract Worker (CW), qui calcule et enregistre les nombres de FL comme 'Équivalents de journée complète'. Les chiffres sont relativement stables par rapport au nombre total de travailleurs en 2016 (15 214). À l'heure actuelle, la disponibilité de la main-d'œuvre reste bonne dans l'ensemble de l'entreprise. Par ailleurs, employer un aussi grand nombre de travailleurs suppose de la part de l'entreprise un degré élevé de responsabilité sociale, et *SIPEF* prend ce rôle très au sérieux. Un budget est prévu et géré à l'échelle régionale pour la mise à disposition des travailleurs et de leur famille vivant sur site d'un logement sûr, confortable et fonctionnel, ainsi que l'accès à une infrastructure sanitaire et médicale et à des services religieux et sociaux.

La fourniture de soins de santé appropriés demeure une préoccupation majeure et, à fin décembre 2017, quelque 32 846 personnes (travailleurs et personnes à charge) étaient inscrites au régime national de soins et d'assurance santé, nommé localement « BPJS ». Nos cliniques sont enregistrées dans le cadre du BPJS et correspondent à un réseau de 25 polycliniques, 8 docteurs itinérants médecins visiteurs et 50 paramédicaux (26 sages-femmes et 24 infirmiers). Le médecin de l'entreprise communique également à l'ExCom les données statistiques sur les maladies à déclaration obligatoire, les indemnités de maladie et les taux d'absence résul-

tant de blessures afin d'appuyer les programmes de l'entreprise dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. En 2017, le département médical a effectué des contrôles médicaux annuels auprès de 1 625 travailleurs considérés 'à haut risque' (en contact avec des produits phytosanitaires, exposés à la poussière, au bruit, etc.). Des examens médicaux de routine ont également été réalisés auprès de 6 409 travailleurs qui ne sont pas à haut risque.

Le service qualité, créé en 2016, a été chargé de mettre en œuvre un nouveau système de management de la qualité selon le référentiel ISO 9001. Ce nouveau service s'est beaucoup investi cette année dans l'intégration de tous les départements, opérations et pratiques dans le nouveau cadre, ce qui a nécessité quantité de rencontres, formations et sensibilisations, en liaison et avec l'appui de consultants externes. La documentation de toutes les procédures opérationnelles a été entièrement mise à jour avant la fin de l'année et l'entreprise attend avec impatience le processus d'audit et de certification en 2018.

Le département d'audit interne continue de jouer son rôle essentiel en fournissant une assurance indépendante sur l'efficacité des processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle interne de l'entreprise. Le département est dirigé par un directeur général (DG), épaulé par sept auditeurs et un assistant administratif. Il est prévu de renforcer substantiellement les effectifs de ce département clé par l'ajout en 2018 de neuf auditeurs supplémentaires, dont le recrutement est actuellement en cours. Si les membres de l'équipe dépendent du siège de Medan, dans la pratique des missions de trois mois leur sont confiées dans les provinces de Bengkulu, du Nord-Sumatra et du Sud-Sumatra. Le DG du département d'audit rend directement compte au président directeur ; les résultats des audits de routine ainsi que des investigations sur divulgation d'abus sont présentés et discutés trimestriellement au niveau exécutif, au sein du comité d'audit en Indonésie. Les recommandations formulées par la direction à la suite des constatations de l'audit sont documentées et entraînent la prise de mesures correctives, éventuellement de sanctions, un recyclage ou, dans le cas d'activités illicites, l'intervention d'agents des services répressifs locaux. Les conclusions des réunions du comité d'audit sont également rapportées au siège social de l'entreprise en Belgique.

L'utilisation du logiciel Lintramax pour assurer la gestion des exigences de l'entreprise en matière de technologie de l'information (TI) s'est poursuivie en 2017, depuis le début de

sa mise en œuvre en 2015, avec de nouvelles améliorations concernant l'administration de la main-d'œuvre occasionnelle, mais aussi dans le module des ventes. Suite à la démission du directeur des services informatiques (DSI) en mai 2017, il s'est avéré difficile d'attirer et de recruter un DSI suffisamment qualifié et expérimenté, mais nous y sommes parvenus en fin d'année. La gestion quotidienne et les besoins en TI ont été correctement gérés durant l'année par l'équipe du département, en liaison avec le personnel du siège social à Anvers. Vers la fin de l'année, d'importants moyens de gestion informatique ont été mobilisés pour planifier et organiser le déménagement des bureaux, le 19 février 2018, qui quittent le bâtiment de Bank Sumut pour le « Forum Nine », nouvel immeuble tout proche, de CIMB Niaga.

Expansion – Projets à Musi Rawas

Notre nouveau développement d'expansions dans la région de Musi Rawas dans le Sud-Sumatra, à proximité de la ville de Lubuk Linggau, a très bien progressé au cours de l'année

2017. L'établissement de plantations dans cette région de Sumatra a soulevé de nombreux défis. Il s'agit, en effet, d'une région caractérisée par des problèmes socioéconomiques, un mépris de la loi, un manque d'appui politique et policier cohérent, et une méfiance généralisée à l'égard des étrangers. Malgré cela, chaque membre de l'équipe de management, quelle que soit sa position hiérarchique, a continué d'apporter un soutien sans faille aux projets en cours, et nous récoltons aujourd'hui les fruits de nos efforts. Même si la gestion reste fortement axée sur l'indemnisation des terrains, ainsi que la préparation et la plantation des terres, nous avons bénéficié d'un nombre accru d'hectares devenant matures cette année, avec certaines parties du projet accédant à un niveau d'exploitation plus stable. La scission des trois projets en six plantations distinctes, et de celles-ci en divisions aux limites et aux domaines de responsabilité clairement définis, a également donné des résultats positifs en termes de standards d'aménagement, d'entretien et de récolte.

À fin décembre 2017, la situation des trois projets se présentait comme suit :

Description	PT AKL	PT ARU	PT AMR	TOTAL
Izin Lokasi, ha	10 500	9 000	12 309	31 809
Izin Lokasi, ha révisés	6 590	5 712	12 305	24 607
PROPRE (hectares)				
Hectares indemnisés	3 759	2 626	4 789	11 173
Hectares identifiés	737	594	2 918	4 250
Hectares potentiels	4 496	3 220	7 707	15 423
PLASMA (hectares)				
Hectares intégrés	577	394	1 138	2 109
Hectares identifiés	322	250	403	975
Hectares potentiels	899	644	1 541	3 084
TOTAL (hectares)				
Surface totale acquise	4 336	3 020	5 927	13 283
Surface totale prévue	5 395	3 864	9 248	18 507
Propre planté	3 776	1 558	2 410	7 744
Propre préparé	2	259	184	445
Plasma planté	459	303	168	929
Plasma préparé	3	15	33	51
Total sécurisé	4 239	2 134	2 795	9 169
Surface sécurisée/surface acquise	98%	71%	47%	69%
Surface sécurisée/surface totale prévue	79%	55%	30%	50%
Investissements décembre 2017 - KUSD	29 546	16 877	22 055	66 478

Rapport de gestion par pays

L'indemnisation des terres a progressé plus difficilement en 2017, car une grande partie des terres restantes appartient à des villageois avec des plantations de caoutchouc et d'autres usages, ou à des particuliers qui ne veulent pas vendre. Les équipes sur le terrain ont néanmoins continué avec patience et ont réussi à obtenir un total de 1 468 hectares de terres indemnisées. Ce chiffre est inférieur de 11% à l'objectif de 1 650 hectares pour l'année, mais se compare bien aux 1 908 hectares de 2016, compte tenu de l'âge des projets et des difficultés croissantes pour obtenir des terres. Le programme de plantation de l'année était exceptionnel et les trois projets ont planté 3 054 hectares, dont 2 673 hectares de plantations propres et 381 hectares de plasma. C'est également 10% de moins que l'objectif (3 380 hectares), le déficit étant surtout lié aux plantations de plasma, mais cela reste un excellent résultat par rapport aux 2 993 hectares de 2016. Une superficie additionnelle de 460 hectares de plasma a été acquise durant l'année. Cet important volet dans le développement des projets nécessite une attention constante, puisque nous sommes tenus par la réglementation d'allouer 20% de la concession au plasma.

À mesure que notre présence dans le Sud-Sumatra est mieux acceptée et davantage appréciée, vu que nos trois projets offrent un emploi stable et permanent à 2 031 personnes, les équipes de management se sont rendu compte de nouvelles possibilités d'extension adjacentes aux projets existants. Vers la fin de l'année 2017, en étroite collaboration avec notre département des affaires juridiques et générales ainsi qu'avec notre service environnement, des concertations ont eu lieu avec les autorités locales compétentes pour étudier d'autres permis d'implantation (*Izin Lokasi*) à proximité de nos projets *PT Agro Kati Lama (AKL)* et *PT Agro Muara Rupit (AMR)*, et nous espérons pouvoir augmenter la taille potentielle de ces projets en 2018.

En ce qui concerne la préparation des jeunes plants pour nos programmes de plantation, les deux pépinières situées à *AKL* et *PT Agro Rawas Ulu (ARU)* ont continué à obtenir de bons rendements, avec un total de 600 000 semences reçues en 2017. Pour compenser les variations dans le calendrier de disponibilité des plants, nous avons également pu acquérir auprès de pépinières tierces réputées des plants certifiés, prêts pour la mise en place. Pour 2018, notre consommation de semences sera de 1 000 000 d'unités, ce qui doit permettre de planter plus de 5 500 hectares en 2019, et témoigne de la croissance et des expansions prévues au Sud-Sumatra.

Les principales réalisations de chacun des trois projets en 2017 sont résumées ci-dessous :

PT Agro Kati Lama (AKL) :

Il s'agit du plus ancien des trois projets et, par conséquent, du plus avancé. Le permis d'implantation a été délivré pour 6 590 hectares, dont 3 759 hectares ont fait l'objet d'une indemnisation et 577 hectares ont été acquis pour le plasma, soit un total de 4 336 hectares. De ce total, 4 248 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation, portant à 98% la superficie sécurisée des terres indemnisées. L'indemnisation des terres se concentre désormais sur les quelques surfaces encore disponibles, en particulier sur la zone *AKL-sud*, tandis que la zone *AKL-nord* a encore un potentiel raisonnable. Quelques étapes importantes ont été franchies en 2017. Premièrement, la production a atteint 1 483 tonnes de FFB récoltés sur 644 hectares. La totalité des fruits a été vendue à une usine tierce locale et cela continuera jusqu'à ce que le projet reçoive l'autorisation d'exploitation (HGU) pour ensuite obtenir la certification RSPO. En 2018, 787 hectares supplémentaires arriveront à maturité et commenceront à produire. À mesure que nous en apprenons davantage sur le potentiel de production à partir des résultats sur le terrain et sur la base des projections de récolte pour les zones qui doivent encore devenir matures, nous pensons être en mesure de construire notre propre usine d'huile de palme à *AKL* au cours de la période 2021-2022. Deuxièmement, le nouveau site dans la zone *AKL-nord* au centre du projet, à côté de la pépinière, s'est considérablement développé avec l'ajout de bureaux, d'un atelier et d'un entrepôt de matériaux, ainsi que de logements pour les cadres et les ouvriers. L'alimentation électrique, qui a été raccordée au réseau local de PLN, fonctionne bien et le site est en bonne voie d'avoir toutes les installations et infrastructures nécessaires à l'exploitation d'une plantation. Troisièmement, le projet visant la création d'un site destiné aux bureaux de la direction générale a été mis à exécution durant l'année. Il s'agit d'un site distinct, également situé dans la zone nord, mais à la pointe nord du projet pour permettre un accès aisé à la ville de Lubuk Linggau et faciliter les déplacements du DG entre les projets. Le terrain a été dégagé pour les bureaux et les logements, et cela nous a également permis de tenir une promesse faite par les actionnaires au *Bupati* (préfet) au début des projets, à savoir l'aménagement par *SIPEF* d'un terrain de golf dans le cadre de l'expansion à *Musi Rawas*. La disposition des « fairways et des greens » a été confirmée et le terrassement préalable à l'aménagement a été réalisé pendant l'année.

PT Agro Rawas Ulu (ARU) :

Ce projet se situe à deux heures de route au nord de Lubuk Linggau et c'est celui des trois qui représente le plus grand défi. En effet, la concession est étroite et toute en longueur et l'accès au village se fait par le milieu. Les équipes sur le terrain ont pris ces difficultés à bras-le-corps et ont bien travaillé durant l'année pour indemniser et créer une route interne sous notre contrôle, qui traverse la plantation d'est en ouest. À la fin de l'année, il restait un tronçon d'environ 1 000 m à achever sur une distance totale de plus de 40 km, et ce chantier devrait se terminer au début de 2018. En dépit de ces défis, nous accomplissons des progrès importants et nous maintenons quatre grandes zones prioritaires pour le projet, de telle sorte que les retards accusés dans une zone n'entravent pas les progrès dans les autres zones. Le permis d'implantation concerne 5 712 hectares, dont 2 626 hectares ont été indemnisés et 394 hectares ont été acquis pour le plasma, soit un total de 3 020 hectares. De ce total, 2 149 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation, ce qui porte à 71% le taux de terres indemnisées sécurisées. La production cette année a atteint 629 tonnes de FFB récoltés sur 240 hectares. La totalité des fruits a été vendue à une usine tierce locale et cela continuera jusqu'à ce que le projet reçoive l'autorisation d'exploitation (HGU) pour ensuite obtenir la certification RSPO. En 2018, 309 hectares supplémentaires arriveront à maturité et commenceront à produire. À ce stade, le site des logements n'a pas encore été confirmé, car l'équipe poursuit son évaluation des progrès réalisés dans les quatre zones prioritaires. Sur la base des plantations et des prévisions de récolte pour ARU et PT Agro Muara Rupit (AMR), la construction de notre prochaine usine d'huile de palme est prévue en 2022-2023.

PT Agro Muara Rupit (AMR) :

C'est le plus récent des trois projets et il jouxte ARU. C'est également celui qui présente le meilleur potentiel, sur lequel nous espérons planter 50% de la superficie totale de Musi Rawas. Offrant un meilleur terrain et une grande étendue de terres de basse altitude dans sa partie est, que les communautés locales éprouvent des difficultés à cultiver, l'indemnisation et l'aménagement des terres ont progressé plus facilement. Il existe également quatre zones prioritaires pour AMR et les activités sont désormais réparties sur les parties est et ouest. Le permis d'implantation concerne 12 305 hectares, dont 4 789 hectares ont été indemnisés et 1 138 hectares ont été acquis pour le plasma, soit un total de 5 927 hectares. Sur ce total, 2 828 hectares ont été plantés

ou préparés pour la mise en plantation, ce qui porte à 48% le pourcentage de terres indemnisées sécurisées. L'emplacement des logements pour AMR-est a été confirmé pendant l'année et les travaux de préparation du site ont commencé. L'installation des infrastructures et des bâtiments est prévue en 2018. Le site, sur un terrain légèrement vallonné, occupe une position centrale dans la plantation, et est bien alimenté en eau et dispose d'un accès au réseau électrique PLN depuis l'un des villages voisins. Parmi les avancées obtenues en 2017, figure l'achèvement d'une route intérieure entre l'est et l'ouest, qui rend l'accès beaucoup plus sûr et plus efficace. Cette route fait la jonction avec un couloir routier récemment établi qui relie la partie ouest à la route nationale bitumée.

PT Dendymarker Indah Lestari (DIL) :

Dans le cadre du plan d'expansion pour le Sud-Sumatra, nous avons eu l'occasion de procéder à un contrôle préalable en « due diligence » de la plantation et de l'usine DIL situées entre nos trois projets existants à Musi Rawas. À la suite d'une procédure d'enquête, de discussions et de négociations avec les propriétaires, l'acquisition de 95% de la plantation de palmiers à huile DIL a été finalisée et la gestion transférée au groupe SIPEF le 1er août 2017. Cette opération ajoute 8 878 hectares plantés au groupe Musi Rawas, dont 6 097 hectares de plantations propres et 2 781 hectares de plasma. La concession offre également un potentiel d'extension de 2 000 hectares, qui seront évalués par des consultants externes conformément aux procédures publiées de la RSPO. Les priorités sont l'optimisation des activités de plantation actuellement déficitaires, la réhabilitation de l'usine d'huile de palme et la replantation graduelle des arbres ayant une vingtaine d'années, afin d'assurer la rentabilité de l'expansion de nos activités à Musi Rawas dans les meilleurs délais. L'acquisition représente une occasion idéale de revitaliser un actif en difficulté et, au cours du second semestre 2017, des changements de personnel ont été effectués pour que du personnel expérimenté venant des opérations existantes de *Tolan Tiga* occupe des postes à DIL et soit immédiatement à pied d'œuvre. On avait espéré entamer les activités de replantation presque immédiatement ; toutefois, en raison de l'interprétation des règles de conformité par le ministère de l'Environnement et des Forêts, la direction a décidé de reporter l'opération de replantation à 2018 jusqu'à ce que les questions en suspens aient été résolues. Entre-temps, un programme intensif portant sur l'entretien, l'accès des récolteurs, la taille des palmiers,

Rapport de gestion par pays

l'épandage d'engrais, le curage des drains et l'entretien des routes a été mis en place dans le but d'optimiser le potentiel de récolte des palmiers existants. En ce qui concerne l'ingénierie, on s'est progressivement attaqué aux problèmes urgents de réparation et d'entretien pour que l'usine, dont la capacité est de 20 tonnes par heure, puisse opérer aux niveaux prévus. L'usine devra d'ailleurs s'arrêter une quinzaine de jours au début de 2018 pour permettre la réalisation de travaux de réparation plus importants. Néanmoins, l'usine offre la possibilité d'être agrandie, ce qui s'avèrera nécessaire à l'avenir quand nos nouvelles plantations atteindront progressivement leur plein potentiel.

PT Citra Sawit Mandiri (CSM)

Notre plantation *PT Citra Sawit Mandiri (CSM)* se situe à deux heures de route au nord du groupe de plantations *UMW* et se compose de 1 741 hectares, dont 1 434 sont matures et 307 sont immatures. En raison de problèmes hérités sur cette plantation tourbeuse, qui sont liés aux dates d'aménagement et de plantation, *CSM* ne répond pas à ce jour aux normes de la *RSPO* et *SIPEF* a donc toujours l'intention de vendre cet actif à l'issue du processus d'obtention de la *HGU*. Le retard enregistré dans le traitement de ce dossier s'explique en partie par le litige en cours avec *PT Hijau Pryan Perdana (HPP)*, qui fait partie du groupe *Anglo Eastern Plantations Group*, concernant une zone de 212 hectares au sein de notre concession. La décision de la Cour suprême a été rendue en notre faveur en 2016 et les travaux d'abattage et de replantation des palmiers dans la zone contestée ont été menés à bien vers la fin de 2016 et en 2017. Par ailleurs, le fait que les autorités locales envi-

sagent la construction d'une nouvelle route et d'un nouveau pont permanents, qui permettront de relier *CSM* au groupe de plantations *UMW*, place le plan d'affaires de *CSM* sous un nouvel éclairage. Il s'agit d'une plantation productive, dont les rendements se sont nettement améliorés ces trois dernières années au point d'atteindre 25,70 tonnes de *FFB* par hectare en 2017. Nous déployons tous les efforts nécessaires afin d'obtenir la certification *RSPO* pour cet actif, mais si le cadre réglementaire actuel ne le permet pas, *SIPEF* envisagera la vente de cet actif à l'issue du processus *HGU*.

Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd

La relation avec notre partenaire de recherche, *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd (VBS)*, ne cesse de se développer. La gestion de la plantation de *Timbang Deli* a été officiellement transférée de *Tolan Tiga* à *VBS* au début du mois d'avril 2017. Nous continuons à mandater *VBS* pour donner à toutes nos plantations, dans toutes les régions, les recommandations concernant les engrais destinés à nos trois produits. Un réseau d'essais en plein champ a été mis en place dans le Nord-Sumatra et la province de Bengkulu pour étudier un éventail de problèmes, allant du *Ganoderma* et l'élaboration de programmes d'engrais optimisés, au potentiel de propagation d'hybrides *F1*, et menaces de ravageurs et de maladies.



Rapport de gestion par pays



Papouasie-Nouvelle-Guinée

Général

2017 n'a pas été une bonne année pour l'économie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le taux de croissance officiel a été de 2,2%, soit bien en deçà du taux officiel de croissance démographique de 3,1%. Soixante pour cent des chefs d'entreprise considèrent que le principal obstacle à l'activité économique réside dans la pénurie de devises étrangères, liée à la mise en place par le pays d'un taux de change fixe. Le dernier déficit budgétaire semble désormais avoisiner 5,7% du produit intérieur brut (PIB) et la dette publique a triplé au cours des cinq dernières années. Le service de la dette représente aujourd'hui 15% des recettes totales de l'État.

Une analyse récente de l'économie du pays par le Fonds monétaire international (FMI) a mis en lumière l'impact de la pénurie de devises sur l'activité des entreprises en 2017. Les pénuries de devises sont préjudiciables à la croissance et les incertitudes commerciales découragent les investissements. La prévision de croissance dans le budget national 2018 a été estimée à 3,5%. Cependant, la plupart des observateurs s'attendent à une croissance quelque peu inférieure.

Les élections nationales qui ont eu lieu en 2017 ont vu la reconduction du Premier ministre M. Peter O'Neil à la tête du gouvernement. Le gouvernement a annoncé que l'agriculture bénéficiera d'un soutien beaucoup plus important au cours de cette législature. Le ministre de l'Agriculture a organisé en novembre le « Inaugural Agriculture Summit », auquel ont assisté de nombreux représentants des secteurs privé et public. *Hargy Oil Palms Ltd (HOPL)* y a pré-

senté une étude montrant l'amélioration de la production des agriculteurs villageois à la suite de la privatisation du service de vulgarisation agricole. Il faut espérer que le gouvernement appliquera les recommandations issues de ce sommet important. Un certain nombre d'orateurs à la conférence ont souligné les difficultés d'obtention de terres pour le développement et le fait que les institutions financières n'acceptent pas les terres coutumières comme garantie de financement.

Plus de 80% de la population de Papouasie-Nouvelle-Guinée (>7 millions) dépend de l'agriculture pour sa subsistance. Les exportations d'huile de palme représentent 60% de toutes les exportations agricoles. La production d'huile de palme ne profite toutefois qu'à une population relativement réduite (21 000 agriculteurs villageois et 27 000 employés) dans quelques provinces, par rapport aux autres grandes exportations agricoles que sont le café et le cacao. Le café (25% des exportations agricoles en valeur) et le cacao (11%) sont à plus de 95% produits par de petites exploitations et plusieurs millions de personnes sont impliquées dans ces activités, considérées comme les principales sources de revenus de la Papouasie-Nouvelle-Guinée rurale. Cependant, la production de cacao a été gravement touchée par l'insecte foreur de cabosses et, pour la première fois, on a détecté la présence du scolyte du caféier dans certaines des principales zones de culture de la région des Highlands. Ces deux ravageurs devraient causer des dommages croissants dans les années à venir. Le succès de l'industrie du palmier à huile a poussé le gouvernement à inviter d'autres investisseurs à développer de nouvelles palmeraies. Il y a de nouveaux projets de mise en valeur de palmier à huile dans plusieurs provinces (East New Britain, East Sepik, West Sepik et, plus récemment, Morobe), mais aucun n'est certifié sur le plan du développement durable.

Hargy Oil Palms Ltd

Hargy Oil Palms Ltd (HOPL) se situe à Biiala, dans la province de West New Britain. Les premiers palmiers ont été plantés en 1973 et l'investissement de *SIPEF* a débuté en 1976. Les surfaces plantées à l'origine ont toutes été replantées entre 1994 et 1998, et elles sont à nouveau en cours de replantation, mais depuis 2015 avec des hybrides 'Super Family' de Dami.

Nos plantations s'étendent jusque dans la province voisine de East New Britain. Les données de recensement les plus récentes indiquent que la population touchée par nos activités est supérieure à 60 000 personnes. *HOPL* emploie 4 932 personnes, dont seulement 20 sont expatriées. Les planteurs villageois sont au nombre de 3 700. En 2017, ils ont produit, sur 14 000 hectares environ, 40% des régimes de fruits frais (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) traités par les usines de la société.

Pour la première fois, la barrière des 500 000 tonnes de FFB a été franchie, avec une production totale de 557 018 tonnes (plantations 332 177 tonnes, petits exploitants 224 841 tonnes). À la fin 2017, *HOPL* comptait 13 621 hectares plantés, dont 1 583 (11,6 %) étaient immatures. La production de l'année se caractérise par une nette progression tant pour l'huile de palme brute (CPO) que pour l'huile de palmiste brute (CPKO), avec des volumes en hausse de 16,8% et 16,5% respectivement par rapport à 2016. Y ont notamment contribué l'augmentation des surfaces matures, la progression des rendements de FFB à l'hectare dans nos plantations comme chez les producteurs locaux, l'amélioration des taux d'extraction et la réduction des pertes dans les usines. L'impact du phénomène El Niño de 2015 a provoqué une phase de floraison mâle qui a commencé chez les jeunes palmiers en mai et chez les palmiers plus âgés en septembre. En conséquence, la production a été plus faible au cours du second semestre.

La saison des pluies 2017 a été très clémente et les activités n'ont pas été interrompues par les précipitations. Seulement 2 779 mm avaient été enregistrés à Hargy fin novembre, ce qui fait de cette année l'une des plus sèches jamais recensées. La saison des pluies a débuté en décembre et 874 mm ont été enregistrés, portant les précipitations annuelles à 3 653 mm contre 4 414 mm en moyenne annuelle. Il n'y a pas eu de routes fermées pour cause de forte pluie ou d'inondation en 2017.



La première usine d'extraction d'huile de palme d'Hargy Oil Palms Ltd en Papouasie-Nouvelle-Guinée

GALLEY REACH HOLDINGS LTD

En juin 2016, nous avons conclu la vente de 100% de notre participation dans Galley Reach Holdings Ltd (GRH), la société qui chapeautait toutes les activités d'hévéa de *SIPEF* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le montant de la transaction devait être payé par versements échelonnés sur une période de quatre ans. Il est cautionné par une lettre de garantie d'entreprise dans le chef de l'acheteur et par une hypothèque sur deux titres fonciers stratégiques.

Alors que les titres fonciers expirés ont été renouvelés, *SIPEF* continue à travailler sur le renouvellement d'un dernier titre foncier qui fait actuellement l'objet d'une enquête gouvernementale sur les transactions foncières potentielles de fonctionnaires publics, au sein de laquelle la société n'a tenu aucun rôle mais dont le site en question est inclus dans le champ d'investigation.

Entre-temps, et tel que convenu, un versement différé a été reçu en juin 2017 et nous comptons boucler le dossier et recevoir en temps voulu toutes les sommes dues dans le cadre de cette transaction.

Rapport de gestion par pays

L'entretien du réseau routier public a cette année encore représenté un coût majeur pour HOPL, le ministère des Travaux publics n'ayant reçu aucun financement pour l'entretien des routes en West New Britain. Il y a 12 ponts en construction avec un financement de la Banque asiatique de développement (BAD) mais les travaux sont à l'arrêt suite à la résiliation du contrat de l'entrepreneur principal. Deux grands ponts sont en cours de remplacement avec l'appui financier de l'aide japonaise au développement. HOPL a dépensé KUSD 1 780 pour l'entretien des routes du réseau public (KUSD 955) et interne (KUSD 825). Bien qu'il s'agisse d'une dépense considérable et qu'elle ne relève pas de la responsabilité de la société, tous les blocs des plantations et des petits exploitants disposent désormais d'un accès routier en prévision de la prochaine saison des pluies. Les principaux ponts sur la route nationale New Britain Highway sont restés intacts.

Fin décembre, la récolte de FFB sur nos plantations affichait une progression de 15,4% par rapport à 2016. Les conditions météorologiques n'ont eu qu'un impact minime de janvier à novembre 2017. Les fortes précipitations de décembre ont entraîné la perte de cinq jours ouvrés au cours de la période précédant Noël. Les volumes élevés de production ont posé des problèmes pour le contrôle des tours de récolte et de la collecte des régimes. La forte phase mâle découlant de l'épisode El Niño de 2015 a pesé sur la production aux troisième et quatrième trimestres. Chez les producteurs locaux, la récolte était en progression de 20,3% à la fin octobre, mais de seulement 10,6% au 31 décembre. Les standards de récolte des planteurs villageois s'améliorent en réponse à la fois au prix et à la recommandation constante des conseillers agricoles de récolter tous les quinze jours. Un résultat significatif obtenu a été l'amélioration du contrôle des acides gras libres (FFA) et tous les lots d'huile, à l'exception d'un seul faisant partie de l'expédition de février, sont restés sous les 5%. La flotte de transport de FFB a été en mesure de transporter aux usines plus de 55 000 tonnes de fruits par mois et a ainsi été en mesure de livrer tous les régimes de fruits frais. Le maillon critique de la chaîne allant du palmier à l'usine est la collecte des fruits détachés. Pendant la haute saison, les plantations recrutent du personnel supplémentaire pour le ramassage des fruits détachés. Ces équipes de femmes ne parviennent pas à suivre le rythme des récolteurs et la collecte des fruits détachés peut prendre un retard allant jusqu'à deux ou trois jours,

ce qui a un impact certain sur les taux d'extraction et les FFA. La direction étudie les moyens d'améliorer l'efficacité de cette collecte et de parvenir à ce que les fruits détachés soient livrés aux usines en même temps que les régimes. De nouveaux camions Volvo sont arrivés et nous avons reçu de nouveaux tracteurs John Deere pour remplacer les anciens de fabrication chinoise. Des programmes de formation ont été organisés pour les chauffeurs avant la mise en service des camions et tracteurs dans les plantations.

HOPL recrute chaque année de cinq à six jeunes diplômés universitaires en agriculture (Papous et expatriés) à titre de cadets. Sous la supervision du directeur des plantations, ils suivent rigoureusement leurs modules de formation. Certains d'entre eux ont également pris part en 2017 à notre programme de formation des futurs leaders (« Emerging Leaders Program »), avec une amélioration notable des niveaux de confiance et de performance.

Les travaux d'entretien nécessaires pour assurer l'accès complet à l'ensemble des blocs matures et à replanter ont été achevés durant la saison sèche. Le nombre de travailleurs a été géré de façon à correspondre aux récoltes disponibles, et les cycles de récolte ont été raisonnablement maîtrisés. Lors des périodes de forte récolte, le système manuel de récolte et d'évacuation des fruits ne permet pas de faire face aux volumes élevés. Un engin agricole de fabrication italienne conçu pour la collecte sur champ, Caron, a été testé et six de ces machines figurent dans notre budget d'équipement pour 2018.

La première cargaison d'engrais est arrivée en mars et les épandages se sont achevés fin octobre. Le consultant en engrais, après avoir passé en revue nos besoins pour 2018, a recommandé un accroissement de 21%. La principale augmentation concerne le volume de mélange azote ('Nitrogen') et potasse ('Potassium') « NP Blend » (+26%). L'accroissement est dû à l'importance des rendements obtenus, sachant que les résultats des analyses foliaires ont montré que les teneurs en nutriments sont faibles et que les données d'essai indiquent qu'il existe un intérêt économique à faire passer les apports en NP de 1,6 kg à 2,0 kg par palmier.

Le groupe de plantations Hargy Estates comprend la plantation Hargy (2 582 hectares) et la plantation Barema (1 900 hectares). En raison des replantations en cours, la récolte de



2017 est en léger recul de 4,9% par rapport à 2016. La plantation Hargy a été plantée à l'origine en 1973 et replantée une première fois en 1995-1998. La deuxième replantation a commencé en 2015 (173 hectares) pour se poursuivre en 2016 (101 hectares) et en 2017 (609 hectares). 550 hectares supplémentaires devraient être replantés en 2018. Les blocs replantés en 2015 et 2016 sont gérés à un bon niveau et les blocs de 2015 sont entrés en récolte 24 mois après la re-

plantation. À la fin de l'année, 883 hectares de la plantation Hargy étaient immatures contre 1 699 hectares à maturité. Les 173 hectares plantés en 2015 seront déclarés matures en 2018.

Le groupe de plantations Navo Estates est situé à 55 kilomètres de la ville de Bialla. La production de Navo a augmenté de 21,5% par rapport à 2016. La totalité de la surface

Rapport de gestion par pays



Vue aérienne des habitations et installations de l'équipe managériale, entourées de palmiers à huile à Hargy Oil Palms Ltd, en Papouasie-Nouvelle-Guinée

plantée, 5 234 hectares, est aujourd'hui mature, divisée en deux plantations Karla et Ibana. La replantation de Karla 3 (plants de 1998, 1999, 2000 et 2001, sur 1 281 hectares) devrait commencer en 2019/2020.

La pépinière de la société est située à Navo. Le système de pépinière en deux phases fonctionne bien et les jeunes plants sont prêts pour la replantation après 10 mois. Tous les plants sont des hybrides 'Super Family' de Dami et suffisamment de graines ont été plantées pour assurer le programme de replantation 2018 des plantations et des planteurs villageois. Le programme de replantation des petits exploitants a largement rattrapé l'arriéré et les besoins en 2018 ne porteront que sur 250 hectares.

Notre programme d'expansion des plantations a démarré en 2010 sur ce qui constitue aujourd'hui la plantation Bakada. Cette plantation rassemble plusieurs zones en lease-lease back (baux de location à long terme) dont Alaba, Alangili, Magalona et Abulmosi, ainsi que Gamupa et Sabal-bala. Les propriétaires fonciers locaux ont obtenu les titres fonciers et ont signé une convention de sous-location de 25 ans avec HOPL. La plantation Bakada a en tout 2 492 hectares plantés, dont 91 hectares sont immatures. Au 31 décembre, la production de Bakada était en hausse de 53% par rapport à 2016.

Des logements permanents sont à présent disponibles pour la majorité des employés. Des problèmes se sont posés avec le système de fosse septique des logements de Sabal-bala. Pour y remédier, une nouvelle station compacte de traitement des eaux usées a été récemment installée sur ce site. Les ateliers et bureaux sont encore logés dans des structures temporaires, mais suffisantes.

La plantation Yanaswali regroupe plusieurs lease-lease back dont les zones de Vamakuma, Sena et Remaling. 805 hectares sont matures et 609 hectares sont encore immatures, dont 487 qui seront déclarés matures au 1er janvier 2018. L'empierrement des routes et les travaux de drainage ont été achevés à Remaling, Sena et Vamakuma. Au 31 décembre, la production de Yanaswali était en hausse de 86% par rapport à 2016. L'accès routier à Vamakuma, qui était un problème persistant, est aujourd'hui nettement meilleur. On recherche actuellement un meilleur site pour le pont et un ouvrage permanent sera ultérieurement nécessaire. D'an-

ciennes conduites de stérilisateur de l'usine de Hargy ont été utilisées pour construire une traversée durable vers Vamakuma. Des logements définitifs pour les travailleurs ont été construits à côté de la zone d'habitations d'Ibana.

Le programme de futures expansions est actuellement suspendu, en raison de l'absence de terres pouvant se conformer aux critères toujours plus rigoureux de « High Conservation Value » (HCV) et « High Carbon Stock » (HCS), de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO). En conséquence, la direction a fixé la taille maximale des plantations à 15 000 hectares dans un avenir proche. Cette superficie, jointe aux volumes des planteurs villageois, permettra de remplir les trois usines à leur capacité maximale. Au 31 décembre 2017, la superficie plantée totale s'élevait à 13 621 hectares, ce qui laisse une marge de progression d'environ 1 000 hectares à planter en 2018/2019. Les négociations avec les propriétaires coutumiers se sont poursuivies et de nouveaux progrès seront réalisés en 2018.

La production des planteurs locaux, au 31 décembre, affiche une progression de 10,6% par rapport à 2016. Le phénomène El Niño de 2015 a provoqué une phase de floraison mâle qui a impacté la récolte des exploitants locaux à partir du mois d'août. La flotte de camions pour le transport des fruits des producteurs locaux se compose toujours de 16 camions Volvo munis de grues hydrauliques. Les agriculteurs villageois déposent les fruits dans des filets que la grue soulève pour les charger dans la benne-conteneur du camion. Les grues sont équipées de capteurs de pesage électroniques qui permettent de peser avec précision la récolte sur chaque bloc. L'exploitant reçoit immédiatement un bordereau imprimé par le camion et est payé par transfert électronique sur son compte bancaire la semaine suivante. HOPL achète séparément les fruits détachés et, en 2017, les femmes ont produit 21% de la récolte. De petits camions de 2-3 tonnes transportent les fruits des blocs « Village Oil Palm » (VOP) proches des usines. En 2017, le prix payé aux petits exploitants pour les fruits FFB était de PGK 280 (USD 87) par tonne. L'érosion continue du kina PNG face au dollar US a contribué à rehausser le prix à l'exploitant en termes de monnaie locale. Les prix sur le marché mondial sont restés favorables durant toute l'année.

Notre service de vulgarisation pour les planteurs locaux a reçu l'approbation du « Oil Palm Industry Corporation

Rapport de gestion par pays

Board » en janvier 2015 et la majorité des petits exploitants y est favorable. Le nom de l'équipe a été modifié en 'service de conseil agronomique' pour distinguer ses membres des fonctionnaires publics. L'équipe s'est élargie à 11 agents, dont la plupart ont été recrutés chez les services de vulgarisation du gouvernement.

HOPL a de nombreux débiteurs parmi les petits exploitants qui ont acheté à crédit chez *HOPL* des semences, des outils de récolte, des brouettes ou des fertilisants pour les utiliser sur leurs blocs respectifs. *Hargy Oil Palms Ltd* ne compte pas d'intérêts sur ces avances, qui sont progressivement remboursées par des retenues sur les paiements des fruits des exploitants concernés. En 2017, KUSD 1 112 ont été facturés et KUSD 1 411 ont été récupérés, la dette au 31 décembre s'établissant à KUSD 631. Le taux de récupération s'améliore avec la hausse des volumes, une meilleure fréquence de récolte et les bons prix des FFB. Le montant des retenues reste plafonné à 30% du prix payé à l'exploitant.

1 600 tonnes d'urée ont été distribuées aux planteurs villageois cette année. Des travailleurs contractuels ont été recrutés pour les applications d'engrais lorsqu'elles n'avaient pas déjà été faites par les exploitants eux-mêmes.

Le service de conseil agronomique a travaillé en liaison étroite avec les représentants des Comités de secteurs (« Section Committee ») pour diffuser les messages visant à l'amélioration des standards de récolte. Ce programme a été très bien accueilli par les exploitants. On a passé beaucoup de temps à essayer de régler les titres fonciers pour la conformité RSPO, plutôt qu'à l'augmentation de la production. Le service s'occupant des affaires foncières chez *HOPL* a été renforcé pour aider les planteurs locaux à prouver qu'ils détiennent le droit d'utilisation des terres. Il convient de noter qu'il est très difficile pour les planteurs locaux de se conformer au critère 2.2.1 de la certification RSPO, étant donné les insuffisances du ministère des territoires.

La nouvelle procédure de plantation (NPP) du référentiel RSPO ne nous permet pas d'approuver de nouveaux blocs de producteurs locaux sans de coûteuses analyses HCS/HCV approfondies. La dernière Table ronde RSPO a déclaré un moratoire sur ces nouvelles procédures, mais une évaluation HCV externe est toujours requise. Le formulaire « Smallholder RSPO Planting Approval Form » est suffisant pour la replantation.

Un département des affaires communautaires a été créé pour coordonner les services concernant les terrains, le conseil agricole aux planteurs villageois, la sécurité, le développement économique et le système d'information géographique (GIS). Une des grandes réalisations de ce département en 2017 a été la construction d'une nouvelle école primaire et d'un centre d'appui pour les femmes (« Women's Resource Centre ») à Pata-Painave. Un organisme de coopération australien a fourni le financement (USD 1 million) et la construction a été prise en charge par le département construction de *HOPL*, la coordination et la gestion étant assurées par le département des affaires communautaires. L'école a été inaugurée en novembre en présence de M. James Passmore, haut-représentant du gouvernement australien, et de notre administrateur délégué, M. François Van Hoydonck.

Le service de développement économique a mis sur pied un programme d'éducation financière, qui a permis de former jusqu'à présent plus de 750 petits exploitants, principalement des femmes, mais aussi le personnel de sécurité de la société ainsi que les contremaîtres de plantation et leurs femmes. Les agents de ce service ont également aidé les groupes de propriétaires louant des terres à *HOPL* à se conformer aux exigences d'information financière. La société a favorisé la création d'un certain nombre de petits commerces dans nos zones de logements et les agents de développement économique aident les commerçants locaux à gérer ces magasins.

Fin décembre 2017, la production s'est élevée à 137 237 tonnes d'huile de palme brute (CPO), soit 16,8% de plus qu'en 2016, et à 12 007 tonnes d'huile de palmiste (PKO), en hausse de 16,5%. *HOPL* a trois usines d'extraction d'huile de palme pour une capacité totale de 135 tonnes FFB par heure. Deux d'entre elles possèdent également des installations de broyage de palmistes avec une capacité de traitement de 219 tonnes par jour. L'équipe d'ingénierie s'est concentrée sur les standards de maintenance et la réduction des pertes d'huile. Le rendement des usines d'extraction s'est nettement amélioré en 2017 avec une production moyenne de 41,7 tonnes par heure ; le taux d'extraction de l'huile (OER) a atteint 24,64% et le taux d'extraction d'huile de palmiste (PKOER) a été de 2,28%. L'usine de Barema a affiché un taux moyen d'extraction pour l'année de 24,98%, ce qui constitue un résultat exceptionnel. L'usine d'Hargy a atteint un taux d'extraction de 24,64% en 2017 contre

23,81% en 2016. L'usine de Navo a enregistré un taux d'extraction de 24,38%, contre 23,85% en 2016.

Les efforts constants d'amélioration des standards de récolte et de transport, ainsi que la performance des usines, ont abouti à une meilleure maîtrise des acides gras libres (FFA). L'amélioration des standards de récolte chez les producteurs locaux a également contribué au meilleur contrôle des FFA et à de meilleurs taux d'extraction.

L'installation de traitement des effluents d'extraction d'huile de palme (« Palm Oil Mill Effluent » - POME) de l'usine de Barema était insuffisante pour traiter la totalité des effluents selon les normes voulues, et son coût de fonctionnement était très élevé. En conséquence, de nouveaux bassins ont été aménagés en 2017 pour traiter les effluents après récupération du gaz méthane par le principal digesteur anaérobie. Le nouveau premier bassin de décantation a été conçu de façon à permettre une couverture ultérieure dans l'éven-



Élèves dans une des classes de l'école de nos plantations en Papouasie-Nouvelle-Guinée
En avant-plan, un élève présente la réplique en résine d'un outil d'intérêt archéologique, taillé en obsidienne et trouvé à Barema lors de la préparation de fondations d'une maison. L'original, datant de plus de 3 000 ans, est conservé au Musée National à Port Moresby

Rapport de gestion par pays

tualité où la production de méthane serait financièrement viable. L'effluent final est déversé dans des tranchées sur la plantation Barema.

En plus de l'aménagement de nouveaux bassins, les autres projets d'investissement dans les usines ont principalement concerné le remplacement des machines et du matériel usés. Un mur de contention en béton a été construit autour du principal parc de tanks de stockage à Hargy, tandis qu'une nouvelle plate-forme en béton pour le chargement des EFB a été construite à Navo. Ces deux chantiers ont été réalisés pour améliorer le respect des normes environnementales. Une deuxième chaudière a été commandée pour l'usine de Barema, elle sera installée et mise en service en 2018.

L'audit de la RSPO a été réalisé en juillet 2017. Aucune non-conformité majeure ni même mineure n'a été constatée. La direction a travaillé d'arrache-pied pour s'assurer que les non-conformités antérieures concernant les titres fonciers de la société et des petits exploitants soient levées. Toutefois, la médiocre administration foncière par les ministères et agences gouvernementales compétentes reste une menace sérieuse pour la pérennité de notre certification. La nouvelle date de notre certification sera désormais en octobre, ce qui est beaucoup plus pratique étant donné les conditions climatiques souvent défavorables au début de l'année. Les audits annuels se tiendront en juillet plutôt qu'en février/mars.

Un consultant a été recruté pour réaliser des études HCV/HCS sur des terres voisines de nos zones d'expansion de Bakada et également à une dizaine de kilomètres au sud de Bialla. Les propriétaires fonciers de ces zones ont demandé à HOPL de développer ces terres en plantations de palmiers à huile et l'étape préalable consiste à en évaluer l'adéquation aux critères NPP de la RSPO. L'avis du consultant est que toutes les terres ne peuvent pas actuellement être plantées en palmier à huile dans le cadre de la procédure NPP en vigueur. Nous espérons qu'à l'avenir, la RSPO prendra en considération les besoins des communautés locales dans les zones reculées de Papouasie-Nouvelle-Guinée afin de développer la culture du palmier à huile comme un moyen de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie.

Le quai-terminal joint à l'oléoduc de la société demeure certifié conforme au Code international pour la sûreté des

navires et des installations portuaires (code ISPS), qui régit la sécurité de tous les quais internationaux, et qui est entré en vigueur en juin 2004. Le quai est régulièrement inspecté et tout béton et/ou acier nécessitant un entretien peut être réparé par le service de construction. De nouvelles échelles ont été installées sur les pieux d'amarrage de type ducs d'Albe. Au 31 décembre 2017, les expéditions au départ de Bialla totalisaient 141 315 tonnes d'huile de palme certifiée durable (CSPO) et 13 273 tonnes d'huile de palmiste certifiée durable (CSPKO). Douze expéditions ont été réalisées en 2017 et la totalité de l'huile vendue était certifiée durable. Le contrat de fret mutuellement bénéfique avec Sime Darby/New Britain Palm Oil Ltd a été maintenu en 2017.

La construction de nouveaux logements pour les travailleurs s'est également poursuivie en 2017. Comme il n'est plus possible de se fournir en bois scié sur place, on utilise désormais une ossature en acier et des panneaux légers. Qpanel® est un matériau de construction innovant développé et fabriqué au niveau international pour une large gamme de constructions rapides.

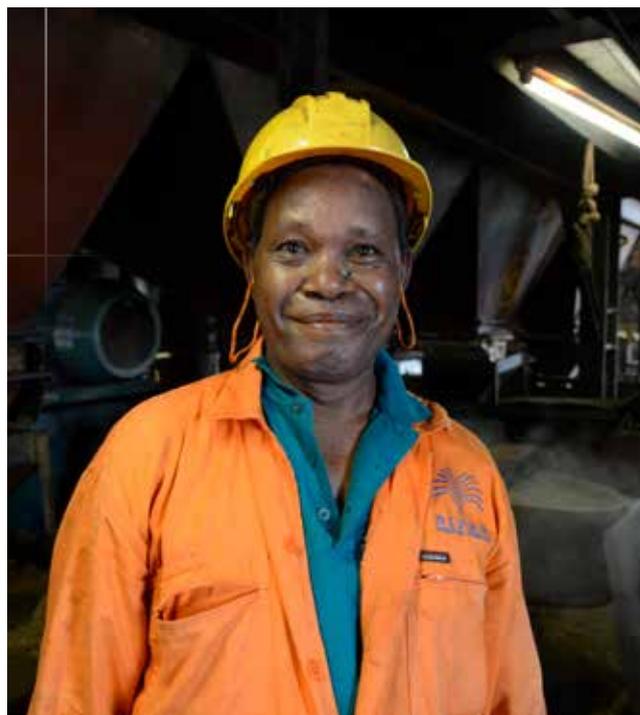
Ce mode de construction offre l'intérêt d'être rapide, avec des coûts d'entretien sur la durée de vie du bâtiment considérablement réduits. Une analyse des logements existants chez HOPL a conclu que bon nombre des maisons construites il y a 25 ans ou plus ne sont pas économiquement réparables et doivent être remplacées. Le coût du remplacement des logements anciens est estimé à USD 6,5 millions. Il est proposé d'étaler ce chantier sur une période de cinq ans à compter de 2019.

L'exercice de réduction des coûts s'est poursuivi en 2017. Des réunions ont lieu chaque mois afin d'analyser les coûts et proposer des améliorations sur le reporting des coûts. Les coûts d'énergie et de transport (carburant, équipements, pièces détachées) représentent 42% des paiements aux fournisseurs. Au 31 décembre, un total de 6,85 millions de litres de fioul ont été achetés au prix moyen de USD 0,70 le litre contre USD 0,67 le litre en 2016. La consommation de fioul sur l'année a été de 12,3 litres par tonne de FFB. Les turbines à vapeur ont été réparées et améliorées afin d'accroître l'énergie produite par les usines et de réduire la dépendance à l'égard du fioul pour la production d'électricité. Dans le passé, on a commandé des pièces de rechange génériques sur la base du prix plutôt que de la qualité. Cependant, les pièces génériques pour les presses à vis et les

presses broyeuses de palmistes ont une durée de vie beaucoup plus courte que les composants de presse d'origine de haute qualité. Et même si ces pièces d'origine sont plus chères, leur longévité supérieure se traduit par un coût réduit par heure de fonctionnement. D'autres opportunités de réduction des coûts sont en cours d'identification, y compris la possibilité d'escalas directes de navires porte-conteneurs à Bialla, ce qui permettrait des économies substantielles sur les engrais et autres importations.

Un juriste d'entreprise a été engagé en 2016 et la plupart des affaires juridiques sont maintenant traitées en interne. Il exerce simultanément les fonctions de secrétaire général de la société. La propriété d'une ancienne plantation de coprah (520 hectares) adjacente à l'usine d'Hargy était contestée depuis de nombreuses années. Une médiation ordonnée par le tribunal en novembre 2016 a amené les propriétaires fonciers actuels à accepter l'offre de HOPL d'acheter la plantation pour le compte des propriétaires coutumiers d'origine. En contrepartie, Hargy Oil Palms Ltd va acquérir 26 hectares, ce qui permettra une expansion des logements et ateliers de la société, et les propriétaires fonciers d'origine sous-loueront les 490 hectares restants à la société pour la plantation de palmiers à huile. Ces terres jouxtent directement l'usine d'Hargy et sont idéales pour le palmier à huile. Il faudra enlever le peuplement de cocotiers séniles qui s'y trouve pour prévenir l'infection par le champignon Ganoderma. Le plan est d'accomplir toutes les exigences légales en 2018 pour commencer le déblayement et la plantation en 2019.

Le nombre d'employés de HOPL en 2017 s'est établi à 4 932, dont 1 138 (23%) femmes. Gérer les recrutements, transferts et cessations d'emploi pour de tels effectifs et veiller au respect des politiques internes de la société comme de la législation nationale sur le travail est une tâche considérable. Le logiciel de gestion du personnel qui a été mis en place est géré par le département des ressources humaines. Le lien entre le logiciel et le système de paie a été développé et sera opérationnel début 2018. Un système pour enregistrer les empreintes digitales de tous les employés a également été introduit. Ce système empêche les employés licenciés d'être réembauchés et sera également utilisé comme horloge horaire lorsqu'il sera entièrement intégré à la paie. Tous les employés sont payés par virement bancaire. Ce processus est maintenant géré en interne et,



avec les paiements à-temps, la présence et la productivité des travailleurs ont augmenté les jours de paie.

Le salaire minimum de PGK 2,47 par heure a été porté à PKG 2,56 en avril 2017. Les salaires et traitements ont suivi une hausse de 3% de l'indice général des prix à la consommation entrée en vigueur le 4 avril. Le 'Tribunal des salaires minimum' a approuvé notre demande d'exemption du paiement du salaire minimum national de PGK 3,50, sur la base des avantages non salariaux accordés aux employés de HOPL.

Le service médical de HOPL continue de s'améliorer. Une salle pour les urgences a été construite au siège social, tandis qu'une salle de radiologie et un laboratoire sont actuellement en construction. Un deuxième médecin a été recruté et est basé à Navo. Les cliniques sont dotées d'infirmières formées et un agent de vulgarisation sanitaire est basé à Navo. Des liens ont été noués avec l'administration provinciale de la santé et les travaux ont commencé dans le cadre d'un projet du PNGIF (PNG « Incentive Fund ») visant à transformer le centre de santé de Bialla en hôpital rural. Le PNGIF versera une contribution de KUSD 2 785 si HOPL peut engager KUSD 309 dans le cadre de son programme de crédits d'impôt.

Rapport de gestion par pays

L'école primaire « Bialla International Primary School » (BIPS) continue à se développer. Actuellement, 159 enfants sont inscrits et 20 autres élèves sont inscrits à l'école « Kimbe International School » pour faire des études secondaires. Des fonds ont été prévus dans le budget d'investissement de 2018 pour commencer la construction d'une nouvelle école à Bialla. Cette école accueillera les élèves du primaire et la BIPS actuelle sera ultérieurement convertie en école secondaire.

Hargy Oil Palms Ltd avait deux projets liés à des crédits d'impôt approuvés pour 2017. Environ 8,2 km de la route nationale New Britain Highway entre la zone 7 et le pont de Balaha sont en cours de réfection pour un coût de KUSD 1 350. Le deuxième projet approuvé en 2017 concerne la construction de deux maisons de direction au Bialla Health Centre, au coût de KUSD 155. Malheureusement, le gouvernement a décidé de suspendre le dispositif de crédit d'impôt pour maximiser les recettes fiscales. Une lettre a été adressée au ministre de l'Agriculture pour demander l'annulation de cette décision. Les demandes d'exemption de la suspension sont en cours d'examen par le ministère des Finances, et cette voie sera explorée plus avant en 2018.

Le contrat avec Islands Petroleum Ltd a été reconduit en juillet 2013 pour une période de 10 ans. La construction d'un réservoir de 500 000 litres avait été achevée en 2014 et le fioul est désormais livré par voie maritime. L'oléoduc reliant le quai au réservoir avait été remplacé. Des travaux supplémentaires sont requis pour déplacer et remettre en état la station-service pour assurer la conformité aux normes environnementales et de sécurité.

L'équipe de direction de *HOPL* a été très stable au cours des 12 derniers mois. Le contrôleur financier a été promu au poste de directeur financier en juin, à la suite du départ de son prédécesseur. La société emploie 20 expatriés, dont neuf sont chefs de département. L'équipe de direction compte quatre Papous, responsables de l'audit interne, du développement durable, du service informatique (IT) et des relations avec les planteurs villageois. Les expatriés sont tenus de former et accompagner leurs collaborateurs nationaux.

L'équipe chargée de l'audit interne comporte quatre membres et il n'y a eu aucun changement de personnel en cours d'année. Le responsable de l'audit interne rapporte directement au directeur général. Un programme de vérification annuel est établi par le comité d'audit interne et trois réunions du comité ont eu lieu en 2017 pour examiner les rapports d'audit. Suite à la mise en place du nouveau sys-

tème ERP, une grande partie du travail de l'équipe d'audit a consisté à revoir les procédures opérationnelles standards (SOP). Celles-ci ont été largement actualisées au début de 2017 et l'équipe travaille désormais en fonction de ces SOP. Aucun cas de fraude matérielle n'a été découvert en 2017. Un système « lanceur d'alerte » existe, mais très peu de messages ont été soumis en 2017, et la plupart étaient anonymes. Ils ont tous donné lieu à une enquête.

Les liens entre *SIPEF* Indonesia et *HOPL* se sont également développés. Le directeur du développement durable est en contact régulier avec l'équipe environnement et durabilité de *HOPL* et il a effectué une visite en 2017 pour prêter son concours lors de l'audit de la RSPO. Un consultant australien indépendant a effectué deux visites en 2017 pour soutenir l'équipe en charge de la durabilité. Le maintien de la certification RSPO est très important pour la viabilité de notre entreprise et il est donc essentiel de pouvoir compter sur ces deux appuis.

Le directeur de l'ingénierie d'Indonésie s'est rendu deux fois sur place et a soumis des recommandations à mettre en œuvre par l'équipe d'ingénierie de *HOPL*. Un agronome indépendant a été contracté pour inspecter les plantations et il a effectué deux visites sur site en 2017. Le consultant en fertilisant, pour sa part, a également effectué deux visites au cours de l'année.

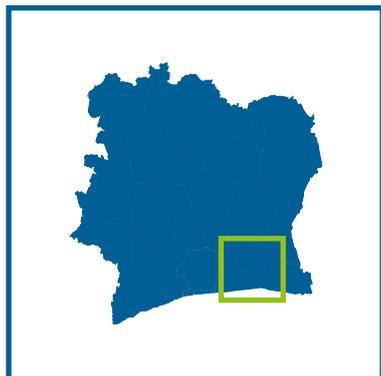
Hargy Oil Palms Ltd est considérée comme une entreprise leader dans le secteur du palmier à huile et un moteur majeur de l'économie rurale en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Alors qu'elle fêtera son 40ème anniversaire en 2018, son histoire montre qu'elle a su dépasser difficultés et catastrophes naturelles pour devenir une entreprise capable de progresser sans discontinuer. Tout au long de nos 40 années d'activité, notre actionnaire principal *SIPEF* a continuellement soutenu le développement de *HOPL*. En 2017, nous avons atteint des rendements et des taux d'extraction records qui feraient l'envie de très nombreuses entreprises de palmiers à huile à travers le monde. Toutefois, les coûts liés à une activité économique en Papouasie-Nouvelle-Guinée sont élevés. Au cours des trois dernières années, l'accent mis sur l'efficacité, l'augmentation des volumes et la réduction des coûts nous a permis de réduire considérablement les coûts de production. Il reste qu'en raison des standards mondiaux, nos coûts demeurent élevés et nous continuons à les analyser mensuellement afin d'améliorer notre rentabilité.



SIPEF SUPERVISOR


SIPEF
HARGY OIL PALMS LTD

Rapport de gestion par pays



Côte d'Ivoire

Général

La croissance ivoirienne a atteint environ 7% en 2017 malgré une diminution des recettes causée par une baisse des prix du cacao et les mouvements sociaux qui ont eu lieu en début d'année. Aux forts taux de croissance vient s'ajouter une inflation qui demeure faible, l'indice des prix à la consommation enregistrant une hausse d'1,1% au cours de l'année.

Ces solides résultats s'expliquent en partie par une hausse considérable de la production manufacturière, suite aux efforts déployés pour diversifier le secteur et attirer davantage d'investisseurs étrangers dans le cadre de la stratégie gouvernementale qui vise à porter la contribution de l'industrie à l'économie à 40% du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2020.

Les cours du cacao, dont la Côte d'Ivoire reste le premier producteur mondial, ont poursuivi leur évolution à la baisse.

Dans le pays, plusieurs projets d'infrastructures ont débuté avec notamment le lancement des travaux d'expansion et de modernisation du réseau routier dans la capitale commerciale Abidjan qui devraient permettre d'améliorer le transport des marchandises depuis et vers le port où les équipements sont également en cours de modernisation. Le gouvernement a également accéléré le rythme des dépenses en matière de réparation et de prolongements des routes du pays, ce qui améliorera les capacités de transport au sein du territoire et renforcera les liaisons commerciales avec les pays voisins.

SIPEF-CI

Fin 2016, des négociations ont été conclues avec l'actionnaire majoritaire de SIPEF-CI, une société de plantation d'huile de palme, afin de vendre nos 32% restants du capital social, pour un prix contractuel de KEUR 11 500.

À l'exception d'un acompte versé à la signature, le solde de la transaction sera réglé par paiements différés, qui se poursuivront jusqu'en 2021. L'effet positif de calendrier sur l'apurement différé de la créance a généré, en 2017, un revenu financier de KUSD 1 436.

Plantations J. Eglin SA

La Côte d'Ivoire a connu, en 2017, une année assez chargée en matière de pluviométrie, ce qui en soit est une bonne nouvelle pour notre production de banane. L'Harmattan, vent froid et sec provenant du Sahel, qui habituellement perturbe fortement les floraisons en début d'année n'a pratiquement pas eu d'effet négatif sur notre production. Avec une pluviométrie annuelle, selon les zones de production, en hausse entre 15% et 50% par rapport aux années antérieures nos réserves en eau étaient optimales et les périodes où nous avons mis à contribution notre réseau d'irrigation sont restées plus courtes par rapport au passé. Les cycles de production étaient donc bons et la banane a été produite correctement dans les champs. La nouvelle retenue d'eau collinaire que nous avons construite avant la saison des pluies sur le nouveau site de production d'Azaguié 2 n'a pas tardé à se remplir et nous avons à présent la garantie de ne pas avoir à souffrir de pénurie d'eau dans un proche avenir. Comme prévu, le projet d'extension sur le site d'Azaguié 2 arrive à son terme avec près de 200 hectares additionnels plantés ce qui porte pour fin 2017 Plantations J. Eglin SA à une surface banane totale plantée de 742 hectares. Le programme d'extension se poursuivra en 2018 sur Azaguié 1, où nous allons développer la mise en valeur de notre foncier existant dans cette zone. Cela



Rapport de gestion par pays

nous permettra d'optimiser la disponibilité de terre et d'éviter les constantes tentatives de morcellement de notre patrimoine foncier dans une région où l'urbanisme se développe.

En parallèle de cela et afin de concentrer tous nos efforts sur la productivité et la qualité export de notre produit, dans un marché de la banane de plus en plus complexe, nous avons décidé de reporter d'un an le développement de 150 hectares d'extension du site de Motobé dans la région de Grand Bassam à l'Est d'Abidjan, car initialement cette extension devait démarrer courant 2018.

Sur l'exercice 2017, *Plantations J. Eglin* a exporté 29 771 tonnes de bananes dont 24 054 tonnes à destination de l'Union européenne et 4 717 tonnes à destination des marchés régionaux Ouest Africains, Sénégal et Mauritanie tout particulièrement. L'amélioration que nous pouvons relever entre 2016 et 2017 provient essentiellement des extensions de surface sur Azaguié 2 ainsi que l'augmentation de la productivité de Motobé, après une année 2016 fort difficile sur ce site. Sur Azaguié 1 et Agboville les volumes sont restés sensiblement identiques même si nous avons eu en règle générale une meilleure valorisation des exportations à destination de l'Union européenne pour laquelle le résultat de ventes reste supérieur à celui obtenu dans la sous-région. Les rendements export moyens restent encore à améliorer et ce sont les objectifs que nous nous fixons tout en maintenant bien entendu nos produits au niveau qualitatif requis par notre clientèle sur les marchés de consommation, tout particulièrement en Europe.

Sur l'ensemble de nos sites de production et tout notamment sur Azaguié, nous avons, grâce à un co-financement de l'Union européenne dans le cadre des Mesures d'Accompagnement Bananes (MAB), lancé le chantier de construction et de réhabilitation de logements et d'infrastructures sociales pour notre personnel. Ce sont ainsi 180 logements qui seront construits sur une période de trois années, pour un budget total de KEUR 1 066 financés à hauteur de 59% par l'Union européenne et 41% en fonds propres. D'autres actions en cours visent également l'amélioration des conditions de vie, la gestion des déchets, l'électrification et l'adduction d'eau potable ainsi que la construction de cantines. En matière d'environnement nous poursuivons la mise en valeur par reforestation de certaines zones isolées. L'essence utilisée est le Gméline arborea et nous avons d'ailleurs entamé la première phase d'éclaircissement courant 2017 sur des zones plantées il y a une dizaine d'années.

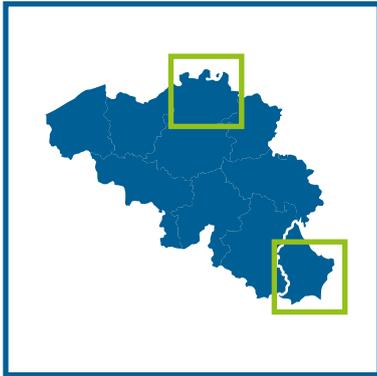
En cette fin d'année, un gros client a visité notre plantation

en se faisant accompagner par l'un de ses distributeurs. La réussite de cet 'audit' nous a permis de sécuriser de bonnes ventes pour l'exercice à venir. Au travers de cette démarche et de par toute la communication qui est mise en place entre la production et le consommateur, on remarque que la chaîne d'approvisionnement se concentre de plus en plus sur des produits de qualité travaillés dans un environnement propre mais également et surtout qui se doivent de rester compétitifs en matière de prix de vente final pour le consommateur.

Suite à de gros problèmes de congestion provoqués par des travaux dans l'enceinte portuaire d'Abidjan, la logistique export de nos bananes a été fort perturbée et certains lots de fruits ont été l'objet d'avaries qui ont été déclarées auprès de nos assureurs. Afin de maintenir un service avec un transit time cohérent et des fenêtres d'accostage sécurisées à destination de l'Europe, certaines lignes maritimes ont été contraintes de supprimer certaines escales intermédiaires dans la région tout en accélérant les navires afin de rattraper les deux ou trois jours perdus en escale Ivoirienne. Avec le volume cumulé que nous représentons actuellement au sein du pool banane constitué avec d'autres producteurs exportateurs de Côte d'Ivoire, nous constatons une amélioration générale de l'organisation de la filière. De la sorte, en cas de problème, nous sommes en mesure de mieux gérer ces situations avec nos partenaires acconiers et transporteurs maritimes d'Afrique de l'Ouest. La conteneurisation poursuit son développement mondial et l'Afrique de l'Ouest n'est pas en reste.

Le prix de vente moyen des bananes FOB Europe s'est clôturé à EUR 472 par, en amélioration de 3% par rapport à l'année passée. Le revenu des ventes régionales est de FOB EUR 379 par tonne en régression de quelque 8% par rapport à 2016.

L'activité horticole a enregistré une augmentation des ventes de 3%, et c'est principalement dans les ananas fleurs et dans une moindre mesure dans les lotus que nous avons noté cette croissance. La production, et donc le commerce, de feuillage qui étaient parfaits au premier semestre n'ont pas suivi nos objectifs et nos volumes historiques car la forte saison des pluies n'a pas permis d'optimiser le cahier des charges export de *Cordylines* et *Compactas* que nous nous avons l'habitude d'exporter en grosse quantité pour les fêtes de fin d'année. Il faut toutefois noter que ce secteur absorbe une partie non négligeable des frais généraux de la société. Un commerce porteur en Europe avec une logistique export performante par voie aérienne accompagnés d'un bon itinéraire technique nous permettront d'optimiser encore la rentabilité de cette activité.



Europe

Jabelmalux SA

Jabelmalux SA est la société mère luxembourgeoise de PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW), PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM) et PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM), le plus récent développement en huile de palme au Nord-Sumatra, ainsi que la société mère de PT Agro Muara Rupit (PT AMR), la plus récente concession acquise dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra.

Après la réussite de l'OPA opérée en 2011, la société s'est retirée de la Bourse de Luxembourg. L'offre initiale fut encore prolongée. À la fin 2017, le groupe SIPEF contrôlait 99,89 % de la société. SIPEF a, dans l'avenir, l'intention d'acquiescer également les actions restant encore dans le public.

ASCO NV – BDM NV



Le groupe d'assurances ASCO-BDM se concentre, via des courtiers, sur les assurances maritimes et industrielles. BDM NV (BDM) est un agent de souscription proposant des solutions de couverture de risques dans des niches spécifiques pour le compte de l'assureur ASCO NV (ASCO) et de quelques grandes compagnies d'assurances internationales. La collaboration intensive entre BDM et ASCO au sein du même groupe assure à BDM une importante capacité de souscription tout en offrant à ASCO un instrument commercial puissant.

BDM

Les actions d'assainissement opérées ces dernières années (principalement en « Marine » et « Auto ») ont permis d'obtenir de très bons résultats techniques dans toutes les lignes de produits BDM. De plus, le portefeuille a retrouvé la croissance en 2017. Le revenu des primes en « Cargo » et « Hull » a progressé de 4% par rapport à l'année précédente, malgré un marché qui reste très compétitif. Le portefeuille « Property & Casualty » a augmenté de 2% en 2017. La forte croissance des activités de niche, comme « Engineering » et « IARD Commerces & Particuliers », a été quelque peu tempérée par une réduction délibérée de la part des activités plus volatiles. Le volume total des primes est passé de EUR 53 millions fin 2016 à EUR 54 millions en clôture d'exercice.

ASCO

Les primes brutes d'ASCO ont augmenté de 1% en « Property & Casualty », mais ont baissé de 22% en « Marine » en conséquence des rationalisations opérées. Cette approche a été couronnée de succès en termes de résultats techniques et ASCO affichait fin 2017 un résultat technique encore meilleur qu'en 2016. Avec des frais généraux maîtrisés et malgré des résultats d'investissement décevants (en ligne avec la performance des marchés financiers), le résultat consolidé après impôts selon les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) s'est établi à KEUR 3 095, contre KEUR 1 376 fin 2016.

Après l'acquisition par ASCO en 2017 du réassureur luxembourgeois Canal Re, ce dernier devenu filiale à 100%, a rejoint le programme de réassurance d'ASCO.

Rapport de gestion par pays

Vente

Last but not least, Ackermans & van Haaren et *SIPEF*, actionnaires à parts égales du groupe d'assurances *ASCO-BDM*, ont annoncé le 18 décembre 2017 la cession de 100% des actions d'*ASCO-BDM* à The Navigators Group, Inc. pour un montant total de EUR 35 millions. La transaction reste bien entendu soumise à l'approbation des autorités de contrôle.

The Navigators Group est une holding internationale d'assurance spécialisée dans les assurances de niche, avec des activités aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale et en Asie.

L'acquisition d'*ASCO-BDM* joue un rôle central dans la poursuite de l'expansion de The Navigators Group en Europe. Pour *SIPEF*, cette cession contribue à achever le recentrage sur son cœur de métier, l'agro-industrie tropicale en Asie du Sud-Est. L'opération devrait être bouclée dans le courant du premier semestre 2018 et se traduira par un produit brut de KUSD 20 783 et une plus-value consolidée d'environ USD 7 millions pour le groupe *SIPEF*.



Le transport de l'huile de palme par camion de l'usine vers nos propres installations d'exportation en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Productions du groupe (en tonnes)

Total des entreprises consolidées

Produits	2017			2016		
	Propres	Tiers	Total	Propres	Tiers	Total
Huile de palme	272 312	58 646	330 958	246 121	51 584	297 705
Indonésie	190 623	3 098	193 721	177 261	2 959	180 220
Groupe Tolan Tiga	72 809	1 108	73 917	63 955	903	64 858
Groupe Umbul Mas Wisesa	39 640	0	39 640	37 221	344	37 565
Groupe Agro Muko	76 495	1 821	78 316	76 085	1 712	77 797
PT Dendymarker	1 679	169	1 848	0	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	81 689	55 548	137 237	68 860	48 625	117 485
Amandes palmistes	42 429	659	43 088	40 067	612	40 679
Indonésie	42 429	659	43 088	40 067	612	40 679
Groupe Tolan Tiga	17 844	260	18 104	16 160	209	16 369
Groupe Umbul Mas Wisesa	6 535	0	6 535	6 108	70	6 178
Groupe Agro Muko	17 592	353	17 945	17 799	333	18 132
PT Dendymarker	458	46	504	0	0	0
Huile de palmiste	7 090	4 917	12 007	5 942	4 365	10 307
Papouasie-Nouvelle-Guinée	7 090	4 917	12 007	5 942	4 365	10 307
Caoutchouc	8 179	0	8 179	9 017	175	9 192
Indonésie	8 179	0	8 179	8 185	0	8 185
Groupe Tolan Tiga	6 015	0	6 015	6 339	0	6 339
Groupe Agro Muko	2 164	0	2 164	1 846	0	1 846
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	0	832	175	1 007
Thé	2 402	0	2 402	2 940	0	2 940
Indonésie	2 402	0	2 402	2 940	0	2 940
Ananas fleurs (par 1 000 pièces)	621	0	621	569	0	569
Côte d'Ivoire	621	0	621	569	0	569
Bananes	29 772	0	29 772	24 991	0	24 991
Côte d'Ivoire	29 772	0	29 772	24 991	0	24 991

Hectares plantés (en hectares) *

Total des entreprises consolidées

Plantations	2017			2016		
	Mature	Immature	Planté	Mature	Immature	Planté
Palmiers à huile	56 928	12 376	69 304	49 324	11 312	60 636
Indonésie	44 718	10 965	55 683	38 046	8 969	47 015
Groupe Tolan Tiga	12 843	1 829	14 672	12 354	2 393	14 747
Groupe Umbul Mas Wisesa	9 618	307	9 925	9 618	87	9 705
Groupe Agro Muko	15 406	1 927	17 333	15 851	1 526	17 377
Groupe Musi Rawas	901	6 755	7 656	223	4 963	5 186
PT Dendymarker	5 950	147	6 097	0	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	12 210	1 411	13 621	11 278	2 343	13 621
Hévéas	4 896	1 529	6 425	4 606	1 720	6 326
Indonésie	4 896	1 529	6 425	4 606	1 720	6 326
Groupe Tolan Tiga	3 598	1 090	4 688	3 479	1 125	4 604
Groupe Agro Muko	1 298	439	1 737	1 127	595	1 722
Thé	1 708	44	1 752	1 704	40	1 744
Indonésie	1 708	44	1 752	1 704	40	1 744
Ananas fleurs	23	19	42	23	19	42
Côte d'Ivoire	23	19	42	23	19	42
Bananes	630	60	690	630	60	690
Côte d'Ivoire	630	60	690	630	60	690
Autres	0	0	0	0	0	0
Total	64 185	14 028	78 213	56 287	13 151	69 438

* = hectares effectivement plantés

Hectares plantés (en hectares) *

Part du groupe

	2017		
	Planté	% d'intérêts	Part du groupe
Palmiers à huile	69 304	92,57%	64 153
Indonesias	55 683	90,75%	50 532
Groupe Tolan Tiga	14 672	86,54%	12 697
PT Tolan Tiga	7 966	95,00%	7 568
PT Eastern Sumatra	2 771	90,25%	2 501
PT Kerasaan	2 317	54,15%	1 255
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 591	85,74%	1 364
PT Timbang Deli	27	36,10%	10
Groupe Umbul Mas Wisesa	9 925	94,90%	9 419
PT Umbul Mas Wisesa	7 049	94,90%	6 690
PT Toton Usaha Mandiri	1 135	94,90%	1 077
PT Citra Sawit Mandiri	1 741	94,90%	1 652
Groupe Agro Muko	17 333	90,25%	15 643
PT Agro Muko	17 333	90,25%	15 643
Groupe Musi Rawas	7 656	94,97%	7 271
PT Agro Kati Lama	3 688	95,00%	3 504
PT Agro Muara Rupit	2 410	94,90%	2 287
PT Agro Rawas Ulu	1 558	95,00%	1 480
PT Dendymarker	6 097	90,25%	5 503
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 621	100,00%	13 621
Hargy Oil Palms Ltd	13 621	100,00%	13 621
Caoutchouc	6 425	84,02%	5 398
Indonésie	6 425	84,02%	5 398
Groupe Tolan Tiga	4 688	81,71%	3 831
PT Bandar Sumatra	1 158	90,25%	1 045
PT Timbang Deli	739	36,10%	267
PT Melania	2 791	90,25%	2 519
Groupe Agro Muko	1 737	90,25%	1 568
PT Agro Muko	1 737	90,25%	1 568
Thé	1 752	90,25%	1 581
Groupe Tolan Tiga	1 752	90,25%	1 581
PT Melania	1 752	90,25%	1 581
Ananas fleurs	42	100,00%	42
Côte d'Ivoire			
Plantations J. Eglin SA	42	100,00%	42
Bananes	690	100,00%	690
Côte d'Ivoire			
Plantations J. Eglin SA	690	100,00%	690
Total	78 213	91,88%	71 865

* = hectares effectivement plantés

Profil d'âge (en hectares)

Année de plantation	Palmiers							Hévéas		
	Groupe Tolan Tiga	Groupe Umbul Mas Wisesa	Groupe Agro Muko	Groupe Musi Rawas	PT Dendy-marker	Hargy Oil Palms	Total	Groupe Tolan Tiga	Groupe Agro Muko	Total
2017	227	49	964	2 680	0	609	4 529	193	40	233
2016	343	171	419	2 625	0	231	3 788	257	62	319
2015	1 037	87	725	1 451	0	743	4 043	237	58	295
2014	942	0	757	678	515	1 369	4 262	150	75	225
2013	652	0	1 031	223	798	1 092	3 797	208	205	413
2012	1 462	182	719	0	123	1 446	3 932	187	195	382
2011	754	755	26	0	0	876	2 411	166	100	266
2010	625	1 515	304	0	0	618	3 063	139	150	288
2009	103	1 658	504	0	0	253	2 518	43	57	100
2008	395	1 960	167	0	0	197	2 718	108	117	224
2007	319	2 152	101	0	0	1 737	4 308	254	173	426
2006	619	367	672	0	0	853	2 511	166	188	354
2005	652	1 004	438	0	0	173	2 266	292	0	292
2004	133	0	759	0	0	160	1 052	219	0	219
2003	1 163	0	131	0	0	148	1 442	256	0	256
2002	470	0	63	0	0	331	865	190	0	190
2001	481	0	578	0	0	901	1 960	92	0	92
2000	357	0	1 116	0	0	392	1 865	340	78	418
1999	595	0	1 888	0	360	608	3 451	157	83	240
1998	467	0	2 327	0	3 404	627	6 824	256	0	256
1997	756	0	676	0	636	121	2 189	230	158	388
1996	923	0	163	0	260	0	1 346	181	0	181
1995	331	25	155	0	0	136	646	166	0	166
1994	498	0	496	0	0	0	994	89	0	89
1993	332	0	147	0	0	0	479	112	0	112
Avant 1993	36	0	2 009	0	0	0	2 044	0	0	0
	14 672	9 925	17 333	7 657	6 097	13 621	69 304	4 688	1 737	6 425
Age moyen	11,37	8,61	13,72	1,10	15,53	8,67	10,26	11,76	8,71	10,93



Libération de bébés tortues de mer, à la plage de notre projet de biodiversité dans le sud-ouest de Sumatra, Indonésie

SIPEF: Durabilité Perpétuelle

À l'âge de 99 ans, *SIPEF* envisage avec confiance son prochain siècle. Cette longévité exceptionnelle s'appuie sur des valeurs fortes, celles d'un acteur économique responsable, poursuivant activement l'excellence opérationnelle et maximisant ses impacts positifs pour l'ensemble des parties prenantes. La somme d'expérience accumulée par *SIPEF* est enrichie par une attitude ouverte à l'égard du changement.

SIPEF s'est adaptée à l'évolution des données sociales, économiques et écologiques, et a adopté les meilleures pratiques de gestion dès leur apparition. Aujourd'hui, *SIPEF* demeure active dans l'amélioration de ses performances dans tous ses domaines d'activités, y compris la durabilité, permettant à tous les niveaux de fonctionnement et de gestion de viser l'excellence.

En 2014, le conseil d'administration de *SIPEF* a décidé de rassembler les orientations et engagements clés du Groupe dans un seul document au plus haut niveau. La *SIPEF* « Responsible Plantations Policy » (RPP) a été adoptée lors de la réunion du conseil d'administration de novembre 2014.

Les quatre piliers de la RPP de *SIPEF* sont :

- pratiques sociales responsables
- gestion responsable de la plantation et de la transformation
- développement responsable des nouvelles activités
- traçabilité totale.

La RPP de *SIPEF* est revue chaque année par le conseil d'administration de *SIPEF*. Cette politique est révisée pour refléter le renforcement des engagements existants, les changements survenus au niveau des normes et des pratiques, et pour s'assurer que toutes les activités respectent les principes et objectifs de la RPP de *SIPEF*.

La portée de la RPP englobe les opérations gérées par *SIPEF* ou dans lesquelles *SIPEF* détient une participation de contrôle, ainsi que les groupements de planteurs villageois et les planteurs villageois associés qui livrent leur production aux usines de *SIPEF*. Nous encourageons les agriculteurs locaux indépendants à se joindre à nos efforts. Nous leur fournissons une information claire sur les coûts et les avantages de s'associer à une base d'approvisionnement certifiée, un appui technique et un accès garanti au marché.

Avec la convergence de l'approche HCSA (« High Carbon Stock Approach ») et de l'étude HCS+ (« High Carbon Stock Study ») dans une méthodologie commune dénommée

SIPEF: Durabilité Perpétuelle



Deux exemples d'espèces protégées présentes dans notre projet de biodiversité à Bengkulu en Indonésie

HCSA, l'engagement de non-déforestation de la RPP a été actualisé en novembre 2017.

Il est désormais possible de réaliser des évaluations combinées HCV/HCS qui aboutissent à l'identification de zones 'go' et 'no-go' pour le développement du palmier à huile. Cette méthodologie est efficace pour les paysages déjà fragmentés, comme en Indonésie, mais nécessite néanmoins des améliorations pour être applicable aux paysages à forte couverture forestière (« High Forest Cover Landscapes » - HFCL) dans des pays comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous participons activement à l'adaptation des outils HCSA au cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays HFCL. C'est important pour notre potentiel d'expansion et essentiel pour les petits exploitants de ces régions, qui dépendent entièrement du palmier à huile.

La RPP de SIPEF constitue notre feuille de route en matière de développement durable pour toutes nos opérations. Les progrès sont suivis dans le cadre normal des rapports de gestion.

La réduction de l'empreinte des gaz à effet de serre (GES) émis par nos usines d'extraction d'huile de palme est une

priorité constante. Cinq de nos neuf usines ont été dotées d'un système de récupération du méthane avant 2017. Au cours de cette même année, trois projets majeurs ont été achevés et mis en service en vue de réduire les émissions de GES.

Tout d'abord, le système de récupération du méthane de notre usine de Perlabian a été modernisé pour exploiter un procédé de dernière génération. C'est la quatrième usine dotée d'un réacteur anaérobie d'effluents pour récupérer le méthane, avec les usines Umbul Mas Wisesa (UMW), Mukomuko et Barema.

Ensuite, à un niveau plus avancé, notre premier générateur d'électricité au biogaz a été mis en service à Mukomuko. Après quelques problèmes mineurs et attendus, Mukomuko fournit actuellement de l'électricité au réseau public de distribution, renforçant ainsi la fourniture d'électricité dans une zone rurale de Sumatra. Nous sommes particulièrement fiers de ce nouvel équipement. C'est un exemple de développement communautaire digne de ce nom.

Enfin, l'unité de compostage de Bukit Maradja a produit du compost de haute qualité en continu durant toute l'année, à la suite de sa mise en service à la toute fin de 2016. Le sys-

tème à 'bunkers aérés' élimine tout rejet de l'installation de compostage, étant donné que les effluents liquides et les rafles (« Empty Fruit Bunches » - EFB) sont cantonnés dans des caissons spécialement construits à cet effet. L'installation ne produit pas de méthane car les conditions aérobies sont maintenues tout au long du processus de compostage.

Des pratiques mises en œuvre de longue date, comme le 'zéro brûlis' et l'exécution de plans de lutte antiparasitaire intégrée, sont activement maintenues. Les contributions sociales positives au sein de nos opérations et dans leur voisinage sont courantes, avec un accent particulier sur l'éducation en Indonésie ainsi qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où une nouvelle école a été construite par *Hargy Oil Palms Ltd*, et inaugurée en novembre 2017, avec le support de l'« Incentive Fund », partenariat du gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'agence australienne de coopération au développement.

Les activités de *SIPEF* sont certifiées essentiellement selon deux référentiels internationaux reconnus : « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO), pour les exploitations de palmiers à huile, et la norme « Sustainable Agriculture Standard », portée par la « Rainforest Alliance », pour le thé, les bananes et le caoutchouc.

Les deux standards impliquent des audits externes rigoureux, qui garantissent l'intégrité du processus de certification et sa valeur pour l'amélioration continue de nos opérations.

La première certification RSPO a été obtenue en 2009, pour les trois usines d'extraction d'huile de palme et d'huile de palmiste de *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Au 31 décembre 2017, l'ensemble des neuf usines d'extraction d'huile de palme de *SIPEF* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie sont certifiées RSPO, de même que toute leur base d'approvisionnement. La totalité de la production d'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO), de noix de palmiste (« Palm Kernel » - PK) et d'huile de palmiste brute (« Crude Palm Kernel Oil » - CPKO) de *SIPEF* est certifiée RSPO et entièrement traçable jusqu'à la plantation. En 2017, 99% de ces produits ont été vendus dans des chaînes d'approvisionnement physiques certifiées.

Les projets de palmiers à huile en cours de développement seront certifiés dès la mise en service des usines concernées ou au passage à maturité des palmiers tant que la construction d'une usine ne s'avérerait pas rentable.

Nos plantations de bananes en Côte d'Ivoire gérées par *Plantations J. Eglin*, et notre plantation de thé *Cibuni* en Indonésie ont obtenu la certification « Rainforest Alliance » en 2016.

En 2017, nous avons obtenu notre première certification « Rainforest Alliance » dans le secteur du caoutchouc : *MAS Palembang*, au Sud-Sumatra, a reçu son certificat au mois d'août 2017. *Bandar Pinang* au Nord-Sumatra et *Sei Jerinjing* à Agromuko suivront en 2018. Nous avions initialement prévu la certification des trois sites en 2017, mais l'acquisition de *Dendymarker Indah Lestari* a modifié nos priorités pour l'année. Les deux sites restants sont bien préparés et leur audit est prévu au premier semestre 2018.

En dehors de ces deux normes essentielles, d'autres, avec des standards plus spécifiques, ont également été adoptées. Pour l'huile de palme, trois de nos usines en Indonésie possèdent la norme de certification ISCC (« International Sustainability and Carbon Certification »).

De plus, nos cinq usines indonésiennes sont certifiées selon la norme nationale ISPO (« Indonesian Sustainable Palm Oil »), une initiative du gouvernement indonésien visant à démontrer la durabilité de l'industrie locale.

SIPEF est un membre actif des différentes normes auxquelles le groupe adhère. Au sein de la RSPO, *SIPEF* est présent au « Board of Governors » en tant que membre suppléant représentant la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon, dans la commission T&TSC (« Trade and Traceability Standing Committee »), dans le groupe de travail « Biodiversité et HCV », dans les « Compensation panels » et, pour la période 2017/2018, dans le groupe de travail chargé de réviser les principes et critères de la RSPO.

En 2016, *SIPEF* a rejoint l'ISCC en tant que membre à part entière et participe activement au « Technical Committee for Southeast Asia » de l'ISCC.

SIPEF: Durabilité Perpétuelle

FONDATION SIPEF

La Fondation *SIPEF* est active en Indonésie, où elle gère deux projets à Mukomuko dans le sud-ouest de Sumatra, au sein de la province de Bengkulu.

Démarré en 2010, le projet 'Tortues marines' est un des très rares projets de préservation impliquant les communautés locales à Sumatra. Sur une bande de plage d'environ cinq kilomètres, la ponte des tortues de mer est surveillée par les habitants de deux villages participants. Les œufs sont collectés pour les protéger de la maraude des varans et sont éclos dans des installations contrôlées. Les courants marins changeants des dernières années ont charrié des cailloux sur la plage, réduisant de ce fait la surface disponible pour les tortues. La collecte des œufs en 2017 est restée faible, avec à peine plus de 1 000 œufs de tortues Ridley olivâtres (*Lepidochelys olivacea*). Nous continuons à soutenir les autorités locales et les villageois engagés dans ce projet, afin d'être prêts lorsque les conditions de la plage se seront améliorées et que les tortues y viendront à nouveau en grand nombre. Nous avons été encouragés dans les premiers jours de 2018, quand une tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la première depuis sept ans, a été aperçue en train de pondre des œufs. Les tortues marines ont une excellente mémoire et retournent toujours à la plage où elles sont nées.

Par ailleurs, notre projet le plus important est SBI (*SIPEF Biodiversity Indonesia*), qui gère une superficie de 12 755 hectares de forêts qui font office de zone tampon avec le parc national Kerinci Seblat. C'est l'un des 16 seuls projets en Indonésie à avoir obtenu du ministère indonésien des Forêts une licence pour la restauration de l'écosystème. SBI emploie 35 personnes dans son bureau local de Mukomuko, allant de rangers chevronnés à de jeunes diplômés, recrutés pour la plupart dans les villages voisins.

Les patrouilles et la surveillance par piégeage photographique ont débuté en 2015. Les premiers groupes de locaux ont entrepris en 2016 des travaux de reforestation dans la zone couverte par le projet. D'autres groupes se sont ajoutés en 2017, et le projet approche sa taille optimale.

Les zones les plus dégradées ont été partiellement affectées à des groupes de villageois enregistrés auprès des services forestiers et encadrés par SBI. Seules des essences arbores-

centes - un mélange de plus de vingt variétés d'arbres fruitiers, d'hévéas et d'arbres pour la production de bois - sont plantées sur les différentes parcelles. Les douze groupes opérationnels fin 2017 ont réhabilité 176 hectares de terrains dégradés. SBI, pour sa part, a planté 138 hectares de bois d'œuvre au cours de l'année.

Les groupes d'agriculteurs forestiers sont un aspect essentiel, aussi important que les patrouilles pour la réussite à long terme du projet. Leur lien étroit avec SBI fait en sorte que les objectifs du projet sont compris et largement soutenus par les communautés locales. Nous poursuivons l'abatage des palmiers à huile plantés illégalement dans la zone du projet. Alors que 396 palmiers avaient été éliminés en 2016, nous avons supprimé 1 438 palmiers dans la zone du projet en 2017. L'abatage s'effectue avec l'accord des villageois, qui ont bien compris les droits fonciers mais aussi le besoin de préserver la nature. La plupart de ces agriculteurs ont rejoint les groupes du projet.

Le projet SBI dispose d'un camp de base avec une tour de vigie incendie à l'extrémité nord de sa zone, et en construit un second camp pour couvrir le centre de sa concession. Chaque camp de base remplit trois fonctions principales: assurer une présence permanente aux points d'entrée connus du projet, délimiter des zones de patrouille et de monitoring de la biodiversité, et organiser des pépinières pour les futures activités de plantation.

Comme en 2015 et 2016, les patrouilles en 2017 ont encore été une activité importante de SBI. L'équipe SBI a en effet enregistré 1 601 jours-hommes de patrouille, contre 833 en 2016. Une coopération étroite avec les services forestiers et les forces de sécurité est maintenue pour éradiquer l'abatage illégal, qui constitue clairement une menace persistante.

L'utilisation de pièges photographiques et le suivi de la biodiversité figurent parmi les volets les plus gratifiants du projet. La riche mégafaune présente dans notre région continue d'être répertoriée : tigres, panthères nébuleuses, ours malais, tapirs, muntjacs et faisans argus géants. Nous avons eu deux observations particulièrement intéressantes cette année, l'une d'un chat doré d'assez grande taille, et l'autre de l'insaisissable dhole, une espèce de chien sauvage rarement observée.

VALORISATION DES DÉCHETS

INTRODUCTION

Le groupe *SIPEF* détient et exploite six usines d'huile de palme en Indonésie et trois en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ont usiné un total de 1 424 531 tonnes de régimes de fruits frais (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) en 2017. On estime que cela a généré 1 160 235 m³ d'effluents (« Palm Oil Mill Effluent » - POME) et 313 398 tonnes de rafles (« Empty Fruit Bunches » - EFB).

Digesteur (en haut) et presse à vis (en bas),
avec déchets de fibres à l'avant-plan




1 424 531
 TONNES



Rampe de chargement remplie de FFB

Évacuation des EFB, par chargement d'un camion

Par le passé, les sous-produits POME et EFB ont été traités comme des résidus du procédé d'extraction de l'huile de palme, et ont été considérés comme n'ayant que peu ou pas de valeur pour l'entreprise. Ils ont en fait représenté des coûts additionnels en raison des processus secondaires requis pour leur élimination.

USINE	FFB usinés (tonnes)	POME (M ³)	EFB (tonnes)	Biogaz (Nm ³)
BMPOM	109 750	85 944	24 145	3 055 200
PLPOM	202 912	114 047	44 641	5 589 769
UMWPOM	165 200	109 873	36 344	3 153 033
MMPOM	233 150	185 070	51 293	4 162 495
BTPOM	130 622	117 666	28 737	s.o.
DMPOM*	25 938	23 344	5 707	s.o.
HPOM	171 839	179 700	37 805	s.o.
NPOM	218 042	229 273	47 969	s.o.
BPOM	167 078	115 318	36 757	3 399 247
TOTAL	1 424 531	1 160 235	313 398	19 359 744

Chiffres d'usage

*Année 2017 complète d'usage



- 500 000
LITRES DE DIESEL

Deux turbines à vapeur en avant-plan, et le vase d'expansion de la vapeur en arrière-plan



Portes du foyer d'une chaudière

Le processus secondaire pour traiter les POME est classiquement le lagunage en bassin ouvert, qui produit de grandes quantités de méthane issu de la digestion anaérobie. Ce méthane a un potentiel de réchauffement global (PRG) 21 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone. Les EFB sont classiquement renvoyées aux champs où elles sont utilisées comme fertilisant organique.

L'engagement de *SIPEF* à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) se concrétise dans les investissements considérables que nous avons réalisés pour équiper cinq de nos neuf usines d'huile de palme de systèmes de récupération du méthane, y compris l'installation de compostage sur le site de Bukit Maradja.



RÉCUPÉRATION DU BIOGAZ/MÉTHANE ET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

L'un des facteurs clés retenus par le groupe *SIPEF* pour réduire les émissions de GES et assurer un revenu durable à ses actionnaires concerne la mise en œuvre de systèmes de récupération du méthane aux huileries de Mukomuko (MMPOM), Bukit Maradja (BMPOM), Perlabian (PLPOM), Umbul Mas Wisesa (UMWPOM) et Barema (BPOM), qui sont toutes enregistrées en tant que projets MDP (Mécanisme de développement propre) dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Les installations de récupération du méthane sur les sites susmentionnés permettent de brûler ce gaz dans un générateur au biogaz, une chaudière ou en torchère.

L'usine d'huile de palme de Mukomuko produit du biogaz composé principalement de méthane (CH₄) à partir du sous-produit POME, et ce biogaz est récupéré par le système de captage en réservoir fermé, servant de bioréacteur, qui remplace le lagunage anaérobie.

La production de biogaz à l'usine de Mukomuko utilise un procédé mésophile qui opère à des températures comprises entre 35 et 40 degrés Celsius dans le réservoir-réacteur et qui produit en moyenne 17 Nm³ de biogaz par tonne de FFB traité ou 40 Nm³ de biogaz par mètre cube de POME, avec une demande chimique en oxygène (DCO) de 75 000 mg par litre en moyenne. Le biogaz produit dans le réservoir-réacteur subit un prétraitement en raison de sa teneur élevée en humidité et en sulfure d'hydrogène (H₂S), avant d'être utilisé dans le moteur à biogaz. Le dispositif de prétraitement consiste en un gazomètre, un épurateur pour réduire le H₂S de 2 500 ppm à < 100 ppm, un déshumidificateur pour abaisser le taux d'humidité, un surpresseur et enfin un filtre à gaz. Le biogaz peut alors alimenter le moteur à gaz.

Le moteur à gaz dont est équipée l'usine de Mukomuko est un Jenbacher JGS 320 GS-BL d'une puissance nominale de 1 067 kWe, dont environ 950 kWh sont exportés vers le réseau public Perusahaan Listrik Negara (PLN) dans la province de Bengkulu, le restant étant utilisé pour le fonctionnement de l'unité de biogaz et la puissance absorbée par le moteur.

En octobre 2017, cette activité est entrée dans une nouvelle phase prometteuse avec la première livraison d'électricité à PLN, la compagnie publique d'électricité en Indonésie.

Mois	Kilo Watts heure (kWh)	Revenus (USD)
Octobre 2017	440 040	34 121
Novembre 2017	435 300	33 754
Décembre 2017	431 880	33 420
TOTAL	1 307 220	101 296

Électricité fournie à PLN



Réservoir-réacteur anaérobie (centre), et une partie des installations de capture de méthane

Au 31 décembre 2017, l'usine de biogaz de Mukomuko a fourni 1 307 220 kWh d'électricité à PLN et a généré un chiffre d'affaires de USD 101 296. Il s'agit de la première unité de biogaz du groupe SIPEF qui livre de l'électricité à PLN, mais son succès ouvre la voie à de futurs générateurs à biogaz sur les sites ayant un business plan viable.

Système traditionnel de traitement des POME



Système de traitement des POME avec récupération du méthane et génération d'électricité



Diagramme de processus

COMPOST

Le compost est produit à partir d'une combinaison des deux principaux déchets des huileries, les eaux usées (POME) et les rafles (EFB), ainsi que d'autres sous-produits, tourteaux issus de la décantation et cendres de chaudière. Le compost est épandu dans les plantations comme amendement afin de réduire le recours aux engrais minéraux.

L'installation de compostage de Bukit Maradja a été mise en service fin 2016 et le premier lot de compost a été fourni à la plantation en janvier 2017. Le système de compostage est destiné à exploiter 100% des EFB et POME de l'usine d'huile de palme de Bukit Maradja, en vue de produire un engrais organique riche en éléments nutritifs, qui pourra partiellement remplacer les fertilisants minéraux actuels. Grâce à l'aération forcée par le sol et le retournement régulier des lots en trévées, ce système de compostage aéré maintient constamment des conditions d'aérobic, ce qui fait qu'il n'y a pas de production de méthane pendant le processus de compostage. Les paramètres tels que les niveaux d'oxygène et de température sont surveillés et enregistrés en permanence. Il est prévu que l'installation respectera les critères du système « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC)

Le site de compostage comprend huit trévées aérées qui accueillent les déchets de production de l'usine de Bukit Maradja, dont les quantités se sont élevées à 24 145 tonnes de rafles (EFB) et 85 944 m³ d'effluents liquides (POME) en 2017. Les tourteaux, produits de décantation et cendres de chaudière sont également utilisés pour le compostage. À cet égard, le compostage de ces déchets est une option attrayante pour la récupération des ressources et l'amélioration de l'environnement. Le suivi mensuel des teneurs en éléments nutritifs du compost garantit l'adéquation du compost à son utilisation. Il est prévu que le compost remplace à terme jusqu'à 60% de l'engrais minéral utilisé sur la plantation de Bukit Maradja.

DIAGRAMME COMPOST

Systeme antérieur



Nouveau système de compostage à trévées aérées



Diagramme de processus de compostage



EFB
24 145
TONNES
TRAITÉES EN 2017

Chargement d'EFB déchetés dans le convoyeur d'alimentation de l'une des baies de l'installation de compostage de Bukit Maradja

BIOMASSE SOURCE D'ENERGIE

Les trois types de biomasse produites par une usine d'huile de palme sont les coques de noix de palmiste (« Palm Kernel Shells » - PKS), les fibres de mésocarpe et les rafles (« Empty Fruit Bunches » - EFB). Les PKS et fibres de mésocarpe sont les deux principaux éléments de biomasse servant aujourd'hui de combustible pour les chaudières des huileries. Les rafles sont utilisées pour faire du compost ou comme paillis sur la plantation.

Les EFB non traitées sont très humides (teneur en humidité d'environ 60-65%) et, pour cette raison, ne conviennent pas comme combustible de chaudière. De plus, la taille des EFB ne permettent pas une combustion efficace dans une chaudière à biomasse.

CONSOMMATION DE DIESEL	LITRES	Litres/tonne de FFB
2014	1 732 442	2,15
2015	1 641 413	1,99
2016	1 187 122	1,43
2017	1 150 508	1,33

Consommation de diesel



Épurateur du gaz à côté du réservoir-réacteur anaérobie



Gros plan sur le moteur à gaz

Toutes les usines d'huile de palme du groupe *SIPEF* utilisent les PKS et les fibres de mésocarpe comme combustible de chaudière pour produire de l'électricité au moyen de turbines à vapeur, ce qui est une pratique courante dans la plupart des huileries de palme. L'électricité produite par ces turbines est utilisée pour faire fonctionner l'usine et, par conséquent, réduire la dépendance aux combustibles fossiles comme le diesel. L'utilisation plus efficace de cette ressource en Indonésie en 2017 a permis d'abaisser la consommation de diesel de plus de 500 000 litres entre 2014 et 2017, soit une économie estimée à plus de USD 390 000.

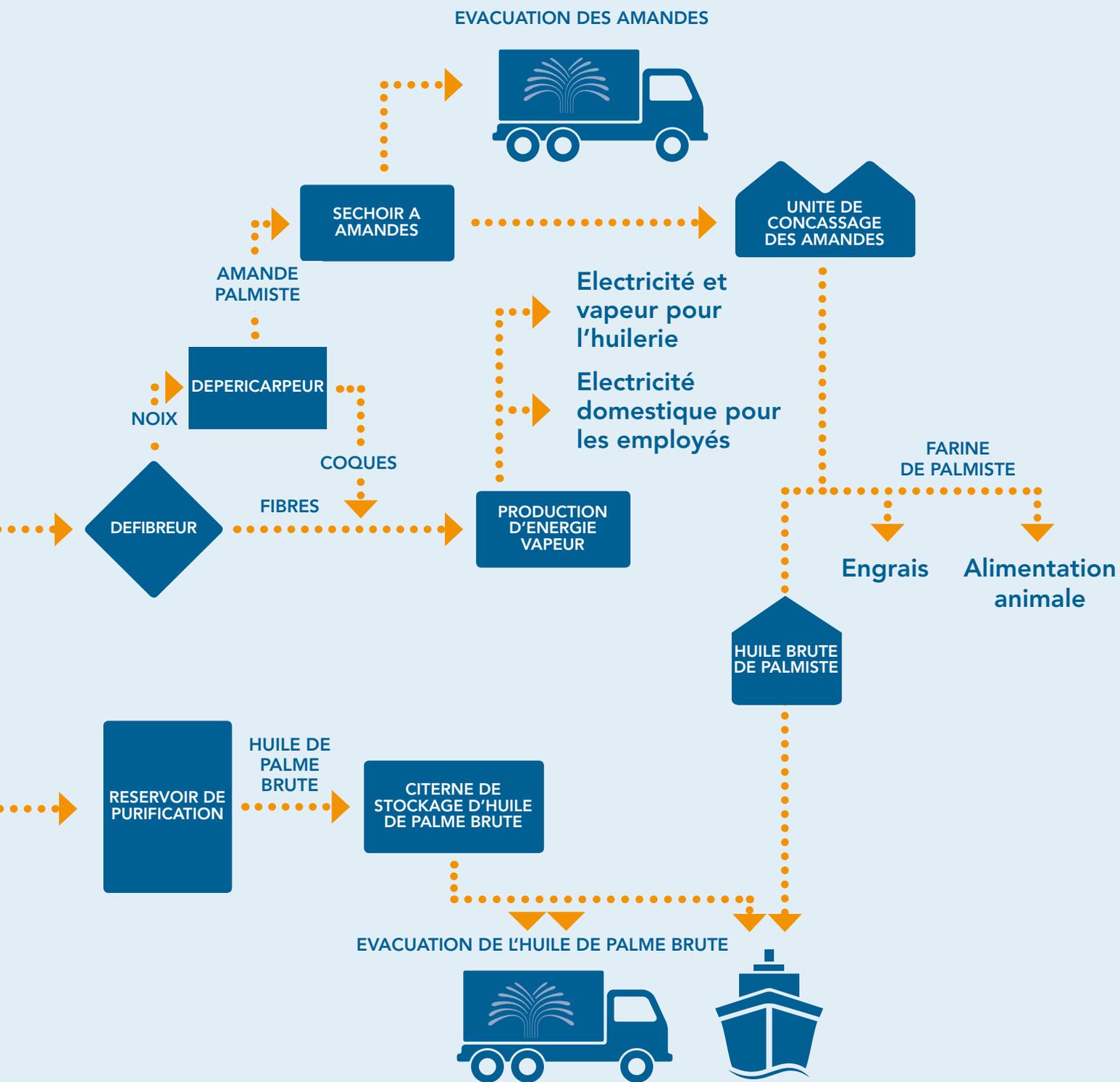
À l'usine d'huile de palme de Mukomuko, les EFB passent dans un déchiqueteur et une presse, qui réduisent la taille du combustible, extraient une petite quantité d'huile et font baisser la teneur en humidité à moins de 50%, ce qui en autorise l'utilisation comme combustible dans la chaudière à biomasse.

La vapeur produite par les chaudières à biomasse est transmise aux turbines génératrices d'électricité, la vapeur d'échappement étant récupérée dans le processus de production. À Mukomuko, l'électricité générée par les turbines à vapeur est exploitée pour faire fonctionner l'usine, mais aussi alimenter en électricité d'autres activités de l'entreprise, ce qui est spécifique au site de Mukomuko.

En 2017, les turbines à vapeur de l'usine de Mukomuko ont produit un total de 4 759 004 kWh, dont 1 525 560 kWh ont été utilisés pour d'autres opérations de l'entreprise, telles que l'atelier central pour les transports, les bureaux de la direction et le logement.

Huilerie de palme: représentation schématique







Vue partielle des panneaux de contrôle des installations de production d'électricité

États financiers

116	Bilan consolidé	149	19. Provisions
118	Compte de résultats consolidé	149	20. Obligations en matière de pensions
119	État du résultat consolidé global	152	21. Actifs/(passifs) financiers nets
120	Tableau des flux de trésorerie consolidé	153	22. Actifs / passifs non courants détenus en vue de la vente
121	État des variations des capitaux propres consolidé	153	23. Autres produits/(charges) opérationnel(le)s
122	Notes	154	25. Paiement fondé sur des actions
122	1. Identification	155	26. Impôts sur les résultats
122	2. Déclaration de conformité	158	27. Participations dans des entreprises associées et coentreprises
124	3. Méthodes comptables	160	28. Variation fonds de roulement
129	4. Utilisation d'estimations comptables et de jugements	160	29. Instruments financiers
130	5. Sociétés consolidées / périmètre de consolidation	168	30. Contrats de location simple
131	6. Cours de change	169	31. Contrats de location-financement
131	7. Information sectorielle	169	32. Droits et engagements hors bilan
136	8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles	169	33. Information relative aux parties liées
140	9. Actifs biologiques - plantes productrices	170	34. Regroupements d'entreprises, acquisitions et cessions
141	10. Autres immobilisations corporelles	179	35. Résultat par action (de base et dilué)
143	11. Immeubles de placement	180	36. Retraitement des droits fonciers
143	12. Autres actifs financiers	182	37. Événements postérieurs à la date de clôture
144	13. Créances à plus d'un an	182	38. Développements récents
144	14. Stocks	182	39. Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents
145	15. Actifs Biologiques	193	Comptes annuels abrégés de la société mère
145	16. Autres créances et autres dettes courantes	194	Bilan abrégé
146	17. Capitaux propres du groupe	195	Compte de résultats abrégé
148	18. Intérêts non contrôlant	195	Affectations et prélèvements
		196	Notes

Bilan consolidé

En KUSD	Note	2017	2016*	01/01/16*
Actifs non-courants		747 529	501 560	482 490
Immobilisations incorporelles	8	306	136	57
Goodwill	8	103 008	1 348	1 348
Actifs biologiques - plantes productrices	9	268 086	178 346	163 505
Autres Immobilisations corporelles	10	346 265	236 643	240 658
Immeubles de placement	11	0	0	3
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	27	8 116	60 937	56 875
Actifs financiers		78	22	3 822
Autres actifs financiers	12	78	22	3 822
Créances > 1 an		6 643	8 323	0
Autres créances	13	6 643	8 323	0
Actifs d'impôt différé	26	15 027	15 805	16 222
Actifs courants		159 479	113 772	96 542
Stocks	14	28 879	23 757	21 301
Actifs biologiques	15	7 018	4 133	1 896
Créances commerciales et autres créances		72 562	62 681	39 194
Créances commerciales	29	36 465	40 401	22 801
Autres créances	16	36 097	22 280	16 393
Impôts sur le résultat à récupérer	26	1 610	4 084	5 224
Investissements		0	0	0
Autres investissements et placements		0	0	0
Instruments financiers dérivés	29	579	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	36 180	17 204	19 128
Autres actifs courants		641	1 913	2 377
Actifs détenus en vue de la vente	22	12 010	0	7 422
Total des actifs		907 008	615 332	579 032

* Retraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

En KUSD	Note	2017	2016*	01/01/16*
Total capitaux propres		667 776	473 126	438 829
Capitaux propres du groupe	17	634 636	448 063	415 429
Capital souscrit		44 734	37 852	45 819
Primes d'émission		107 970	17 730	21 502
Actions propres (-)		-8 308	-7 425	-6 817
Réserves		502 732	417 997	372 430
Écarts de conversion		-12 492	-18 091	-17 505
Intérêts non contrôlant	18	33 140	25 063	23 400
Passifs non-courants		113 382	45 146	42 398
Provisions > 1 an	19	2 898	1 702	1 257
Provisions		2 898	1 702	1 257
Passifs d'impôt différé	26	51 326	31 582	30 632
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an		0	0	0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	21	40 000	0	0
Obligations en matière de pensions	20	19 158	11 862	10 509
Passifs courants		125 850	97 060	97 805
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an		39 931	30 515	25 401
Dettes commerciales	29	18 243	16 630	11 675
Acomptes reçus	29	678	11	285
Autres dettes	26	8 530	8 223	13 212
Impôts sur le résultat	26	12 480	5 651	229
Passifs financiers < 1 an		79 877	62 265	69 649
Partie à court terme des dettes > 1 an	21	10 000	0	0
Dettes financières	21	69 877	62 265	69 649
Instruments financiers dérivés	29	0	1 176	837
Autres passifs courants		6 042	3 104	1 439
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	22	0	0	479
Total des capitaux propres et des passifs		907 008	615 332	579 032

* Retraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

Compte de résultats consolidé

En KUSD	Note	2017	2016
Chiffre d'affaires	7	321 641	266 962
Coût des ventes	7	-199 725	-199 107
Variations de la juste valeur	7	-1 442	5 937
Bénéfice brut	7	120 474	73 792
Coûts généraux et administratifs		-31 175	-26 960
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	23	80 287	647
Résultat opérationnel		169 586	47 479
Produits financiers		1 644	120
Charges financières		-3 212	- 879
Différences de changes		1 248	- 694
Résultat financier	24	- 320	-1 453
Bénéfice avant impôts		169 266	46 026
Charge d'impôts	26	-24 045	-12 384
Bénéfice après impôts		145 221	33 642
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	27	3 137	9 059
Résultat des activités poursuivies		148 358	42 701
Résultat des activités abandonnées		0	0
Bénéfice de la période		148 358	42 701
Attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant	18	8 695	2 827
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		139 663	39 874
Résultat par action (en USD)			
Activités poursuivies et abandonnées			
Résultat de base par action	35	14,21	4,50
Résultat dilué par action	35	14,19	4,50
Activités poursuivies			
Résultat de base par action	35	14,21	4,50
Résultat dilué par action	35	14,19	4,50

État du résultat consolidé global

En KUSD	Note	2017	2016
Bénéfice de la période		148 358	42 701
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui seront reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes			
- Différences de change sur la conversion d'activités à l'étranger	17	5 600	- 587
Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes			
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	20	- 356	- 309
- La couverture de flux de trésorerie - juste valeur pour la période		107	0
- Effet des impôts		58	77
- Réévaluation d'actifs disponible à la vente	12	0	- 227
Autres éléments du résultat global de l'exercice		5 409	-1 046
Autres éléments du résultat global de l'exercice attribuables aux:			
- Intérêts non contrôlant		- 13	- 20
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		5 422	- 1 026
Résultat global de l'exercice		153 767	41 655
Résultat global attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant		8 682	2 807
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		145 085	38 848

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En KUSD	Note	2017	2016*
Activités opérationnelles			
Bénéfice avant impôts		169 266	46 026
Ajustements pour:			
Amortissements	8,9,10	35 308	28 789
Variation de provisions	19	1 713	1 297
Options des actions		160	218
Résultats de conversion non-réalisés		- 878	0
Variation de juste valeur des actifs biologiques		528	-2 236
Autres résultats sans incidence sur la trésorerie		-2 985	- 19
Instruments financiers dérivés	29	-1 679	339
Charges et produits financiers		2 360	702
Moins-values sur créances		0	18
Moins-values sur participations		0	39
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles		372	1 034
Résultat sur cessions d'actifs financiers		0	-1 816
Gains de réévaluation de l'acquisition de PT Agro Muko		-79 323	0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement		124 842	74 391
Variation fonds de roulement	28	8 622	-18 804
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après variation du fonds de roulement		133 464	55 587
Impôts payés	26	-13 611	-4 369
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		119 853	51 218
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	- 241	- 73
Acquisition d'actifs biologiques	9	-22 280	-17 160
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	-37 150	-23 865
Acquisition d'immeubles de placement		46	3
Acquisition filiales	34	-78 686	-3 050
Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises	27	0	4 729
Ventes d'immobilisations corporelles		446	114
Ventes d'actifs financiers	13	1 500	1 412
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-136 365	-37 890
Flux de trésorerie disponible		-16 512	13 328
Activités de financement			
Augmentation du capital	17	95 095	0
Transactions de fonds propres avec des minoritaires	34	-99 769	- 16
Diminution/(augmentation) des actions propres	17	- 883	- 608
Augmentation d'emprunts à long terme	21	50 000	0
Augmentation des dettes financières à court terme	21	150 442	0
Diminution dettes financières à court terme	21	-142 830	7 383
Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice		-12 408	-6 043
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	18	-1 730	- 910
Intérêts perçus - payés		-2 434	- 702
Flux de trésorerie des activités de financement		35 483	-15 662
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21	18 971	-2 334
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice)	21	17 204	19 537
Impact des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	21	5	1
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice)	21	36 180	17 204

* Retraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

État des variations des capitaux propres consolidé

En KUSD	Capital souscrit SIPEF	Primes d'émission SIPEF	Actions propres	Plans de pension à prestations définies IAS 19R	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres du groupe	intérêts non contrôlant	Total capitaux propres
1^{er} janvier 2017	37 852	17 730	-7 425	-2 398	420 395	-18 091	448 063	25 063	473 126
Résultat de la période					139 663		139 663	8 695	148 358
Autres éléments du résultat global				- 254	76	5 600	5 422	- 13	5 409
Résultat global	0	0	0	- 254	139 739	5 600	145 085	8 682	153 767
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-12 409		-12 409	-1 730	-14 139
Transactions fonds propres avec des minoritaires					- 424		- 424	424	0
ANJ acquisition PT Agro Muko							0	59 917	59 917
MP Evans acquisition PT Agro Muko					-44 494		-44 494	-55 275	-99 769
Transfer PT Agro Muko à PT Tolan Tiga					3 618		3 618	-3 618	0
Augmentation du capital	6 882	90 240			-1 338		95 784		95 784
Autres (note 17)			- 883		296		- 587	- 323	- 910
31 décembre 2017	44 734	107 970	-8 308	-2 652	505 383	-12 491	634 636	33 140	667 776
1^{er} janvier 2016	45 819	21 502	-6 817	-2 186	374 616	-17 505	415 429	23 400	438 829
Résultat de la période					39 874		39 874	2 827	42 701
Autres éléments du résultat global				- 212	- 227	- 586	-1 025	- 20	-1 045
Résultat global	0	0	0	- 212	39 647	- 586	38 849	2 807	41 656
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-6 043		-6 043	- 911	-6 954
Transactions fonds propres avec des minoritaires					217		217	- 233	- 16
Transferts	-7 967	-3 772			11 739		0		0
Autres (note 17)			- 608		219		- 389		- 389
31 décembre 2016	37 852	17 730	-7 425	-2 398	420 395	-18 091	448 063	25 063	473 126

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

1. IDENTIFICATION

SIPEF (ou la "société") est une société anonyme de droit belge et son siège social est situé à 2900 Schoten, Calesbergdreef 5.

Les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2017 comprennent SIPEF et ses filiales (l'ensemble étant désigné par la suite sous la dénomination 'groupe SIPEF' ou 'le groupe'). Les chiffres comparatifs portent sur l'exercice 2016.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par les administrateurs lors du conseil d'administration du 13 février 2018 et seront approuvés par les actionnaires à l'assemblée générale du 13 juin 2018. La liste des administrateurs et du commissaire ainsi qu'une description des activités principales du groupe, sont présentées dans la section non financière de ce rapport annuel.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) comme acceptées dans l'Union Européenne par 31 décembre 2017.

Les normes ou interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 : *Amendements à IFRS 12* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017)
- Amendements à IAS 7 *Etat des flux de trésorerie* – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017)
- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat* – *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017)

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur le résultat net et les capitaux propres du groupe SIPEF.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes émises avant la date d'autorisation de publication de ces états financiers mais non encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 : *Amendements aux IFRS 1 et IAS 28* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptées au niveau européen)
- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 16 *Contrats de location* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019)
- IFRS 17 *Contrats d'assurance* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021, mais non encore adopté au niveau européen)
- Amendements à IFRS 2 *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- Amendements à IFRS 4 *Application d'IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018)
- Amendements à IFRS 9 *Caractéristiques de remboursement anticipé avec compensation négative* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 *Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises* (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IAS 19 *Modifications des plans, réductions ou règlements* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 28 *Participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter

du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)

- Amendements à IAS 40 *Transferts des immeubles de placement* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRIC 22 *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRIC 23 *Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)

A ce jour le groupe n'estime pas que l'application de ces normes et interprétations ait un effet matériel sur les états financiers du groupe.

IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés

La version définitive de l'IFRS 9 *Instruments financiers* remplace l'IAS 39 *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*, ainsi que toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet en ce qui concerne la reconnaissance des instruments financiers : classification et évaluation, réduction de valeur et comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant autorisée. *SIPEF* a l'intention d'appliquer la nouvelle norme dans ses états financiers consolidés de 31 décembre 2018. A l'exception de la comptabilité de couverture, l'application rétrospective est exigée, mais il n'est pas obligatoire de fournir des informations comparatives. IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilisation de pertes de valeur sur la base des pertes « attendues », ainsi que des amendements limités à la classification et l'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 contient aussi de nouvelles règles générales concernant la comptabilité de couverture, qui alignent celle-ci sur les activités de gestion des risques.

SIPEF-groupe a effectué une analyse d'impact provisoire d'IFRS 9 en cours de 2017. A ce jour le Groupe n'estime pas que l'application des règles de comptabilité de couverture ait un effet matériel sur le résultat net du groupe.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

IFRS 15 a été publié en mai 2014 et remplacera les normes existantes IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11

Contrats de construction. Cette norme introduit un nouveau modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires générés par des obtenus de contrats avec des clients, à l'exception des revenus de leasing, d'instruments financiers et de contrats d'assurance. Le principe de base de cette norme est que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à représenter les transferts de biens ou de services promis aux clients, et ceci pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle l'entité estime avoir droit en échange de ces biens et de ces services. Le moment de la reconnaissance des revenus peut survenir après une période de temps ou à un moment, en fonction du transfert de contrôle. En outre, cette norme introduit des notes plus détaillées concernant les produits.

La norme introduit également de nouvelles directives sur les coûts d'exécution et d'obtention d'un contrat, avec indication des circonstances dans lesquelles ces coûts doivent être capitalisés. De plus, les nouvelles informations incluses dans IFRS 15 sont plus détaillées que celles actuellement applicables dans le cadre d'IAS 18.

Le groupe *SIPEF* a effectué une analyse préliminaire d'IFRS 15. Des modifications peuvent encore y être apportées à la suite d'une analyse plus approfondie. Les aspects les plus importants de cette évaluation initiale sont énumérés ci-dessous:

Vente de biens

L'activité principale du groupe *SIPEF* est la vente de biens. Le groupe *SIPEF* s'attend à ce que la comptabilisation de revenus se fasse lorsque le contrôle du bien est transféré au client. Les marchandises vendues sont transportées par navire et comptabilisées à partir du moment que les marchandises sont chargées sur le navire. À partir de ce moment, le contrôle est transféré au client et le revenu est comptabilisé dans les états financiers. Ceci s'applique à tous les contrats du *SIPEF*.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 15, Le groupe *SIPEF* a tenu compte de rémunérations variables et fixes. La seule rémunération variable dans le prix de vente est le bonus ou la pénalité supplémentaire qui doit être payée si la qualité de l'huile de palme fournie dépasse certains seuils contractuels. Selon IFRS 15, l'impact de la rémunération variable sur le prix de la transaction doit être pris en compte dans la comptabilisation des revenus en estimant la probabilité de réalisation du bonus ou de la pénalité pour chaque contrat. La qualité de l'huile de palme ne peut être mesurée qu'à

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

l'arrivée au port. Par conséquent, le montant exact du bonus ou de la pénalité ne peut être déterminé qu'à ce moment-là. Étant donné que ce bonus ou pénalité ne peut être que de 0,5% à 0,75% du prix de vente total, nous pouvons considérer ce montant comme non significatif et nous enregistrerons la rémunération variable au moment de l'analyse, qui est effectuée au port de déchargement.

Le Groupe n'a pas de coûts différentiels d'importance significative pour l'obtention d'un contrat répondant aux critères de capitalisation, tels que définis par IFRS 15.

Nous pouvons conclure que la nouvelle norme IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe SIPEF. Le Groupe continue de vendre ses produits aux conditions actuelles. La reconnaissance du chiffre d'affaires ne changera pas par rapport à la norme précédente.

3. MÉTHODES COMPTABLES

Base d'établissement des états financiers

Depuis 2007 les états financiers consolidés sont présentés en US dollar (jusqu'en 2006 ils l'étaient en euro), arrondis au millier le plus proche (KUSD). Ce changement est une conséquence de l'application d'une politique différente en matière de gestion des liquidités et des dettes depuis la fin 2006 par laquelle la monnaie fonctionnelle de la plupart des filiales a été convertie de la devise locale en US dollar.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants de l'actif et du passif qui sont comptabilisés à leur juste valeur: instruments financiers dérivés, investissements disponibles à la vente et produit agricole.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe et sont comparables à celles appliquées l'année précédente.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme étant le total des justes valeurs, à la date de l'acquisition, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en résultat. La contrepartie transférée pour acquérir une entreprise, y compris les contreparties éventuelles, est comptabilisée

à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures à la contrepartie éventuelle à la suite d'événements après la date d'acquisition sont comptabilisées en résultat. L'option du « full goodwill », qui peut être choisie au cas par cas, permet d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le groupe SIPEF présente des montants provisoires relatifs aux rubriques pour lesquelles la comptabilisation est inachevée. Pendant la période d'évaluation (voir ci-dessous), les montants provisoires sont ajustés, et/ou des actifs et/ou passifs additionnels sont comptabilisés, afin de tenir compte d'informations nouvelles obtenues relatives aux faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

La période d'évaluation est la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où le groupe SIPEF obtient l'information recherchée à propos des faits et des circonstances connus à la date d'acquisition. La période d'évaluation est limitée à un an au maximum à partir de la date d'acquisition.

Acquisition en étapes

Des variations dans la quote-part du groupe dans une filiale sans perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions portant sur des capitaux propres. Les valeurs comptables des quotes-parts du groupe et des intérêts non contrôlant sont ajustées afin de refléter les changements de leurs quotes-parts relatives dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement appliqué aux intérêts non contrôlant et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue doit être comptabilisée directement et attribuée aux propriétaires de la société mère.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du

résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Le contrôle d'une entité est exercé seulement si les trois conditions suivantes sont remplies, en conformité avec IFRS 10:

- L'investisseur détient le pouvoir sur l'entité ;
- L'investisseur est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité ;
- L'investisseur a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle effective jusqu'à la fin de la période de contrôle (ou une date proche).

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en détenir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces entreprises.

Coentreprises

Les coentreprises ou joint ventures sont des entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint établi selon un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les coentreprises, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces coentreprises.

Elimination de transactions aux fins de consolidation

Les soldes, les transactions et les profits non réalisés intra-groupe sont éliminés dans les entreprises qui sont consolidées de la méthode intégrale.

Les pertes non réalisées sont éliminées selon les mêmes principes que les profits non réalisés, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

Conversion des devises

Transactions impliquant des devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères par les différentes entreprises du groupe sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultats annuel sous la rubrique résultat financier. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Etats financiers des établissements étrangers

Monnaie fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la monnaie fonctionnelle). A partir de 2007, les états financiers consolidés sont présentés en USD, devise fonctionnelle de la plupart des sociétés du groupe.

Pour les besoins de la consolidation du groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

- Les actifs et passifs au cours de clôture;
- Les produits et les charges au cours moyen de l'année;
- Les éléments des capitaux propres au cours de change historique.

Les différences de change résultants de la conversion des investissements nets dans les filiales, coentreprises et entreprises associées à l'étranger au cours de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique 'Écarts de conversion'. Quand une filiale étrangère est vendue, de telles différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte réalisé(e) sur la vente.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Le goodwill et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité étrangère concernée et sont convertis au cours de clôture.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques ou le produit agricole en croissance (« agricultural produce ») sont comptabilisés par le groupe SIPEF uniquement dans la mesure où le groupe SIPEF contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe SIPEF et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

En conformité avec les amendements à IAS 16 et IAS 41, les plantes productrices sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles.

Le produit agricole en croissance de l'huile de palme est défini comme étant l'huile contenue dans le fruit de palmier, de sorte que la juste valeur de cet actif distinct peut être estimée de manière fiable.

Le groupe SIPEF a choisi d'évaluer le produit agricole en croissance du caoutchouc et du thé à sa juste valeur au moment de la récolte en accord avec l'IAS 41.32 et donc de ne pas évaluer le produit agricole en croissance du caoutchouc et du thé à sa juste valeur diminuée des frais estimés au moment de la vente. Le groupe se base sur l'IAS 41.10c. Notre opinion est que tous les paramètres (productions futures, détermination du début de cycle de vie du produit, allocation des coûts,...) utilisés dans toute méthode d'évaluation de la juste valeur sont manifestement reconnus non fiables. Par conséquent toute autre méthode d'évaluation de la juste valeur est aussi manifestement reconnue non fiable.

Le produit agricole en croissance des bananes est évalué à sa juste valeur comme tous les paramètres pour cette méthode d'évaluation sont fiables et disponibles.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts estimés d'un actif biologique au moment de la vente est inclus dans le résultat net de la période pendant laquelle il se produit.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans

la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis lors du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. unité génératrice de trésorerie). Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill est négatif si, au moment de l'acquisition, la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquise dépasse le coût de l'acquisition. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en compte de résultats.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et des licences. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité attendue en utilisant la méthode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les coûts d'emprunts attribuables à la construction ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les dépenses pour les réparations d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisées dans le compte de résultats. Le cas échéant, les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont comptabilisées au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés:

Immeubles	5 à 30 ans
Infrastructure	5 à 25 ans
Installations et machines	5 à 30 ans
Matériel roulant	3 à 20 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 20 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Le Groupe a revu la présentation des droits fonciers et décidé de les présenter comme immobilisations corporelles et non plus comme immobilisations incorporelles, en concor-

dance avec la méthode de présentation en vigueur dans le secteur et suivant des recommandations pertinentes en la matière. En outre, le groupe suit de près pour chaque titre foncier la question du renouvellement et n'amortit plus les droits fonciers que si on peut supposer qu'ils ne seront pas renouvelés. Les chiffres comparatifs des années précédentes ont été retraités pour cette raison.

Dépréciation exceptionnelle d'actifs

Les immobilisations corporelles, actifs financiers et les autres actifs non-courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte de valeur n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de valeur est reprise.

Instruments financiers

1. Instruments financiers dérivés

Le groupe recourt essentiellement à des instruments financiers dérivés pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Le groupe a recours à des transactions de couverture spécifiques selon l'IAS 39 – 'Instruments financiers: comptabilisation et évaluation' (« hedge accounting »).

Les instruments dérivés sont valorisés initialement à leur prix d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ces instruments sont repris dans le bilan à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant actées dans le résultat à moins que ces instruments ne fassent partie des opérations de couverture.

Couvertures de flux de trésorerie

Les variations de valeur d'un instrument financier dérivé qui satisfait aux strictes conditions de couverture de flux de trésorerie sont reprises dans l'état des résultats non-réalisés pour la partie efficace. La partie inefficace est directement comptabilisée dans le compte de résultats. Les résultats de la couverture sont transférés de l'état des résultats non-réali-

sés vers le compte de résultats au moment où la transaction couverte a elle-même une influence sur le résultat.

Couvertures de juste valeur

Les fluctuations de valeur d'un instrument dérivé qui a été formellement affecté à la couverture des variations de la juste valeur d'actifs et de passifs comptabilisés, sont reprises dans le compte de résultats, au même titre que les bénéfices et pertes qui découlent de la réévaluation à la juste valeur de l'élément couvert. Les fluctuations de valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas reconnus comme étant affectés à la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, sont immédiatement reprises dans le compte de résultats.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur coût de revient déprécié.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des dépréciations de valeur appropriées pour les créances douteuses. Les créances et les dettes libellées dans une monnaie autre que la devise de la filiale sont converties en utilisant le cours de change du groupe déterminé à la date de clôture.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale et comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance originale inférieure ou égale à trois mois. Les découverts sont comptabilisés en dettes.

4. Emprunts productifs d'intérêts

Les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés à leur coût de revient déprécié.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats selon la méthode intérêts effective.

5. Actifs financiers disponibles à la vente

Des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes à la suite de variations de juste valeur sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminé de façon fiable, l'actif financier sera évalué au coût amorti.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Dans le cas où un déclin de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisé en autres éléments du résultat global et si une indication objective de dépréciation existe, les pertes cumulées comptabilisées auparavant en capitaux propres sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Concernant le stock de produits finis contenant des actifs biologiques, la juste valeur de ces actifs biologiques est augmentée par le coût de production.

Les stocks font l'objet de dépréciations qui sont évaluées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation descend en dessous de la valeur comptable des stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

Capitaux propres

Les dividendes de la société mère relatifs aux actions ordinaires en circulation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les coûts engagés pour l'émission d'instruments de capitaux propres sont repris en diminution des capitaux propres.

Intérêts non contrôlant

Les intérêts non contrôlant représentent la quote-part attribuable aux actionnaires minoritaires dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes réalisés ultérieurement.

Dans le compte de résultats, les intérêts non contrôlant dans le bénéfice ou la perte de la société sont présentés séparément de la part du groupe dans le résultat consolidé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il soit probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ainsi que le montant de l'obligation puisse être estimé de manière fiable.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du groupe ont plusieurs plans de pension, conformément aux conditions et pratiques en vigueur dans les pays dans lesquels elles conduisent leurs opérations.

1. Régimes à prestations définies ("Defined Benefit Plans")

Les régimes à prestations définies ne sont généralement pas financés par des contributions. Une provision est établie afin de couvrir la totalité de l'obligation sur base de la méthode des unités de crédit projetés 'Projected Unit Credit Method' ce qui représente la valeur actuelle des obligations de paiements futurs. Les gains et pertes actuariels sont repris dans le résultat global.

2. Régimes à cotisations définies

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au Groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies.

Chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue pour les ventes de biens et prestations de services, nette des taxes sur la valeur ajoutée, des remises et après avoir éliminé les ventes internes au groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de services est comptabilisé en fonction du degré d'avancement déterminé sur base des services rendus à la date considérée et exprimé en pourcentage du total des services à exécuter. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

Coût des ventes

Les approvisionnements sont comptabilisés nets des escomptes, des autres remises obtenues des fournisseurs et des autres compensations. Le coût des ventes comporte tous les coûts associés à la récolte, à la transformation et au transport.

Charges généraux et administratives

Les charges généraux et administratives comprennent les charges des départements marketing et financier ainsi que des charges générales de gestion.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats perçus sur les bénéfices ou pertes de l'exercice regroupent les impôts exigibles et différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments repris dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles désignent les impôts à payer sur le revenu imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition en vigueur ou promulgués à la date de clôture du bilan, ainsi que les redressements relatifs aux exercices antérieurs.

Des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale et sont ultérieurement ajustés pour toute modification dans le taux d'impôt attendu à laquelle la différence s'inversera.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur réalisation, dans un avenir prévisible, est probable.

4. UTILISATION D'ESTIMATIONS COMPTABLES ET DE JUGEMENTS

L'établissement des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS a amené le groupe à avoir recours à des jugements et des estimations, et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les domaines principaux pour lesquels des jugements ont été utilisés, sont:

- Jugement du contrôle d'une société.
- Jugement que le produit agricole en croissance du caoutchouc et du thé ne peut pas être évalué à sa juste valeur de manière fiable.
- Jugement de la monnaie fonctionnelle d'une société.
- Jugement de l'inclusion des actifs d'impôts différés.
- Jugement que les droits fonciers ne sont pas amortis, sauf si on peut supposer qu'ils ne seront pas renouvelés.

Les domaines principaux pour lesquels des estimations ont été utilisées, sont:

- Obligations liées aux pensions (note 20)
- Actifs d'impôts différés (note 26)
- Provisions pour litiges (note 19)
- Perte de valeur d'actifs

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

5. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES / PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société mère du groupe, *SIPEF*, Schoten/Belgique, est la société mère des entreprises suivantes:

	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
Sociétés consolidées (consolidation intégrale)			
PT Tolan Tiga Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Eastern Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Kerasaan Indonesia	Medan / Indonésie	57,00	54,15
PT Bandar Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Melania Indonesia	Jakarta / Indonésie	95,00	90,25
PT Mukomuko Agro Sejahtera	Medan / Indonésie	95,00	85,74
PT Umbul Mas Wisesa	Medan / Indonésie	95,00	94,90
PT Citra Sawit Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,90
PT Toton Usaha Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,90
PT Agro Rawas Ulu	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Kati Lama	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Muara Rupit	Medan / Indonésie	95,00	94,90
Hargy Oil Palms Ltd	Bialla / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Plantations J. Eglin SA	Azaguïé / Côte d'Ivoire	100,00	100,00
Jabelmalux SA	Luxembourg / G.D. Luxembourg	99,89	99,89
PT Agro Muko*	Jakarta / Indonésie	95,00	90,25
PT Dendymarker Indah Lestari**	Medan / Indonésie	95,00	90,25
Entreprises associées et coentreprises (méthode de la mise en équivalence)			
Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
BDM NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
ASCO NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Entreprises non consolidées			
Horikiki Development Cy Ltd	Honiara / Solomon Islands	90,80	90,80

* En février 2017, le contrôle total a été acquis dans *PT Agro Muko*. En conséquence, le pourcentage total de contrôle a augmenté jusqu'à hauteur de 95%.

** Au 1^{er} août 2017, 95% des actions de *PT Dendymarker Indah Lestari* ont été acquises.

Malgré la détention de la majorité des droits de vote par le Groupe, celui-ci ne contrôle pas les sociétés non consolidées, parce qu'elles sont établies dans des régions inaccessibles (Horikiki Development Cy Ltd).

Les entreprises non consolidées sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

6. COURS DE CHANGE

Suite à une modification de la méthode de gestion des liquidités et des dettes, la monnaie fonctionnelle, à dater, du 1 janvier 2007, est désormais l'US dollar pour la plupart des filiales. Les filiales suivantes ont néanmoins une autre monnaie fonctionnelle:

Plantations J. Eglin SA	EUR
BDM NV	EUR
ASCO NV	EUR

Les cours mentionnés ci-après ont été utilisés pour convertir les bilans et les résultats de ces entités en US dollar (monnaie utilisée par le groupe dans son rapport annuel).

	Cours de clôture			Cours moyen		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
EUR	0,8348	0,9505	0,9185	0,8792	0,9059	0,9059

7. INFORMATION SECTORIELLE

Les activités de *SIPEF* peuvent être divisées en segments selon le type de produits. *SIPEF* dispose des segments suivants :

- Huile de Palme Comprend tous les produits d'huile de palme, en ce inclus l'huile de palme et l'huile de palme, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Caoutchouc Comprend tous les différents types de caoutchouc produits et vendus par le groupe *SIPEF*, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - «Ribbed Smoked Sheets (RSS)»
 - «Standard Indonesia Rubber (SIR)»
 - «Scraps and Lumps»
- Thé Comprend le thé «cut, tear, curl» (CTC) produits par *SIPEF* en Indonésie.
- Bananes et horticulture Inclut toutes les ventes de bananes et de fleurs, venant de Côte d'Ivoire.
- Autres Comprend principalement les frais de gestion perçus pour les entreprises ne faisant pas partie du groupe, les commissions sur les expéditions en fret maritime et autres commissions facturées en dehors des contrats de vente.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

La vue d'ensemble des segments ci-dessous repose sur les rapports de gestion interne du groupe *SIPEF*. Les principales différences avec la consolidation IFRS sont:

- Toutes les entreprises sont comptabilisées par segment, par l'intermédiaire de la méthode de consolidation proportionnelle à leurs quote-parts d'intérêt, au lieu d'être comptabilisées selon la méthode intégrale et de mise en équivalence.
- Il n'y a aucune élimination inter-groupe.
- En termes de revenu, nous partons de la marge brute par segment et pas du chiffre d'affaires.

En KUSD	2017 (1)	2016 (2)
Marge brute par produit		
Huile de palme	108 941	75 973
Caoutchouc	2 879	- 9
Thé	1 043	786
Bananes et horticulture	3 653	3 377
Autres	5 692	5 579
Total marge brute	122 208	85 706
Coûts commerciaux et administratifs	-34 581	-30 842
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	1 133	437
Produits/(charges) financie(è)r(e)s	-1 467	- 741
Différences de changes	1 258	- 787
Bénéfice avant impôts	88 551	53 773
Charge d'impôts	-23 865	-14 558
Taux d'imposition effectif	-27,0%	-27,1%
Assurances	1 723	659
Bénéfice après impôts	66 409	39 874
Correction PT AM @ 44,9273% jan-fev	-1 928	
Correction PT AM juste valeur des immobilisations	75 182	
Bénéfice après impôts	139 663	39 874

(1) PT Agro Muko inclut à un pourcentage d'intérêt de 90,25%

(2) PT Agro Muko inclut à un pourcentage d'intérêt de 44,93%

Vous trouverez ci-dessous l'information sectorielle par type de produit et par secteur géographique en accord avec le compte de résultats aux normes IFRS.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultant des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Bénéfice brut par type de produit

2017 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Variations de la juste valeur	Bénéfice brut	% du total
Huile de palme	278 272	-166 214	-1 295	110 763	91,9
Caoutchouc	16 032	-12 504	- 204	3 324	2,8
Thé	7 507	-6 448	57	1 116	0,9
Bananes et horticulture	18 386	-14 559		3 827	3,2
Corporate	1 444			1 444	1,2
Autres				0	0,0
Total	321 641	-199 725	-1 442	120 474	100,0

2016 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Variations de la juste valeur	Bénéfice brut	% du total
Huile de palme	228 509	-166 758	5 841	67 592	91,6
Caoutchouc	14 367	-14 782	463	48	0,1
Thé	7 081	-5 872	- 367	842	1,1
Bananes et horticulture	15 220	-11 694		3 526	4,8
Corporate	1 784			1 784	2,4
Autres	1	- 1		0	0,0
Total	266 962	-199 107	5 937	73 792	100,0

Le segment «corporate» comprend les honoraires de gestion perçus des entités extérieures du groupe, des commissions supplémentaires sur le fret maritime et d'autres commissions non incluses aux contrats de vente.

Bénéfice brut par secteur géographique

2017 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres	Variations de la juste valeur	Bénéfice brut	% du total
Indonésie	186 626	-112 913	522	212	74 447	61,8
PNG	115 184	-72 253		-1 654	41 277	34,2
Côte d'Ivoire	18 386	-14 559			3 827	3,2
Europe	923				923	0,8
Autres					0	0,0
Total	321 119	-199 725	522	-1 442	120 474	100,0

2016 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres	Variations de la juste valeur	Bénéfice brut	% du total
Indonésie	161 859	-122 314	748	2 768	43 061	58,4
PNG	84 784	-61 794		3 169	26 159	35,4
Côte d'Ivoire	18 534	-14 998			3 536	4,8
Europe	1 036				1 036	1,4
Autres	1	- 1			0	0,0
Total	266 214	-199 107	748	5 937	73 792	100,0

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Le coût total des ventes peut être subdivisé selon les catégories suivantes :

1. Frais de plantation – comprennent tous les coûts liés aux travaux au champ pour produire le produit agricole de base (c'est-à-dire les fruits du palmier, le latex, les feuilles de thé, les bananes, l'horticulture)
2. Frais de traitement – comprennent tous les coûts liés au traitement du produit agricole de base en matières premières agricoles finies (c'est-à-dire l'huile de palme, le caoutchouc, le thé, etc.)
3. Achats FFB/huile de palme/latex – comprennent tous les coûts d'achat des tiers (agriculteurs villageois) ou des entreprises associées et co-entreprises. En 2017, ce poste ne comprenait plus que deux mois d'achats de *PT Agro Muko*
4. Mouvements des stocks – comprennent tous les mouvements des stocks par rapport à l'exercice précédent ainsi que les modifications de la juste valeur des stocks
5. Frais de vente – comprennent tous les frais directement affectables aux ventes de l'exercice (c'est-à-dire les frais de transport, la taxe à l'exportation sur l'huile de palme, etc.)

En KUSD	31/12/2017	31/12/2016
Frais de plantation	113 061	83 243
Frais de traitement	29 703	23 372
Achats FFB/huile de palme/latex	39 873	84 912
Mouvements des stocks	2 231	-5 372
Frais de vente	16 299	7 015
Coût des ventes (variations de la juste valeur incluses)	201 167	193 170

L'augmentation des frais de plantation, de traitement et de vente ainsi que la diminution des achats de FFB/huile palme/latex sont essentiellement la conséquence de l'intégration, à partir du 1er mars 2017, de *PT Agro Muko* selon la méthode de consolidation intégrale. Avant cette date, *PT Agro Muko* était classée comme une co-entreprise, ce qui signifie que tous ses achats étaient traités de la même façon que les achats de tiers.

Le prix de revient moyen pondéré départ usine du segment palme (92 % du bénéfice brut total) a chuté d'environ 3 % par rapport à 2016.

Le total des frais d'amortissement portés en compte dans les frais de plantation et de traitement s'élève à KUSD 32 958. Au total, KUSD 2 350 de frais d'amortissement ont été portés en compte dans la rubrique « coûts commerciaux et administratifs ».

Chiffre d'affaires par siège des débiteurs

En KUSD	2017	2016
Pays-Bas	93 312	87 429
Suisse	71 047	43 109
Royaume-Uni	57 855	61 334
Indonésie	57 365	41 806
Irlande	10 744	6 057
Singapour	8 003	6 875
Belgique	5 932	4 252
France	4 086	3 014
Pakistan	3 496	1 652
États-Unis	3 395	2 586
Sénégal	1 947	1 690
Afghanistan	1 577	1 147
Allemagne	1 237	679
Espagne	784	3 001
Côte d'Ivoire	557	496
Autres	303	185
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	1 650
Total	321 641	266 962

Information sectorielle par secteur géographique

En KUSD	2017					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles			82	224		306
Goodwill	103 008					103 008
Actifs biologiques	181 196	86 591	299			268 086
Autres immobilisations corporelles	228 091	112 843	4 746	586		346 266
Immeubles de placement						0
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	1 522				6 594	8 116
Autres actifs financiers	46		17	15		78
Créances > 1 an				6 643		6 643
Actifs d'impôt différé	12 193		309	2 525		15 027
Total des actifs non courants	526 055	199 434	5 453	9 993	6 594	747 529
% du total	70,37%	26,68%	0,73%	1,34%	0,88%	100,00%

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

En KUSD	2016*					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles			76	60		136
Goodwill	1 348					1 348
Actifs biologiques	88 987	87 021	2 338			178 346
Autres immobilisations corporelles	119 637	112 537	3 996	473		236 643
Immeubles de placement						0
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	45 114			8 968	6 855	60 937
Autres actifs financiers			22			22
Créances > 1 an				8 323		8 323
Actifs d'impôt différé	13 007		199	2 599		15 805
Total des actifs non courants	268 093	199 558	6 631	20 423	6 855	501 560
% du total	53,46%	39,79%	1,32%	4,07%	1,37%	100,00%

* Rétraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

8. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En KUSD	2017		2016*	
	Goodwill	Immobilisations Incorporelles	Goodwill	Immobilisations Incorporelles
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	1 348	595	1 348	635
Acquisitions	101 660	241		74
Ventes et reprises				
Transferts				
Remeasurement				- 109
Autres		- 12		
Écarts de conversion		19		- 5
Changement du périmètre				
Valeur comptable brute au 31 décembre	103 008	843	1 348	595
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1^{er} janvier	0	- 459	0	- 522
Amortissements		- 38		- 31
Ventes et reprises				
Transferts		- 30		
Remeasurement		- 10		92
Autres				
Écarts de conversion				2
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	0	- 537	0	- 459
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	1 348	136	1 348	113
Valeur comptable nette au 31 décembre	103 008	306	1 348	136

* Retraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

Analyse de l'amortissement du goodwill

Le goodwill, ou écart d'acquisition, représente la différence positive entre le coût d'acquisition d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise et la part du groupe, à la date d'acquisition, dans l'actif et le passif identifiables, mesurés à leur juste valeur, de l'entité reprise.

Selon les normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », le goodwill n'est pas amorti, mais évalué afin de déterminer s'il y a une dépréciation de valeur exceptionnelle.

Le goodwill ainsi que les immobilisations incorporelles sont évalués chaque année par la direction afin d'établir s'ils sont exposés à une dépréciation de valeur exceptionnelle conformément aux règles de valorisation figurant à la note 2 (peu importe qu'il existe ou non des indices d'une dépréciation de valeur exceptionnelle).

Pour juger de la nécessité de procéder à une dépréciation de valeur exceptionnelle, le goodwill est affecté à une unité génératrice de trésorerie («Cash generating unit») ou 'UGT'. Une UGT constitue le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Une analyse des UGT est réalisée à chaque date de bilan afin de déterminer si la valeur comptable du goodwill est entièrement récupérable. Si la valeur de réalisation des UGT est durablement inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de valeur exceptionnelle, à hauteur de la différence, sera alors inscrite au compte de résultat.

Dans le modèle de *Sipref*, l'UGT est comparée au total de l'actif sous-jacent lié au segment huile de palme au 31 décembre 2017. Il s'agit en l'occurrence des postes suivants:

Actifs (en KUSD)*	31/12/17
Actifs biologiques - plantes productrices	251 177
Autres immobilisations corporelles	338 513
Goodwill	103 008
Actifs courants - passifs courants	6 016
Total	698 714

* Les actifs comprennent uniquement les entités actives dans l'huile de palme

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Le groupe *SIPEF* définit 'l'unité génératrice de trésorerie' comme le segment huile de palme opérationnel. Ce segment englobe tous les flux de trésorerie des activités d'huile de palme dans toutes les plantations d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il ne comprend cependant pas les flux de trésorerie découlant de la vente de caoutchouc, de thé et de bananes, étant donné que le goodwill est affecté exclusivement au segment huile de palme. Il s'agit des entités suivantes :

Sipef NV
PT Tolan Tiga
PT Eastern Sumatra
PT Kerasaan
PT Mukomuko Agro Sejahtera
PT Umbul Mas Wisesa
PT Citra Sawit Mandiri
PT Toton Usaha Mandiri
PT Agro Rawas Ulu
PT Agro Muara Rupit
PT Agro Kati Lama
PT Agro Muko*
Hargy Oil Palms LTD
PT Dendymarker Indah Lestari

* Pour PT Agro Muko, une distinction est opérée entre les flux de trésorerie générés par l'huile de palme et ceux générés par le caoutchouc.

L'acquisition de *PT Dendymarker Indah Lestari* et de *PT Agro Muko* justifie l'augmentation du goodwill et des actifs immobilisés pour 2017. Au moment du rachat des dites sociétés, une partie du coût d'acquisition a été affectée aux actifs acquis, à savoir aux actifs biologiques - plantes productrices et aux autres actifs.

La valeur récupérable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté a été établie à l'aide de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Ce calcul a pris pour base les plans opérationnels du groupe qui s'étendent sur un horizon de dix ans (soit jusqu'en 2028) et qui ont été validés par le conseil d'administration.

Dans le cadre de ce modèle, les paramètres macro-économiques tels que le prix de l'huile de palme et l'inflation sont considérés comme étant constants chaque année. Le prix constant de l'huile de palme utilisé dans le modèle (USD 743/tonne) est la meilleure estimation du mouvement du prix de l'huile de palme à long terme exprimé en CIF Rotterdam.

Dans le modèle, la croissance des ventes est la même que l'amélioration normale des volumes de production due à la maturité des palmiers des différentes filiales. Toute amélioration des marges «d'EBITDA» futures dans le modèle est une conséquence normale de la même amélioration des volumes de production.

Le modèle actuel a été conçu sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (après impôt) de 11,25 % et d'un taux d'imposition moyen situé entre 25 et 30 %. La valeur terminale dans le cadre du modèle d'actualisation des flux de trésorerie se fonde sur une croissance perpétuelle de 2 % conformément au modèle de croissance de Gordon-Shapiro. Nous réalisons par ailleurs une analyse de sensibilité dans le cadre de notre modèle comparant différents prix de l'huile de palme et différents coûts moyens pondérés du capital (CMPC) :

Prix de l'huile de palme (CIF Rotterdam)	
Hypothèse 1	693 USD/tonne CIF Rotterdam
Hypothèse 2 (scénario de base)	743 USD/tonne CIF Rotterdam
Hypothèse 3	793 USD/tonne CIF Rotterdam

CMPC	
Hypothèse 1	10,25%
Hypothèse 2 (scénario de base)	11,25%
Hypothèse 3	12,25%

HP / CMPC	10,25%	11,25%	12,25%
693 USD/tonne CIF Rotterdam	Scénario 1	Scénario 4	Scénario 7
743 USD/tonne CIF Rotterdam	Scénario 2	Scénario 5	Scénario 8
793 USD/tonne CIF Rotterdam	Scénario 3	Scénario 6	Scénario 9

S'agissant de l'analyse de sensibilité, le prix a été augmenté et baissé de 50 USD/tonne. Le CMPC a été majoré et diminué de 1 %.

Ci-après figure une matrice de sensibilité couvrant les flux de trésorerie actualisés totaux pour différents prix de l'huile de palme et différents coûts moyens pondérés du capital (CMPC).

Matrice de sensibilité

CMPC/prix HP (en KUSD)	10,25 %	11,25 %	12,25 %
693 USD/tonne CIF Rotterdam	1 020 817	892 093	789 411
743 USD/tonne CIF Rotterdam	1 222 590	1 072 138	951 996
793 USD/tonne CIF Rotterdam	1 415 333	1 244 133	1 107 318
Valeur des actifs sous-jacents*	698 714	698 714	698 714

*Il s'agit en l'occurrence de l'actif sous-jacent lié au segment HP

Le headroom constitue la différence entre le total des flux de trésorerie actualisés et la valeur de l'actif sous-jacent :

Headroom (en KUSD)	10,25 %	11,25 %	12,25 %
693 USD/tonne CIF Rotterdam	322 103	193 379	90 697
743 USD/tonne CIF Rotterdam	523 876	373 424	253 282
793 USD/tonne CIF Rotterdam	716 619	545 419	408 604

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Nous procédons également au calcul du seuil de rentabilité pour l'huile de palme à l'aide de différents CMPC.

Prix d'équilibre	10,25 %	11,25 %	12,25 %
USD/tonne	613 USD/tonne	639 USD/tonne	665 USD/tonne

La direction est d'avis que les hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'entreprise, comme illustré ci-dessus, constituent les meilleures estimations du développement futur du groupe. L'analyse de sensibilité a démontré que le goodwill était à chaque fois entièrement récupérable dans chacun des scénarios.

Par conséquent, la direction estime que rien ne tend vers une éventuelle dépréciation de valeur.

Le goodwill a pour l'heure été affecté comme suit :

Mouvements de goodwill (en KUSD)	
Solde d'ouverture du goodwill	1 348
Acquisition PT Agro Muko	82 257
Acquisition PT Dendymarker	19 403
Solde de clôture du goodwill	103 008

9. ACTIFS BIOLOGIQUES - PLANTES PRODUCTRICES

Tableau de mouvement des actifs biologiques - plantes productrices

Au niveau du bilan, le mouvement dans les actifs biologiques peut être résumé comme suit:

En KUSD	2017	2016
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	226 858	207 448
Changement du périmètre	111 928	0
Acquisitions	22 281	17 160
Ventes et reprises	- 2 251	- 2 405
Transferts	2 699	4 761
Autres	0	0
Écarts de conversion	528	- 106
Valeur comptable brute au 31 décembre	362 042	226 858
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1^{er} janvier	- 48 512	- 43 943
Changement du périmètre	- 35 872	0
Amortissements	- 11 623	- 6 592
Ventes et reprises	2 750	1 980
Transferts	- 495	0
Autres	0	0
Écarts de conversion	- 204	43
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 93 956	- 48 512
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	178 346	163 505
Valeur comptable nette au 31 décembre	268 086	178 346

10. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En KUSD	2017						2016	
	Terrains, immeubles et infrastructure	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Titres fonciers *	Total	
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	112 473	142 736	50 088	14 832	6 484	54 204	380 816	369 295
Changement du périmètre	41 164	43 032	9 278	2 864	4 879	54 738	155 955	0
Acquisitions	7 881	6 674	8 011	2 076	6 602	5 906	37 150	23 863
Ventes et reprises	- 157	- 1 780	- 3 123	- 164	- 1 189		- 6 413	- 7 692
Transferts	950	- 610	50	165	- 5 955		- 5 400	- 4 139
Autres							0	- 85
Écarts de conversion	1 174	415	237	65	54		1 945	- 426
Valeur comptable brute au 31 décembre	163 485	190 467	64 541	19 838	10 875	114 848	564 053	380 816
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1^{er} janvier	- 33 607	- 64 623	- 36 179	- 7 058	0	- 2 707	- 144 174	- 128 693
Changement du périmètre	- 19 826	- 25 150	- 8 280	- 1 220		- 5	- 54 481	0
Amortissements	- 6 105	- 10 534	- 5 303	- 1 767		61	- 23 648	- 22 166
Ventes et reprises	108	1 727	3 096	165			5 096	6 346
Transferts	906	1 335	- 523	- 909			809	0
Autres							0	31
Écarts de conversion	- 890	- 395	- 97	- 8			- 1 390	308
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 59 414	- 97 640	- 47 286	- 10 797	0	- 2 651	- 217 788	- 144 174
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	78 866	78 113	13 909	7 774	6 484	51 497	236 643	240 602
Valeur comptable nette au 31 décembre	104 071	92 827	17 255	9 041	10 875	112 197	346 265	236 642

* Retraité suite au transfert des droits fonciers des actifs immobilisés incorporels dans les actifs immobilisés corporels. Nous nous référons à la note 36.

Les acquisitions comprennent, en plus des investissements de remplacements courants, les investissements pour l'amélioration de la logistique et des infrastructures des plantations et des usines d'extraction d'huile.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Ci-dessous vous trouverez une liste des droits de propriété sur lesquels les plantations du groupe *SIPEF* sont établies:

	Hectares	Type	Date d'échéance	Récolte
PT Tolan Tiga Indonesia	6 042	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Tolan Tiga Indonesia	2 437	Concession	2024	Palmiers à huile
PT Eastern Sumatra Indonesia	3 178	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Kerasaan Indonesia	2 362	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Bandar Sumatra Indonesia	1 412	Concession	2024	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Timbang Deli Indonesia	972	Concession	2023	Caoutchouc
PT Melania Indonesia	5 140	Concession	2023	Caoutchouc, thé et palmiers à huile
PT Toton Usaha Mandiri	1 199	Concession	2046	Palmiers à huile
PT Agro Muko	2 270	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 500	Concession	2020	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	315	Concession	2031	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 410	Concession	2028	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 903	Concession	2028	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	7 730	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 171	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 515	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 100	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	4 397	Concession	2048	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	2 071	Concession	2048	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	679	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	462	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	155	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Dendymarker Indah Lestari	13 705	Concession	2028	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 967	Concession	2076	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	128	Concession	2074	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	322	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	364	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	6 460	Concession	2082	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 900	Concession	2101	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	170	Concession	2097	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	17	Concession	2077	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	18	Concession	2113	Palmiers à huile
Plantations J. Eglin SA	1 442	Propriété	n/a	Bananes et horticulture
Plantations J. Eglin SA	322	Concession provisoire	n/a	Bananes et horticulture
Total	82 235			
PT Citra Sawit Mandiri	3 946	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Rawas Ulu	5 712	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Kati Lama	7 568	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Muara Rupit	4 811	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Muara Rupit	7 494	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 800	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 167	En négociation	-	Palmiers à huile
Total	32 498			

De plus, notre filiale *Hargy Oil Palms Ltd* compte au total 3 902 hectares de superficies plantées sur des terrains sous-loués («subleased land»).

11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Il n'y a plus d'immeubles de placement en 2017 et 2016.

12. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En KUSD	2017			Total	2016
	Autres entreprises	Autres créances	Total		Total
	Participations	Créances			
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	906	3 184	0	4 090	8 666
Acquisitions			55	55	4
Ventes et reprises				0	- 4 580
Écarts de conversion				0	0
Valeur comptable brute au 31 décembre	906	3 184	55	4 145	4 090
Réductions de valeur cumulées au 1^{er} janvier	- 884	- 3 184	0	- 4 068	- 4 844
Ventes et reprises				0	776
Écarts de conversion				0	0
Réductions de valeur cumulées au 31 décembre	- 884	- 3 184	0	- 4 068	- 4 068
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	22	0	0	22	3 822
Valeur comptable nette au 31 décembre	22	0	55	77	22

Le montant restant des participations comprend une participation dans Horikiki (valeur d'acquisition KUSD 884, laquelle a été complètement amortie) et de petites participations résiduelles pour une valeur d'acquisition totale de KUSD 22.

Les autres créances ont augmenté de KUSD 55 causé par l'inclusion de *PT Agro Muko* par la méthode intégrale.

Les créances pour un montant total de KUSD 3 184 se rapportent aussi à Horikiki et ont aussi été complètement amorties.

Au 31 décembre 2017 un test d'évaluation a été effectué sur ces participations, sur base des dernières informations disponibles. Ce test n'a pas conduit à une adaptation des valeurs dans les livres.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

13. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

En KUSD	2017	2016
Créances > 1 an	6 643	8 323

Les créances à plus d'un an au 31 décembre 2017 consistent en 2 créances à long terme différentes, lesquelles étaient actualisées.

En KUSD	2017	2016
Vente de Sipef-CI SA	4 571	4 788
Vente de Galley Reach Holdings Ltd	2 072	3 535
Total	6 643	8 323

Les taux d'actualisation utilisés pour les deux créances à long terme sont différents selon le profil de risque de la créance, sur base du lieu géographique et des activités de la contrepartie.

Le prix de vente total de Sipef-CI SA s'élève à KEUR 11 500, dont KEUR 10 925 doivent encore être reçus en fin d'année. Converti au cours de clôture, cela revient à KUSD 13 087. Le prix de vente total de *Galley Reach Holdings Ltd* s'élève à KUSD 6 600, dont KEUR 3 600 doivent encore être reçus en fin d'année.

Ci-dessous nous présentons le résumé des flux de trésorerie contractuels restants qui sont liés à ces créances.

En KUSD	2018 - court terme	2019	2020	2021	Total
Vente de Sipef-CI SA	3 272	3 272	3 272	3 271	13 087
Vente de Galley Reach Holdings Ltd	1 500	1 500	600		3 600
Total	4 772	4 772	3 872	3 271	16 687

14. STOCKS

Analyse des stocks

En KUSD	2017	2016
Matières premières et fournitures	15 626	11 580
Produits finis	13 253	12 177
Total	28 879	23 757

L'augmentation des stocks est due à l'inclusion de *PT Agro Muko* (+ 5 millions USD) et *PT Dendymarker* (+ 1 million USD) selon la méthode intégrale dans les états financiers consolidés.

Les stocks restants de matières premières et de fournitures sont restés au même niveau qu'en 2016.

15. ACTIFS BIOLOGIQUES

Le total des actifs biologiques à la fin d'année peut se présenter comme suit:

En KUSD	2017	2016
Actifs biologiques	7 018	4 133

Le produit agricole en croissance d'huile de palme est défini comme étant l'huile contenue dans le fruit de palmier. Quand le fruit de palmier contient d'huile, l'actif distinct est reconnu et la juste valeur est estimée sur base suivante:

- L'estimation quantitative d'huile disponible dans les fruits de palmier;
- L'estimation du prix de vente d'huile de palme à la date de clôture;
- L'estimation des frais pour la récolte et le traitement des fruits de palmiers;
- L'estimation des frais de vente (transport, taxe export, ...)

Différentes études scientifiques ont montré que l'huile dans les fruits de palmiers se développe de façon exponentielle en 4 semaines environ. L'estimation quantitative d'huile disponible dans les fruits de palmiers est donc déterminé sur base de la récolte des 4 semaines après la date de clôture. Dans le calcul de la quantité d'huile estimée, l'importance pondérée de la récolte diminue peu à peu par semaine, pour estimer, autant que possible, la quantité d'huile de palme au moment de la clôture.

Au 31 décembre 2017 le total des actifs biologiques d'huile de palme s'élève à KUSD 4 809 comparé à KUSD 4 133 en décembre 2016.

Impact de la quantité estimée d'huile disponible	-10%	Valeur comptable	+10%
Valeur comptable des actifs biologiques - huile de palme	4 328	4 809	5 290
Impact brut sur le compte de résultats (avant impôts)	- 481		481

Le prix de vente estimé et les frais et charges estimés sont les prix de ventes et frais réelles au moment de la clôture. Les résultats du changement de la juste valeur des fruits de palmier sont inclus dans le coût des ventes.

Les actifs biologiques à fin décembre contiennent aussi les produits agricoles en croissance des bananes (KUSD 2 209) de notre filiale *Plantations J.Eglin SA*. Ceux-ci ont été transférés en 2017 du poste 'actifs biologiques - plantes productrices' vers le poste 'actifs biologiques'. Le solde au 31 décembre 2016 s'élevait à KUSD 2 338 et est resté stable comparé à l'année passée.

16. AUTRES CRÉANCES ET AUTRES DETTES COURANTES

Les 'autres créances' (KUSD 36 097) comprennent principalement diverses créances sur nos planteurs villageois (plasma) d'un montant de KUSD 10 973 (principalement pour l'expansion dans la région de Musi Rawas), ainsi que la TVA à récupérer dans les diverses filiales et un compte courant de KUSD 4 134 sur notre coentreprise Verdant Bioscience Singapore LTD.

Ce poste contient aussi une créance à recevoir de KUSD 2 517 suite à la vente de Sipef-CI. Cela concerne le transfert d'une créance à long terme à une créance à court terme. Pour plus d'informations sur les créances à long terme, nous nous référons à la note 13.

Les 'autres dettes' (KUSD 8 530) représentent principalement des dettes sociales (rémunérations, provisions pour pécules de vacances et provisions pour bonus) et sont presque en ligne avec le total de l'année dernière.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

L'augmentation des autres créances (KUSD 13 817) est principalement attribuable à l'augmentation des diverses créances sur nos planteurs villageois («plasma») (KUSD 3 390), l'inclusion de *PT Agro Muko* par la méthode intégrale (KUSD 4 523), l'augmentation du compte courant avec Verdant Bioscience Singapore PTE Ltd (KUSD 1 402), une augmentation de la créance fiscale dans *Hargy Palm Oils Ltd* (KUSD 1 666) et le transfert à court terme de la créance à long terme de Sipef-CI (KUSD 2 517).

17. CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

Capital social et primes d'émission

Le capital souscrit de la société au 31 décembre 2017 s'élève à KUSD 44 734. Il est représenté par 10 579 328 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

	2017	2016	Différence
Nombre d'actions	10 579 328	8 951 740	1 627 588

En KUSD	2017	2016	Différence
Capital	44 734	37 852	6 882
Primes d'émission	107 970	17 730	90 240
Total	152 704	55 582	97 122

Le 24 mai 2017, une augmentation de capital pour un montant de KUSD 97 122 a été réalisée avec succès au moyen de l'émission de 1 627 588 nouvelles actions. Cela porte le nombre total d'actions en circulation à 10 579 328. Les coûts totaux liés à l'augmentation du capital (KUSD 2 028) incluant l'effet fiscal (KUSD -689) ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres.

	2017	2016	2017	2016
	KUSD	KUSD	KEUR	KEUR
Actions propres - solde début période	7 425	6 817	5 897	5 324
Actions propres rachetées	883	608	731	573
Actions propres - solde fin période	8 308	7 425	6 628	5 897

Depuis le démarrage du programme de rachat d'actions le 22 septembre 2011, *SIPEF* a acheté un total de 124 000 actions pour un montant de KEUR 6 628, représentant 1,1721% du total des actions en circulation, pour couvrir un plan d'options sur actions destiné au management.

Capital autorisé

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2016 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de KUSD 37 852 (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Structure de l'actionariat

La structure de l'actionariat déclarée est la suivante :

Par accord mutuel	Nombre d'actions	Date de déclaration	Dénominateur	%
Ackermans & Van Haaren NV	3 200 469	24/05/17	10 579 328	30,252
Cabra NV	752 695	24/05/17	10 579 328	7,115
Gedei NV	548 337	24/05/17	10 579 328	5,183
Baron Bracht	0	24/05/17	10 579 328	0,000
Total Baron Bracht et enfants	1 301 032			12,298
Total des votes agissant de concert	4 501 501			42,550

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts résultant de la conversion des états financiers de nos filiales desquelles la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la monnaie de présentation du groupe (USD).

La divergence avec l'année passée est principalement due à la fluctuation de l'USD vis-à-vis de l'EUR (KUSD 2 084) et le reclassement des écarts de conversion historiques de *PT Agro Muko* (KUSD 3 516) dans les résultats consolidés suite à l'acquisition du contrôle de *PT Agro Muko*.

En KUSD	2017	2016
Solde d'ouverture au 1 janvier	-18 092	-17 505
Variation, consolidation intégrale	750	- 189
Variation, méthode de la mise en équivalence	1 334	- 322
Changement du périmètre (reclassement à compte de résultats suite à l'acquisition du contrôle PT AM)	3 516	- 76
Solde de clôture au 31 décembre	-12 492	-18 092

Dividende

Un dividende de KEUR 16 927 (EUR 1,60 brut par action ordinaire) a été proposé par le conseil d'administration le 13 février 2018. L'assemblée générale des actionnaires de *SIPEF* ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Gestion du capital

La structure du capital du groupe est basée sur la stratégie financière déterminée par le conseil d'administration. Cette stratégie se traduit en une politique d'expansion tout en respectant un taux d'endettement très limité. Chaque année, la direction soumet le plan de financement à l'approbation du conseil d'administration.

Chaîne de contrôle

1. Chaîne de contrôle sur Ackermans & Van Haaren NV

- I. Ackermans & Van Haaren SA est contrôlée directement par Scaldis Invest SA, une société de droit belge.
- II. Scaldis Invest SA est contrôlée directement par Belfimas SA, une société de droit belge.
- III. Belfimas SA est contrôlée directement par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
- IV. Celfloor S.A. est contrôlée directement par Apodia International Holding BV, une société de droit néerlandais.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

- V. Apodia International Holding BV est contrôlée par Palamount S.A., une société de droit des Antilles Néerlandais.
 VI. Palamount S.A. est contrôlée directement par Stichting administratiekantoor «Het Torentje», une société de droit néerlandais.
 VII. Stichting administratiekantoor «Het Torentje» est l'actionnaire de contrôle ultime. Conformément à l'article 11, §1 de la loi du 2 mai 2007, Stichting administratiekantoor «Het Torentje» agit en son nom et pour compte des sociétés mentionnées sous (II) et (VI).

2. Chaîne de contrôle sur Cabra NV et Gedei NV

Priscilla Bracht, Theodora Bracht et Victoria Bracht exercent un contrôle conjoint sur Cabra NV et Gedei NV.

18. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANT

Suivant la loi Indonésienne, un investisseur étranger ne peut posséder au maximum que 95% d'une entreprise de plantation. De par cette loi, toutes les entreprises Indonésiennes ont au moins 5% d'intérêts non contrôlant. Les intérêts non contrôlant de nos filiales Indonésiennes consistent pour la plupart en un fonds de retraite Indonésien.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts non-contrôlant, leur partie de capitaux propres ainsi que le bénéfice de l'exercice.

En KUSD	2017			2016		
	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice
PT Tolan Tiga Indonesia	5,00	16 144	4 719	5,00	14 309	515
PT Eastern Sumatra Indonesia	9,75	5 266	464	9,75	4 813	434
PT Kerasaan Indonesia	45,85	3 479	1 492	45,85	2 443	1 215
PT Bandar Sumatra Indonesia	9,75	1 536	58	9,75	1 476	- 22
PT Melania Indonesia	9,75	3 250	104	9,75	3 146	- 48
PT Mukomuko Agro Sejahtera	14,26	- 208	63	14,26	- 270	14
PT Umbul Mas Wisesa	5,10	- 640	350	5,57	-1 100	222
PT Citra Sawit Mandiri	5,10	- 171	64	5,57	- 262	49
PT Toton Usaha Mandiri	5,10	2	61	5,57	- 68	34
PT Agro Rawas Ulu	5,00	35	- 22	5,00	57	- 13
PT Agro Kati Lama	5,00	2	- 33	5,00	36	- 9
PT Agro Muara Rupit	5,10	165	- 19	5,57	181	- 31
PT Agro Muko	9,75	4 744	1 572	2,36	639	466
PT Dendymarker	9,75	- 404	- 178			
Jabelmalux SA	0,11	- 60	0	0,60	- 337	1
Total		33 140	8 695		25 063	2 827

Mouvement des intérêts non contrôlant:

En KUSD	2017	2016
Au terme de l'exercice précédent:	25 063	23 400
Bénéfice de la période attribuable aux intérêts non contrôlant	8 695	2 827
Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	- 13	- 20
Dividendes distribués	-1 730	- 911
Transactions fonds propres avec des minoritaires	424	0
ANJ acquisition PT Agro Muko	59 917	0
MP Evans acquisition PT Agro Muko	-55 275	0
Transfer PT Agro Muko à PT Tolan Tiga	-3 618	0
Autres	- 323	- 233
Au terme de l'exercice	33 140	25 063

Les dividendes distribués aux intérêts non-contrôlant consistent en:

En KUSD	2017	2016
PT Agro Muko	1 300	0
PT Kerasaan Indonesia	430	861
PT Eastern Sumatra Indonesia	0	50
Total	1 730	911

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds. Les intérêts non contrôlant n'ont aucun droit d'utiliser les actifs du groupe ou de rembourser les dettes des filiales. Les intérêts non contrôlant n'ont pas de droits protecteurs («protective rights») significatifs. Les intérêts dans les immobilisations corporelles (y inclus les actifs biologiques - plantes productrices) des intérêts non contrôlants s'élevaient à KUSD 33 722 en 2017 (2016: KUSD 12 298).

19. PROVISIONS

Les provisions concernent dans leur totalité un litige TVA en Indonésie (KUSD 2 898). L'augmentation est due à l'inclusion de *PT Agro Muko* par la méthode intégrale dans la consolidation du groupe *SIPEF*. Il est difficile de déterminer le délai de règlement du litige.

20. OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PENSIONS

Plans de pension à prestations définies

Les plans de pension sont principalement des régimes à prestations définies en Indonésie. Ces plans de pension, qui prévoient le paiement d'un capital postérieur à l'emploi, ne sont pas financés auprès d'une entité externe. Le nombre total d'employés qui adhèrent à ces plans de pension est 8 880. Ces plans de pensions sont payables soit lorsque l'employé atteint l'âge de la retraite, qui est de 55 ans, soit après 30 ans d'ancienneté.

Etant donné que le régime de pension est ajusté en fonction des salaires futurs des adhérents et d'un taux d'actualisation, les plans de pension sont exposés à un risque relatif aux changements potentiels futurs des salaires, ainsi que le risque d'inflation et des taux d'intérêt en Indonésie. De plus, les plans de pensions sont payables en Roupie Indonésienne (IDR). En conséquence,

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

ils s'exposent à un risque transactionnel. Nous nous référons à la note 29 pour plus d'informations sur les risques transactionnels du groupe. Vu que les plans de pension ne sont pas financés auprès d'une entité externe, il n'y a pas de risque de placement.

La réconciliation suivante montre la variation de la provision totale pour pensions entre 2016 et 2017:

En KUSD	2016	Coût de pension	Avantages payés	Différences de changes	Ecart de conversion	Variation périmètre	Autres	2017
Indonésie	11 329	3 423	-1 605	- 108		5 261		18 300
Côte d'Ivoire	490	291	-1		68		- 30	818
Autres	43	6	-9					40
Total	11 862	3 720	-1 615	- 108	68	5 261	- 30	19 158

Les variables actuarielles suivantes sont utilisées dans le calcul de la provision pour pensions en Indonésie:

	2017	2016
Taux d'actualisation	7,50%	8,50%
Futures augmentations salariales	5,00%	6,00%
Age de retraite estimé	55 ans ou 30 ans d'ancienneté	55 ans ou 30 ans d'ancienneté

Les obligations en matière de pensions à prestations définies en Indonésie ont évolué de la manière suivante:

En KUSD	2017	2016
Solde d'ouverture	11 329	10 020
Coût de service	1 652	897
Charge d'intérêt	1 496	1 006
Avantages payés	-1 605	-1 243
Profit/perte actuarielle	275	381
Différences de changes	- 108	268
Variation périmètre	5 261	0
Autres	0	0
Solde de clôture	18 300	11 329

Le profit/perte actuarielle consiste en les composantes suivantes:

En KUSD	2017	2016
Ajustements liés à l'expérience	232	374
Changements des hypothèses actuariels	43	7
Profit/perte actuariel total	275	381

Les gains et les pertes actuariels comptabilisés dans le tableau ci-dessus comprennent la plupart des gains et des pertes totaux dans le résultat global consolidé (KUSD -356). La différence restante (KUSD -81) comprend les gains et pertes actuariels des entreprises qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Timbang Deli, BDM et ASCO assurances*).

Les montants comptabilisés dans le bilan sont les suivants:

En KUSD	2017	2016
Obligations en matières de pensions	18 300	11 329

Les coûts pour les pensions en Indonésie peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2017	2016
Coût de service	1 652	897
Charge d'intérêt	1 496	1 006
Coût des pensions	3 148	1 903
Profit/perte actuarielle comptabilisé dans le résultat global	275	381
Coût totale des pensions	3 423	2 284

Les montants sont classés sous les rubriques coût des ventes et coûts généraux et administratifs du compte de résultats.

Les paiements estimés pour 2017 sont KUSD 863.

Sensibilité de la variation du taux d'actualisation et des futures augmentations salariales

Les valeurs reprises au bilan sont sensibles aux changements de taux d'actualisation réel comparé au taux d'actualisation utilisé. La même est applicable pour un changement de vrais augmentations salariales futures comparés aux augmentations salariales futures utilisés.

Pour nos filiales Indonésiennes des simulations montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% des deux paramètres influence la valeur actuelle des obligations en matière de provisions de pensions, de la façon suivante:

Impact du changement de taux d'actualisation:

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matières de pensions des filiales Indonésiennes	16 775	18 330	20 134
Impact brut sur le résultat global	1 555		-1 804

Impact du changement d'augmentations salariales:

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matières de pensions des filiales Indonésiennes	20 073	18 330	16 805
Impact brut sur le résultat global	-1 743		1 525

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en KUSD 18 300 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et KUSD 30 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Timbang Deli*).

Régimes à cotisations définies

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies. Basé sur une analyse des plans et sur la différence limitée entre les rendements garantis légaux et les rendements garantis par la société d'assurance, le groupe a conclu que l'application de la méthode PUC aurait un impact immatériel.

Une provision a été reconnue pour la somme des différences positives individuelles pour chaque participant du plan entre les réserves minimales garanties (KUSD 1 472) et les réserves accumulées (KUSD 1 452) au 31 décembre 2017 pour un montant total de KUSD 20. L'impact sur le compte de résultats est une « past service cost » reconnue dans les charges de personnel.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Le total des réserves accumulées à fin décembre 2017 s'élève à KUSD 3 024 (2016: KUSD 2 692) par rapport au total des réserves minimales garanties qui sont de KUSD 2 774 au 31 décembre 2017 (2016: KUSD 2 489).

Les montants versés dans le cadre des régimes à cotisations définies atteignent KUSD 576 (KUSD 570 en 2016). Sipef NV n'est pas responsable du rendement minimum garanti sur les cotisations pour les membres du comité exécutif (KUSD 518).

21. ACTIFS/(PASSIFS) FINANCIERS NETS

Les actifs/(passifs) financiers nets peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2017	2016
Dettes à court terme - établissements de crédit	-69 877	-62 265
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	-40 000	0
Partie à court terme des dettes > 1 an	-10 000	0
Placements de trésorerie	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 180	17 204
Actifs/(passifs) financiers nets	-83 697	-45 061

Analyse des actifs/(passifs) financiers nets 2017 par monnaie:

En KUSD	EUR	USD	Andere	Total
Dettes financières à court terme	-22 277	-57 600		-79 877
Placements de trésorerie				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 470	32 473	2 237	36 180
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)		-40 000		-40 000
Total 2017	-20 807	-65 127	2 237	-83 697
Total 2016	-18 779	-27 399	1 117	-45 061

Les dettes financières à court terme en EUR concernent les «commercial papers» pour un montant total de KUSD 22 277. Cette dette a été couverte à un cours moyen de 1 EUR = 1,1903 USD.

Les dettes financières comprennent l'emprunt de 50 millions USD contracté pour l'acquisition de *PT Agro Muko* et de *PT Dendymarker*. Cela concerne un prêt à long terme contracté auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité. Il s'agit d'un prêt non garanti d'une durée de 5 ans. Le taux d'intérêt est composé du LIBOR USD 6M + une marge de 1,35%. La variable LIBOR a été couverte à un taux d'intérêt fixe de 1,96% au moyen d'un «Interest Rate Swap». Il n'y a pas de covenants attachés à cette dette.

Réconciliation de la situation financière nette et tableau des flux de trésorerie :

En KUSD	2017	2016
Situation financière nette au début de la période	-45 061	-50 521
Augmentation d'emprunts à long terme	-50 000	0
Augmentation des dettes financières à court terme	-150 442	0
Diminution des dettes financières à court terme	142 830	7 384
Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18 971	-2 334
Cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5	1
Variation périmètre	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les actifs détenus en vue de la vente	0	409
Situation financière nette à la fin de la période	-83 697	-45 061

22. ACTIFS / PASSIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les 'actifs nets détenus en vue de la vente' concernent l'actif net de *BDM-ASCO*.

Le 18 décembre 2017, *SIPEF* et *Ackermans & Van Haaren*, qui détiennent chacune 50% des parts du groupe d'assurance belge *BDM-ASCO*, annonçaient la conclusion d'un accord avec l'assureur américain *The Navigators Group, Inc.* coté au Nasdaq concernant la vente de 100% du capital social de *BDM-ASCO*.

Le montant total des actifs nets détenus en vue de la vente (KUSD 12 010) était inclus en 2016 sous la rubrique 'Participations dans des entreprises associées et coentreprises' et a été inclus en 2017 dans la rubrique 'actifs nets détenus en vue de la vente' suivant la vente.

Le règlement final de la vente est prévu à la fin mai / juin 2018 après approbation par les autorités compétentes. Le prix pour 100% des parts de *BDM-ASCO* a été fixé à 35 millions d'euros. *SIPEF* réalisera une plus-value d'environ 7 millions de USD lors du «closing» de la transaction.

23. AUTRES PRODUITS/(CHARGES) OPÉRATIONNEL(LE)S

Les autres produits/(charges) opérationnel(le)s peuvent être détaillés comme suit:

En KUSD	2017			2016		
	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total
Litige TVA en Indonésie	899	121	1 020	- 412	- 43	- 455
Résultat de la vente de Galley Reach Holdings Ltd			0	- 39		- 39
Résultat de la vente de Sipef-CI SA			0	1 819		1 819
Gains de réévaluation de l'acquisition de PT Agro Muko	75 182	4 142	79 324			0
Autres produits/(charges)	103	- 160	- 57	- 675	- 3	- 678
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	76 184	4 103	80 287	693	- 46	647

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

24. RÉSULTAT FINANCIER

Les produits financiers concernent les intérêts perçus sur des comptes courants de sociétés non consolidées et sur des excédents temporaires de trésorerie ainsi que les revenus de l'actualisation des créances > 1 an. Les charges financières concernent les intérêts sur emprunts à long et à court terme ainsi que les frais de banque et autres coûts financiers.

En KUSD	2017	2016
Intérêts perçus	171	120
Actualisation des créances > 1 an	1 473	0
Charges financières	-3 212	- 879
Différences de change	- 400	- 355
Résultat financier instruments dérivés	1 648	- 339
Résultat financier	- 320	-1 453

25. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Année d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options échues	Solde	Prix d'exercice (en EUR)	Période d'exercice
2011	22 000		-6 000	16 000	56,99	1/1/2015 - 31/12/2021
2012	20 000		-6 000	14 000	59,14	1/1/2016 - 31/12/2022
2013	20 000		-4 000	16 000	55,50	1/1/2017 - 31/12/2023
2014	20 000			20 000	54,71	1/1/2018 - 31/12/2024
2015	20 000			20 000	49,15	1/1/2019 - 31/12/2025
2016	20 000			20 000	53,09	1/1/2020 - 31/12/2026
2017	18 000			18 000	62,87	1/1/2021 - 31/12/2027
Solde	140 000	0	-16 000	124 000		

Le plan d'options de *SIPEF*, approuvé en novembre 2011, vise à la motivation à long terme des membres du comité exécutif et des directeurs généraux des filiales à l'étranger, dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions *SIPEF*.

Le comité de rémunération est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 10 ans.

La norme IFRS 2 a été appliquée aux options. La valeur totale des options en cours 2011-2017 (mesurée à la juste valeur à la date d'attribution), est KUSD 1 521 et est calculée à l'aide d'un modèle d'évaluation de Black et Scholes, dont les principales caractéristiques sont:

Année d'attribution	Cours de bourse (en EUR)	Rendement en dividende	Volatilité	Taux d'intérêt	Durée estimée	Valeur Black & Scholes (en EUR)
2011	58,00	2,50%	38,29	3,59%	5,00	18,37
2012	58,50	2,50%	37,55	0,90%	5,00	15,07
2013	57,70	2,50%	29,69	1,36%	5,00	12,72
2014	47,68	2,50%	24,83	0,15%	5,00	5,34
2015	52,77	2,50%	22,29	0,07%	5,00	8,03
2016	60,49	3,00%	19,40	-0,37%	5,00	8,38
2017	62,80	3,00%	18,88	-0,12%	5,00	5,57

En 2017, 18 000 nouvelles options ont été attribuées aux prix d'exercice de EUR 62,87 par action. La juste valeur a été fixée à KUSD 100 et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 3 ans (2018-2020). Afin de couvrir les obligations d'options actuelles SIPEF détient un total de 124 000 actions propres en portefeuille. Le coût total des options inclus dans le compte de résultats est de KUSD 160 en 2017 (2016: KUSD 218).

	Nombre d'actions	Prix d'achat moyen (en EUR)	Valeur d'achat total (en KEUR)	Valeur d'achat total (en KUSD)
Solde d'ouverture 31/12/2016	110 000	53,61	5 897	7 425
Achat d'actions propres	14 000	63,15	884	1 050
Vente d'actions propres (scrips)		0	- 153	- 167
Solde de clôture 31/12/2017	124 000	53,45	6 628	8 308

L'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2015 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir, si considéré nécessaire, des actions propre de SIPEF pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

26. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

L'état de rapprochement entre la charge d'impôt et les taux d'imposition applicables localement est présenté comme suit:

En KUSD	2017	2016
Bénéfice avant impôts	169 266	46 026
Impôts aux taux applicables localement	-43 865	-12 512
Taux d'imposition moyen applicable	25,91%	27,18%
Différences permanentes	- 522	- 577
Comptabilisation d'Impôts différés sur les pertes reportées non-comptabilisées du passé	511	705
Bénéfice non-imposable gains de réévaluation PT Agro Muko	19 831	0
Charge d'impôt	- 24 045	- 12 384
Taux d'imposition effectif moyen	14,21%	26,91%

Nous avons reçu des autorités fiscales indonésiennes l'approbation formelle, qu'à partir de l'exercice 2014, nos filiales indonésiennes sont autorisées à déposer leur déclaration d'impôt en USD. De la part des autorités fiscales de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons obtenu la permission de faire notre déclaration d'impôt sur la base des comptes en USD à partir de 2015.

Pour Sipef NV et Jabelmalux SA nous avons aussi reçu une telle autorisation avec effet à dater de l'exercice 2016.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale ce qui donne les actifs et les passifs d'impôts différés suivants:

En KUSD	2017	2016
Actifs d'impôts différés	15 027	15 805
Passifs d'impôts différés	-51 326	-31 582
Impôts différés nets	-36 299	-15 777

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Les mouvements dans les impôts différés (actifs - passifs) sont détaillés comme suit:

En KUSD	2017	2016
Solde d'ouverture	-15 777	-14 410
Variation (- charge) / (+ produit) via le compte de résultats	- 818	-1 453
Impact fiscal de IAS 19R dans le résultat global	71	95
Variation périmètre	- 310	0
"Purchase price allocation" PT Agro Muko & PT Dendymarker	-19 540	0
Autres	75	- 9
Solde de clôture	-36 299	-15 777

Les impôts différés résultent de:

En KUSD	2017	2016
Addition/(utilisation) de pertes fiscales reportées	-2 371	-5 332
Naissance ou reprise des différences temporelles - réévaluation IAS 41	207	- 614
Naissance ou reprise des différences temporelles - actifs non courants	212	-1 791
Naissance ou reprise des différences temporelles - provision retraite	360	232
Naissance ou reprise des différences temporelles - évaluation des stocks	236	- 223
Naissance ou reprise des différences temporelles - autres	539	6 275
Total	- 818	-1 453

Le total des actifs d'impôts différés n'est pas comptabilisé intégralement dans le bilan. La répartition suivante peut être faite selon les impôts différés totaux comptabilisés ou non comptabilisés:

En KUSD	2017		
	Total	Non repris	Repris
Actifs biologiques	-1 272		-1 272
Actifs non courants	-47 457		-47 457
Stocks	-3 411		-3 411
Provision retraite	4 575		4 575
Pertes fiscales	10 729	3 096	7 633
Autres	3 633		3 633
Total	-33 203	3 096	-36 299

La plupart des actifs d'impôts différés non comptabilisés à la fin de 2017 se trouvent au sein des sociétés du groupe *Musi Rawas* (KUSD 1 246) et du groupe *UMW* (KUSD 257), pour lesquelles la cause principale de l'incertitude est la transférabilité limitée dans le temps (max 5 ans) et au sein de *Jabelmalux SA* (KUSD 1 428).

La mise en place et les ajustements des impôts différés pour les pertes fiscales sont faits sur base des plans à long terme les plus récents.

Les pertes fiscales totales (comptabilisées et non comptabilisées) ont l'échéance suivante:

En KUSD	2017		
	Total	Non repris	Repris
1 an	11 624	2 989	8 635
2 ans	5 697	390	5 307
3 ans	5 537	426	5 111
4 ans	808	562	246
5 ans	2 887	2 306	581
Illimité	14 011	4 886	9 125
Total	40 564	11 559	29 005

L'impôt net à payer se rapporte principalement à des impôts dûs en Indonésie.

En KUSD	2017	2016
Impôts à recevoir	1 610	4 084
Impôts à payer	-12 480	-5 651
Impôts à payer nets	-10 870	-1 567

En KUSD	2017	2016
Impôts à payer nets au début de la période	-1 567	4 995
Variation périmètre	- 329	0
Transfert	- 47	0
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente	0	0
Impôts à payer	-22 538	-10 931
Impôts payés	13 611	4 369
Impôts à payer nets à la fin de la période	-10 870	-1 567

Les impôts payés comme indiqués dans le tableau des flux de trésorerie sont composés des éléments suivants:

En KUSD	2017	2016
Charge d'impôt	-24 045	-12 384
Impôts différés	1 507	1 453
Impôts exigibles	-22 538	-10 931
Variation des impôts payés par versement anticipé	6 197	1 140
Variation des impôts à payer	2 730	5 422
Impôts payés	-13 611	-4 369

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

27. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Le groupe SIPEF détient les pourcentages de contrôle et d'intérêts suivants dans les entreprises associées et coentreprises:

Société	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
BDM NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
ASCO NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises se basent sur 2 secteurs :

1. L'agriculture tropicale - *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*
2. La branche assurances - *BDM NV* et *ASCO NV*

Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd (VBS) est une nouvelle entreprise située à Singapour. À compter du 1er janvier 2014, le groupe détient une participation de 38 % dans *VBS*. Cette société est une collaboration entre *Ultra Oleom Pte Ltd* (52 %), *Sipef NV* (38 %) et *Biosing Pte* (10 %) et a pour but de faire de la recherche et du développement sur des graines à rendement élevé en vue de les commercialiser.

Le groupe détient une participation de 36,10 % dans *PT Timbang Deli*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Timbang Deli* est active dans la culture du caoutchouc. Suite au «Share Swap Agreement» conclu avec *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, le groupe SIPEF a apporté 95% des actions totales de *PT Timbang Deli* dans *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

Le groupe détient une participation de 50 % dans le groupe d'assurances *BDM NV* et *ASCO NV*, qui se concentrent sur les assurances maritimes et industrielles. *BDM NV* est un agent d'assurance pour *ASCO NV*, ainsi que pour plusieurs grandes compagnies d'assurance internationales, et offre une couverture des risques sur certains marchés de niche. L'autre participation de 50 % dans *BDM NV* et *ASCO NV* est détenue par le groupe Ackermans & Van Haaren.

Le poste total de l'actif «Participations dans des entreprises associées et coentreprises» peut être résumé comme suit:

En KUSD	2017	2016
PT Agro Muko*	0	43 217
Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd	6 594	6 855
PT Timbang Deli Indonesia	1 522	1 897
Assurances (BDM NV et ASCO NV)**	0	8 968
Total	8 116	60 937

Le poste total «Quote-part dans le résultat des entreprises associées» peut être résumé comme suit:

En KUSD	2017	2016
PT Agro Muko*	2 011	9 323
Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd	- 262	- 495
PT Timbang Deli Indonesia	- 335	- 428
Assurances (BDM NV et ASCO NV)**	1 723	659
Résultat total	3 137	9 059

* A partir du 1^{er} Mars 2017 le contrôle en PT AM a été acquis et le Groupe SIPEF a un % d'intérêt de 90,25%. PT AM est consolidé selon la méthode intégrale depuis le 1er Mars.

** BDM-ASCO ont été transférés sur le poste «actifs détenus en vue de la vente». Nous nous référons à la note 22.

Vu le relativement faible impact de la branche d'assurance, les états financiers agrégés ne sont pas présentés séparément.

L'agriculture tropicale

Les entreprises associées et coentreprises dans l'agriculture tropicale consistent des entreprises associées *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

En KUSD	Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd		PT Timbang Deli	
	2017	2016	2017	2016
Actifs biologiques	0	0	4 420	3 816
Autres actifs non courants	23 622	23 621	6 567	5 890
Actifs courants	9 207	6 520	540	651
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49	110	268	446
Total des actifs	32 878	30 251	11 795	10 803
Passifs non courants	0	0	1 100	1 200
Passifs financiers > 1 an.	0	0	0	0
Passifs courants	9 454	6 138	8 715	6 586
Passifs financiers < 1 an	0	0	0	0
Capitaux propres	23 424	24 113	1 980	3 017
Total des capitaux propres et des passifs	32 878	30 251	11 795	10 803

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

En KUSD	Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd		PT Timbang Deli	
	2017	2016	2017	2016
% dans la consolidation	38,00%	38,00%	36,10%	36,10%
Chiffre d'affaires	0	0	1 951	2 141
Amortissements	6	6	300	546
Revenus d'intérêts	47	0	4	4
Charges d'intérêts	0	0	15	32
Résultat net	- 689	-1 303	- 929	-1 186
Quote-part dans la consolidation	- 262	- 495	- 335	- 428
Détenteurs des capitaux propres de la société mère	- 262	- 495	- 335	- 428
Intérêts non contrôlant	0	0	0	0
Total	- 262	- 495	- 335	- 428

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Réconciliation des entreprises associées et coentreprises

Les tableaux ci-dessous sont établis sur base des chiffres IFRS, comme inclus dans la consolidation, en accord avec les méthodes comptables du groupe SIPEF (IFRS), avant l'allocation de goodwill.

Réconciliation agriculture tropicale

En KUSD	Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd		PT Timbang Deli	
	2017	2016	2017	2016
Capitaux propres sans goodwill	23 424	24 113	1 980	3 017
Quote-part du groupe	8 901	9 162	715	1 090
Goodwill	0	0	807	807
Élimination des capitaux propres PT Timbang Deli	-2 307	-2 307	0	0
Total	6 594	6 855	1 522	1 897

Réconciliation assurances

En KUSD	Assurances	
	2017	2016
Capitaux propres sans goodwill	24 019	17 936
Total quote-part du groupe*	12 010	8 968

* BDM-ASCO ont été transférés sur le poste «actifs détenus en vue de la vente». Nous nous référons à la note 22.

Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises

Pendant l'année, les dividendes suivants ont été perçus:

En KUSD	2017	2016
PT Agro Muko	0	4 729
Total	0	4 729

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

28. VARIATION FONDS DE ROULEMENT

Dans le prolongement de la hausse du bénéfice d'exploitation, le flux de trésorerie des activités opérationnelles est en forte progression en 2017 (KUSD 124 842) par rapport à 2016 (KUSD 74 391).

L'amélioration du fonds de roulement (+KUSD 8 622) est due principalement à l'application à nos clients des modalités de livraison et de paiement en vigueur.

29. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités courantes exposent le groupe à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des produits de base, les taux de change, les taux d'intérêt et les risques de crédit et de liquidités. Afin d'atténuer l'impact des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le groupe recourt dans une mesure limitée à des instruments financiers dérivés.

Evolution du prix des produits de base

Risque structurel

Le groupe *SIPEF* est exposé à des risques structurels liés aux prix des produits de base.

Ces risques résultent principalement de l'impact des prix de l'huile de palme et de l'huile de palmiste et, dans une moindre mesure, du caoutchouc. Un changement du prix de l'huile de palme de USD 10 CIF par tonne a un impact d'environ KUSD 2 650 (sans tenir compte de l'impact sur l'actuelle taxe à l'exportation en Indonésie) sur le résultat après impôts. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des produits vendus.

Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des matières premières achetées auprès des tiers entre le moment où le prix est fixé avec un client et celui où la transaction est réglée. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque de change

La plupart des filiales utilisent l'USD comme devise fonctionnelle.

Pour le groupe les risques liés aux devises sont de trois types distincts: structurels, transactionnels et de conversions:

Risque structurel

Les revenus du groupe *SIPEF* étant dans une large mesure exprimés en USD alors que tous les opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Europe), tout changement du taux de change entre l'USD et la monnaie locale a un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de ce risque structurel est considérée comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est par ailleurs sujet à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client, un fournisseur ou un établissement financier et celui du règlement de la transaction. A l'exception d'une couverture naturelle, ces risques ne sont pas couverts étant donnée l'échéance limitée de la plupart des dettes et créances.

Les obligations en matière de pensions en Indonésie sont toutefois des dettes à long terme significatives qui sont payables entièrement en IDR. Une dévaluation ou réévaluation de 10% vis-à-vis de l'USD a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	IDR Dev 10%	Valeur comptable	IDR Rev 10%
Obligations en matière de pensions en Indonésie	16 664	18 330	20 367
Impact brut sur le compte de résultats	1 666		-2 037

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en KUSD 18 300 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et en KUSD 30 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Timbang Deli*).

En plus en date du 13 février 2018 le conseil d'administration a proposé le paiement de KEUR 16 927 (EUR 1,60 brut par action ordinaire). Dans le cadre de notre politique de liquidités et de devises, le risque du cours de change pour le paiement de ce dividende a été couvert en 5 tranches par la vente de KUSD 19 967 pour KEUR 16 927 (cours de change moyen de 0,8478).

- KUSD 17 881 (KEUR 15 258) avant la fin de l'année
- KUSD 2 085 (KEUR 1 669) après la fin de l'année

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Analyse de sensibilité

Au sujet de la couverture du dividende avant la fin de l'année, une dévaluation ou réévaluation de 10% de l'EUR vis-à-vis du USD au cours de clôture a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	EUR Dév 10%	Cours de clôture	EUR Rév 10%
Dividende	16 450	18 278	20 105
Impact brut sur le compte de résultats	-1 828		1 828

Risque de conversion

Le groupe *SIPEF* est une entreprise internationale qui possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en USD. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les états financiers du groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'USD. Le groupe *SIPEF* ne se couvre pas contre ce risque (voir méthodes comptables).

Etant donné qu'à partir du 1 janvier 2007 la devise fonctionnelle de la plupart des activités est similaire à la devise des comptes rendus, ce risque a en grande partie été limité.

Le 18 décembre 2017, *SIPEF* et Ackermans & van Haaren, qui détiennent chacune 50% des parts du groupe d'assurance belge *BDM-ASCO*, annonçaient la conclusion d'un accord avec l'assureur américain The Navigators Group, Inc. coté au Nasdaq concernant la vente de 100% du capital social de *BDM-ASCO*. Suite à cette vente, le prix de vente en euros a été couvert en dollars à un taux fixe.

Risque d'intérêt

L'exposition du groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne les obligations liées aux passifs financiers du groupe.

Fin décembre 2017, les actifs/(passifs) financiers nets du groupe s'élevaient à KUSD - 83 697 (2016: KUSD -45 061) dont KUSD 79 877 dettes financières à court terme (2016: KUSD 62 265) et KUSD 36 180 nette trésorerie à court terme (2016: KUSD 17 204).

Les passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés) est KUSD 40 000 (2016: KUSD 0).

Vu que toutes les dettes à court terme sont à des taux d'intérêt variables, nous estimons qu'un changement de 0,5% sur le taux d'intérêt n'aura pas d'impact matériel.

Vu que les dettes à long terme sont basées principalement sur un taux d'intérêt variable, il y a un risque qu'avec une augmentation du taux les frais de financement augmenteront. Ce risque d'intérêts est couvert en utilisant un échange du taux d'intérêt (Interest rate Swap ou IRS). Cet échange du taux d'intérêt a pour but de contenir autant que possible la volatilité (et ainsi le risque d'intérêts).

Les moyens financiers disponibles sont placés sous forme de dépôts à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. Ce risque de crédit peut être scindé en risque de crédit commercial ou financier. En ce qui concerne le risque de crédit commercial, la direction a élaboré une politique de crédit et l'exposition à ce risque de crédit est suivie de manière continue. En pratique une distinction est faite entre:

En KUSD	2017	2016
Créances émanantes de ventes d'huile de palme, caoutchouc et thé	34 939	39 280
Créances émanantes de ventes de bananes et de plantes	1 526	1 121
Total	36 465	40 401

Le risque de crédit de la première catégorie est toutefois limité étant donné que ces ventes sont payées pour la plupart immédiatement contre remise de documents de propriété. En plus, cela concerne un nombre limité de clients bien connus: par produit, environ 90% des ventes sont réalisées avec un maximum de 10 clients. Pour l'huile de palme, il y a 2 clients qui représentent chacun séparément plus de 30% des revenus totaux. Pour le thé, il y a deux clients qui représentent ensemble plus de 30% des revenus totaux, et pour le caoutchouc il y a un client qui représente plus de 30% des revenus totaux. Contrairement à la première catégorie, le risque de crédit des créances émanant des ventes de bananes et de plantes est plus important.

Pour les deux catégories il existe un suivi hebdomadaire des soldes non-payés ainsi qu'une politique de sommation active. Des réductions de valeur sont reprises lorsqu'un encaissement entier ou partiel est devenu improbable. Les éléments qui sont pris en considération lors de cette appréciation sont principalement la durée du retard de paiement et la solvabilité du client.

Les créances résultant des ventes de bananes et de plantes ont la structure d'échéance suivante:

En KUSD	2017	2016
Non expirées	877	749
Expirées < 30 jours	319	352
Expirées entre 30 et 60 jours	96	20
Expirées entre 60 et 90 jours	82	0
Expirées > 90 jours	152	0
Total	1 526	1 121

En 2017, il n'y avait pas de réductions de valeur sur les créances inclues dans le compte de résultats.

En 2016 un total de KUSD 18 de réductions de valeur sur les créances était inclues dans le compte de résultats. Ces réductions de valeur se rapportent pour la plus grande partie à des créances sur les clients locaux relatives à des ventes de produits divers (matériels, ...) ainsi qu'à nos créances sur nos planteurs villageois en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Risque de liquidités

Une manque matériel et incessant de nos flux de trésorerie endommagerait notre solvabilité et la confiance des investisseurs et pourrait limiter le pouvoir du groupe d'attirer du capital.

Le flux de trésorerie opérationnel offre les moyens pour financer les passifs financiers et pour améliorer la valeur pour les actionnaires.

Le groupe contrôle les risques de liquidités moyennant des estimations à court et à long terme des flux de trésorerie futurs. Le groupe SIPEF garde l'accès vers les marchés financiers moyennant des programmes de dettes à court et à long terme.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie (non escomptés) conclus contractuellement émanants de dettes à la date du bilan:

2017 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	40 000	-42 154	- 559	-10 700	-10 498	-10 298	-10 099
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	18 243	-18 243	-18 243				
Acomptes reçus	678	- 678	- 678				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an	10 000	-10 331	-10 331				
Dettes financières	69 877	-69 972	-69 972				
Instruments financiers dérivés							
Autres passifs courants							
Passifs courants	138 798	-141 378	-99 783	-10 700	-10 498	-10 298	-10 099

2016 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)							
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	16 630	-16 630	-16 630				
Acomptes reçus	11	- 11	- 11				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an							
Dettes financières	62 265	-62 292	-62 292				
Instruments financiers dérivés	1 176	-1 176	-1 176				
Autres passifs courants							
Passifs courants	80 082	-80 109	-80 109	0	0	0	0

Afin de limiter le risque de crédit financier, SIPEF a placé ses activités principales auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité.

En 2017, comme pour les années précédentes, il n'y avait aucune transgression dans les conditions d'accords de crédits ni défaut dans les délais de paiement.

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière

Au sein du groupe, des instruments financiers peuvent être utilisés pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à maîtriser les risques liés à des taux d'intérêts ou des taux de change fluctuants. Les contreparties de ces instruments financiers sont exclusivement des banques de premier plan.

Les instruments dérivés sont valorisés initialement à leur prix d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ces instruments sont repris dans le bilan à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant actées dans le résultat à moins que ces instruments ne fassent partie des opérations de couverture.

Les juste valeurs des instruments financiers sont:

En KUSD	2017	2016
Opérations de change à terme	759	-1 176
Swaps de taux d'intérêt	- 180	0
Juste valeur (+ = actif; - = passif)	579	-1 176

Conformément IFRS 13, les instruments financiers ont été regroupés en 3 niveaux en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- Les données de niveau 1 sont les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et auxquels l'entité a accès à la date de l'évaluation ;
- Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement soit indirectement ; et
- Les données de niveau 3 sont des données non observables pour l'actif ou le passif.

La juste valeur de la transaction de change à terme sur la base des cours de clôture du 31 décembre 2017 a été également ramené au niveau 2.

Le montant notionnel du contrat de change à terme se monte à KUSD 60 735.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous représente les instruments financiers par catégorie à fin 2017 et 2016. La valeur comptable des actifs et passifs financiers approche la valeur réelle au vu de la nature des instruments financiers, sauf pour les actifs disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur de coût vu qu'il n'y a pas d'information fiable disponible. Les instruments financiers sont placés au niveau 2.

2017 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations				0
Autres actifs financiers		78		78
Créances > 1 an				
Autres créances		6 643		6 643
Total actifs financiers non courants	0	6 721	0	6 721
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		36 465		36 465
Investissements				
Instruments financiers et placements				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		36 180		36 180
Instruments financiers dérivés			579	579
Total actifs financiers courants	0	72 645	579	73 224
Total actifs financiers	0	79 366	579	79 945

	Instruments dérivés	Autres passifs	Total valeur comptable
			(2)
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an			0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)		40 000	40 000
Total passifs financiers non courants	0	40 000	40 000
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		18 243	18 243
Acomptes reçus		678	678
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an		10 000	10 000
Dettes financières		69 877	69 877
Instruments financiers dérivés			0
Total passifs financiers courants	0	98 798	98 798
Total passifs financiers	0	138 798	138 798

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

2016 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations				
Autres actifs financiers	22			22
Créances > 1 an				
Autres créances		8 323		8 323
Total actifs financiers non courants	22	8 323	0	8 345
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		40 401		40 401
Investissements				
Instruments financiers et placements				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 204		17 204
Instruments financiers dérivés				
Total actifs financiers courants	0	57 605	0	57 605
Total actifs financiers	22	65 928	0	65 950

	Instruments dérivés	Autres passifs	Total valeur comptable
			(2)
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an			
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)			
Total passifs financiers non courants	0	0	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		16 630	16 630
Acomptes reçus		11	11
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières		62 265	62 265
Instruments financiers dérivés	1 176		1 176
Total passifs financiers courants	1 176	78 906	80 082
Total passifs financiers	1 176	78 906	80 082

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

La contribution au résultat net des instruments financiers par catégorie est présentée comme suit:

2017 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
Total	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		1 543	101			1 644
Charges financières		-3 054	- 158			-3 212
Dérivés maintenus à des fins commerciales				1 648		1 648
Total	0	-1 511	- 57	1 648	0	80

2016 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
Total	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		31	89			120
Charges financières		- 803	- 76			- 879
Dérivés maintenus à des fins commerciales				- 339		- 339
Total	0	- 772	13	- 339	0	-1 098

30. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le groupe loue des espaces professionnels, du matériel industriel et des véhicules dans le cadre de contrats de location simple. Les paiements des loyers résultant de loyers minima non résiliables sont répartis selon l'échéancier suivant:

En KUSD	2017	2016
1 an	294	279
2 ans	75	62
3 ans	73	36
4 ans	59	34
5 ans	25	22
	526	433

Dans le courant de l'année le groupe a comptabilisé des charges à concurrence de KUSD 315 (2016: KUSD 322).

31. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement en cours ont été supprimés en 2010 dans le cadre d'une poursuite de la restructuration du financement au sein du groupe.

32. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties

En 2017, aucune garantie n'a été constituée par des tiers pour le compte de la société et pour le compte des filiales.

Litiges importants en cours

Néant

Ventes à terme

Les obligations des livraisons de marchandises (produits palmiers, caoutchouc, thé et bananes et horticulture) après la fin de l'année cadrent dans le délai de vente normal d'environ 3 mois avant la date de livraison effective. De ce fait elles ne sont pas considérées comme des ventes à terme.

33. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Transactions avec les administrateurs et les membres du comité exécutif

Les principaux dirigeants sont constitués par le conseil d'administration et le comité exécutif du groupe.

Le tableau ci-dessous présente leurs rémunérations:

En KUSD	2017	2016
Rémunérations des administrateurs		
Rémunération fixe	359	305
Avantages du personnel à court terme	2 273	1 702
Rémunération de démission	0	0
Options sur actions	97	87
Assurance groupe	524	508
Bénéfice en nature (voiture de société +GSM)	30	34
Total	3 283	2 636

Les montants sont payés en EUR. Le montant payé en 2017 s'élève à KEUR 2 886 (2016: KEUR 2 388). L'augmentation de KEUR 498 est d'une part causée par l'augmentation de la rémunération fixe du comité exécutif et du Conseil d'administration avec KEUR 192 et d'autre part par la rémunération variable plus élevée payée en 2017 en comparaison avec 2016 (KEUR 306).

A partir de l'exercice 2007 des rémunérations fixes sont payées aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération.

Dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées les relations ne sont pas significatives, à l'exception du contrat de location existant depuis 1985 entre Cabra NV et SIPEF concernant les bureaux et les parkings annexes à Kasteel Calesberg à

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Schoten. Le prix de location annuel indexé s'élève à KUSD 184 (KEUR 166) et un montant de KUSD 74 (KEUR 67) est également facturé pour la participation dans les frais d'entretien des bâtiments, des parkings et du parc.

De plus amples informations sur les relations entre SIPEF et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sont reprises dans la section " Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise" de ce rapport annuel.

Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec des sociétés apparentées concernent essentiellement des transactions commerciales et sont négociées selon le principe «at arm's length». Les recettes et dépenses liées à ces transactions sont négligeables pour les états financiers consolidés dans leur ensemble.

Transactions avec des sociétés consolidées

Les soldes, les transactions et les profits entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés dans la consolidation et ne sont pas inclus dans cette note. Les transactions entre le groupe et les coentreprises (notamment PT Agro Moko) sont illustré ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les totaux des transactions qui ont eu lieu pendant l'année entre le groupe et les coentreprises PT Agro Moko, PT Timbang Deli et Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd à 100%:

En KUSD	PT Agro Moko*	PT Timbang Deli	Verdant Bioscience Singapore
Total des ventes pendant l'année financière	723	0	0
Total des achats pendant l'année financière	11 579	1 767	0
Créances totales au 31 décembre 2017	n/a	178	4 134
Dettes totales au 31 décembre 2017	n/a	149	9 183

* PT Agro Moko jusqu'en février 2017.

34. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ACQUISITIONS ET CESSIONS

1. Acquisition du PT Dendymarker Indah Lestari

PT Dendymarker Indah Lestari ("PT DIL") est une société de palmiers à huile certifiée RSPO, composée de 6 562 hectares plantés de palmiers à huile, de 2 780 hectares de plantations villageoises (plasma), ainsi que d'une usine d'extraction d'huile de palme d'une capacité de 25 tonnes par heure, tous situés à Musi Rawas Utara, au Sud-Sumatra.

A. Contrepartie transférée

Le groupe SIPEF a acquis 95% des actions de PT DIL pour un prix d'achat total de 52 833 KUSD. À la suite de cet achat, PT DIL a été inclus dans les comptes consolidés du groupe SIPEF au 1^{er} août 2017.

Aucune contrepartie conditionnelle et aucun instrument de capitaux propres n'a été utilisé pour cette opération.

En KUSD	
Prix d'achats d'actions	15 129
Acquisition de passifs financiers < 1 an	37 704
Trésorerie dans PT DIL	- 5
Total de la contrepartie payée	52 828

B. Frais relatifs à l'acquisition

Les frais directs relatifs à l'acquisition au titre de l'achat d'actions de *PT Agro Muko* sont considérés comme négligeables et ne sont dès lors pas pris en considération.

C. Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau ci-dessous résume les montants reconnus des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

En KUSD	01/08/17
Actifs biologiques - plantes productrices	8 597*
Autres immobilisations corporelles	23 383*
Actifs d'impôt différé	1 324*
Stocks	268
Créances commerciales et autres créances	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5
Total des actifs	33 627
Capitaux propres	-4 499
Passifs financiers < 1 an	37 704
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an	422
Total des passifs	33 627

Aucun passif conditionnel n'est comptabilisé en tant qu'actif net.

Les techniques de valorisation utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs corporels acquis ont été les suivantes :

Actifs acquis

Immobilisations corporelles - droits fonciers

Technique de comparaison de marché : Le modèle de valorisation prend en compte les cours du marché pour les droits fonciers similaires acquis

Immobilisations corporelles - Actifs biologiques - plantes productrices et autres immobilisations corporelles

Technique d'actualisation des flux de trésorerie et technique de coût : Le modèle de valorisation prend en compte les coûts de remplacement nets d'amortissement ainsi que l'actualisation des flux de trésorerie lorsque cette démarche est appropriée. Les coûts de remplacement nets d'amortissement rendent compte de la détérioration matérielle et de l'obsolescence fonctionnelle et économique.

* Au 31 décembre 2017, le regroupement d'entreprises a été comptabilisé en utilisant des montants provisoires (y compris l'impact fiscal). Des ajustements aux montants provisoires seront établis dans la «période d'évaluation» d'un an après la date d'acquisition, si de nouvelles informations étaient de faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

D. Goodwill acquis

En KUSD	01/08/17
Actifs biologiques - plantes productrices	8 597
Autres immobilisations corporelles	23 383
Actifs d'impôt différé	1 324
Stocks	268
Créances commerciales et autres créances	50
Total des actifs (excl. trésorerie et équivalents de trésorerie) (A)	33 622
Intérêts non contrôlant	- 225*
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an	422
Total des passifs (B)	197
Montant payé	52 833
Trésorerie dans PT DIL	- 5
Total de la contrepartie payée (C)	52 828
Total Goodwill (C-A+B)	19 403

* - 4.999 * 5% = -225

Le goodwill est principalement attribuable au segment huile de palme en raison de nouvelles synergies et économies d'échelle au sein du groupe. Aucun des goodwill comptabilisés ne devrait être fiscalement déductible.

E. Contribution de PT Dendymarker

Depuis la date d'acquisition, le 1er août 2017, PT Dendymarker a contribué à hauteur de KUSD 429 au revenu consolidé et à hauteur de KUSD-1 829 au bénéfice net consolidé.

Si l'acquisition de PT Dendymarker était intervenue le 1er janvier 2017, le revenu et les bénéfices nets consolidés se seraient élevés à KUSD 322 242 et KUSD 145 787 respectivement.

2. Acquisition du PT Agro Muko

Le 13 février 2017, le Groupe a fait l'acquisition de 10,87 % des actions et des droits de vote de PT Agro Muko. La part actionariale du Groupe dans PT Agro Muko est donc passée de 47,2919 % à 58,1619 %. Le Groupe prend par conséquent le contrôle de PT Agro Muko.

Ce regroupement d'entreprises s'est fait par étapes, les anciennes participations dans PT Agro Muko (considérée comme une coentreprise) ont été réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec la valeur comptable a été portée au compte des résultats. La juste valeur des anciennes participations dans PT Agro Muko s'élevait à USD 12 567 par ha pour les actifs immobilisés. Les autres actifs et passifs sont déjà exprimés à la juste valeur et s'élèvent à USD 1 270 par ha. La réévaluation a abouti à un gain net de KUSD 79 324, dont KUSD 75 182 part du groupe et KUSD 4 142 attribuables aux intérêts minoritaires. Ce gain a été comptabilisé sous le titre « Autres produits /(charges) opérationnels » du compte des résultats.

En KUSD	01/03/17
La juste valeur des anciennes participations (47,2919 %)	128 067
- Valeur comptable des anciennes participations	-45 228
Gains de réévaluation	82 839 (a)
Retraitement des écarts de conversion historiques en relation avec PT Agro Muko	-3 515 (b)
Gains nets	79 324
Part du groupe : 95 % *(a)+(b)	75 182
NCI : 5 % de (a)	4 142

La prise de contrôle de *PT Agro Muko* permettra au groupe de poursuivre sa stratégie visant à obtenir 100 000 ha entièrement certifiés RSPO (part du groupe). L'acquisition devrait également protéger les parts du Groupe sur les marchés de l'huile de palme et du caoutchouc et permettre de produire suffisamment d'huile de palme et de caoutchouc pour satisfaire la demande de nos clients.

A. Contrepartie transférée

La Contrepartie transférée est le montant total payé en cash à PT Austindo Nusantara Jaya TBK (« ANJ ») pour 10,87 % du total des actions en circulation de *PT Agro Muko*. Le montant total payé en cash s'élève à KUSD 44 311.

Aucune contrepartie conditionnelle et aucun instrument de capitaux propres n'a été utilisé pour cette opération. Étant donné que les trésoreries et équivalents de trésoreries obtenues de *PT Agro Muko* s'élèvent à KUSD 17 853, les sorties de trésoreries découlant de l'acquisition s'élèvent à KUSD 26 458.

B. Frais relatifs à l'acquisition

Les frais directs relatifs à l'acquisition au titre de l'achat d'actions de *PT Agro Muko* sont considérés comme négligeables et ne sont dès lors pas pris en considération.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

C. Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau ci-dessous résume les montants reconnus des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

En KUSD	01/03/17
Immobilisations corporelles - droits fonciers	37 351
Actifs biologiques - plantes productrices	67 458
Autres immobilisations corporelles	40 742
Actifs financiers	46
Actifs d'impôts différés	0
Stocks	5 782
Actifs biologiques	727
Autres actifs courants	17 940
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 853
Obligations en matière de pension	-5 439
Autres dispositions	-986
Passifs d'impôts différés	-21 176
Autres passifs courants	-10 258
Totale des actifs nets acquis	150 040

Aucun passif conditionnel n'est comptabilisé en tant qu'actif net.

Les techniques de valorisation utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs corporels acquis ont été les suivantes :

Actifs acquis

Immobilisations corporelles - droits fonciers

Technique de comparaison de marché : Le modèle de valorisation prend en compte les cours du marché pour les droits fonciers similaires acquis.

Immobilisations corporelles - Actifs biologiques et autres immobilisations corporelles

Technique d'actualisation des flux de trésorerie et technique de coût : Le modèle de valorisation prend en compte les coûts de remplacement nets d'amortissement ainsi que l'actualisation des flux de trésorerie lorsque cette démarche est appropriée. Les coûts de remplacement nets d'amortissement rendent compte de la détérioration matérielle et de l'obsolescence fonctionnelle et économique.

D. Goodwill acquis

En KUSD	01/03/17
Juste valeur de la contrepartie payée	44 311
+ Juste valeur des anciennes participations	121 664
+ Intérêt minoritaire (déterminé en tant qu'intérêt minoritaire dans la juste valeur des actifs nets acquis)	66 318
- Juste valeur des actifs nets acquis	-150 036
= Goodwill	82 257

Le goodwill est principalement attribuable au segment huile de palme en raison de nouvelles synergies et économies d'échelle au sein du groupe. Aucun des goodwill comptabilisés ne devrait être fiscalement déductible.

E. Contribution de PT Agro Muko

Depuis la date d'acquisition, le 1er mars 2017, *PT Agro Muko* a contribué à hauteur de KUSD 8 374 au revenu consolidé et à hauteur de KUSD 15 094 au bénéfice net consolidé.

Si l'acquisition de *PT Agro Muko* était intervenue le 1er janvier 2017, le revenu et les bénéfices nets consolidés se seraient élevés à KUSD 323 753 et KUSD 150 600 respectivement.

F. Acquisition d'intérêts minoritaires dans PT Agro Muko

Par une opération distincte conclue avec MP Evans et achevée le 17 mars 2017, le groupe a fait l'acquisition de 36,84 % du nombre total des actions en circulation de *PT Agro Muko* pour une contrepartie en trésorerie de KUSD 99 769.

La différence avec la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis (KUSD 55 275) s'élève à KUSD 44 494 et a été comptabilisée dans les capitaux propres du Groupe.

3. Résumé de l'impact total

Au cours de 2017, le Groupe *SIPEF* a acquis deux sociétés:

- *PT Agro Muko* à compter du 1er mars 2017 (conversion de la méthode de la mise en équivalence en méthode de consolidation intégrale)
- *PT Dendymaker Indah Lestari* à partir du 1er août 2017 (nouveau regroupement d'entreprises)

On peut résumer l'impact total de l'incorporation de *PT Agro Muko* dans le bilan consolidé en quatre mouvements:

- Deux mois du résultat de *PT Agro Muko* sont inclus selon la méthode de la mise en équivalence.
- Déconsolidation de la valeur de la mise en équivalence de 47,2919% au 01/03/2017
- L'enregistrement complet de tous les actifs revalorisés (y compris les écarts d'acquisition) et le passif de *PT Agro Muko*
- Élimination de toutes les positions inter-sociétés qui n'étaient pas éliminées lorsque *PT Agro Muko* était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Nous avons résumé l'impact total de ces 4 mouvements dans le tableau ci-dessous. Cela comprend le total de toutes les transactions concernant *PT Agro Muko* pour arriver à la part finale du groupe de 90,25% dans *PT Agro Muko*, y compris les engagements financiers qui ont été conclus pour acheter *PT Agro Muko*.

En plus, l'acquisition de *PT Dendymarker* a été ajoutée dans le tableau ci-dessous pour montrer l'effet total de ces deux acquisitions sur le bilan encours d'année 2017.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

En KUSD (résumé)	PT Agro Muko 2 mois de la mise en équivalence	PT Agro Muko effet de la consolidation intégrale	Total PT Agro Muko effet	PT Dendymarker effet	Effet d'acquisition total
Actifs non-courants	2 011	182 626	184 637	52 707	237 344
Immobilisations incorporelles					0
Goodwill		82 257	82 257	19 403	101 660
Actifs biologiques - plantes productrices		67 458	67 458	8 597	76 055
Autres immobilisations corporelles		78 093	78 093	23 383	101 476
Immeubles de placement					0
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	2 011	-45 228	-43 217		-43 217
Actifs financiers		46	46		46
Autres actifs financiers		46	46		46
Créances > 1 an					0
Autres créances					0
Actifs d'impôt différé				1 324	1 324
Actif courants	0	31 338	31 338	323	31 661
Stocks		5 782	5 782		5 782
Actifs biologiques		727	727	268	995
Créances commerciales et autres créances		3 233	3 233	50	3 283
Créances commerciales		-1 007	-1 007	50	- 957
Autres créances		4 240	4 240		4 240
Impôts sur le résultat à récupérer		3 768	3 768		3 768
Investissements					0
Instruments financiers et placements					0
Instruments financiers dérivés					0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 853	17 853	5	17 858
Autres actifs courants		- 25	- 25		- 25
Actifs détenus en vue de la vente					0
Total des actifs	2 011	213 964	215 975	53 030	269 005

En KUSD (résumé)	PT Agro Muko 2 mois de la mise en équivalence	PT Agro Muko effet de la consolidation intégrale	Total PT Agro Muko effet	PT Dendymarker effet	Effet d'acquisition total
Total capitaux propres	2 011	-36 338	-34 327	- 225	-34 552
Capitaux propres du groupe	1 910	-37 266	-35 356		-35 356
Capital souscrit					0
Primes d'émission					0
Actions propres (-)					0
Réserves	1 910	-40 781	-38 871		-38 871
Écarts de conversion		3 515	3 515		3 515
Intérêts non contrôlant	101	928	1 029	- 225	804
Passifs non-courants	0	27 601	27 601	- 225	27 376
Provisions > 1 an		986	986		986
Provisions		986	986		986
Passifs d'impôt différé		21 176	21 176		21 176
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an					0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)					0
Obligations en matière de pensions		5 439	5 439		5 439
Passifs courants	0	143 377	143 377	53 255	196 632
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an		-1 672	-1 672	422	-1 250
Dettes commerciales		-6 719	-6 719		-6 719
Acomptes reçus		281	281		281
Autres dettes		666	666	422	1 088
Impôts sur le résultat		4 100	4 100		4 100
Passifs financiers < 1 an		144 080	144 080	52 833	196 913
Partie à court terme des dettes > 1 an					0
Dettes financières		144 080	144 080	52 833	196 913
Instruments financiers dérivés					0
Autres passifs courants		969	969		969
Passifs liés aux actifs non-courants détenus en vue de la vente					0
Total des capitaux propres et des passifs	2 011	134 640	136 651	53 030	189 681
Gain de réévaluation		79 324	79 324		79 324

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

L'acquisition d'une participation supplémentaire dans *PT Agro Muko* ainsi que le rachat de *PT Dendymarker* ont eu l'impact suivant sur le flux de trésorerie :

	PT AM	PT DIL	Total
Prix total d'acquisition	- 144 080	- 52 833	- 196 913
Acompte payé en 2016	1 250		1 250
Liquidités disponibles	17 852	5	17 857
Impact net	-124 978	- 52 828	-177 806
Présentation dans le flux de trésorerie consolidé			
- Acquisition d'actifs financiers	- 25 208	- 52 828	- 78 036
- Transactions fonds propres avec des minoritaires	- 99 770		- 99 770
	-124 978	- 52 828	- 177 806

35. RÉSULTAT PAR ACTION (DE BASE ET DILUÉ)

Des activités poursuivies et abandonnées	2017	2016
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	14,21	4,50
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	139 663	39 874
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9 826 091	8 851 266
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1 ^{er} janvier	8 841 740	8 880 661
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	- 1 120	- 29 395
Effet de l'augmentation de capital	985 471	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	9 826 091	8 851 266
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	14,19	4,50
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	139 663	39 874
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	9 843 302	8 851 666
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	9 826 091	8 851 266
Effet des options sur actions sur l'émission	17 211	400
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	9 843 302	8 851 666
Des activités poursuivies		
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	14,21	4,50
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	139 663	39 874
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9 826 091	8 851 266
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1 ^{er} janvier	8 841 740	8 880 661
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	- 1 120	- 29 395
Effet de l'augmentation de capital	985 471	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	9 826 091	8 851 266
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	14,19	4,50
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	139 663	39 874
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	9 843 302	8 851 666
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	9 826 091	8 851 266
Effet des options sur actions sur l'émission	17 211	400
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	9 843 302	8 851 666

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

36. RETRAITEMENT DES DROITS FONCIERS

Le Groupe a revu la présentation des droits fonciers et décidé de les présenter comme immobilisations corporelles et non plus comme immobilisations incorporelles, en concordance avec la méthode de présentation en vigueur dans le secteur et avec les recommandations pertinentes en la matière. En outre, le groupe suit de près pour chaque titre foncier la question du renouvellement et n'amortit plus les droits fonciers que si on peut supposer qu'ils ne seront pas renouvelés.

Le tableaux ci-dessous représente l'impact sur l'actif et le passif de cette modification de la méthode comptable.

En KUSD (résumé)	31/12/2016	31/12/2016R	Différence
Actifs non-courants	501 560	501 560	0
Immobilisations incorporelles	51 633	136	-51 497
Goodwill	1 348	1 348	0
Actifs biologiques	178 346	178 346	0
Immobilisations corporelles	185 146	236 643	51 497
Immeubles de placement	0	0	0
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	60 937	60 937	0
Actifs financiers	22	22	0
<i>Autres actifs financiers</i>	22	22	0
Créances > 1 an	8 323	8 323	0
<i>Autres créances</i>	8 323	8 323	0
Actifs d'impôt différé	15 805	15 805	0
Actifs courants	113 772	113 772	0
Stocks	23 757	23 757	0
Actifs biologiques	4 133	4 133	0
Créances commerciales et autres créances	62 681	62 681	0
<i>Créances commerciales</i>	40 401	40 401	0
<i>Autres créances</i>	22 280	22 280	0
Impôts sur le résultat à récupérer	4 084	4 084	0
Investissements	0	0	0
<i>Instruments financiers et placements</i>	0	0	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 204	17 204	0
Autres actifs courants	1 913	1 913	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	0
Total des actifs	615 332	615 332	0

En KUSD (résumé)	31/12/2016	31/12/2016R	Différence
Total capitaux propres	473 126	473 126	0
Capitaux propres du groupe	448 063	448 063	0
Capital souscrit	37 852	37 852	0
Primes d'émission	17 730	17 730	0
Actions propres (-)	-7 425	-7 425	0
Réserves	417 997	417 997	0
Écarts de conversion	-18 091	-18 091	0
Intérêts non contrôlant	25 063	25 063	0
Passifs non-courants	45 146	45 146	0
Provisions > 1 an	1 702	1 702	0
<i>Provisions</i>	1 702	1 702	0
Passifs d'impôt différé	31 582	31 582	0
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an	0	0	0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	0	0	0
Obligations en matière de pensions	11 862	11 862	0
Passifs courants	97 060	97 060	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an	30 515	30 515	0
<i>Dettes commerciales</i>	16 630	16 630	0
<i>Acomptes reçus</i>	11	11	0
<i>Autres dettes</i>	8 223	8 223	0
<i>Impôts sur le résultat</i>	5 651	5 651	0
Passifs financiers < 1 an	63 441	63 441	0
<i>Partie à court terme des dettes > 1 an</i>	0	0	0
<i>Dettes financières</i>	62 265	62 265	0
<i>Instruments financiers dérivés</i>	1 176	1 176	0
Autres passifs courants	3 104	3 104	0
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	0	0	0
Total des capitaux propres et des passifs	615 332	615 332	0

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs significatifs à la date de clôture qui pourraient avoir un impact sur les comptes consolidés du groupe *SIPEF*.

38. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

A notre connaissance, il n'y a pas eu de circonstances ou développements qui pourraient avoir une influence importante sur l'évolution future du groupe.

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut d'EUR 1,60 par action payable le 4 juillet 2018, correspondant à un pay-out de 29,86% du bénéfice, part du groupe, et en ligne avec le 'pay-out ratio' des années précédentes.

39. PRESTATIONS FOURNIES PAR L'AUDITEUR ET HONORAIRES AFFÉRENTS

L'auditeur du groupe *SIPEF* est Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL représenté par Kathleen de Brabander. Les honoraires pour le rapport annuel de la *SIPEF* sont approuvés par l'assemblée générale après contrôle et approbation par le comité d'audit et par le conseil d'administration. Ces honoraires représentent un montant de KUSD 105 (contre KUSD 105 l'année passée).

Pour le groupe entier Deloitte a fourni en 2017 des prestations pour KUSD 697 (contre KUSD 483 l'année passée), dont KUSD 279 (2016: KUSD 154) pour des services non audit (juridiques KUSD 41, comptables 57, fiscaux KUSD 134).



Sipef NV

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2017

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Sipef NV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(Comptes consolidés)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Sipef NV (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Sipef NV au moins 30 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2017, ainsi que l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total du bilan consolidé s'élève à USD 907 008 (000) et dont l'état consolidé du résultat net se solde par un bénéfice de l'exercice de USD 148 358 (000).

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<p>Transactions importantes ou inhabituelles</p> <p>Plusieurs transactions de l'année ont nécessité une attention particulière de la part de l'équipe d'audit, en raison de la magnitude, la nature ou la complexité des transactions, pour lesquelles l'application des méthodes comptables présente des jugements et estimations significatifs. Les transactions clé nécessitant une attention supplémentaire ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition de PT Agro Muko <p>En 2017, Sipef a finalisé les accords conclus avec ses partenaires ANJ et MP Evans, relatifs à la vente à Sipef de participations de 10.87% et 36.84% respectivement dans PT Agro Muko. Via sa filiale PT Tolan Tiga Indonesia, le groupe avait déjà une participation de 47.29%. Suite à cette transaction, le groupe a acquis le contrôle exclusif sur PT Agro Muko, avec un intérêt contrôlant de 95%.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition de PT Dendymarker <p>En 2017, Sipef a finalisé l'acquisition de 95% des actions de PT Dendymarker Indah Lestari.</p> <p>Ces deux transactions sont considérées comme des regroupements d'entreprise selon IFRS3, selon lequel dans la transaction de PT Agro Muko, la participation existante est remesurée à sa juste valeur, ce qui résulte en un gain reconnu au compte de résultats, et selon lequel pour les deux transactions, les actifs acquis et passifs assumés identifiables sont mesurés à la juste valeur, résultant en une allocation du prix d'acquisition et en un goodwill restant.</p> <p>Nous considérons le traitement comptable de ces transactions comme un point clé de l'audit, à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Du jugement de la direction en déterminant la juste valeur de la participation existante dans le cas de la transaction Agro Muko ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons pris connaissance des processus de contrôle interne relatifs au traitement comptable de ces transactions, en particulier les processus de revue par la direction de l'élaboration des flux de trésorerie, et l'approbation par le conseil d'administration des hypothèses appliquées dans la valorisation de l'actif net acquis. Nous avons testé la conception et la mise en oeuvre des contrôles relatifs à ces transactions ; • Nous avons examiné et remis en cause l'estimation de la juste valeur de la participation existante par la direction ; • Nous avons examiné et remis en cause les hypothèses faites par la direction pour évaluer l'actif net acquis via le modèle de valorisation DCF : nous avons engagé notre expert interne en valorisation afin d'évaluer le travail de la direction, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les flux de trésorerie sont basés sur un business plan approuvé par le conseil d'administration ; - Revoir le business plan et les hypothèses qui le sous-tendent via une discussion avec la direction, l'analyse des indicateurs de performance (KPI) de sociétés comparables, la revue de rapports d'analystes ; - Déterminer le caractère raisonnable des principales hypothèses prédictives telles que le taux d'inflation et le prix projeté de l'huile de palme brute; - Déterminer le caractère approprié du modèle de valorisation DCF utilisé par la direction et revoir la méthode de calcul ; - Revoir le modèle de valorisation DCF et réaliser des tests de sensibilité sur la valorisation ;

- Des jugements et estimations inclus dans le modèle de valorisation basé sur les flux de trésorerie actualisés (DCF), construit par la direction pour déterminer la juste valeur de l'actif net acquis, y compris les hypothèses clé relatives au futur, dont notamment l'évolution des prix de vente, la croissance de la production et le rendement de la production, ainsi que l'évaluation du taux d'actualisation approximant le coût moyen pondéré du capital (WACC) ;
- De l'allocation de la valeur d'entreprise résultante entre les actifs acquis et les passifs assumés, réalisée par la direction.

Nous nous référons aux états financiers, y compris les notes aux états financiers : Regroupements d'entreprises, acquisitions et cessions (note 34).

- Revoir la méthode de calcul du WACC par la revue de rapports d'analystes supportant les hypothèses du WACC, et par le recalcul du WACC ;
- Réaliser des tests d'exactitude mathématique.
- Nous avons revu l'allocation de la juste valeur de l'actif net acquis, dérivée du modèle de valorisation DCF, aux actifs acquis et passifs assumés identifiés en comparant la valeur obtenue pour les titres fonciers, les actifs biologiques et les autres immobilisations corporelles (sites de production) avec des documents de support et des références externes.
- Nous avons revu le caractère adéquat des notes relatives à ces regroupements d'entreprise, telles qu'incluses dans la Note 34.

Evaluation de la dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2017, la valeur comptable du goodwill s'élève à USD 103,008 (000). Le test de dépréciation annuel du goodwill est significatif pour notre audit étant donné que la valeur recouvrable est déterminée par un calcul de valeur d'utilité préparé par la direction en utilisant un modèle de flux de trésorerie (DCF), basé sur des jugements complexes, difficiles et subjectifs. Le segment huile de palme est identifié comme une unité génératrice de trésorerie (CGU) unique pour les besoins du test de dépréciation.

La valeur recouvrable de la CGU à laquelle le goodwill est attribué, a été déterminée en utilisant le modèle DCF. Le modèle estime les flux de trésorerie pertinents, attendus à être générés dans le futur, et les actualise à la valeur actualisée en utilisant un taux d'actualisation approximant le coût moyen pondéré du capital (WACC). L'estimation des flux de trésorerie futurs requiert d'utiliser plusieurs hypothèses opérationnelles et prédictives significatives, telles que le taux de rendement des grappes de fruits frais (FFBs), le taux d'extraction, le prix projeté de l'huile de palme brute, le taux d'inflation, le niveau de dépenses en capital ainsi que des hypothèses relatives à la détermination de la valeur terminale après la période implicite de 10 ans.

- Nous avons pris connaissance des processus de contrôle interne relatifs à l'exercice de dépréciation du goodwill, en particulier les processus de revue par la direction du modèle des flux de trésorerie, et l'approbation par le conseil d'administration du business plan sous-jacent ;
- Nous avons revu le modèle DCF pour déterminer le caractère approprié de la méthode employée par la direction et nous avons évalué de manière critique les hypothèses de la direction ;
- Nous avons été assistés par notre expert interne en valorisation pour déterminer le caractère raisonnable des hypothèses prédictives clé, telles que le taux d'inflation, le prix projeté de l'huile de palme brute et le taux d'actualisation utilisés ;
- Nous avons comparé les hypothèses opérationnelles aux données historiques et aux tendances pour déterminer leur caractère raisonnable ;
- Nous avons considéré le caractère robuste du processus de budgetisation de la direction en comparant les résultats réels aux chiffres prévisionnels précédents ;

Nous nous référons aux états financiers, y compris les notes aux états financiers : Goodwill et autres immobilisations incorporelles (note 8).

- Nous avons également vérifié si les flux de trésorerie futurs étaient basés sur le business plan approuvé par le conseil d'administration ;
- Nous avons revu l'analyse par la direction de la sensibilité du montant de la valeur d'utilité aux variations respectives des hypothèses ;
- Nous avons revu le caractère adéquat des notes annexes relatives aux hypothèses clés auxquelles le résultat du test de dépréciation est le plus sensible. Les notes du groupe relatives au goodwill sont incluses dans la Note 8 aux états financiers, qui explique que des variations dans les hypothèses clé utilisées pourraient donner lieu à une dépréciation du solde du goodwill dans le futur.

Valorisation des actifs biologiques

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des actifs biologiques s'élevait à USD 7,018 (000). Les actifs biologiques sont relatifs aux produits agricoles croissant sur les plantes productrices (« palmiers à huile »), auxquels nous faisons référence comme des grappes de fruits frais (« FFBs »), et entrent dans le champ d'application de IAS 41. Ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, déterminée sur base de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs attendus découlant de la production des FFBs.

La valorisation des FFBs est significative pour notre audit en raison des jugements importants appliqués dans la méthode d'évaluation de la juste valeur de la direction. Le produit agricole en croissance est considéré comme étant l'huile contenue dans le fruit du palmier. Lorsque le fruit contient de l'huile, cet actif distinct est reconnu et sa juste valeur est estimée sur base de la quantité estimée d'huile disponible dans le fruit du palmier, du prix de vente estimé de l'huile de palme à la clôture, du coût estimé de la récolte et du traitement du fruit et des frais de vente estimés. Dès lors nous avons considéré ceci comme un point clé de l'audit.

Nous nous référons aux états financiers, y compris les notes aux états financiers : Actifs biologiques (note 15).

- Nous avons considéré le contrôle interne mis en place par la direction et nous avons testé la conception et la mise en oeuvre des contrôles relatifs à la valorisation des actifs biologiques ;
- Nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation de la juste valeur de la direction utilisée pour évaluer la juste valeur de ces produits et nous avons examiné et remis en cause le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées dans la valorisation ;
- Nous avons comparé les coûts et charges estimés appliqués dans le modèle, avec les coûts réels à la date de clôture ;
- Nous avons comparé la quantité estimée d'huile appliquée dans le modèle, avec la production réelle sur base de la récolte après la date de clôture ;
- Nous avons vérifié les données de la récolte après clôture pour déterminer le caractère raisonnable des quantités projetées et enregistrées par la direction ;
- Nous avons examiné le caractère adéquat des notes annexes relatives à la valorisation des actifs biologiques dans la Note 15 aux états financiers.

Dépréciation des titres fonciers : indications de refus de renouvellement

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles incluent des titres fonciers pour un montant de USD 112,197 (000). Les titres fonciers sont valorisés au coût. Le groupe surveille attentivement la situation de chaque titre foncier en termes de renouvellement et ne déprécie les droits fonciers que s'il y a une indication que le titre foncier pourrait ne pas être renouvelé. Nous avons considéré la valorisation des titres fonciers comme un point clé de l'audit étant donné l'incertitude qui pourrait exister quant au renouvellement des titres fonciers dans des pays tels que l'Indonésie et la Papouasie Nouvelle Guinée.

Nous nous référons aux états financiers, y compris les notes aux états financiers : Autres immobilisations corporelles (note 10) et Retraitement droits fonciers (note 36).

- Nous avons considéré les contrôles internes mis en place par la direction et nous avons testé la conception et la mise en oeuvre des contrôles relatifs à la dépréciation des titres fonciers ;
- Nous avons évalué s'il y avait une indication ou pas que les titres fonciers ne seraient pas renouvelés :
 - Discuter avec la direction du groupe si une quelconque indication existe comme quoi les titres fonciers ne seraient pas renouvelés et dès lors évaluer la dépréciation de la valeur des titres fonciers comme prescrit par IAS 16 ;
 - Discuter avec les conseillers juridiques internes et externes au sujet du processus de renouvellement en cours des titres fonciers qui sont sur le point d'expirer ;
 - Examiner le résultat des processus de renouvellement des titres fonciers réalisés dans un passé récent;
- De plus, nous avons examiné le caractère adéquat de l'annexe Note 10 et Note 36 aux états financiers.

Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé et autres matières fiscales (y compris fiscalité indirecte)

La législation fiscale, y compris la fiscalité indirecte, peut être complexe et la résolution des questions peut demander plusieurs années.

De plus, le groupe a reconnu des actifs d'impôt différé relatifs aux pertes fiscales inutilisées. Le groupe a exercé son jugement pour déterminer le montant d'actif d'impôt différé qui peut être reconnu, dans la mesure où il est probable que des profits taxables futurs seront disponibles pour utiliser les pertes fiscales.

Nous nous référons aux états financiers, y compris les notes aux états financiers : Impôts sur les résultats (note 26).

- Nous avons considéré les contrôles internes mis en place par la direction et nous avons testé la conception et la mise en oeuvre des contrôles relatifs au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé et aux matières fiscales ;
- Nous avons remis en cause la direction au niveau du groupe et au niveau local au sujet du statut et du traitement des positions fiscales ouvertes en fiscalité directe et indirecte, en utilisant aussi bien des experts fiscaux internes qu'externes en Indonésie et Papouasie Nouvelle Guinée afin de nous aider à appréhender les impacts potentiels des règlements fiscaux locaux sur les opérations du groupe ;
- Nous avons examiné, testé et remis en cause les hypothèses de la direction pour déterminer la probabilité que les actifs d'impôt différé seront recouverts par des profits taxables dans les années futures, y compris en comparant la cohérence des prédictions de profit taxable futur de la direction telles qu'utilisées dans l'analyse d'impôt différé, avec celles incluses dans les budgets financiers approuvés par le conseil d'administration ;
- Nous avons examiné l'exactitude historique des hypothèses et du processus d'estimation de la direction en comparant les résultats prévus avec les résultats opérationnels réels pour déterminer la probabilité que les actifs d'impôt différé seront recouverts par des profits taxables dans les années futures ;
- Nous avons impliqué notre spécialiste fiscal interne afin de revoir les positions fiscales et d'examiner et remettre en cause les hypothèses que la direction a utilisées pour arrêter les positions fiscales ;
- Nous avons examiné le caractère adéquat de l'annexe Note 26 aux états financiers.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

*
* *

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, y compris la déclaration d'informations non financières, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, y compris la déclaration d'informations non financières, et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Rapport du conseil d'administration – 1. Comptes annuels statutaires
- Rapport du conseil d'administration – 2. Comptes annuels consolidés
- Rapport du conseil d'administration – 3. Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport annuel sur les comptes consolidés.

L'information non financière requise par l'article 119, § 2 du Code des sociétés est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section 'rapport du conseil d'administration' (page 47) du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la société suit les référentiels internationaux (RSPO et GRI). Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément aux cadres de référence précités. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Anvers, le 13 avril 2018

Le commissaire



DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Kathleen De Brabander

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels de *SIPEF* sont présentés ci-après dans un format résumé.

Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de *SIPEF*, ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à :

SIPEF, Calesbergdreef 5, B-2900 Schoten

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière complète et fidèle la situation et la performance financière du groupe *SIPEF*.

Le rapport du commissaire ne comporte aucune réserve et déclare que les comptes annuels de *SIPEF* NV donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Nous nous référons aux commentaires sur les comptes annuels statutaires sur page 20 pour des informations supplémentaires concernant les comptes annuels abrégés de la société mère.

Bilan abrégé

(après affectations et prélèvements)

En KUSD	2017	2016
Actif		
Actifs immobilisés	306 449	294 792
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles	224	60
Autres Immobilisations corporelles	587	473
Immobilisations financières	305 638	294 259
Actifs circulants	108 842	70 074
Créances à plus d'un an	6 643	8 323
Stocks et commandes en cours d'exécution	702	584
Créances à un an au plus	91 702	49 380
Placements de trésorerie	7 939	6 204
Valeurs disponibles	1 790	5 514
Comptes de régularisation	66	69
Total de l'actif	415 291	364 866
Passif		
Capitaux propres	219 260	140 337
Capital	44 734	37 852
Primes d'émission	107 970	17 730
Réserves	12 387	10 548
Profit/ (perte) reporté	54 169	74 207
Provisions et impôts différés	39	44
Provision pour risques et charges	39	44
Dettes	195 992	224 485
Dettes à plus d'un an	40 000	103 484
Dettes à un an au plus	155 567	120 922
Comptes de régularisation	425	79
Total du passif	415 291	364 866

Compte de résultats abrégé

En KUSD	2017	2016
Ventes et prestations	285 514	240 429
Coût des ventes et des prestations	- 282 504	- 237 632
Résultats d'exploitation	3 010	2 797
Produits financiers	3 639	46 590
Charges financières	- 4 601	- 24 647
Résultats financiers	- 962	21 943
Résultat de l'exercice avant impôts	2 048	24 740
Impôts sur le résultat	30	- 1 608
Résultat de l'exercice	2 078	23 132

Affectations et prélèvements

En KUSD	2017	2016
Profit/ (perte) à affecter	76 285	86 387
Profit/ (perte) de l'exercice à affecter	2 078	23 132
Profit/ (perte) reporté de l'exercice précédent	74 207	63 255
Affectations et prélèvements	76 285	86 387
Affectations à la réserve légale	104	
Affectations aux autres réserves	1 735	408
Résultat à reporter	54 169	74 207
Dividende	20 277	11 772
Rémunération aux administrateurs	0	0



www.sipef.com